

Villemasse et Chastel  
Maxime Catherine et de

**MONSIEUR**

1468  
A 254

DE

# TALLEYRAND.

Ni pamphlet, ni panegyrique.

—  
**Comme Troisième.**  
—

**PARIS,**

**A. RORET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**

RUE DES POITEVINS, 11.

—  
**1835**

Tacite et les esclaves volontaires. — M. de Talleyrand conseiller du premier Consul. — Avis aux ambitieux. — Opinion du monde sur M. de Talleyrand. — La tête et le bras. — Six ans de fidélité. — Coup-d'œil en arrière. — Fautes rectifiées. — Récapitulation sommaire de la vie passée de M. de Talleyrand. — Trois hommes félicités par les consuls. — M. Rœderer et M. Volney. — Antipathie pour le pêle-mêle. — Assiduités de M. de Talleyrand auprès du premier Consul. — Refus de l'ambassade de Berlin. — Les dangers de l'absence. — Proscription de Jorry. — Intervention de M. de Talleyrand et générosité inopportune. — Souvenir de l'Oraison dominicale. — Premiers bienfaits du Consulat. — Quarante jours d'attente. — M. de Talleyrand prenant des leçons d'équitation. — Le chapeau de Louis XVIII. — Causes de la faveur de M. de Talleyrand à la cour du Luxembourg. — Cambacérés et Lebrun appelés au Consulat. — Conseils de M. de Talleyrand sur les attributions des trois consuls. — Adroites insinuations. — M. de Talleyrand ministre des relations extérieures. — Version rapportée par M. de Bourrienne. — Bonaparte et l'homme de bon conseil.

MONSIEUR

DE

TALLEYRAND.

I

« Les esclaves volontaires, dit Tacite, font plus de tyrans que les tyrans ne font d'esclaves forcés. » Admirable sentence ! Tacite, il y a tantôt dix-huit siècles, demandait jusqu'à quand cette éternelle vérité serait inutile?.. Elle le sera toujours. Ce furent les esclaves volontaires de Napoléon, plus encore que sa propension naturelle, qui firent dégénérer en tyrannie le grand et beau gouvernement qui succéda, comme par enchantement, après le 18 brumaire, aux dégoûtantes et honteuses jongleries du Directoire. Dans cette œuvre d'as-

1\*

cension vers la toute-puissance impériale, M. de Talleyrand ne fut pas un des conseillers les moins adulateurs du nouveau pouvoir ; nous le verrons bientôt aplanir de tous ses efforts les obstacles qui s'opposaient à la réédification d'un trône qu'il avait si puissamment contribué à renverser ; nous le verrons ensuite miner sourdement , déconsidérer par des sarcasmes devenus historiques, la monarchie reconstituée sous le nom d'Empire, se rejeter parmi les mécontents , devenir le chef d'une opposition timide au grand jour , mais, en effet, audacieuse dans les ténèbres. Ce rôle aurait eu un beau côté si l'amour de la patrie , la cause de la liberté avaient été les véhicules d'une opposition qui ne résultait que des froissemens d'une vanité désappointée. Il fut disgracié ; avis aux ambitieux qui se font des maîtres.

Avant de parcourir le vaste champ qui s'ouvre maintenant devant nous , selon notre coutume , nous jetterons un rapide coup-d'œil en arrière ; car il est bon de faire de temps à autre des pauses quand on marche et de brèves



récapitulations quand on écrit ; cela est, ici, d'autant plus essentiel que nous sommes parvenus à l'époque la plus brillante de la vie de M. de Talleyrand, non point encore en ce que l'on appelle des honneurs et des dignités, mais en considération réelle. Le monde lui fit l'honneur de croire qu'il était indispensable à Napoléon ; que sa tête était le foyer où un grand homme puisait ses inspirations ; enfin qu'il réglait les mouvemens du bras destiné à vaincre l'Europe. Les amis de M. de Talleyrand, redevenus nombreux depuis le retour de sa bonne fortune, se plaisaient à répandre des bruits qui n'allaient point encore aux oreilles du premier Consul, mais qui fatiguaient, irritaient jusqu'à l'impatience les valeureux soldats non encore civilisés, composant presque exclusivement la cour toute militaire du Luxembourg. Hâtons-nous d'ajouter, comme un hommage dû à la vérité, que, pendant toute la durée du Consulat et les deux premières années qui suivirent la fondation de l'Empire, le chef du gouvernement français n'eut point de serviteur plus dé-

voué que M. de Talleyrand. Durant cette période de temps, et ce fut peut-être la seule de sa longue carrière, il n'eut point d'arrière-pensée, et nous avons été à même de recueillir des preuves de la conviction où il était qu'aucun gouvernement ne pouvait rendre la France heureuse à l'égal de celui dont il avait été l'un des plus influens fondateurs.

Maintenant procédons à notre examen rétrospectif : heureusement ce n'est point un examen de conscience ; car, s'il en était ainsi, nous aurions à faire l'aveu, toujours pénible, d'une faute que nous avons commise et que nous, critique, nous n'aurions pas manqué de relever charitablement dans un autre. Sur la liste des *candidats de la potence*, nous avons, à notre grand tort, inscrit le comte de La Tour-Maubourg, tandis que c'est le marquis de La Tour-Maubourg qui y figura en effet. Nous avouerons, en même temps, une erreur beaucoup plus grave : un ouvrage étranger nous a induit en erreur quand nous avons attribué le délicieux roman d'*Adèle de Sénanges*

à la comtesse de F\*\*\*, l'aimable correspondante de M. de Talleyrand. Nous ne pouvons attribuer cette erreur, que nous avons partagée, qu'à une similitude d'initiales.

Jusqu'ici on a vu M. de Talleyrand, enfant plus qu'espiègle, écolier insubordonné, galant et libertin avant l'âge, abbé mauvais sujet, roué avec les femmes; sans ménagemens pour les frères et les maris; jeté volontairement dans le tourbillon de toutes les intrigues qui agitérent Paris et Versailles, durant les cinq années qui précédèrent la convocation de États-Généraux; on l'a vu tour à tour l'ennemi et l'ami de Mirabeau; trésorier général du clergé, puis évêque d'Autun; on l'a vu partisan de M. de Calonne et l'un des faiseurs de M. Necker; économiste avec les économistes, courtisan à la cour, patriote dans les clubs, étant tour à tour et quelquefois simultanément de tous les partis, ou plutôt se jouant de tous les partis, mais ayant toujours les yeux fixés sur la fortune et doué d'un instinct qui lui faisait deviner, dès la veille, d'où le bon vent

soufflerait le lendemain. On n'a pu oublier ni ses brillans débuts ni ses utiles travaux à l'Assemblée constituante, ni la bénédiction qu'il imposa de ses mains à la révolution au Champ-de-Mars, ni son entrée au département de Paris, ni ses liaisons avec les hommes marquans de l'époque, ni la succession politique de Mirabeau qu'il fut appelé à recueillir, ni la part qu'il prit aux conciliabules du Palais-Royal, ni les attaques dont il fut l'objet, ni ses systèmes de défense; on se souvient aussi, et de ses correspondances avec la plus intime de ses amies, et de ses voyages à Londres, et de sa singulière position dans la capitale de la Grande-Bretagne, où, ambassadeur sans titre, il représentait à la fois et le gouvernement, et le parti d'Orléans, et le parti populaire dont Péthion était le chef; on se rappelle comment, expulsé d'Angleterre par M. Pitt, émigré selon la Convention et jacobin aux yeux des émigrés, il dut, la terre d'Europe lui étant interdite, chercher un refuge en Amérique; on l'a suivi dans sa traversée; on l'a vu chercher par tous les

moyens possibles à nuire à l'Angleterre auprès du congrès des États-Unis ; après la chute de Robespierre on l'a suivi de nouveau dans une traversée nouvelle , alors qu'il put espérer que les portes de la France lui seraient rouvertes ; on a plus présent encore à la mémoire, son séjour à Hambourg , ses nouvelles galanteries , le roman ou l'histoire de la malheureuse Cordélia , ses négociations couvertes à Berlin , ses intrigues préparatoires , ses lettres à Barras , son retour en France , sa mauvaise fortune , ses conseils au Directoire , ses caresses à tout le monde , l'amitié que lui vouèrent les uns , les implacables inimitiés dont il fut l'objet de la part de beaucoup d'autres , son art prodigieux à tirer parti des femmes , son entrée au ministère directorial , les actes et les faits qui signalèrent la durée de ses fonctions , le concert de récriminations , d'invectives et de dénonciations qui précéda , accompagna et suivit son renvoi du ministère ; mais , en même temps , on se souvient de l'adresse prévisionnelle avec laquelle il avait salué toutes les phases de la gloire de Bona-

parte , et nous sommes parvenus à l'époque où il allait en recueillir le fruit.

En effet, dès le 19 brumaire, le Consulat fit appeler à sa première séance M. de Talleyrand, et avec lui M. Volney et M. Roederer. Le premier Consul, prenant la parole, les remercia en son nom et au nom de ses deux collègues provisoires Sieyes et Roger-Ducos, de leur dévouement et des importans services qu'ils avaient rendus à la France, en coopérant de toute leur influence à la fondation du nouveau gouvernement. Bonaparte ajouta que l'intention des Consuls était d'employer, sous peu, leurs talens et leurs lumières en les appelant à une commission consultative, ou espèce de conseil d'Etat dont la création était déjà arrêtée dans la pensée de Napoléon.

Cette première ouverture sur les récompenses promises aux principaux adhérens de la fondation du Consulat, était faite sans doute pour plaire beaucoup à deux d'entre eux ; mais il ne pouvait pas en être de même de M. de Talleyrand que tout concourait, déjà, à mettre

dans une position à part et qui a toujours témoigné une grande antipathie pour toute espèce de pêle-mêle. Il ne manifesta cependant aucun mécontentement de la crainte de se voir confondu dans un corps, mais il redoubla d'assiduités auprès du premier Consul et de madame Bonaparte. On lui offrit presque immédiatement l'ambassade de Berlin; mais il refusa, ayant pour point de mire sa rentrée au ministère des relations extérieures, et sachant combien les nouveaux gouvernemens oublient vite les absens, lorsque surtout le souvenir de ces derniers leur rappelle l'importun devoir de la reconnaissance.

Sur ces entrefaites, M. de Talleyrand saisit avec beaucoup d'empressement l'occasion qui se présenta de fixer sur lui l'attention publique en faisant quelque étalage d'une générosité inopportune. Conformément à l'usage, quelques proscriptions, en date du 25 brumaire, avaient signalé le changement survenu dans la forme du gouvernement. Au nombre des pros crits se trouvait ce même Jorry, que l'on a vu

accusé d'escroquerie, emprisonné pour ce fait, rendu ensuite à la liberté, et qui ne s'en était servi que pour faire retentir le club des jacobins de ses déclamations furibondes contre M. de Talleyrand. Celui-ci, dès qu'il fut informé de l'arrestation de Jorry, écrivit, le 29 brumaire, la lettre suivante au ministre de la police.

« J'ai vu avec beaucoup de peine, citoyen ministre, le nom de Jorry dans la liste des hommes condamnés à l'exil. Jorry est un très-jeune homme, dont les écarts méritent plus d'indulgence que de rigueur. Il est au service de la République ; il est à l'armée d'Italie ; peut-être, au moment même où la loi le frappe, elle est prévenue par les coups de l'ennemi ; peut-être des blessures ou une mort patriotique honorent son nom. Je dois ajouter que Jorry n'ayant jamais, à ma connaissance, offensé que moi, je me crois un droit particulier à vous présenter ces observations, et je vous avoue qu'ayant le plus grand, le plus vif désir de voir



mon offense oubliée de toute la terre, comme elle l'est de moi, je recevrai comme une faveur personnelle l'exception que je sollicite et que je vous prie très-instamment de demander aux consuls de la République. »

Cette lettre est charmante ; elle a même un parfum d'oraison dominicale qui fait plaisir et qui rappelle ingénieusement que M. de Talleyrand savait encore ses prières : « Ayant le plus grand désir de voir mon offense particulière oubliée de toute la terre comme elle l'est de moi. » C'est une imitation fort élégante de : *Dimitte nobis debita nostra, ut dimittimus debitoribus nostris*. Toutefois, quelques mauvais esprits toujours enclins à ergoter trouvèrent, bien à tort sans doute, que c'était une singulière manière de faire oublier de toute la terre une offense personnelle, que de la rappeler dans une lettre insérée au *Moniteur* ; et l'on pensa généralement que pour que la démarche de M. de Talleyrand en faveur de Jorry eût été complète.

ment méritoire, il aurait fallu qu'elle demeurât secrète. Le monde est si méchant !

Cependant les jours se passaient , et chacun de ces jours était marqué par un acte régénérateur du premier Consul , et l'on en faisait honneur à ses conseillers intimes , au nombre desquels la voix publique désignait M. de Talleyrand. Déjà les prêtres n'étaient plus persécutés , déjà Napoléon avait déchiré l'arrêté du Directoire , qui frappait la malheureuse France d'un emprunt forcé de cent millions , et , à son avènement au pouvoir , Bonaparte n'avait pas trouvé dans la caisse du gouvernement de quoi expédier un courrier en Italie ! Déjà , enfin , et Bonaparte n'exerçait pas depuis un mois l'autorité suprême , lui-même en sa présence , arbitrairement il est vrai , il avait fait ouvrir les portes de la prison du Temple , où étaient encombrés une foule de personnages notables , détenus en vertu de la loi des otages. Partout sur ses pas , aux spectacles , dans les lieux publics où il se montrait , sa présence était le signal d'un concert de bénédictions. Quel temps

que celui-là ! Comme l'avenir se présentait beau à ceux qui , comme nous , entraient dans la vie intellectuelle ! A quinze ans , nous n'avions point de souvenirs antérieurs à la révolution ; nos impressions passives étaient toutes douloureuses ; les massacres , la terreur , son hideux cortège , avaient comme flétri notre enfance ; nous avons vu nos parens tristes , inquiets , et notre instinct d'enfans nous avait fait comprendre , par la physionomie intérieure de nos familles , l'horreur d'un régime dont elles avaient été victimes ou témoins épouvantés ; alors , au contraire , à l'avènement de Bonaparte au consulat , plus de larmes , plus d'inquiétudes ; nos mères nous embrassaient avec plus de joie ; c'était un rassérénement général que jamais depuis , dans aucune circonstance , il n'a été donné à personne de pouvoir apprécier. Le premier Consul avait conquis les collèges , les écoles , et par conséquent l'avenir. Dans la jeunesse , deux sentimens dominaient , ou plutôt un seul sentiment épanché sur deux choses : la haine de la révolution , et la haine de l'Angleterre ,

et ces deux haines se résolvèrent en un amour d'instinct pour le premier Consul. Et pourtant nous étions républicains !

M. de Talleyrand ne vit pas tout de suite ses vœux exaucés. Quarante et quelques jours se passèrent sans qu'il fût revêtu d'aucune fonction publique éminente. Enfin M. Reinhart, entre les mains duquel il avait pour ainsi dire mis en dépôt le portefeuille des relations extérieures, ayant complaisamment donné sa démission, le premier Consul rappela M. de Talleyrand au ministère, et sa nomination fut accompagnée d'une note officielle ainsi conçue : « Les » Consuls, pour remplacer M. Reinhart, ont » nommé le citoyen Talleyrand-Périgord, qui » avait *quitté* cette place il y a cinq mois, à l'épo- » que où un parti, essentiellement désorganisa- » teur et proscripteur de tous les talents, dominait » dans toutes les autorités de la République. »

Avant d'arriver au ministère, sous le consulat, M. de Talleyrand avait noblement fait ses éperons ; malgré l'irrégularité naturelle de ses extrémités inférieures, il s'était fait faire

des bottes rembourrées qui dissimulaient cette irrégularité ; comme le premier Consul montait presque tous les jours à cheval, M. de Talleyrand prenait des leçons d'équitation, et il était un fort beau cavalier, car son infirmité native disparaissait alors. C'était une innocente flatterie, semblable à peu près à celle de Louis XVIII envers la garde impériale, le jour où il la passa en revue. « Remarquez, je vous prie, mon cher maréchal, dit le roi au duc de Raguse au moment où il montait en calèche, remarquez comment j'ai mis mon chapeau.... vous le voyez.... la corne en avant.... en tapageur.... Je crois, mon cher maréchal, que cela fera plaisir à cette vieille garde, dont il est bon de caresser un peu l'esprit militaire. » Qu'on nous pardonne la réflexion ; mais, en vérité, ç'aurait été un bien beau régiment de cavalerie que celui que Louis XVIII aurait commandé en premier, et M. de Talleyrand en second.

Pour ne pas plaisanter trop long-temps dans le grave sujet que nous traitons, il convient de faire observer que l'exercice du cheval avait

été recommandé à M. de Talleyrand pour sa santé, qui commençait dès-lors à se délabrer ; ce qui lui fit contracter l'habitude de prendre chaque année les eaux de Bourbon-l'Archambault, où nous le suivrons bientôt. Quant à la faveur dont il jouit dès le commencement du consulat à la cour du Luxembourg, elle avait plusieurs causes dont nous allons révéler celle qui eut le plus d'influence sur son rappel au ministère des relations extérieures.

Cambacérés et M. Lebrun venaient de remplacer Sieyes et Roger-Ducos en qualité de second et de troisième consuls. M. de Talleyrand, avant la journée du dix-huit brumaire, avait lui-même aspiré à une place de consul, mais avec cette même timidité spéculative qui, si elle diminue les chances du succès, atténue aussi la disgrâce d'une non-réussite. Sieyes, son antagoniste, l'avait emporté sur lui, mais sans que M. de Talleyrand s'en offusquât ; l'évêque connaissait sa supériorité sur l'abbé ; il y avait eu entre eux lien politique et par conséquent rivalité d'ambition ; M. de Talley-

rand laissait volontiers à Sieyès la gloire des théories écrites ; sachant qu'elles déplaisaient au premier Consul , il se réservait le mérite des conseils positifs presque toujours adoptés comme de bons conseils par ceux dont on a su deviner la pensée. M. de Talleyrand en était là avec Bonaparte ; il échauffait en lui les germes d'ambition dominatrice qui ne demandaient qu'un souffle d'adroite flatterie pour se développer. L'arme de la plaisanterie qu'il manie mieux que Junot ne tirait le pistolet ; que ne dansait Vestris, et, qu'aucun Franconi n'a monté à cheval , était entre ses lèvres une arme toute-puissante alors ; il amusait le cercle de madame Bonaparte en révélant les ridicules des anciens hôtes du Luxembourg ; et, en même temps, ce commerce d'esprit était un commerce d'échange dont la balance était tout en sa faveur. Il savait recueillir dans des causeries frivoles quelles étaient et les propensions amies et les inimitiés de Bonaparte pour tels ou tels individus , et, quand il était consulté par le premier Consul, ce qui arrivait très-fré-

quemment, il lui insinuait de respectueuses exhortations qui n'étaient que l'écho de la pensée du chef de l'Etat. Ainsi, ayant vu le dédain, pour ne pas dire le mépris que Sieyes et Roger-Ducos inspiraient à Bonaparte, il l'avait poussé à donner de l'argent à l'un et rien à l'autre pour les payer chacun selon son mérite, et quand leurs successeurs furent installés en leur lieu et place, il marcha de son propre mouvement au-devant des ardeurs ambitieuses du premier Consul.

Au surplus, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à M. de Bourrienne les propres paroles que M. de Talleyrand adressa au premier Consul dans cette occasion. M. de Talleyrand, dit-il, fut reçu en audience particulière dans le cabinet de Bonaparte, et les conseils insinués à Napoléon lui plurent tellement pendant qu'il les écoutait, que j'en eus l'esprit trop frappé pour avoir pu les oublier. « Citoyen Consul, lui dit-il le jour même de sa nomination, vous m'avez confié le ministère des relations extérieures, et je justifierai votre confiance, mais je crois devoir vous déclarer



dès à présent que je ne veux travailler qu'avec vous. Il n'y a point là de vaine fierté de ma part, je vous parle seulement dans l'intérêt de la France : pour qu'elle soit bien gouvernée, pour qu'il y ait unité d'action, il faut que vous soyez le premier consul, et que le premier consul ait dans sa main tout ce qui tient directement à la politique ; c'est-à-dire les ministres de l'intérieur et de la police, pour les affaires du dedans ; mon ministère pour les affaires du dehors, et ensuite les deux grands moyens d'exécution, la guerre et la marine. Il serait donc de toute convenance que les ministres de ces cinq départemens travaillassent avec vous seul. L'administration de la justice et le bon ordre dans les finances tiennent sans doute à la politique par une foule de liens ; mais ces liens sont moins serrés. Si vous me permettez de le dire, j'ajouterai, Général, qu'il conviendrait alors de donner au second consul, très-habile jurisconsulte, la haute-main sur la justice, et au troisième consul, également bien versé dans la connaissance des lois financières,

la haute-main sur les finances. Cela les occupera, les amusera, et vous, Général, ayant à votre disposition toutes les parties vitales du gouvernement, vous arriverez au noble but que vous vous proposez, la régénération de la France. »

Ces paroles remarquables n'étaient point de celles que le premier Consul pouvait écouter avec indifférence; elles étaient trop d'accord avec ses inclinations secrètes pour qu'il ne les entendît pas avec plaisir; aussi, dès que M. de Talleyrand fut sorti: « Savez-vous, dit Bonaparte à son secrétaire, en souriant à moitié, que Talleyrand est de bon conseil; c'est un homme d'un grand sens... Il n'est pas maladroit, il m'a pénétré. Ce qu'il me conseille, vous savez bien que j'ai envie de le faire. Mais, encore un coup, il a raison: on marche plus vite quand on marche seul. Lebrun est un honnête homme, mais il n'a pas de politique dans la tête; il fait des livres. Cambacérés a trop de traditions de la révolution. Il faut que mon gouvernement soit un gouvernement tout neuf. »

Ainsi, à dater de l'entrée de M. de Talleyrand au ministère, et par suite de ses premiers conseils, l'unité du pouvoir se trouva rétablie et placée entre les mains du premier Consul; Cambacérès et Lebrun furent plutôt deux témoins que deux collègues du chef du gouvernement, et ils entrèrent dans l'exercice des fonctions qui leur furent attribuées plus tard sous la dénomination d'archi-chancelier et d'archi-trésorier de l'Empire.

Rapprochement inopiné.—Un vieil adage.—Les banquiers-rois.—  
L'époque du Consulat et l'époque actuelle.—Estime et guerre.  
—Mépris et paix.—M. de Talleyrand au courant de tout.—  
Tout à refaire.—Nécessité d'une suspension d'hostilités.—Né-  
gociations inutiles.—Lettre de M. de Talleyrand à lord Gran-  
ville.—*République française et Souveraineté du peuple.* — Le  
premier Consul et le roi d'Angleterre.—Lettre sans réponse.—  
Note injurieuse et contre-note explicative.—Griefs du gouver-  
nement britannique envers la France.—Humeur du premier  
Consul.—Paroles conciliantes de M. de Talleyrand.—Appel au  
jugement de l'Europe et le but atteint.—Le *Moniteur* déclaré  
le seul journal officiel.—Note du ministre des relations extérieu-  
res.—Énumération de faits.—M. de Talleyrand apologiste de la  
République.—La propagande républicaine et les Stuarts.—Né-  
gociation interrompue.—Redoublement d'animosité entre la na-  
tion française et la nation anglaise.—Travaux du ministère des  
relations extérieures. — Duroc et Louis Bonaparte à Berlin. —  
Les parvenus.

## II

Nous n'ignorons point que le plus grand vice d'un historien est de mêler le temps auquel il écrit avec le temps dont il parle ; cependant nous succomberons à la tentation de faire ici un rapprochement qui se présente inopinément à notre pensée. Aujourd'hui l'Europe est en armes ; partout de nombreux bataillons couvrent le territoire des vieux et des nouveaux royaumes ; partout d'inutiles soldats, pesans aux peuples, pompent la substance de la terre, paradent à la grande joie des hauts porte-épau-lettes du continent ; personne ne veut la guerre, cependant chaque puissance feint de ne pas la craindre, précisément parce qu'elle en a le plus de peur ; nous voyons mettre en application ce

vieil et fameux adage : *Si vis pacem para bellum*. C'est que chacun se contente d'un à peu près ; c'est que les souverains ont encore plus de crainte de leurs peuples qu'ils n'ont de confiance dans leurs armées ; c'est que les rois se sont donné des rois en soumettant leur action à la toute-puissante protection des banquiers. Au temps du Consulat, au contraire, l'adage que nous avons cité tout-à-l'heure aurait dû faire place à celui-ci : *Si vis bellum, finge velle pacem*. Et, en effet, à cette grande époque, les questions politiques de nation à nation n'étant point résolues, les unes voulant conserver le fruit de leurs conquêtes, les autres aspirant à les reprendre sur l'ennemi, tous les cabinets voulaient la guerre ; mais comme en même temps les peuples en étaient fatigués, il fallait impérieusement se donner l'air de souhaiter la paix. De là, la facilité à signer des préliminaires, et la difficulté de les ratifier. Aujourd'hui l'on tâtonne dans la question de savoir qui sera le plus pusillanime ; les gouvernemens font assaut de lâcheté ; alors ils faisaient

assaut d'audace. Aujourd'hui, les gouvernemens ont adopté un système d'avilissement mutuel; alors ils suivaient de vieux errements d'honneur; on s'estimait en état de guerre, on se méprise en paix.

Après huit années de guerres consécutives, un nouveau pouvoir, malgré l'enthousiasme qui avait salué son avènement, ne pouvait longtemps captiver les suffrages de la nation française, s'il ne lui montrait la paix dans une perspective peu éloignée, ou s'il ne manifestait du moins le désir de la rétablir, mais d'une manière honorable, car alors on n'aurait pas voulu de la paix à tout prix. M. de Talleyrand qui, même n'étant point ministre, s'était toujours tenu au courant des affaires, le savait parfaitement, et comme tout était à refaire dans l'intérieur de la République, il n'eut pas de peine à faire comprendre au premier Consul qu'une suspension d'hostilités, ne dût-elle être que momentanée, était indispensable au rétablissement de l'ordre et de la confiance publiques. Il lui représenta qu'alors même que des tentatives

de négociations demeureraient sans résultats ; il n'en aurait pas moins assumé sur lui l'honneur d'avoir voulu pacifier le monde. Ainsi donc un mois s'était à peine écoulé depuis son entrée au ministère, lorsqu'il adressa à lord Granville une lettre d'envoi , ainsi conçue :

« MILORD ,

» J'expédie , par l'ordre du premier Consul de la République française, un courrier à Londres. Il est porteur d'une lettre du premier Consul de la République pour Sa Majesté le roi d'Angleterre. Je vous prie de donner les ordres nécessaires pour qu'il puisse vous la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet.

» Recevez , Milord , etc. »

Nous croyons, avant d'entrer dans les détails indispensables qui concernent cet essai de négociation, rapporter la lettre du premier



Consul au roi d'Angleterre, avec son protocole. La voici :

**République française.**—Souveraineté du peuple.  
LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

*Bonaparte, premier Consul de la République,  
à Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne et  
d'Irlande.*

Paris, le 5 nivose an VIII de la République.

« Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à Votre Majesté.

» La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

» Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus qu'elles ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure;

le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires?

» Ces sentimens ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seul but de la rendre heureuse.

» Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des États faibles, ne décèlent dans les États forts que le désir mutuel de se tromper.

» La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps encore, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier.

» De Votre Majesté, etc.

BONAPARTE. »

A coup sûr, en envoyant la lettre que l'on vient de lire, M. de Talleyrand, qui savait par une vieille expérience combien la chancellerie anglaise était méticuleuse sur l'observation des lois de l'étiquette, n'a pas cru un seul instant qu'elle serait suivie d'une réponse telle que, sans doute, il l'avait fait espérer au premier Consul. Elle avait quelque chose de chevaleresque et d'ouvert que les cabinets ne pouvaient comprendre ; aussi resta-t-elle sans réponse. Lord Granville, cependant, répondit à la lettre d'envoi du ministre des relations extérieures ; mais sa réponse, loin de laisser entrevoir des dispositions conciliantes, présentait une énumération de griefs contre la République française, lesquels griefs, il en faut convenir, n'étaient pas tous sans fondemens. On lui reprochait la reprise des hostilités ; puis suivait, selon la jactance britannique, une énumération large de sa générosité, de son désintéressement, de sa bonne foi ; de son respect pour les traités, ce à quoi le ministre anglais opposait ce qu'il appelait l'esprit de rapine et de brigandage de la

France. De telles expressions étaient plus que suffisantes pour prouver que le gouvernement britannique voulait éluder tout moyen de rapprochement. En outre le ministre déclarait qu'il ne voyait, dans le nouveau gouvernement de la France, aucune différence avec ceux qui l'avaient précédé, et il poussait l'audace jusqu'à insinuer que la restauration de l'ancienne dynastie serait seule de nature à faire restituer et reconnaître à la France l'intégralité de son ancien territoire.

Quiconque sait quel était le caractère du premier Consul peut juger comment la réponse de lord Granville à M. de Talleyrand fut accueillie dans le cabinet du Luxembourg. Dans le premier moment Bonaparte éclata en reproches contre M. de Talleyrand de l'avoir ainsi compromis ; il voulait tout rompre sur-le-champ ; mais M. de Talleyrand parvint à le calmer, lui représenta que les affaires diplomatiques ne se traitaient point militairement, qu'il fallait opposer une contre-note à la note peu révérencieuse du ministre anglais, que le

parlement britannique demanderait la communication des pièces de la négociation, qu'elles seraient livrées à la publicité par la presse anglaise, et que c'était le cas d'appeler sur la conduite des deux cabinets le jugement de l'Europe. Ces représentations ayant été favorablement écoutées par le premier Consul, M. de Talleyrand transmit à lord Granville la note suivante en réplique à sa réponse. Remarquons, avant de donner ici le texte d'une pièce diplomatique, que le gouvernement consulaire ne la publia point; elle parut dans le *Moniteur* comme extraite et traduite du *Morning-Chronicle*; le *Moniteur* prit même la précaution de déclarer qu'il n'en garantissait pas l'authenticité. Il est vrai que l'on était alors au 5 nivose an VIII, et ce ne fut que le surlendemain 7 nivose, que le *Moniteur* fut déclaré le seul journal officiel.

NOTE DU MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

« La note officielle en date du 14 nivose

3\*

an VIII, adressée par le ministre de Sa Majesté Britannique, ayant été mise sous les yeux du premier Consul de la République française, il a remarqué avec surprise qu'elle reposait sur une opinion qui n'est point exacte, relativement à l'origine et aux conséquences de la guerre actuelle. Bien loin que ce soit la France qui l'ait provoquée, on se rappelle que, dès le principe de sa révolution, elle avait solennellement proclamé son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes, son respect pour l'indépendance de tous les gouvernemens; et il n'est pas douteux qu'occupée alors et sans partage de ses affaires intérieures, elle eût évité de prendre part à celles de l'Europe, et fût demeurée fidèle à ses déclarations.

• Mais, par une disposition opposée, aussitôt que la révolution française eut éclaté, l'Europe presque entière se ligua pour la détruire. L'agression fut réelle long-temps avant d'être publique. On excita les résistances intérieures, on accueillit les opposans, on toléra leurs réunions armées, on favorisa leurs complots se-

crets ; on appuya leurs déclarations extravagantes, *on outragea la nation française dans la personne de ses agens* (1), et l'Angleterre donna particulièrement cet exemple par le renvoi du ministre accrédité près d'elle ; enfin, la France fut attaquée de fait dans son indépendance , dans son honneur et dans sa sûreté, long-temps avant que la guerre fût déclarée.

» Ainsi, c'est aux projets d'asservissement , de dissolution et de démembrement qui ont été préparés contre elle , et dont l'exécution a été plusieurs fois tentée et poursuivie, que la France est en droit d'imputer les maux qu'elle a soufferts, et ceux qui ont affligé l'Europe. De tels projets, depuis long-temps sans exemple à l'égard d'une aussi puissante nation , ne pouvaient manquer d'amener les plus fatales conséquences.

» Assaillie de toutes parts , la République a dû porter partout les efforts de sa défensive, et ce n'est que pour le maintien de sa propre

(1) Souvenir de la fameuse application de l'*Alien bill* à l'auteur de la note.

indépendance qu'elle a fait usage des moyens qui étaient dans sa puissance et dans le courage de ses concitoyens. Tant qu'elle a vu que ses ennemis s'obstinaient à méconnaître ses droits, elle n'a compté que sur l'énergie de sa résistance ; mais aussitôt qu'ils ont dû renoncer à l'espoir de l'envahir, elle a cherché des moyens de rapprochement ; elle a manifesté des intentions de paix ; et si elles n'ont point été toujours efficaces, si, au milieu des crises intérieures que la révolution et la guerre ont successivement amenées, les précédens dépositaires de l'autorité exécutive en France n'ont pas toujours montré autant de modération que la nation elle-même a déployé de courage, il faut en accuser surtout l'acharnement funeste avec lequel les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées, pour consommer la ruine de la France.

» Mais si les vœux de Sa Majesté Britannique, comme il en donne l'assurance, d'accord avec ceux de la République française, sont pour le rétablissement de la paix, pourquoi,



au lieu d'essayer l'apologie de la guerre, ne pas mettre son soin à la terminer ; et quel obstacle peut empêcher un rapprochement, dont l'utilité est commune et sentie, surtout quand le premier Consul de la République française a personnellement donné tant de preuves de son empressement à mettre un terme aux calamités de la guerre, et de sa disposition à maintenir l'exécution rigide des traités conclus ?

» Le premier Consul de la République française ne pouvait pas douter que Sa Majesté Britannique ne reconnût le droit des nations à choisir la forme de leur gouvernement, puisque c'est de l'exercice de ce droit qu'elle tient sa couronne ; mais il n'a pu comprendre comment, à côté de ce principe fondamental, et sur lequel repose l'existence des sociétés politiques, le ministre de Sa Majesté a pu placer les insinuations par lesquelles il tend à s'immiscer aux affaires intérieures de la République, et qui ne sont pas moins injurieuses pour la nation française et son gouvernement, que ne le seraient pour l'Angleterre et pour Sa Majesté

une sorte de provocation vers le régime républicain, dont l'Angleterre adopta les formes vers le milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette famille que la naissance y avait placée, et qu'une révolution en a fait descendre.

• Si, à des époques peu éloignées, et quand le système constitutif de la République ne présentait ni la force ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, Sa Majesté Britannique a cru pouvoir provoquer elle-même un rapprochement et des conférences de paix (1), comment ne serait-elle pas empressée de renouer des négociations auxquelles l'état présent et réciproque des affaires promet une marche prompte? De toutes parts, la voix des peuples et de l'humanité implore la fin d'une guerre marquée déjà par de si grands désastres, et dont la prolongation menace l'Europe d'un ébranlement uni-

(1) Il est bien évident qu'ici M. de Talleyrand fait allusion aux conférences entamées avec lord Malmesbury; mais, en admettant le désir qu'aurait eu alors l'Angleterre de conclure la paix, ne condamne-t-il pas la conduite du ministre des relations extérieures du Directoire?

versel et de maux sans remèdes. C'est donc pour arrêter le cours de ces calamités, ou afin que leurs terribles conséquences ne soient reprochées qu'à ceux qui les auraient provoquées, que le premier Consul de la République française propose de mettre sur-le-champ un terme aux hostilités, en convenant d'une suspension d'armes, et en nommant immédiatement, de part et d'autre, des plénipotentiaires qui se rendraient à Dunkerque, ou dans toute autre ville non moins avantageusement située pour la rapidité des communications respectives, qui travaillerait sans aucun retard au rétablissement de la paix et de la bonne amitié entre la République française et l'Angleterre.

» Le premier Consul offre, à cet égard, de donner les passeports qui seraient nécessaires. »

L'argument le plus virtuel de cette note est celui où M. de Talleyrand faisait allusion aux provocations qu'aurait pu faire le gouvernement français, soit pour propager en Angleterre le gouvernement républicain, soit pour y

rappeler au trône la famille des Stuarts. Toutefois le cabinet anglais ne s'effraya nullement de cette allusion ; il persista dans son système d'évasion , déclarant de nouveau que ce n'était que sur les bases précédemment établies par le roi d'Angleterre , qu'il serait permis à celui-ci de renoncer au système de défense qu'il avait adopté ; qu'autrement ce serait compromettre les intérêts des nationaux britanniques.

Cette négociation n'alla pas plus loin ; mais le gouvernement consulaire en recueillit le fruit que s'était proposé M. de Talleyrand. Tout le monde demeura convaincu que le premier Consul souhaitait ardemment de conclure la paix avec l'Angleterre ; on répéta partout qu'il avait fait , pour y parvenir , tout ce qui était compatible avec l'honneur français , et il résulta de tout ceci un redoublement de haine et d'animosité entre les deux nations.

Cependant , M. de Talleyrand avait donné la plus grande activité aux travaux de son ministère ; mais le premier Consul , sans que rien en-

cœur eût pu lui causer des sujets de méfiance ; confiait les missions les plus importantes à ses aides-de-camp, non point, il est vrai, en cachette du ministre des relations extérieures ; mais pour faire connaître dans les cours étrangères ceux des hommes de son entourage qu'il jugeait capables de le représenter convenablement et de détruire par leurs manières la réputation de grossièreté que l'on avait faite à l'étranger à tout ce qui datait de la République. Ce fut ainsi que Duroc, l'homme né avec le plus d'instinct de tout ce qu'il y a de bon, de bien et d'honnête, fut envoyé à Berlin dans l'hiver qui suivit l'établissement du consulat. Louis Bonaparte l'y suivit à peu de distance, afin de voir si un frère du premier Consul serait traité avec quelques allures princières, quoique, alors, la famille du premier Consul n'eût encore d'autres honneurs que l'honneur de lui appartenir. La mission de Duroc réussit au mieux ; il fut invité à dîner à la table du roi de Prusse, auquel il avait plu de prime-abord, et ce fut un grand sujet de scandale auprès de la haute aris-

toocratie allemande, prussienne et anglaise; car alors on ne savait pas partout établir la distinction qui existe et existera toujours entre deux classes d'hommes : ceux qui s'élèvent par leur mérite et ceux qui ne seront jamais que d'*indécrassables* parvenus. Par ce mot de parvenus, nous n'avons certes point l'intention de désigner les hommes auxquels le hasard départit une naissance vulgaire et qui se sont fait un nom honorable dans les sciences, dans les arts, dans la littérature, dans les emplois civils, ou qui ont conquis leurs grades à la pointe de leur épée; les parvenus sont ceux que l'intrigue a fait sortir de leur abjection, qui ont fait une scandaleuse fortune dans l'agiotage, et qui, devenus riches, ont affecté autant d'insolence qu'ils méritent de mépris.

**III**

**Changement subit de Paul I<sup>er</sup>. — La coiffure à la Titus. — La plus étendue de toutes les conquêtes. — M. de Talleyrand poudré. — Le personnage le plus anti-français de la Russie. — L'emploi des femmes à Saint-Pétersbourg. — Madame Chevalier et le boudoir vainqueur du cabinet. — Incroyable activité dans le gouvernement consulaire. — Berthier et M. Gaudin. — La guerre aux déprédateurs. — Arbitraire excusable. — Evaluation de la fortune de M. de Talleyrand au 18 brumaire. — Exagération évidente. — M. de Talleyrand et M. de Blacas. — Réponse de M. de Talleyrand au premier Consul. — Anecdote inconnue. — Napoléon et le duc de Cadore à Schœnbrunn. — Jeu de la destinée. — Projet paternel en faveur des employés — Rapport de M. de Talleyrand au Conseil-d'État. — Assimilation des employés intérieurs aux agens extérieurs. — Les emplois et les grades. — Les privilèges conformes à l'esprit d'égalité. — Le génie, l'artillerie et la marine. — Le bureau des élèves de diplomatie.**



### III

Le plus grand événement politique qui signala les premiers temps du Consulat, fut sans contredit l'espèce de changement subit et pour ainsi dire miraculeux qui s'opéra dans les idées de Paul I<sup>er</sup>. Cette affaire est trop connue pour que nous la citions ici autrement que comme mémoire ; personne n'ignore que le fils de Catherine, d'un caractère bizarre, emporté, mais chevaleresque, dès qu'il eut appris que le premier Consul lui renvoyait ses troupes prisonnières, non-seulement sans rançon, mais habillées à neuf, devint le plus enthousiaste admirateur de Bonaparte après avoir été l'antagoniste le plus acharné de la révolution française. Paul I<sup>er</sup> poussa l'extravagance de son

admiration jusqu'à se faire couper les cheveux pour que sa tête, du moins à l'extérieur, ressemblât à celle de son héros. A ce propos, nous ferons observer qu'aucun conquérant n'a jamais porté aussi loin ses conquêtes que la coiffure à la Titus. Malgré son origine révolutionnaire, elle s'est emparée de la tête de tous les monarques, à l'exception de la tête de François II, et c'est aujourd'hui la coiffure universelle du monde civilisé, sauf encore les doyens de la maison de Périgord. Ni M. de Talleyrand, ni son frère, le duc Archambault, n'ont renoncé à l'usage de la poudre aristocratique.

M. de Talleyrand avait de longue main préparé un rapprochement entre l'empereur de Russie et le gouvernement français; la grande difficulté était de faire renvoyer de Mittau le prétendant à la couronne de France qui y avait obtenu un asile, et long-temps il avait échoué, à cause de l'influence du personnage le plus anti-français qu'ait produit la Russie. Ce même comte Rostopschine qui, douze ans après donna le signal de l'incendie de Moskow, était

alors le ministre tout-puissant et le favori de Paul. Tant que durerait son influence, il n'y aurait rien à espérer. Alors M. de Talleyrand jugea que le moment était venu où il fallait avoir recours aux grands moyens, et les femmes furent mises en avant. Madame de Bonneuil, munie de ses instructions, fit un voyage à Saint-Pétersbourg, où elle s'aboucha avec madame Chevalier, la maîtresse avouée du Tzar, pour laquelle il avait fait toutes sortes de folies. Celle-ci se souvint qu'elle était Française, et ce ne fut pas la première fois que l'on vit les insinuations du boudoir l'emporter sur les conseils du cabinet; bientôt Duróc eut à remplir à Saint-Pétersbourg une mission de la nature de celle qu'il avait exercée à Berlin, et il y fut reçu avec la même distinction.

Il régnait alors une incroyable activité dans toutes les parties du nouveau gouvernement. Appelé au ministère de la guerre, Berthier travaillait jour et nuit à la réorganisation d'une armée, tandis que Fouché, armé de sa police aux mille oreilles, savait ce que disaient, ce que

faisaient les ennemis du premier Consul. Ceux-ci étaient de deux sortes, les jacobins et les royalistes, qui voyaient presque à l'égal leurs espérances anéanties, mais qui se livraient dans l'ombre à de criminels complots. Tout s'organisait : aux directoires exécutifs des départemens on substituait des préfetures ; on procédait à l'épuration des tribunaux, composés en général de ce que la Révolution avait produit de plus hideux et de trop lâche pour se rendre aux armées ; l'ordre revenait dans les finances sous le regard implacable du premier Consul, merveilleusement secondé par l'inattaquable probité de M. Gaudin ; le crédit public renaissait de sa ruine avec la sévère probité du gouvernement, et toutefois sa marche progressive se trouvait ralentie par la terreur que le nom de Bonaparte inspirait aux fournisseurs, entrepreneurs, spéculateurs, tous gens qu'il fallait, à peu d'exceptions près, confondre sous la dénomination de déprédateurs de la fortune publique. Napoléon leur faisait une rude guerre ; c'est la seule circonstance peut-être

où il ait été permis de préférer l'arbitraire même à la justice, car la justice se vendait, et l'arbitraire du premier Consul, en faisant rendre gorge aux sangsues de l'État, frappait toujours juste. Nous n'entendons point étendre ce que nous venons de dire à l'arbitraire impérial ; nous ne parlons que de la magnifique époque du Consulat, où tout ce qui fut fait en dehors de la loi était plus favorable à l'intérêt national que la stricte application de la loi.

A cette époque M. de Talleyrand était déjà fort riche ; on élevait à quinze cent mille francs le bénéfice net de ses spéculations dans les fonds français et étrangers, pendant la négociation de lord Malmesbury à Lille ; il avait, disait-on, reçu douze cent mille francs du Portugal ; un million de l'Autriche pour les articles secrets de la convention de Campo-Formio en 1797 ; plus un million de la Prusse, pour lui avoir donné communication de ces articles et empêché qu'ils ne fussent mis à exécution ; plus cinq cent mille francs de l'électeur de Bavière, autant du roi de Naples pour

prix de sa neutralité reconnue ; cinquante mille écus du Pape, en expiation sans doute de l'excommunication dont l'avait autrefois frappé le Saint-Père ; plus trois cent mille francs du roi de Sardaigne, et cinq cent mille francs du grand-duc de Toscane pour que les troupes françaises respectassent son territoire. On ajoutait à ces sommes un million de la république Cisalpine afin d'obtenir une nouvelle constitution, ce qui n'était réellement pas cher pour une constitution ; douze cent mille francs de la république Batave pour le même objet, d'où il résultait que sa constitution devait valoir deux cent mille francs de plus que celle de sa sœur Cisalpine ; dix-huit cent mille francs pendant les six premiers mois du congrès de Rastadt ; deux millions pour sa part dans les prises faites par les pirates français sur les bâtimens neutres ; un million du prince de la Paix, cinq cent mille francs du Grand-Vizir, autant des villes Anséatiques, et une assez longue série de millions et de demi-millions qui auraient porté, dès le dix-huit brumaire, la

fortune de M. de Talleyrand à plus de trente millions.

A coup sûr il y a là-dedans beaucoup d'exagération ; toujours est-il certain que M. de Talleyrand était déjà fort riche , et qu'on aurait pu lui appliquer alors la spirituelle et fine observation qu'il fit en 1815 sur la rapidité de la fortune de M. de Blacas. « C'est, disait-il , » le plus habile financier que je connaisse ; sur » cent cinquante mille francs de traitement , » dans l'espace de neuf mois il est parvenu à » faire huit millions d'économie. » Quoi qu'il en soit, le premier Consul qui, comme on l'a vu, ne badinait pas en matière de fortunes faites trop promptement , interpella un jour M. de Talleyrand , et lui dit d'un ton aigre-doux : « A propos, citoyen ministre, on vous dit très- » riche ; comment cela se peut-il ? — Rien de » plus simple , Général, j'ai acheté des rentes » la veille du 18 brumaire, et je les ai revendues » le lendemain. » La flatterie était si adroite, qu'impossible fut à Bonaparte de se fâcher , et puis il ne se fâchait guère contre les gens dont

il croyait avoir besoin; et l'ennemi le plus acharné de M. de Talleyrand ne saurait nier les services essentiels qu'il lui rendit sous le Consulat. D'ailleurs, il était telle circonstance où Napoléon, dont l'impatience dévorait le temps, ne tenait point à quelques millions de plus ou de moins, pourvu que les affaires marchassent au gré de sa volonté. Nous allons en citer dès à présent un exemple bien remarquable, quoi qu'il se rapporte à une époque postérieure de neuf ans à l'époque qui nous occupe actuellement.

C'était à Schoenbrunn, en 1809. M. le duc de Cadore était alors ministre des affaires étrangères et chargé des négociations du traité à intervenir avec l'Autriche. On n'en finissait pas, et l'Empereur, pressé de revenir à Paris, s'irritait de se voir ainsi retenu loin de sa capitale. Enfin un jour, plus impatient encore que de coutume, l'Empereur dit à son ministre avec une humeur marquée : « Vous avez stipulé » cent millions d'indemnités pour la France ; » tout ira au Trésor, je le sais. Du temps de



« Talleyrand ; nous n'en aurions peut-être pas  
 « eu soixante ; il y en aurait eu dix pour lui ;  
 « mais il y a quinze jours que tout serait fini.  
 « Concluez (1). » Voyez cependant ce que c'est  
 que la destinée ! Ce fut durant les quinze der-  
 niers jours du séjour de l'Empereur, qu'un  
 jeune fanatique voulut attenter aux jours de  
 Napoléon. Il pouvait réussir, et alors, à l'aide  
 d'un pot de vin de dix millions, M. de Talley-  
 rand, plus expéditif que son successeur, eût  
 sans le savoir sauvé la vie de l'Empereur ! Il  
 faut se faire turc ! c'est la fatalité qui gouverne  
 le monde.

Maintenant, et pour revenir brusquement  
 à notre point de départ, et faire connaître les  
 améliorations que M. de Talleyrand voulait,  
 dès le Consulat, introduire dans le département  
 dont il était chargé, nous ne pouvons mieux  
 faire que de placer sous les yeux de nos lec-

(1) Ce fait, dont nous garantissons l'authenticité, était articulé  
 dans une note destinée à servir de base à la rédaction de *Mémoires*  
 de M. de Bourrienne. Ce n'est pas encore ici le lieu de dire pour-  
 quoi il a été omis.

teurs la teneur d'un projet qu'il présenta au Conseil-d'Etat sur les promotions et dans le but d'assurer un avenir aux employés de son ministère, tant au dedans qu'au dehors. Nous qui ne possédons ni ne souhaitons aucun emploi du gouvernement, il nous est bien permis de dire combien il serait à souhaiter que le projet qui suit eût reçu son exécution, non-seulement aux affaires étrangères, mais dans toutes les administrations publiques. M. de Talleyrand disait :

« Dans tout Etat bien gouverné, il y a un esprit propre à chaque branche d'administration. Cet esprit donne de l'unité, de l'uniformité et une certaine énergie à la direction des affaires; il transmet la tradition des devoirs, il en perpétue le sentiment et l'observation; il attache et le corps et les individus qui en sont membres au gouvernement, comme au but vers lequel toutes les émulations se dirigent, comme à la source de tous les degrés de considération dont on ambitionne de jouir.

» La Révolution, en détruisant l'ancien gou-

vernement, a trouvé des administrations dont l'esprit était si fortement constitué sur les bases que je viens d'exposer, et si invariablement dirigé vers le but que j'ai désigné, que, ne pouvant changer ni cet esprit ni cette direction ; elle a été obligée de détruire toutes les administrations existantes ; mais, en les remplaçant par de nouvelles institutions, on ne s'est occupé que du matériel de l'organisation. On a supposé que, dans la conduite des affaires, tout se réduisait à des lois simples, à un petit nombre de maximes, et à des réglemens d'une facile exécution. On a cru que le zèle était partout et pouvait tout, et pouvant tout, on a relégué dans les dictionnaires de l'ancien régime, comme des idées de hiérarchie et d'esprit de corporation, les degrés d'instruction, les titres de promotion, les droits de l'indispensable expérience. Je n'hésite pas à le déclarer ; cette seule cause, agissant en même temps dans toutes les branches de l'administration de l'État, a suffi pour retarder l'époque de leur organisation, pour les frapper toutes d'instabilité, de

stérilité, pour maintenir partout les affaires dans un état d'incertitude, les recettes dans un état d'insuffisance, les dépenses dans un état d'abus et de désordre, les factions dans un état perpétuel d'audace et d'insolence, le gouvernement dans un état permanent de dépendance et de versatilité.

• Il n'y a que l'esprit d'administration, partout établi et partout diversifié selon la variété des devoirs que chaque administration impose, qui puisse tout remettre à sa place, en fixant d'une manière invariable les rapports des administrés à chaque branche de pouvoir, et les rapports de toutes les parties de l'administration au système général de l'organisation de l'État. L'administration est l'intermédiaire qui rapproche les gouvernés et les gouvernants; elle est le nœud qui associe les intérêts particuliers et l'intérêt général; elle est le point de contact et d'union de l'autorité publique et de la liberté individuelle.

• Il n'existe qu'un moyen d'établir et de fixer dans chaque administration l'esprit qui lui

est propre : ce moyen est dans un système de promotion sagement conçu et invariablement exécuté.

» Une administration qui n'a pas de système de promotion, n'a pas proprement d'employés. Les hommes qui s'en occupent sont des salariés, qui ne voient devant eux aucune perspective, autour d'eux aucune garantie, et au-dessus d'eux aucun motif de confiance, aucun ressort d'émulation, aucun élément de subordination.

» Il ne se forme dans cette administration aucun esprit, aucun honneur de profession. On y dit bien qu'on aime la République, mais la seule manière d'aimer utilement la République, est de s'attacher à la position dans laquelle on la sert; et comme, sans principe de promotion, on ne peut être assuré de la position dans laquelle on se trouve, il n'est pas possible qu'on s'y attache.

» Le système de promotion est, dans la main du ministre, la seule arme avec laquelle il puisse repousser l'ineptie ambitieuse, s'affranchir des

importunités du patronage , remettre en crédit l'expérience , la vertu , le talent , et subordonner le droit important de choisir au seul empire de la justice et du discernement.

» Toute administration a des degrés. Les principes de chaque administration se distribuent dans chacun de ces degrés ; leur enchaînement forme l'esprit général de l'administration.

» La force de l'administration est tout entière dans ses principes ; le maintien des principes constitue donc l'ame , la vie , l'énergie de chaque administration ; et l'accord de la force de toutes les administrations constitue la force collective de l'État.

» Cette dernière force est un grand résultat ; mais on ne peut y parvenir qu'en soignant ses élémens. Il faut donc s'occuper avant tout de la conservation des principes de chaque administration ; et , avant tout encore , de la conservation des principes de chaque grade dans chaque administration.

» Voilà la démonstration de la nécessité du système de promotion.

» Il faut que tout homme d'administration se pénètre de tous les principes qui doivent la diriger et l'animer. Il faut qu'il en parcoure tous les degrés, qu'en s'élevant il laisse entier à ceux qui le remplacent, le dépôt des principes qui lui avait été confié, qu'il reçoive celui que ses prédécesseurs lui laissent, que le même esprit reste dans les grades, pendant que l'esprit de progression et d'avancement anime les individus.

» J'arrive maintenant au système qui me paraît le plus convenir au département des relations extérieures.

» Le système de promotion étant particulièrement établi pour fixer le sort des employés, par la permanence de cet esprit et cet honneur de profession qui fait qu'on s'attache à sa position, il faut dire ce que c'est que l'esprit et l'honneur d'un employé au ministère des relations extérieures.

» Tous les emplois de la République deman-

dent un patriotisme éprouvé : l'esprit et l'honneur de tous les états qui tiennent au service public supposent cette qualité générale ; elle est un caractère commun , et ne saurait être le caractère distinctif d'aucun état.

» Il y a deux classes de qualités qui entrent dans la composition de l'esprit et de l'honneur de la profession qui fait l'objet de cet article : les qualités de l'ame et celles de l'esprit.

» Dans la première classe sont : 1° la circonspection ; 2° la discrétion ; 3° un désintéressement à toute épreuve ; 4° enfin , une certaine élévation de sentimens qui fait qu'on sent tout ce qu'il y a de grand dans la fonction de représenter sa nation au-dehors , et de veiller au-dedans à la conservation de ses droits politiques.

» Dans la seconde classe sont : 1° un penchant de l'esprit pour l'étude des relations politiques ; 2° la facilité nécessaire pour saisir bien et promptement les objets , car aucun état n'expose plus à des travaux instantanés et d'urgence ; 3° une certaine étendue d'idées , car



dans cette partie tous les détails se rattachent à un vaste ensemble.

» Il y a peut-être encore une troisième classe de qualités qui participent aux deux premières; je veux parler de tout ce qui tient à l'habileté dans l'art de traiter les affaires. Elle est nécessaire aux agens du dedans comme à ceux du dehors, parce que, si ces derniers sont chargés d'agir, les premiers participent plus ou moins à la direction que les autres reçoivent. Cette qualité forme une classe à part, parce qu'elle est un résultat de l'esprit et du caractère.

» Ces qualités, réunies et cultivées par la pratique, forment l'esprit et l'honneur de la profession. Par elles s'établissent, entre les divers individus, des rapports d'estime et d'affection; entre les chefs et les subordonnés, des rapports d'émulation, d'attachement et de tutelle: par elles s'établissent encore, de la masse des employés au gouvernement, des rapports de fidélité et de respect; des employés à la patrie, des rapports de passion et de dévouement; du pu-

blic enfin aux employés, des rapports de considération et de confiance. »

A la suite de ce rapport, M. de Talleyrand, passant à l'application de sa théorie, proposait un plan de système de promotion, dont les conditions principales portaient qu'il y aurait pour les agences politiques quatre grades : 1° secrétaire de légation de deuxième classe ; 2° *idem*, de première classe ; 3° ministre plénipotentiaire ; 4° ambassadeur. Dans le département des relations extérieures serait établie une classe d'aspirans, susceptibles d'être employés alternativement dans les bureaux et à la suite des légations ; ils obtiendraient par suite le titre d'élèves, qui serait le premier degré du service.

Un traitement serait affecté à chaque grade, indépendamment de celui attaché à chaque emploi ; un agent rappelé ne perdrait, par le fait de son rappel, que le traitement de son emploi, et jouirait de celui de son grade, jusqu'au moment où il serait remis en activité : il ne pour-

rait être destitué et perdre tous ses grades que par une décision du premier Consul, sur le rapport d'une commission composée d'un agent de chaque grade. Les grades seraient communs aux agens de l'extérieur et à ceux de l'intérieur du département, de manière que les chefs de bureaux seraient assimilés aux secrétaires de légation de deuxième classe; les sous-chefs de division aux secrétaires de première classe; les chefs de division aux ministres plénipotentiaires; le ministre des relations extérieures aurait le grade d'ambassadeur. Quelques années d'exercice dans chaque grade seraient nécessaires pour arriver au grade supérieur. La moitié ou la totalité du traitement du grade serait donnée pour retraite à l'agent qui se retirerait après vingt ans ou vingt-cinq ans de travail; une retenue proportionnelle sur les appointemens des agens politiques servirait à pourvoir au surcroît de dépenses occasioné par ces nouvelles dispositions.

Ce plan, que tout employé d'un gouvernement devait et devrait encore considérer comme

une chose toute paternelle , ne fut point exécuté, malgré l'adhésion du Conseil-d'État. Il eût concédé trop de droits ; il eût fait du ministère des relations extérieures un ministère privilégié ; il eût donné à ses employés une supériorité officielle qu'ils possèdent bien évidemment dans l'ordre administratif, comme les officiers du génie, de l'artillerie et de la marine, ont à grade égal une incontestable supériorité sur les officiers de troupes. Loin d'être des privilèges, dans le mauvais sens de ce mot, ces sortes de distinctions sont toutes favorables à la bonne et saine égalité, c'est-à-dire à cette égalité de point de départ qui permet à tous de conquérir l'aristocratie du mérite, laquelle est peu transmissible de sa nature. Si, du reste, M. de Talleyrand ne put donner à son projet l'extension qu'il aurait voulu, il y eut à son ministère un bureau d'élèves de diplomatie, chose dont nous pourrions parler plus tard, ayant été nous-même attaché à ce bureau.

**IV**

6\*

M. de Talleyrand suivi pas à pas.—Avis.—La nouvelle guerre de sept ans.—Crainte de reconnaître la République française.—Besoin et difficulté de la paix.—La loi de la nécessité.—Modération du gouvernement français.—L'éternel *statu quo*.—Observation de M. de Talleyrand.—Premières sources de la désorganisation de l'Europe.—La France et l'Angleterre seules conquérantes.—Politique de la France au commencement du Consulat.—Projet du rétablissement de l'équilibre européen.—Plan du ministre des relations extérieures.—Deux projets remis par M. de Talleyrand au premier Consul.—Après Marengo.—Le système des paix partielles.—Médiation armée du Nord.—Le cabinet de Saint-Petersbourg et le cabinet de Berlin.—Lequel influencé par l'autre? — Paul 1<sup>er</sup> et les Bourbons.—La maison de Bourbon régnant en Pologne.—Adresse de M. de Talleyrand.—Énumération des traités partiels à conclure entre la République française et les divers États de l'Europe.—Résumé général.—La part de chacun.—Modération de la France.—Première application de la politique de Napoléon.

## IV

Il faut, dit-on , pour ne se point aventurer, commencer par connaître le terrain sur lequel on va marcher. Nous, qui suivons M. de Talleyrand pour ainsi dire pas à pas , au moment d'entrer avec lui dans le dédale des négociations qui signalèrent le commencement du Consulat, de cette époque si féconde en merveilles, il nous semble également important d'éclairer le lieu de la scène au moment du départ ; c'est-à-dire de présenter une indication sommaire de l'état de l'Europe. Ce sera en quelque sorte la carte du lieu où se feront bientôt les évolutions. Pour parler sans figures, nous engageons ceux de nos lecteurs qui craindraient de consacrer quelques minutes à la lecture de choses

sérieuses à passer tout de suite au chapitre suivant ; on verra par cet avis que nous ne voulons prendre personne en traître, et que , par conséquent, nous avons su profiter des leçons de M. de Talleyrand.

Une nouvelle guerre de sept ans venait d'incendier , de ravager l'Europe ; mais ce n'était pas, comme au temps de Frédéric II, une de ces guerres purement d'intérêt dont le souvenir s'efface après la paix ; la conflagration avait été générale , la guerre toute de principes ; guerre de propagande morale en même temps qu'active. La République française avait fondé autour d'elle comme une ceinture de républiques, en Italie et en Hollande, et la crainte de reconnaître le gouvernement républicain avait été long-temps si grande que l'on avait vu le cabinet de Vienne refuser de réclamer l'archiduchesse-reine Marie-Antoinette , plutôt que d'avoir l'air de reconnaître la République conventionnelle en traitant avec elle. Une grande subversion s'était faite dans le monde : tous les individus d'un même pays ne marchaient pas



de cœur sous la bannière de leur gouvernement ; le sol n'était plus pour tous la patrie ; elle était là où l'on espérait voir triompher un principe politique, comme trois siècles auparavant on l'avait cherchée sous l'étendard d'une croyance religieuse. Toutefois le besoin de la paix était devenu comme un instinct chez tous les peuples. Mais la paix, une paix générale, telle que la voulait ou paraissait la vouloir le premier Consul, était d'autant plus difficile à conclure d'une manière solide et durable que la guerre avait été compliquée. La difficulté la plus grande naissait surtout de ce que plusieurs cabinets comptaient encore sur des événemens fortuits, de ce que chaque État belligérant, ayant long-temps placé sa sûreté dans la ruine de son ennemi, supposait que son rival l'avait voué à la même destruction ; ainsi l'avenir était encore menaçant. Comment détruire les ombrageuses préventions des anciens États de l'Europe envers un État nouveau ou tout au moins renouvelé ? Comment reconnaître les républiques nées de la République

mère ? Comment , surtout , consacrer par des traités le scandale de conquêtes faites à la suite d'une révolution ? Il y eût eu de quoi faire tourner la tête à tous les souverains absolus ; mais il existait une loi plus forte que leur volonté , l'impérieuse loi de la nécessité.

Le gouvernement français , on ne saurait le nier , se montrait alors peu exagéré dans ses prétentions , pour peu que l'on admette ce principe de tous les temps , que quiconque a beaucoup conquis a droit à des indemnités. La diplomatie d'outre-Rhin ne voyait d'autre moyen de rétablir une harmonie parfaite entre les puissances que l'éternel *statu quo*, l'ame , le sang, la vie du cabinet de Vienne. On voulait bien reconnaître que la guerre que l'on s'était faite avait été sans motif , mais à la condition qu'elle serait sans résultat. Ce plan , disait alors M. de Talleyrand , ne serait admissible que dans le cas où l'on consentirait à l'anti-dater , à le faire remonter au partage de la Pologne et à l'invasion de la Crimée , sources premières de la désorganisation de l'Europe.

Il est à remarquer que dans la lutte acharnée où toutes les puissances avaient pris part, deux d'entre elles seulement avaient été conquérantes, l'Angleterre sur mer, ou, pour mieux parler, dans les colonies, et la France sur le continent. Ainsi ces deux États avaient droit à des indemnités analogues à leurs conquêtes. L'Autriche, n'ayant été *ni victorieuse ni totalement vaincue*, pouvait espérer quelques équivalens de ses pertes, moins il est vrai par justice que par convenance politique. Les États qui, comme l'Espagne, la république Batave, le roi de Sardaigne, le Pape et les membres de l'empire germanique, n'avaient éprouvé que des revers, sinon une destruction totale, devaient à la paix des sacrifices sans indemnités.

Telles furent, quelque temps après l'avènement de Bonaparte au consulat et l'entrée de M. de Talleyrand au ministère des affaires étrangères, les principales bases sur lesquelles fut assise la politique éventuelle de la France, en reconnaissant toutefois que ces principes rigoureusement admissibles devaient cependant

se plier aux exigences d'un intérêt plus général, le rétablissement de l'équilibre européen. On présentait ce système d'équilibre admis par tous les hommes d'État, comme l'application à la politique d'une des grandes lois de la nature, comme le seul moyen de conservation des États par leur contre-poids respectif. « Mais, ajoutait-on, l'équilibre doit exister sur terre comme sur mer. Les fondemens de celui qui réglait l'Europe furent posés à la paix d'Utrecht ; mais depuis, il a souffert de graves atteintes ; au nord, par les conquêtes de la Russie sur la Suède et la Turquie ; au centre, par le partage de la Pologne et les développemens de la Prusse ; au midi, par les agrandissemens progressifs de l'Autriche en Italie. Les ennemis de la France disent que, par ses conquêtes vers l'occident, elle achève de détruire la balance continentale, et ceux de l'Angleterre proclament que, par ses invasions d'outre-mer, elle a renversé l'équilibre maritime et commercial. Nul doute, en effet, que si l'Angleterre gardait toutes ses acquisitions coloniales, elle ne régnât

bientôt exclusivement sur les mers ; de même que si la République française ne restituit rien, elle subjuguera un jour le reste de l'Europe et l'Angleterre elle-même. C'est aux traités qui se négocieront à prévenir un chaos fatal à tous et au vainqueur, par un nouvel équilibre continental et maritime, combiné avec les justes indemnités dues à quelques Etats. L'indemnité est toutefois subordonnée à l'équilibre, comme l'intérêt d'un Etat est subordonné à celui de tous les autres. »

Tel était, sinon le texte, au moins l'esprit des notes confidentielles émanées du ministre des relations extérieures, des articles de journaux, des brochures publiées sous sa direction et des discours de ses familiers chargés de colporter dans les salons les paroles qu'ils recueillaient de sa bouche.

Ces principes d'abord jetés en avant avec une sorte de timidité furent remis sur le tapis après la victoire de Marengo. Pour ne point scinder cet épisode de la vie politique de M. de Talleyrand, nous laisserons derrière nous une

lacune que nous remplirons plus tard. Ainsi nous poursuivrons, même par anticipation, ce que nous nous sommes proposé de dire ici de la position respective de la République française vis-à-vis les diverses puissances de l'Europe, et réciproquement, durant la première année du Consulat; époque de transition, où tout s'ébauchait comme par enchantement, mais où rien encore ne pouvait être terminé. Cette tâche sérieuse accomplie, nous laisserons momentanément le ministre dans le recueillement de son cabinet, dût-il y faire une partie de wisth, pour le suivre au milieu de ses intimes, de ses femmes, pour l'épier dans le cours de ses aventures nouvelles ou renouvelées, et faire assister, si nous le pouvons, ceux qui ont l'indulgence de nous lire aux délicieuses soirées que l'on passait dans le salon du ministre des relations extérieures, où il avait reçu la mission du premier Consul de dégrossir et de débarbouiller son monde. Alors on nous accusera peut-être d'exagération quand nous aurons à dire le charme, la grâce et l'élégance de ma-

nières, presque oubliés du maître de la maison; ses amusemens naïfs en apparence, son bon rire à propos d'un rien, cette facilité incroyable à environner de sa bienveillance courtoise et prévenante les gens sans prétention, tandis que ses dédains, comme la baguette de Tarquin, tombaient seulement sur les hauts pavots. Les portes de son salon étaient comme un niveau sous lequel on devenait de la même taille; une fois entré, chacun se sentait l'égal de tout le monde, et nul ne songeait à se dresser sur les échasses de sa vanité. Un jour que, quelques années après, nous causions avec la marquise de Gallo, femme de l'ambassadeur de Naples à Paris, elle nous dit, en parlant de M. de Talleyrand : « Il me rappelle nos orangers. — Comment cela, Madame? — Oui, le ministre porte à la fois des fleurs et des fruits. »

Le mot nous parut charmant; parce qu'il était vrai; et puis la marquise de Gallo disait cela si *gentiment* avec son accent napolitain! En effet, tout en ayant l'air exclusivement occupé de sa vie intérieure, de son salon, de ses

dîners splendides , de ses réceptions du matin où chaque membre du corps diplomatique venait se prendre comme les papillons à la lumière, M. de Talleyrand couvrait l'Europe de ses émissaires et rendait compte au premier Consul des dispositions de toutes les puissances continentales à l'égard du gouvernement consulaire.

Ces dispositions, comme on l'a vu plus haut, étaient intérieurement hostiles, mais d'une hostilité que la crainte empêchait de se manifester ouvertement, surtout depuis qu'un nouveau litige avait été décidé en faveur de la France dans les champs de Marengo. Il n'y avait plus qu'à amener à bien, par des négociations, le plan relatif au rétablissement de l'équilibre en Europe, et la victoire de Marengo offrait cela de nouveau, qu'ayant été décisive, le premier Consul, moins général que chef de l'État, résolut de l'exploiter dans l'intérêt de la paix et non comme un aliment favorable à la guerre. En cela, nous pouvons le dire sans crainte d'élever de controverse, le premier Consul se



trouvait d'accord avec les instances réitérées de M. de Talleyrand, si même elles n'avaient pas eu d'influence sur sa politique momentanément pacifique. A cette occasion nous citerons quelques lignes d'un auteur dans la bouche duquel l'apologie ne saurait être suspecte. L'auteur du pamphlet auquel nous avons fait antérieurement quelques emprunts, s'exprime à peu près ainsi :

« Quand Bonaparte, au printemps de 1800, partit de Paris, pour commander l'armée de réserve destinée à traverser les Alpes et à envahir l'Italie, Talleyrand lui remit deux projets qui, dans tous les cas, amèneraient un traité de pacification avec l'Autriche. Le premier projet prévoyait le cas d'un échec, et dans cette hypothèse insinuait de proposer à l'empereur d'Allemagne la cession de toutes les provinces et îles de l'ancienne république de Venise, à titre d'indemnité pour la perte du Brabant et de la Flandre ; et, subsidiairement, si ces offres ne paraissaient pas suffisantes, la cession de la Lombardie et de la république de Gènes, au

roi de Sardaigne, pour l'indemniser de la perte de la Savoie et du comité de Nice. Le roi de Naples, le Pape, le grand-duc de Toscane, les ducs de Parme et de Modène, seraient replacés *in statu quo ante bellum*. La France aurait de plus renoncé au Bas-Rhin comme frontière, et les limites de la République française n'auraient point dépassé la Meuse, ce qui offrait la chance d'une compensation, puisque, par là, le roi de Prusse perdait tout droit à réclamer des indemnités.

« Le second projet, basé sur le *casus victoriæ*, consistait sagement à faire revivre et sanctionner par l'empereur d'Allemagne les préliminaires du traité de Campo-Formio. »

Sans doute ces prévisions étaient sages ; mais le *casus victoriæ* étant advenu, il fallut faire rentrer dans le portefeuille des relations extérieures le projet où de plus larges concessions étaient stipulées, et comme, même après la victoire, la France n'éleva point des prétentions au-delà de celles qu'elle avait soutenues avant la guerre, on dut, sous peine de mau-

vaise foi, reconnaître la modération du gouvernement consulaire, et alors il y avait évidemment de l'aménité dans ces paroles : L'Autriche n'a été *ni victorieuse, ni totalement vaincue.*

Quoi qu'il en soit, après Marengo, le vent souffla de toutes parts aux négociations; et voici à peu près comment, à cette occasion, l'auteur d'une brochure devenue fort rare, écrite sous l'inspiration du ministre des relations extérieures, ou plutôt dans son cabinet, s'exprimait sur le mode de négociation à adopter :

« L'armistice conclu à Marengo, sur le champ de bataille, est devenu la pierre d'attente d'une négociation, dans laquelle l'Autriche exige que l'Angleterre, son alliée, soit admise : condition plausible et louable, si elle est sincère. Mais quel sera le mode de négociation ? suivra-t-on le système des paix partielles ? y aura-t-il un congrès ? y aura-t-il une médiation ?

« Les paix partielles ont été avantageuses pour désunir les coalitions ; mais, quand l'époque de la pacification générale est arrivée, il

est difficile de ne pas négocier en congrès avec les grandes puissances qui ne veulent point se séparer. C'est là seulement qu'on peut stipuler avec elles sur les objets d'un intérêt général, sauf à renvoyer les objets secondaires et le mode d'exécution à des commissaires. Dans les paix partielles, les résultats peuvent souvent contredire le grand ensemble des négociations; et plusieurs Etats peuvent être sacrifiés ou méconnus, tandis que la solennité d'un congrès appelle tous les intérêts comme toutes les lumières. Je sais ce qu'on peut craindre des lenteurs oiseuses d'un congrès, ainsi que des intrigues qui peuvent en faire le berceau d'une nouvelle coalition; mais ne pourrait-on pas convenir que le congrès, après un terme de quatre mois, ou de six au plus, serait dissous de plein droit, et que les litiges majeurs seraient soumis à la médiation d'une ou de deux puissances modérées?

» La médiation armée du Nord, si elle se réalise, et qu'elle ait des intentions pures, peut remplir cet objet.

• Mais il sera important, avant tout, de connaître si c'est le cabinet de Pétersbourg qui influence celui de Berlin, ou si c'est celui-ci qui dirige Pétersbourg. La Prusse sera-t-elle désintéressée? Ses tentatives sur Nuremberg et le bailliage teutonique d'Ellingen, indiquent une envie de sa part d'acquiescer, qui serait peut-être justifiée par la longue privation du duché de Clèves et de la Gueldre, et par les frais d'une partie de l'armée d'observation.

• La Russie serait-elle sans passion! Mais si, par une impartialité apparente, elle mettait en avant le *statu quo ante bellum*, cette impartialité serait une vraie partialité. Pour la Suède et le Danemark, la Prusse ou la Russie leur donnerait l'impulsion.

• Le temps fixera l'opinion sur l'existence comme sur les principes de cette médiation armée, qui peut être très-nuisible comme très-favorable à la paix, et qui, par conséquent, ne doit être acceptée ni rejetée légèrement.

Nous nous bornons à cette courte citation évidemment empruntée de la politique du gou-

vernement d'alors; dans le reste de la brochure l'auteur, ou pour mieux dire le gouvernement lui-même, traite les questions relatives à la possibilité du rétablissement de la paix à conclusion séparément avec l'Angleterre; et signale comme le plus grand obstacle la possession de la Belgique par la France; avec l'Autriche, en maintenant l'existence d'une république en Lombardie; avec l'Empire Germanique; avec la Prusse, en faisant respecter la république Batave; avec le Danemark et la Suède; avec la Russie et la Pologne; et il prend texte de ce nouvel examen pour s'occuper des intérêts de la maison de Bourbon, d'une manière qui nous a paru trop curieuse pour que nous ne rapportions pas ici une partie de ce qu'il en dit.

« Il paraît, dit-il, que Paul I<sup>er</sup> avait flatté le prétendant de son rétablissement; et ses promesses tenaient autant à la générosité qu'à une confiance exagérée dans ses propres forces. Le prétendant est à sa charge, et la cour de Pétersbourg, magnifique par ostentation dans ses premières faveurs, les retire souvent par in-

constance ou impuissance de les continuer. Ce serait donc la servir que de la débarrasser du fardeau du prétendant. La cour de Vienne de son côté, quoique plutôt guidée par les calculs de cabinet que par les affections privées (1), n'est pourtant pas indifférente au sort des Bourbons. L'Angleterre les appuie visiblement, et il n'est pas hors de vraisemblance que, dans les négociations futures, il ne se mêlât quelque sollicitation pour cette famille. *Ne serait-il pas possible de lui procurer un état fixe et héréditaire en Pologne? Et la Russie et l'Autriche ne pourraient-elles pas renoncer en sa faveur à une portion de leurs acquisitions dans ce pays? La Russie aurait sa satisfaction sur Malte, et l'Autriche une part meilleure dans ses indemnités, soit en Italie, soit en Allemagne....* Cet événement, en dégageant les rois de l'Europe de l'intérêt, vrai ou faux qu'ils portent au prétendant, détruirait leurs préventions contre nous, et leur montrerait que la France a pu secouer le joug monarchique, sans devenir

(1). Napoléon devait en faire l'expérience.

**l'implacable ennemie des monarchies. Les trois cours co-partageantes seraient peut-être plus disposées qu'on ne pense à élever entre elles une nouvelle puissance, trop faible pour inspirer de l'ombrage et assez étendue pour empêcher un contact immédiat qui les fatigue. Quant à la République française, que lui importerait que le prétendant eût dans la Sarmatie un trône subalterne ? L'essentiel est qu'il soit loin de la France, qu'il agitera encore longtemps, s'il est errant et malheureux. Sa puissance, ses droits ne sont plus que d'opinion ; mais cette opinion ne laisse pas que d'agir encore sur beaucoup de têtes faibles ou passionnées. On sent du reste qu'une abdication en forme pourrait accompagner les arrangemens faits en faveur du prétendant. »**

Dans le projet d'indemnités à accorder en Pologne à la maison de Bourbon, qui ne reconnaîtrait l'astucieuse adresse de M. de Talleyrand ? D'abord, il s'occupait des Bourbons, et le temps pouvait venir qu'ils lui sauraient gré de l'avoir fait ; puis il caressait le désir du pre-



mier Consul de voir cette famille dont le nom seul l'offusquait hors de tout concours avec lui, et en définitive le ministre savait bien que le moyen le plus efficace de la faire abandonner par la Russie, l'Autriche et la Prusse, était de proposer à ces puissances de l'indemniser à leurs dépens. Au surplus, nous aurons bientôt l'occasion de parler de la manière dont, vers cette époque, M. de Talleyrand s'exprimait en petit comité sur le compte de la maison de Bourbon. En attendant, nous allons reprendre l'énumération des puissances avec lesquelles la France devait avoir à conclure des traités partiels. Après la Russie venaient l'Espagne et le Portugal; la république Helvétique et Genève, cette ville, avec le pays de Vaud, devant continuer d'appartenir à la République française; l'Italie et la Sardaigne; les républiques Cisalpine et Ligurienne maintenues, Parme, la Toscane, Modène, Rome, Naples, Malte et Venise; la Turquie et l'Égypte; enfin les Etats-Unis d'Amérique.

Voici, maintenant, le résumé général ou, si

l'on veut, la part que chacune des puissances sus-énoncées aurait eue, soit dans les sacrifices, soit dans les indemnités.

1°. L'Angleterre recevrait des Espagnols l'île de la Trinité, et des Hollandais Saint-Eustache, Surinam et Demerary, ou Ceylan et le Cap de Bonne-Espérance.

2°. L'Autriche aurait, en remplacement de la Belgique, de la Lombardie et du Brisgau, la terre-ferme de Venise, Ferrare, Mantoue et une partie du Salzbourg.

3°. Il serait formé dans l'Empire des apanages pour le prince d'Orange, le duc de Modène et ses héritiers, et le duc d'York. Le Brisgau, les évêchés de Wurtzbourg, d'Osnabruck et de Paderborn, pourraient remplir cet objet.

4°. La Prusse aurait Nuremberg, le bailliage d'Ellingen ou quelque autre territoire d'égale étendue.

5°. On rétablirait l'électorat vacant en faveur du duc de Wurtemberg.

6°. Il serait formé, s'il est possible, une prin-

cipauté pour la maison de Bourbon dans la Pologne.

7°. Le roi de Sardaigne céderait la Savoie et le comté de Nice ; on lui donnerait un territoire qui lui ouvrirait des communications avec Oneille et la Sardaigne.

8°. Dans l'hypothèse de la conservation de la république Cisalpine, elle serait formée des provinces qui entraient dans son organisation primitive, à l'exception de Mantoue et de Ferrare, et la république Ligurienne y serait réunie. Dans le cas de la suppression de la république Cisalpine, elle serait érigée en une ou plusieurs principautés indépendantes pour des princes non autrichiens, en faisant des distractions en faveur des États environnans, et en particulier pour la république Ligurienne qui serait maintenue.

9°. Le Pape serait réintégré dans les États de l'Eglise, à l'exception des légations de Ferrare et de Bologne, de Bénévent et d'Avignon.

10°. Malte retournerait à l'Ordre et, à son extinction, à Naples.

11°. L'Espagne recouvrerait Minorque.

12°. La République française rentrerait dans toutes ses possessions d'outre-mer, et aurait la Savoie, Nice, Genève, Porentruy. Si on ne peut composer avec les Anglais sur la Belgique maritime, la France conserverait toutefois le Luxembourg, le Tournaisis, le Hainault et le comté de Namur, et restituerait aux Bataves la Flandre hollandaise, Maëstricht et Flessingue.

La Belgique, sauf les distractions ci-dessus, serait donnée en apanage à un prince de Prusse.

A coup sûr, si l'on se reporte à l'été de l'année 1800, c'est-à-dire à l'époque qui suivit immédiatement la victoire décisive de Marengo, on conviendra que le gouvernement français, en prenant les bases ci-dessus pour fondement des négociations, se montrait d'une grande modération; cette modération était-elle de bonne foi, ou n'était-elle qu'un appât présenté à l'Europe pour la déterminer à traiter de la paix, sauf à élever, dans le cours des négociations, des prétentions plus exagérées? C'est une autre question que nous serions presque tentés de

**résoudre négativement. Quoi qu'il en soit, dans l'une et l'autre hypothèse, il y avait là une incontestable habileté, soit que l'on voulût réellement une paix solide et durable, soit qu'on eût seulement pour but d'avoir l'air de la vouloir, ce qui dans tous les cas rendait les autres puissances de l'Europe responsables aux yeux des peuples de la continuation de la guerre. C'était d'ailleurs une première application de la politique qu'observa Napoléon pendant sa carrière de quatorze années, politique que l'on pourrait résumer dans cette simple formule : Donner la paix avec des conditions modérées; ne l'accepter jamais même avec des conditions avantageuses. Les astres ne reculent pas.**



V

**Les affaires de l'Europe. — Insuffisance de la force sans l'adresse.**  
 — Consécration d'un principe. — Les deux principaux agens de M. de Talleyrand à Vienne. — Le baron et le chevalier. — Le général Mélas. — Abercromby. — Dispositions de l'électeur de Bavière. — Paix conclues avec les deys de Tunis, d'Alger et de Tripoli — Traité avec les États-Unis. — Les plénipotentiaires américains et *beaucoup d'argent*. — Singulière conférence chez le ministre des relations extérieures. — Difficultés aplanies. — Manière de procéder de M. de Talleyrand. — Le comte de Saint-Julien à Paris. — Le diplomate improvisé. — Les préliminaires non ratifiés. — Heureuse spéculation et bénéfice de sept millions. — L'agent de France en Angleterre pour l'échange des prisonniers. — Ouvertures sans résultats. — Projet d'une trêve maritime. — La trêve expirée et reprise des hostilités avec l'Autriche. — Victoires de Moreau. — Influence de la bataille gagnée à Hohenlinden. — Dépêche de Moreau au premier Consul, et lettre confidentielle à M. de Talleyrand. — Mission d'un aide-de-camp. — Les caresses intéressées. — Affaires de Toscane. — Le million et l'épingle. — Le premier magistrat et le premier général de la République. — Moreau joué par M. de Talleyrand. — Joseph Bonaparte. — Le courrier et le télégraphe.



On a vu précédemment dans quel dédale étaient engagées les affaires de l'Europe; nous avons montré ensuite le but que le gouvernement consulaire espérait d'atteindre, comment il voulait, profitant de la victoire dans l'intérêt d'une pacification générale, se servir de son influence pour faire la part de chacun; mais ce tableau ne serait point complet si nous n'essayions actuellement de faire voir comment le premier Consul, puissamment secondé par les négociations et même les intrigues de M. de Talleyrand, marcha vers ce but que l'on put croire un moment atteint quand fut signée la paix de Lunéville. L'histoire des négociations de cette époque est extrêmement curieuse, car

le chef du gouvernement français ne dictait pas encore des lois aux vaincus, comme il le fit plus tard après les deux campagnes de Vienne et la campagne d'Iéna ; la force ne pouvait encore rien sans l'adresse, et ce n'est pas une petite affaire que d'arriver à la conciliation d'intérêts aussi compliqués, aussi enchevêtrés que l'étaient alors les intérêts de l'Europe. D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la paix ne pouvait se conclure sans la reconnaissance de la République française par des gouvernemens absolus, et c'était la consécration d'un principe que l'on pouvait encore regarder comme menaçant pour l'avenir. Ce fut, en même temps, la plus belle époque pour ces sortes d'agens sans titres, dont les services d'espionnage les fait ressembler, moins le courage, aux anciens *condottieri*, et qui n'ont de maîtres que ceux qui les paient et que souvent ils trahissent malgré le salaire qu'ils en reçoivent.

A cette époque donc, M. de Talleyrand avait à Vienne un certain baron d'I\*\*\* qui était depuis long-temps à la solde de la France, et

s'était insinué dans les bonnes grâces du premier ministre d'Autriche, le baron de Thugut. Le baron était secondé, dans ses opérations ténébreuses pour rapprocher les deux gouvernemens, par le chevalier de L\*\*\*, fort avant dans la confiance du général Mélas. Ces deux agens avaient si bien préparé les voies, qu'alors même que l'Autriche eût été victorieuse à Marengo, il n'eût pas fallu désespérer de la conclusion de la paix. Leur mission consistait principalement à jeter des semences de froideur dans le cabinet de Vienne, à y susciter des soupçons contre la conduite du gouvernement anglais, et l'occasion était belle, les troupes placées sous le commandement du général Abercromby ayant fait voile pour l'Égypte, au lieu de débarquer en Italie. La Russie, qui venait de se retirer de la coalition, n'était pas sans griefs contre l'Angleterre et sans sujets de mécontentement envers l'Autriche. D'un autre côté, parmi les princes du second ordre, personne n'ignorait la propension de la Bavière à se rapprocher de la France et son éloignement

pour l'Autriche. Toutefois la conduite de l'électeur de Bavière, pour servir les intérêts de la France, ne put pas d'abord se manifester au grand jour, car il recevait encore un subside de l'Angleterre; il se borna donc pour quelque temps à neutraliser les clauses du traité conclu antérieurement avec la Grande-Bretagne.

Les choses en étaient là après la victoire de Marengo; dans tous les cas et à tout événement, M. de Talleyrand s'était hâté de faire la paix avec les puissances barbaresques, qui pouvaient être d'une grande utilité en fournissant des vivres et des munitions à l'armée d'Égypte encore existante, et aux autres ports français dans la Méditerranée; par suite des négociations entamées avec ces puissances, des traités furent signés entre le gouvernement français et les deys de Tunis, d'Alger et de Tripoli. Presque simultanément une autre négociation fut ouverte avec des ministres plénipotentiaires des États-Unis d'Amérique, à la tête desquels était M. de Livingston. On racontait alors, d'une manière fort piquante, la première en-

trévue de ce négociateur avec le ministre des relations extérieures. Voici comment les choses se seraient passées, si, comme nous avons lieu de le croire, nous avons été bien informés. M. de Livingston est introduit dans le cabinet de M. de Talleyrand. Sans plus de préambule et immédiatement après les inévitables formules de la politesse, le ministre lui adresse ce peu de mots prononcés d'une voix grave et avec un sérieux presque solennel : « Avez-vous de l'argent ? » — Surpris par cette interpellation inattendue, M. de Livingston balbutie quelques mots d'étonnement, ce à quoi M. de Talleyrand réplique en renouvelant la question : « Avez-vous de l'argent ? — Mais, citoyen ministre... — Répondez-moi franchement : avez-vous de l'argent ? — Oui, mais... je ne comprends pas... — Rien de plus simple cependant. Mais ce n'est pas tout : avez-vous beaucoup d'argent ? C'est que, voyez-vous, dans ce pays-ci les affaires sont très-difficiles à traiter ; il faut beaucoup d'argent. Avec cela, point de difficultés qu'on n'aplanisse. Réfléchissez bien à

tout ceci , et il ne tiendra qu'à vous d'arranger les choses à la satisfaction de toutes les parties contractantes. »

Le résultat de cette singulière conférence fut, en effet, l'arrangement des affaires et la levée de toutes les difficultés. La légation américaine était munie d'un crédit très-considérable, et ce qu'il y eut de réellement curieux dans cette affaire , c'est qu'un traité en bonne et due forme fut signé entre la République française et les Etats-Unis d'Amérique , sans qu'il y eût eu antérieurement aucune déclaration de guerre entre ces deux puissances. Les Etats-Unis rendirent les vaisseaux que leurs croiseurs avaient capturés aux Français , et la République française garda les vaisseaux américains que ses pirates avaient saisis. On peut juger que dans cette transaction chacun put être récompensé suivant ses mérites.

Ce n'était point de ce côté que surgissaient les plus grandes difficultés. Le gouvernement américain pouvait , sans déshonneur, faire des concessions, même exagérées, à la France ; les

Etats-Unis lui avaient ~~de~~ leur vie politique, leur existence commémoration indépendante, et comme que l'on envisageait alors et que l'on envisage encore leurs relations avec la France, toute réclamation intempestive de leur part, alors même que cette réclamation aurait pour elle l'apparence d'une stricte justice, devrait être considérée comme un acte d'ingratitude nationale. La difficulté était dans le rétablissement des relations amicales entre les Etats du continent de l'Europe. La manière de procéder de M. de Talleyrand était en général celle-ci : d'abord des conventions militaires conclues par les généraux sur le champ de bataille ; ensuite, transformation des articles de ces conventions en transactions diplomatiques, et dans l'un et l'autre cas des stipulations d'indemnités financières. Or, c'était un moyen tout-puissant alors pour faire *beaucoup d'argent* que de tenir simultanément suspendues avec des chances encore indéterminées, et la conclusion de la paix et la reprise des hostilités.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner succinc-

tement comment l'Autriche fut insensiblement amenée à une réconciliation, du moins apparente, avec la République française. Le 12 de juillet de l'année 1800, le comte de Saint-Julien, général autrichien, arriva à Paris. Il ne tenait point ses pouvoirs du cabinet de Vienne ; ce n'était qu'un simple délégué du général Mélas, chargé d'une mission spéciale qui devait se borner à l'arrangement de quelques différends relatifs aux limites attribuées aux armées des puissances belligérantes, en Italie, par la convention signée après la bataille de Marengo ; et aussi pour convenir d'un mode d'échange de prisonniers entre la France et l'Autriche.

Le comte de Saint-Julien jouissait, dans l'armée autrichienne, d'une juste réputation comme militaire. Quand il fut tombé entre les mains de M. de Talleyrand, celui-ci jugea que l'étoffe était excellente, et qu'en le façonnant à sa guise, il le ferait, à son gré, concourir à l'accomplissement de ses projets, qui étaient de le contraindre par voie d'insinuation persuasive à donner à ses pouvoirs une extension qu'ils



n'avaient point. Il fut circonvenu, choyé, caressé et flatté. La parole enroulée du ministre pénétra, si l'on peut ainsi s'exprimer, tous les pores de sa vanité; ce fut un jeu pour M. de Talleyrand de persuader au comte de Saint-Julien qu'il était encore plus habile diplomate que général habile. Dès leur première conférence, il s'empara de son esprit, lui montra en perspective le beau titre de pacificateur du continent dont il serait salué dans toute l'Europe reconnaissante, et assoupit par là quelques scrupules de conscience sur l'étendue bornée de ses pouvoirs; tant et si bien que le 28 juillet; c'est-à-dire seize jours après l'arrivée du comte de Saint-Julien à Paris, ce diplomate de la création de M. de Talleyrand signa des préliminaires de paix entre la France et l'Autriche, sur les bases posées dans le traité de Campo-Formio. Il faut toutefois ajouter, pour la justification du comte de Saint-Julien, qu'il ne consentit à signer des préliminaires de paix que sous la réserve expresse, faite double entre M. de Talleyrand et lui, que toutes les clauses en demeu-

seraient nulles et non avenues, si cet acte n'était pas ratifié par l'empereur d'Autriche, et que le plus profond secret le recouvrirait jusqu'à la ratification.

Très-probablement M. de Talleyrand savait bien que l'empereur d'Allemagne ne ratifierait pas des préliminaires de paix extorqués avec tant d'adresse ; c'est ce qui arriva en effet, et le comte de Saint-Julien paya d'une disgrâce l'indiscrétion de sa première négociation. Le gouvernement autrichien désavoua la transaction ; il s'était trop avancé auprès de l'Angleterre, il avait toujours et trop solennellement déclaré qu'il n'enverrait des plénipotentiaires que conjointement avec des plénipotentiaires britanniques pour ne pas persister dans sa résolution. Toutefois, si cette négociation fut sans résultat pour la France, il n'en fut pas de même à l'égard de M. de Talleyrand. D'adroites indiscrétions semées parmi les spéculateurs de Londres, d'Amsterdam et de Paris, firent prendre aux fonds publics une direction opposée à celle sur laquelle spécula le véritable auteur des préli-

minaires, et l'on a évalué à sept millions et demi les bénéfices qu'il réalisa par suite de cette opération. Que c'est une piteuse chose que les gens d'esprit, quand ils ne savent pas faire tourner leur intelligence à l'accroissement de leur fortune!

L'empereur d'Autriche ayant, comme nous l'avons dit, insisté péremptoirement pour que l'Angleterre envoyât des plénipotentiaires en même temps que les siens au congrès qui devait avoir lieu à Lunéville, le ministre des relations extérieures dut nécessairement porter ses regards du côté de la Grande-Bretagne. Il existait déjà, entre les deux gouvernemens de Paris et de Londres, une voie de communication à peine ouverte et qui ne pouvait conduire aux choses politiques que par un sentier détourné. Le premier Consul avait à Londres un agent chargé de stipuler un échange de prisonniers. M. de Talleyrand fit transmettre à cet agent des instructions plus étendues pour qu'il sondât le terrain, relativement à la conclusion d'une trêve maritime. Mais ces ouvertures, bien que pré-

sentées avec toute prudence et toute circonspection, ne furent point accueillies, et cependant on y faisait entrevoir que cette trêve n'entraînerait point la cessation des hostilités sur le continent. On voit par là que M. de Talleyrand voulait entraîner l'Angleterre dans une négociation partielle, capable de donner de l'ombre à l'Autriche, et par suite de rompre la connexion de cette puissance avec l'Angleterre; mais, n'est pas marchand qui toujours gagne, dit Sancho, et tout diplomate ne réussit pas toujours dans ses négociations; cette fois M. de Talleyrand échoua, mais ne se découragea pas pour cet échec. Il revint à la charge et fit présenter à Londres un projet en vertu duquel les navires et les vaisseaux marchands des deux nations auraient joui du droit de libre navigation. On devait permettre aux vaisseaux neutres de retourner à Alexandrie, Malte et Belgrade; les escadres qui alors bloquaient Brest, Cadix, Toulon et Flessingue, se seraient retirées hors de vue des côtes; le roi d'Espagne et la république Batave auraient été parties inté-

ressées dans ces stipulations. L'Angleterre, si fait l'avouer, dans l'état où se trouvaient les choses, ne pouvait accepter des conditions aussi onéreuses pour elle, et l'on n'attend sûrement pas de nous que nous croyions à cette espèce de stupidité que l'on appelle dérisoirement la philanthropie, ou l'amour de l'humanité, chez un gouvernement quelconque.

Cependant les affaires du continent redevenaient chaque jour plus compliquées; pendant la durée de toutes ces tentatives de négociations, le temps avait marché, et on avait laissé expirer le terme de l'armistice du continent. Ceci devait changer la face des affaires; le cabinet de Vienne ne se souciait nullement de recommencer aussi promptement le grand jeu des batailles pour lequel il était peu préparé, et il se vit dans la nécessité de solliciter une nouvelle trêve. Or, il est assez d'usage que celui qui la demande la paie, et le prix qu'il consent à y mettre est un thermomètre auquel on ne peut se méprendre sur l'importance qu'il y attache. En cette circonstance, l'Autriche,

comme on dit, laissa voir la corde, et l'on put juger par l'énormité des sacrifices qu'elle fit pour obtenir une prolongation de trêve de quarante-cinq jours, que ses affaires étaient dans une position critique. La guerre, cependant, se ralluma de nouveau ; Moreau, dans sa campagne sur le Rhin, remporta des triomphes plus efficaces encore que brillans, et le 26 janvier 1801, en vertu d'articles préliminaires signés à Lunéville, Mantoue fut rendue, et, par le traité définitif du 9 février suivant, les Pays-Bas autrichiens furent cédés à perpétuité à la France, aussi bien que toute la rive gauche du Rhin. Tous les articles principaux du traité de Campo-Formio furent en même temps confirmés, et les républiques Cisalpine et Ligurienne reconnues. En outre, l'empereur d'Allemagne abandonna le comté de Falkenstein, le Frick-tahl, et son frère, le grand-duc de Toscane, dut aussi céder son duché en faveur de cet imbécile de roi mannequin, que le premier Consul fit promener et se divertir dans Paris comme une bête curieuse, et qui alla croupir

sur le trône d'Etrurie. Nous aurons bientôt l'occasion d'en reparler, car lui aussi il a fait partie, ce bon infant d'Espagne, de la ménagerie de M. de Talleyrand. Au surplus, ce couronnement d'un roi par le chef d'un gouvernement républicain ne fut point une chose tout-à-fait gratuite pour tout le monde ; il y eut quelques millions de répandus, du nombre desquels il en tomba un, dit-on, à l'hôtel de Galifet, et une épingle de cinq cent mille francs dans l'écrin de la maîtresse du lieu, qui, toutefois, n'était pas encore mariée.

A l'occasion de Moreau, dont nous avons parlé tout à l'heure, l'auteur du pamphlet étranger auquel nous avons emprunté quelques fragmens dans nos deux premiers volumes, raconte une anecdote que nous avons grand soin de laisser, comme de coutume, sous sa responsabilité. « Le premier Consul, dit l'historien, avait toujours des espions dans les armées, mais autour de Moreau ils étaient plus nombreux que partout ailleurs. Toutes ses transactions furent, en conséquence, surveil-

lées, et ses conversations rapportées et connues. Quand, après la bataille de Hohenlinden, ce général approcha de Vienne, il eut plusieurs entrevues avec les archiducs Charles et Jean, et même une audience de l'Empereur. Dans ces entrevues, disait le rapport, il avait promis que la Toscane continuerait d'appartenir à un grand-duc de la maison d'Autriche. En conséquence de cette promesse, Moreau envoya un de ses aides-de-camp à Paris pour en informer le premier Consul et lui soumettre quelques observations contenues dans une lettre du général. Il lui exprimait le danger qu'il y aurait à réduire l'Autriche au désespoir par un sacrifice trop humiliant, comme le serait par exemple l'abandon de la Toscane, apanage d'un frère de l'Empereur. Selon Moreau, la France aurait, par cet acte de courtoisie, conquis l'amitié et la reconnaissance de l'Autriche, sans manquer à aucun de ses engagements envers l'Espagne, tandis qu'en cédant la Toscane à un prince espagnol, la France se ferait de l'Autriche une ennemie irréconciliable.



sans en tirer aucune compensation du côté de l'Espagne. »

Jusqu'à là cette anecdote pourrait paraître déplacée ici ; elle ne l'est toutefois point, et voici pourquoi.

« Le même officier, poursuit le narrateur, qui était chargé de la dépêche adressée au premier Consul, était aussi porteur d'une lettre de Moreau pour M. de Talleyrand, et cette lettre devait lui être remise avant la dépêche à Bonaparte, pour que le ministre n'étant pas pris au dépourvu pût appuyer ses observations auprès du chef du gouvernement. M. de Talleyrand avait plusieurs fois cherché à s'insinuer dans la confiance de Moreau, et avait mis en avant plusieurs de ces coquetteries qui lui ont toujours été si familières, afin de s'en faire un cas de besoin un partisan. Dans un bal qu'il avait donné avant le départ de Moreau pour la dernière campagne et auquel Moreau assistait, on l'avait entendu dire avec cette négligence affectée qui a toujours du retentissement aux oreilles qui y sont intéressées : « Si le mérite et les services

modestes donnaient seuls des droits pour arriver au pouvoir, quel autre aurait plus de droits que le général Moreau pour devenir un des consuls de la République! » Mais depuis que le vent de la faveur souffla seulement du cabinet du premier Consul et lorsque les victoires mêmes de Moreau eurent si puissamment contribué à l'affermissement de la république consulaire, M. de Talleyrand pensa qu'il serait à propos de rabaisser Moreau dans l'opinion des princes autrichiens et de l'Empereur, croyant que cela ne pourrait être qu'agréable au premier Consul. Dans ce but le ministre dissuada aisément l'aide-de-camp de remettre à Bonaparte la dépêche dont il était porteur, lui fit comprendre que ce serait lui nuire dans son esprit, attendu que les choses étaient invariablement arrêtées et qu'il pouvait lui dire en confiance que le premier Consul avait décidé qu'un Bourbon serait nommé roi de Toscane. Ici se présente une question de temps qui n'est point sans importance. L'aide-de-camp de Moreau était arrivé à Paris le 24 de janvier dans la

fut-il sorti de chez le ministre que celui-ci, sans perdre une minute, dépêcha en toute hâte un courrier à Joseph Bonaparte, lui mandant de signer immédiatement avec l'Autriche les préliminaires de paix en vertu desquels cette puissance faisait l'abandon de la Toscane. L'aide-camp revint le lendemain plusieurs fois à l'hôtel des relations extérieures, mais M. de Talleyrand ne fut pas visible de toute la journée. Lorsque seulement le 26 l'affaire fut consommée par la signature des préliminaires et que le télégraphe en eut transmis la nouvelle à M. de Talleyrand, le ministre envoya l'un de ses confidens politiques, M. d'Hauterive, qui, en sa qualité de chef de la division du midi, avait la Toscane dans ses attributions, auprès de l'officier pour lui dire que Moreau l'avait envoyé trop tard, qu'il lui conseillait de retourner bien vite auprès de son général, et qu'il l'engageait à lui représenter la nécessité de laisser tomber un projet d'intervention en faveur de la maison d'Autriche, lequel projet serait désormais sans effet. En même temps il

fit donner à l'aide-de-camp de Moreau l'assurance la plus formelle qu'il n'avait pas communiqué au premier Consul un seul mot de la lettre du général qui par là, à son prochain retour à Paris, serait reçu comme si rien ne se fût passé qui pût altérer l'union si désirable entre le premier magistrat et *le premier général de la République.* »

VI

Difficulté du rétablissement de la paix.— Influence d'un génie supérieur. — M. de Talleyrand, l'ame des négociations sous le consulat. — Les amis et les ennemis. — L'Autriche détachée de son alliance avec l'Angleterre. — Gages de la paix. — Les deux MM. de Cobentzel. — Le comte Louis et le comte Philippe. — Le souffre-douleur de M. de Talleyrand.— La lèvre supérieure et la lèvre inférieure.— Scène comique au dîner de M. de Talleyrand.— Les spéculateurs.— Le perruquier enrichi.— Joseph Bonaparte et pertes à la Bourse. — Le premier Consul et son ministre. — Les difficultés apianies. — La providence de la Bourse.— Le pinceau et la plume.— Audience du ministre des relations extérieures aux députés romains. — Réponse du ministre et son admiration pour le premier Consul. — Voyage à Lyon.— Dîner aux notables. — Mort de l'archevêque de Milan auprès de M. de Talleyrand.—Lettre du ministre au préfet du Rhône. — Autre lettre de M. de Talleyrand au maire de Lyon. — Influence de la paix avec la Russie sur la prospérité du commerce lyonnais. — Le portrait de l'empereur de Russie envoyé à M. de Talleyrand. — Rapprochement de dates. — L'Angleterre seule ennemie de la France.— Enthousiasme des Lyonnais.

## VI

**Nous avons dû insister, comme nous l'avons fait, sur les difficultés long-temps insurmontables qui s'opposèrent au rétablissement de la paix en Europe; il y aurait une grande injustice de notre part si nous ne reconnaissons pas que l'habileté de M. de Talleyrand fut pour beaucoup dans cette sorte de régénération sociale entre les États du continent, et quelle que soit notre répugnance pour tout ce qui pourrait ressembler à un panégyrique, il faut bien dire avec l'opinion du temps qu'il fut l'ame et l'intelligence motrice de toutes les négociations qui signalèrent la seconde année du consulat. Et telle est l'heureuse influence d'un génie immense comme l'était celui de Napoléon, que, sûr de tout do-**

miner par sa puissance, il n'avait besoin de rien accaparer dans son gouvernement et qu'il pouvait laisser une grande action à chacun de ses ministres dans les affaires de leur département. Ainsi donc, sous le consulat, M. de Talleyrand fut roi de la diplomatie française, et toutes les personnes qui vivaient alors peuvent se rappeler qu'à aucune époque depuis, aucun ministre, sans l'en excepter lui-même quand il fut ministre de la Restauration, n'a vu une aussi grande considération attachée à son nom. Peut-être que, si M. de Talleyrand n'eût eu que des amis, il eût, comme tant d'autres, vu sa réputation d'homme habile tomber avec ses plans; mais il eut le bonheur de compter beaucoup d'utiles ennemis dont les médisances exagérées passèrent souvent pour des calomnies, à cause même de leur exagération.

La conclusion de la paix avait donc été une chose long-temps douteuse, et pour y parvenir il avait fallu préalablement détacher l'Autriche de son alliance avec l'Angleterre. L'Autriche, comme on le sait, a l'excellente habitude de



faire bon marché de ses alliés; elle dut donc se soumettre aux exigences d'une implacable nécessité, d'abord en livrant à la France, comme gage de sa bonne foi contrainte, les trois places fortes d'Ulm, de Philipsbourg et d'Ingolstadt, et ensuite en faisant une démarche qui ne lui permettait plus de reculer dans la voie des négociations. Le comte de Cobentzel dont nous aurons bientôt à parler comme d'un personnage très-curieux écrivit une lettre de chancellerie à M. de Talleyrand, pour lui notifier officiellement qu'il venait d'être nommé ministre des affaires étrangères de l'Empereur, et lui annoncer en même temps que cela ne l'empêcherait point de continuer à prendre personnellement part aux négociations du traité à intervenir.

Posons tout de suite une distinction essentielle entre deux personnages du même nom que l'on a souvent confondus ensemble. Il y avait deux messieurs de Cobentzel : le comte Louis et le comte Philippe. Le comte Louis, celui qui vint le premier à Paris, et qui y fut reçu comme tous ceux que l'on regardait alors

comme des messagers de paix, était un homme grave, fort aimable, d'une taille assez élevée et d'une exquise politesse. Quant au comte Philippe qui ne vint que plus tard en France, avec la qualité d'ambassadeur, c'était tout autre chose ; il y avait en lui quelque chose de si comiquement sérieux, de si grotesque dans l'exiguité de toute sa menue personne, de si apprêté dans son costume et dans l'économie de sa coiffure, que son souvenir nous fait encore sourire au point que nous succomberions à la tentation de tracer ici son portrait, si ce portrait n'existait déjà dans les Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès, et nous n'ignorons point qu'il est de mauvais goût de chercher à refaire les chefs-d'œuvre. Toutefois nous nous permettrons d'ajouter un trait à la ressemblance du comte Philippe, en racontant une aventure un peu sale de sa vie, et que M. de Talleyrand qui l'avait pris fort innocemment pour le souffre-douleur de ses goguenarderies se plaisait à lui faire redire à lui-même, ce qu'il faisait avec la meilleure grâce du monde.

Un jour donc que toutes les belles et rieuses ambassadrices dînaient chez M. de Talleyrand, madame de Gallo, madame de Luchezini, madame de Livingston, madame de Schimelpenninck et quelques autres dont le nom nous échappe ; le maître du lieu, qui possédait ce jour-là son corps diplomatique au grand complet, voulut faire raconter à M. de Cobentzel, celui que l'on nommait le petit Cobentzel, sa fameuse mésaventure dans un des faubourgs de Vienne, et il le pressa si fort de questions que monsieur l'ambassadeur prit la parole et dit : « On ne vous a point trompé, cela est de la plus scrupuleuse vérité. J'étais dans une de mes terres à quelques lieues de Vienne lorsqu'un courrier m'arrive porteur d'une lettre de l'empereur Joseph II, qui m'appelait auprès de sa personne ; sans perdre un seul instant je monte en voiture après avoir fait une toilette convenable. Arrivé dans le faubourg de Vienne, je suis tout-à-coup saisi par des douleurs de coliques si violentes qu'il fallut absolument m'arrêter. Il faisait nuit

depuis plus d'une heure, et après avoir cherché un lieu où je pusse me réfugier, à l'aide de mon heiduque je trouve enfin un cabaret où il me fallut entrer en habit de cour et l'épée au côté, revêtu de mes ordres, enfin de manière à me faire montrer au doigt par tout ce qui se trouvait dans ce mauvais lieu. Il fallait faire contre fortune bon cœur, et j'expliquai au maître du cabaret la cause et l'urgence de ma visite. Il me conduisit... où vous savez. Mais tout cela était si sale, si dégoûtant, que je me déterminai à monter sur des planches. Mais à peine y étais-je que les ais mal joints se détraquèrent, et réellement je tombai dans la fosse, croyant bien que j'étais arrivé à mon dernier jour. »

Ici le comte de Cobentzel fit une pause, croyant avoir amplement satisfait à la maligne curiosité de ses auditeurs ; mais ce n'était pas le compte de M. de Talleyrand qui, reprenant ses questions en sous-œuvre et toujours avec un imperturbable sang-froid, lui demanda jusqu'où, à peu près, il s'était trouvé compromis dans sa chute. « Ma foi, jusque-là. » Et disant

cela, il fit un geste de la main droite qu'il se passa juste au-dessous de la bouche. « C'est-à-dire, reprit tout soudain M. de Talleyrand, jusqu'à la lèvre inférieure. — Oui, Monseigneur. » Alors il se fit encore un moment de silence que M. de Talleyrand rompit par cette singulière demande qui mit toute la société dans une joie que redoubla encore la gravité du ministre : « Mais, M. le comte, ne vous tromperiez-vous point?... Ne serait-ce pas jusqu'à la lèvre supérieure que vous voulez dire? » Oh! à ces mots ce fut un éclat de rire universel auquel le comte Philippe eut le bon esprit de s'associer tout des premiers, et peu de jours après cette anecdote courut les hauts salons de Paris. Pour nous, nous demandons humblement excuse à nos lecteurs du récit qu'ils viennent de lire, et nous revenons sans transition au comte Louis de Cobenzel, négociateur pour l'Autriche au congrès de Lunéville.

Quoique Joseph Bonaparte fût, comme nous l'avons dit, le négociateur chargé de sti-

puler les intérêts de la France, M. de Talleyrand dirigeait seul les négociations du traité. Instruit à l'avance de tout ce qui se faisait, il exerçait sur le cours des rentes une influence dont mieux que personne il savait profiter, et les bénéfices énormes qu'il réalisa alors ne se bornèrent pas aux sept millions et demi dont nous avons parlé. M. de Talleyrand, dit un auteur, ne rêvant que rentes, achats et reports, avait l'habitude, en se faisant coiffer, de parler d'affaires d'agiotage avec son perruquier qui, tout en poudrant le ministre, saisissait les mots que celui-ci laissait échapper. Ainsi lorsque M. de Talleyrand disait entre ses dents : « Il faut vendre, » le coiffeur courait à la Bourse et vendait ses rentes, pour les racheter quand il entendait dire : « Il faut racheter. » Par ce moyen ce coiffeur est parvenu à acquérir une assez belle fortune.

Joseph Bonaparte qui à cette époque n'était point encore *passé roi de Naples*, ainsi qu'un digne inspecteur aux revues l'inscrivit fort sérieusement sur ses feuilles, n'était pas, à beau-

coup près , aussi heureux dans ses spéculations que le perruquier de M. Talleyrand. Tout plénipotentiaire qu'il était à Lunéville, il ignorait l'art d'exploiter les nouvelles et de les convertir en bon argent sur la place de Paris. Selon lui la paix devait produire une hausse. D'autres personnes qui à son insu étaient dans le secret des négociations , vendirent au moment où il y eut certitude de paix. Joseph , ne se doutant pas qu'il était joué, acheta pour une somme considérable de rentes dans le but de les revendre après la signature du traité. Malheureusement la nouvelle avait produit un effet contraire, et une baisse assez caractérisée se manifesta. Joseph, par suite de ce mécompte d'agiotage, éprouva une perte énorme et se trouva dans l'embarras quand il fallut se libérer. Il s'adressa au premier Consul, fort peu partisan de tous ces tripotages de bourse et qui, n'ayant pas, comme les eut plus tard l'Empereur, cent millions de rentes de l'autre côté du Rhin, ne put venir à son secours. Toutefois, comprenant combien dans les circonstances un retard de paiement

de la part de son frère pourrait être préjudiciable si la chose venait à s'ébruiter, le premier Consul se décida à en parler à M. de Talleyrand qu'il savait fort expert en pareille matière et qui peut-être en comptant ce qu'il avait gagné était plus que qui que ce fût à même d'apprécier ce que Joseph avait perdu. Quand le premier Consul eut dit au ministre des relations extérieures de quoi il s'agissait : « Quoi ! ce n'est que cela ! répondit M. de Talleyrand ; mais ce n'est rien que cela !... Ce n'est rien du tout ; il ne faut pas s'embarrasser de cela ; il n'y a qu'à relever la rente, elle remontera. — Mais de l'argent ? — Ce n'est pas difficile d'avoir de l'argent ; déposez au mont-de-piété ou à la caisse d'amortissement, vous aurez de l'argent pour relever la rente ; elle remontera ; Joseph vendra et gagnera : pas le moindre doute. » L'événement prit en quelque sorte à tâche de justifier les prévisions de M. de Talleyrand, mais certainement il resta dans la mémoire du premier Consul quelques inquiétudes sur le compte d'un homme qui savait si bien se substi-



tuer à la Providence pour influencer sur le cours des rentes.

Ce serait ici le lieu de parler des fêtes que donna M. de Talleyrand à l'occasion de la paix conclue à Lunéville et de l'arrivée du roi d'Étrurie à Paris ; mais nous réservons ces détails pour un chapitre d'intérieur et pour ainsi dire de famille, et pourtant en agissant de la sorte nous nous éloignons de la manière d'être du héros de notre livre ; car nul plus que lui n'a vécu à la fois de deux vies tout distinctes et incessamment amalgamées l'une à l'autre : la vie d'affaires et la vie de plaisirs ; mais comme il n'est pas donné au pinceau le plus habile à saisir la ressemblance, de reproduire le mouvement avec la physionomie de son modèle, la plume aussi n'a qu'une puissance bornée, et elle ne peut jamais rapporter les faits qu'un à un, et si elle se laisse entraîner au désir de présenter des contrastes, il n'en résulte souvent que des disparates. Le mieux, selon nous, est de la laisser se promener à sa guise sur le papier destiné à recevoir ses confidences ; loin

de lui commander, cherchons plutôt à lui obéir.

Assistons maintenant à une audience solennelle qui eut lieu au ministère des affaires étrangères ; après quoi nous accompagnerons M. de Talleyrand dans le voyage qu'il fit à Lyon pour y recevoir les députés de la république Cisalpine, dont le sort venait d'être fixé à Lunéville, au moins provisoirement.

Nous n'aurions point à nous occuper des nombreux attentats dirigés ou essayés contre la personne du premier Consul, si nous ne pouvions certifier la juste indignation que ces crimes causaient alors à M. de Talleyrand. Après un de ces attentats, les députés romains à la commission des secours pour les Italiens réfugiés en France, se rendirent à une audience solennelle du ministre des relations extérieures, ayant à leur tête MM. Visconti et Rey. M. Visconti porta la parole, et, tant en son nom qu'au nom de ses confrères et de tous ses concitoyens, pour lui donner témoignage de l'indignation dont ils avaient été pénétrés en apprenant l'odieux projet dirigé contre la per-

sonne du premier Consul, et ils prièrent le ministre de lui faire agréer l'assurance des vœux sincères qu'ils formaient pour la conservation de ses jours. « Vous avez raison, citoyens députés, leur répondit le ministre, de former des vœux sincères pour la conservation du grand homme que nous aimons tous autant que nous l'admirons. C'est sur sa vie que reposent maintenant toutes les chances de bonheur non-seulement pour la France, mais pour l'humanité tout entière. Je me ferai un devoir et un plaisir d'être auprès du premier Consul l'interprète de vos sentimens. »

Ce fut quelque temps après cette réception que M. de Talleyrand fit un voyage à Lyon, où il arriva le 7 nivôse an X. Le lendemain, les députés cisalpins lui furent présentés, et le 9 il donna aux principaux notables un dîner qui fut marqué par un de ces événemens qui frappent toujours de stupeur. Au dîner assistait l'archevêque de Milan, vieillard encore bien portant, quoiqu'il fût âgé de quatre-vingt-deux ans. Il était venu de Milan à Lyon dans

l'espoir d'y revoir le premier Consul, qu'il avait connu en Italie. Il paraissait fort gai. A peine il venait de s'asseoir à la droite de M. de Talleyrand, qu'on le vit se pencher de son côté pour lui parler; au moment même il tomba mort dans son fauteuil. Le célèbre médecin Moscati, son compatriote, qui se trouvait à table, voulut vainement lui donner des secours; son cœur avait cessé de battre comme le balancier d'une pendule que l'on arrête subitement. A cette occasion, M. de Talleyrand écrivit à M. de Najac, préfet du Rhône, une lettre ainsi conçue :

« Citoyen, la mort de l'archevêque de Milan est une perte pour sa patrie; elle a été infiniment douloureuse pour toutes les personnes qui l'entouraient, et les circonstances qui l'ont accompagnée me la rendent encore plus sensible. Ses vertus, son grand âge, le rang distingué qu'il occupa dans l'Église, lui avaient concilié la vénération publique, et jusqu'à ses derniers momens il l'a pleinement justifiée.

» Veuillez, Citoyen, prendre des mesures pour qu'on lui rende d'une manière convenable les derniers devoirs. Vous êtes bien sûr d'obtenir l'approbation du premier Consul en honorant la mémoire d'un homme aussi recommandable, et en donnant une nouvelle preuve d'intérêt et d'égards aux membres de la *Consulta* cisalpine dont il faisait partie. »

Cette lettre n'a plus aujourd'hui la valeur qu'elle eut à l'époque où elle fut écrite; alors elle produisit une sensation favorable, et le midi de la France surtout, où les idées religieuses s'étaient conservées, applaudit aux honneurs que le ministre le plus influent appelait sur la dépouille mortelle d'un vénérable ecclésiastique recouvert des dignités de l'Eglise, et cela avant le Concordat. Mais ce qui excita à un haut degré les sympathies de la ville de Lyon pour le gouvernement régénérateur du premier Consul, ce fut une autre lettre que quelques jours après M. de Talleyrand adressa aux maires de cette ville qui avait tant

souffert durant la tourmente révolutionnaire. Nous croyons devoir la rapporter dans son entier, d'autant plus qu'elle nous servira de texte pour parler des négociations à la suite desquelles la paix avait été conclue avec la Russie.

« Citoyen Maire, disait M. de Talleyrand, témoin depuis mon séjour dans cette ville des honorables efforts que fait le commerce de Lyon pour ranimer toutes ses branches, j'éprouve une satisfaction véritable à me trouver chargé de vous donner une nouvelle dont cette intéressante cité est surtout appelée à sentir l'importance et à recueillir les fruits.

» Le premier Consul, sans cesse occupé de faire prospérer l'industrie manufacturière, avait profité du rétablissement de la paix avec la Russie pour inviter l'auguste chef de cet empire à favoriser le retour et l'exécution des anciens rapports de commerce entre les deux puissances.

» S. M. l'empereur de Russie, qui se montre aussi éclairée sur les moyens d'assurer la pros-

périté de ses États, qu'empressee de les mettre en usage, vient d'écrire directement au premier Consul une lettre pleine des dispositions les plus analogues à celles du gouvernement français, et les plus favorables au développement avantageux des relations commerciales entre la France et la Russie.

» Je me félicite d'avoir été chargé par le premier Consul de vous donner cette communication qui, transmise aux négocians et aux citoyens de cette ville, en même temps qu'elle leur prouvera le soin particulier du gouvernement à pourvoir aux intérêts du commerce, deviendra pour eux un encouragement à se livrer en toute confiance au rétablissement complet de leurs fabriques, et à se procurer des moyens d'exportation proportionnés au débit que les besoins de l'Europe et la prévoyance du gouvernement leur assurent. »

Depuis plusieurs mois la paix avait été définitivement signée avec la Russie, dont le plénipotentiaire, le comte de Marcaff, avait rem-

placé à Paris le baron de Sprengporten, plus chargé de représenter les dispositions amicales de l'empereur Paul pour la personne du premier Consul, que de suivre des négociations diplomatiques. Cette paix avait été aussi l'oeuvre de M. de Talleyrand, qui exerçait réellement une sorte de fascination sur les étrangers envoyés à Paris pour traiter avec lui. M. de Marcoff comme M. de Cobentzel, comme le marquis de Luchesini, avait été sous le charme, et tout alors pouvait faire espérer le prompt rétablissement de la paix universelle ; car la France, au printemps de l'an X, n'avait plus pour ennemie que l'Angleterre, et nous verrons bientôt comment un simulacre de paix exista durant quelques mois entre les deux grandes rivales. Quoi qu'il en soit, l'empereur de Russie avait été si satisfait de la manière dont M. de Talleyrand avait traité de la paix avec son ambassadeur, qu'après la signature du traité, il lui envoya son portrait sur une superbe boîte enrichie de diamans. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que ce cadeau, digne



de la munificence de l'héritier de Catherine, arriva à M. de Talleyrand précisément le lendemain du jour où il avait adressé aux maires de Lyon la lettre qu'on vient de lire.

M. de Talleyrand passa trois semaines à Lyon, c'est-à-dire tout le temps qu'y resta le premier Consul. Jamais peut-être à aucune époque l'enthousiasme ne se manifesta aussi universel et aussi spontané. C'est que, en vérité, c'était une grande et belle époque que celle-là; et puis cette malheureuse ville de Lyon avait tant de douloureux souvenirs qui s'en allaient être effacés par la main régénératrice de Bonaparte; elle s'était appelée *Commune-Affranchie* pendant la terreur, et ses plus beaux édifices étaient tombés sous les coups de barbares dévastateurs, tandis que le sang de ses citoyens ruisselait dans les rues, que la tête de ses notables roulait sur les échafauds. Non, il n'y aura jamais de plus atroce dérision que le cri de *vive la République!* proféré dans la ville de Lyon; et c'est parce que les allures républicaines commençaient à s'effacer, que les

**Lyonnais déifièrent pour ainsi dire le premier Consul. Son séjour fut une suite de fêtes auxquelles présidait la plus séduisante de toutes les divinités.... l'Espérance.**



Évacuation de l'Égypte. — Larmes du premier Consul. — Conseils de M. de Talleyrand. — L'armée rappelée. — Le général Menou. — Espérances de paix avec l'Angleterre. — Inimitié de M. Pitt envers la France. — M. Otto, commissaire français à Londres. — Les voyages de M. de Montrond. — Le dernier des hommes à bonne fortune. — Nouvelle rupture avec l'Angleterre. — Note de M. Dundas à M. Otto. — Rappel de M. Otto et Lettre de M. de Talleyrand. — Modèle de note. — Générosité du gouvernement français. — Un mot sur le traité conclu entre la France et la Russie. — Clause singulière. — *Les sujets* de la République. — Le blanc-seing de la France. — Nouvel emprunt à un pamphlet étranger. — Le cabinet de M. de Talleyrand et le beau idéal du mensonge. — Les élèves du cabinet secret. — Deux femmes empoisonnées. — La manufacture Talleyrand. — Anecdote de 1814.

## VII

A peu près vers l'époque du voyage du premier Consul à Lyon, au milieu des félicitations dont partout sa présence était saluée, Bonaparte éprouva ce que nous pouvons appeler un violent chagrin personnel : l'évacuation forcée de l'Égypte par les troupes françaises, confiées depuis la mort de Kléber au commandement du général Menou. Il eût voulu pouvoir dissimuler cette funeste issue d'une entreprise où il avait bravé tant de dangers, déployé tant de talents et recueilli tant de gloire, quoi qu'il pu dire la voix de la colonne sur cette héroïque et pour ainsi dire fabuleuse expédition. Quand la nouvelle lui en parvint, il en versa des larmes de douleur, et, semblable à ces héros

de famille dont toute l'affection, se révoltant contre la mort, semble se concentrer sur l'enfant qu'elles viennent de perdre, ses regrets se reportèrent sur l'Égypte; et cependant de combien de consolations devaient l'environner l'amour de la France et l'admiration de tout ce qui n'était ni fou ni imbécile en Europe ! Alors M. de Talleyrand était à l'apogée de son crédit auprès du chef du gouvernement, qui ne prenait aucune grande détermination sans le consulter et qui s'en était toujours bien trouvé. Ce ne fut qu'en cédant aux instances réitérées, aux conseils de M. de Talleyrand, que le premier Consul se résolut à rappeler en France les troupes de l'expédition d'Égypte; sa répugnance était grande à revoir ces vieux guerriers qui avaient combattu sous ses ordres, comme s'il eût craint la douleur nouvelle que raviverait leur présence. Faiblesse d'un grand homme qui ne pouvait accepter de revers ni se résoudre à s'avouer moins fort que la destinée !

Peut-être faudrait-il attribuer à cette sorte de douleur de voir l'armée d'Égypte évacuer le

territoire des Ptolémées et des Pachas qu'éprouva le premier Consul, l'espèce de réprobation dont il frappa le dernier chef de l'armée. Les troupes revinrent en France, mais non pas le général Menou qui fut immédiatement envoyé en Piémont où il jouit toujours d'un traitement considérable, dont il eut même pendant quelques années le gouvernement général, mais qui jamais n'obtint ni du premier Consul ni de l'Empereur l'autorisation de revenir à Paris. Nous aurions peut-être beaucoup de choses à dire à cette occasion ; mais, comme M. de Talleyrand n'y fut pour rien, du moins ostensiblement, le mieux est de n'en point parler.

Revenons actuellement, sans toutefois remonter plus haut que l'an IX, à une époque un peu antérieure au voyage de M. de Talleyrand à Lyon. Cela nous est indispensable pour expliquer ce que nous avons dit relativement aux tentatives du gouvernement français pour entrer en arrangement pacifique avec l'Angleterre. C'était alors l'objet important de tous les efforts de la diplomatie française : celle-ci était

merveilleusement bien secondée par les instincts du peuple anglais; mais il était difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver à un résultat tant que M. Pitt serait le ministre influent de l'Angleterre; ce ministre qui plusieurs fois, et surtout lors des premières négociations entamées par lord Malmesbury, avait dit: « La France n'est pas encore assez saignée, » aurait moins que jamais consenti à se relâcher du système de guerre opiniâtre dont il était le plus violent instigateur; et plus le gouvernement consulaire présentait de garanties d'ordre, de retour à des doctrines anti-subversives, plus devait s'accroître l'inimitié de M. Pitt. Il aurait plutôt traité avec la France grosse encore de révolutions et de désastres intérieurs, qu'avec la France portant dans son sein les germes d'une prochaine prospérité. Quant à M. de Talleyrand, quoique ses inimitiés, ordinairement *ve-*  
*loutées*, sommeillent volontiers quand l'intérêt du moment veut qu'elles ne soient point éveillées, on peut penser que dans le désir de voir conclure la paix avec l'Angleterre, l'assurance



de contribuer à la retraite de ce même M. Pitt, qui l'avait six ans auparavant expulsé des terres de la Grande-Bretagne, n'entraît point comme une circonstance tout-à-fait indifférente.

Dès le mois de pluviôse an IX, M. Otto s'était rendu à Londres, sous couleur d'y traiter de l'échange des prisonniers, mais muni en effet de pouvoirs plus étendus dont il ferait usage selon les circonstances. Il avait été devancé par un homme d'un esprit très-fin, très-délié, très-utile en beaucoup d'occasions à M. de Talleyrand, mais uniquement chargé de sonder le terrain, de préparer les voies, et qui ne fut jamais revêtu d'aucun caractère officiel. Cet homme était M. de Montrond, l'ami, le confident intime de M. de Talleyrand. N'agissant que comme un simple particulier, n'engageant en rien le gouvernement ou pour mieux dire le ministre qui l'employait, un échec dans les tentatives de M. de Montrond demeurerait sans importance, et ne compromettrait personne, pas même lui. Brave, homme de cœur, brillant par sa dépense, élégant dans

ses manières, il était le dernier rejeton de cette race aujourd'hui éteinte que l'on appelait autrefois des hommes à bonne fortune. Une demi-impertinence polie lui faisait partout comme une clientèle d'imitateurs ; recherché des femmes du grand monde, il ne négligeait aucun moyen de séduction, et souvent il exerça sur des hommes puissans en Angleterre une influence d'autant plus réelle qu'elle était indirecte.

M. Otto était donc à Londres où M. de Montrond n'était déjà plus ; on espérait de voir bientôt la paix se conclure, mais une rupture éclata de nouveau, et M. Dundas, chef nominal du ministère, informa le commissaire français que la volonté du roi d'Angleterre était que les ordres de prendre ou de détruire les bâtimens de pêche français, et de faire leurs équipages prisonniers de guerre, fussent de nouveau mis à exécution. M. Otto en ayant référé à M. de Talleyrand, le ministre lui adressa à cette occasion la lettre suivante en date du 27 pluviôse an IX.

« Citoyen, le premier Consul, qui a en con-

naissance de votre lettre du 10 de ce mois et des pièces incluses, me charge de vous faire savoir que vous ayez à quitter Londres et à repasser en France.

» En vous retirant, vous adresserez au gouvernement britannique une note dans laquelle vous vous exprimerez ainsi :

» Le soussigné ayant donné communication à son gouvernement de la note du ministère britannique, qui annonce que les pêcheurs seront poursuivis et capturés comme tous les autres bâtimens ennemis, déclaration en vertu de laquelle plusieurs barques et bateaux pêcheurs ont déjà été enlevés, le premier Consul a considéré que si, d'une part, cet acte du gouvernement britannique, contraire à tous les usages des nations civilisées et au droit commun qui les régit, même en temps de guerre, donnait à la guerre actuelle un caractère d'acharnement et de fureur qui détruisait jusqu'aux rapports d'usage dans une guerre loyale, de l'autre, il était impossible de ne pas reconnaître que cette conduite du gouvernement

anglais ne tendait qu'à exaspérer davantage les deux nations et à éloigner encore le terme de la paix ; qu'en conséquence le soussigné ne pouvait plus rester dans un pays où non-seulement on abjure toute disposition à la paix, mais où les lois et les usages de la guerre sont méconnus et violés.

Le soussigné a donc reçu l'ordre de quitter l'Angleterre où son séjour se trouve de tout point inutile ; et il est chargé de déclarer en même temps que le gouvernement français ayant eu toujours pour premier désir de contribuer à la pacification générale, et pour maxime d'adoucir, autant que possible, les maux de la guerre, ne peut songer, pour sa part, à rendre de misérables pêcheurs victimes de la prolongation des hostilités ; qu'il s'abstiendra de toutes représailles, et qu'il a ordonné, au contraire, que les bâtimens français armés en guerre ou en course continuassent à laisser la pêche libre et sans atteinte.

CH.-M. TALLEYRAND. »

Rien, à coup sûr, n'était plus adroit que cette note, et l'on en comprendra tout la portée, si l'on veut bien se rappeler un point sur lequel nous ne saurions trop insister, à savoir, que les deux peuples soupiraient ardemment après la paix dont le cabinet de Londres éludait sans cesse la conclusion. Le gouvernement français rejetait tout l'odieux de la rupture sur le gouvernement anglais en ne voulant pas même user de représailles, et cette générosité était d'autant plus politique qu'elle ne coûtait presque rien à celui qui l'exerçait, puisque la vérité nous force à reconnaître qu'avec les meilleures intentions du monde notre marine alors n'aurait pas pu faire grand mal aux pêcheurs anglais.

Ce fut dans l'intervalle de cette rupture à la reprise de négociations subséquentes, qu'eut lieu la conclusion des traités que nous avons déjà mentionnés entre la France et l'Autriche, et la première de ces puissances avec la Russie. Dans ce dernier traité les deux plénipotentiaires, M. de Talleyrand et M. de Markoff, avaient inséré une clause que nous croyons de-

voir rétablir ici parce qu'elle montre, d'une part, l'intention formelle du gouvernement consulaire de renoncer à toute influence de propagande républicaine, et que, d'une autre part, la Russie ne souffrirait plus dans ses Etats aucun foyer de propagande monarchique en faveur du rétablissement des Bourbons. Par-là la Russie était fermée à l'émigration. La clause dont nous parlons était rédigée en ces termes : « Les deux parties contractantes voulant, autant qu'il est en leur pouvoir, contribuer à la tranquillité des gouvernemens respectifs, se promettent mutuellement de ne pas souffrir qu'aucun de leurs *sujets* se permette d'entretenir une correspondance quelconque, soit directe, soit indirecte, avec les ennemis intérieurs du gouvernement actuel des deux Etats, d'y propager des principes contraires à leurs constitutions respectives, et d'y fomenter des troubles; et, par suite de ce concert, tout *sujet* de l'une des deux puissances qui, en séjournant dans les Etats de l'autre, attenterait à sa sûreté, sera de suite éloigné dudit pays et

transporté hors des frontières, sans pouvoir, en aucun cas, se réclamer de la protection de son gouvernement. »

Nous avons souligné le mot *sujet* qui alors ne choqua personne quoiqu'il s'appliquât aussi bien aux citoyens de la République française qu'aux sujets russes; et d'ailleurs cette espèce de cartel d'échange n'annonçait pas que l'un des deux gouvernemens contractans fût moins absolu que l'autre. Nul n'y fit attention; c'est que le peuple ne songe guère à chicaner sur les mots quand il est content des choses, et Dieu sait si dans ce temps-là la France n'aurait pas donné un blanc-seing au premier Consul!

Jusqu'ici nous avons fait quelques emprunts à un pamphlet étranger; nous en ferons encore un vraiment curieux, mais dont nous ne prendrons certainement point la peine de réfuter sérieusement le contenu. C'est le beau idéal de l'invention et du mensonge; si donc nous citons le paragraphe suivant sur la composition du cabinet de M. de Talleyrand sous le consulat, c'est pour faire partager à nos lecteurs l'espèce de divertis-

sement que cela nous a causé. Nous conserverons le plus possible dans notre traduction le texte de l'auteur.

« Le bureau de Talleyrand, dit-il, est un cabinet particulier, contenant, outre la correspondance de ses agens secrets, des *fac-simile* de l'écriture de tous les souverains, ministres d'Etat, ambassadeurs, agens diplomatiques, et de l'écriture aussi de toutes les personnes d'un rang élevé, possédant une grande fortune, douées de talens supérieurs, dont on pourrait redouter la pénétration. Un des secrétaires confidentiels du ministre est le chef de ce cabinet particulier, ayant sous lui comme commis quatre jeunes gens élevés au dehors aux frais du gouvernement et destinés de bonne heure à devenir membres de l'agence secrète. Comme ce sont des enfans trouvés et que par conséquent ils n'ont point de parens, on ne craint point qu'ils trahissent les secrets qui leur sont confiés; et, comme d'ailleurs ils ont passé leur jeunesse en pays étrangers, ils n'ont que fort peu de connaissances en France, et encore



celles-ci sont-elles du choix de leur chef. Leur reconnaissance est toute concentrée dans le gouvernement pour les services passés qu'ils en ont reçus, comme toutes leurs espérances, n'ayant à attendre d'avenir que de ses faveurs. Ainsi ils n'ont de sentimens possibles qu'envers ceux qui leur tiennent lieu de parens et de famille. Ils sont payés libéralement, mais strictement surveillés, et la moindre faute leur attire une sévère réprimande. Ils sont logés ensemble et on leur fournit même des maîtresses; mais ils ne peuvent se marier sans le consentement de leur chef qui alors leur choisit une femme, mais il ne peut la prendre que parmi les orphelines ou les enfans trouvés, comme on a vu qu'ils l'étaient eux-mêmes, et ces orphelines ont reçu une éducation analogue à celle de leurs futurs maris.

» Si, au bout de trois années d'essai, la conduite de ces jeunes gens a été reconnue bonne, s'ils ont fait preuve de dispositions, en un mot mérité l'approbation de leurs chefs, on leur donne des appointemens avec le rang de seconds

secrétaires de légation, ou bien de vice-consuls commerciaux. Alors on les fait changer de noms, précaution qui a déjà été prise deux fois : à leur départ pour l'étranger et à leur rentrée en France. Cette précaution a pour objet d'empêcher qu'ils ne puissent jamais découvrir la famille à laquelle ils appartiennent.

» Depuis l'entrée de Talleyrand au ministère, deux seulement ont été punis, et voici à quelle occasion : ils avaient eu l'indiscrétion de s'appeler réciproquement, et cela en présence de leurs maîtresses, l'un *l'empereur de Russie* et l'autre *la reine d'Espagne*, faisant par là allusion aux deux souverains dont ils étaient spécialement chargés de contrefaire l'écriture ; et pour que leur indiscrétion n'allât pas plus loin, vingt-quatre heures après leurs maîtresses moururent empoisonnées.

» Comme dans ce bureau secret il existe une collection de tous les cachets des souverains et des chancelleries de l'Europe, il serait permis de croire que toutes les prétendues lettres particulières de l'empereur de Russie, du roi de

Prusse et de l'empereur d'Allemagne, écrites à Bonaparte et mentionnées dernièrement (1) dans *le Moniteur*, et dont on affecte de parler dans les journaux français avec une si ridicule emphase, comme étant arrivées par des courriers extraordinaires de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne, étaient des produits de la manufacture Talleyrand, rue du Bac, et que dix minutes suffisaient aux courriers pour les porter à leur adresse aux Tuileries ou à Saint-Cloud.

Certes, ce passage est curieux quoique la partie romanesque en soit touchée un peu trop brutalement, et il fallait la haine aveugle de John Bull pour admettre comme vraies de pareilles inventions; et pourtant nous connaissons plus fort que cela dans le même genre. En 1814, dans une réunion de tout ce qu'il y avait de plus pur parmi l'émigration fraîche-revenue, se trouvait un *damné de bonapartiste*, lequel, oyant dire les plus belles choses, voulut glisser son mot pour rire dans le concert d'exécutions dont *l'usurpateur* était l'objet: il n'avait point

(1) Le pamphlet porte le millésime de 1805.

le génie de la guerre, point de talens d'administration; ses bulletins n'étaient qu'un tissu de mensonges, il ne savait même pas l'orthographe. Le faux frère se prit alors à dire le plus sérieusement du monde: « Eh! messieurs, qu'est-ce qui prouve que Bonaparte ait fait tout ce qu'on lui attribue? Il disposait des journaux comme un tyran qu'il était; il leur faisait dire tout ce qu'il voulait; il n'a peut-être jamais conquis l'Autriche; bah! peut-être n'a-t-il seulement pas traversé le Rhin!.... » Le bonapartiste, comme on disait alors, eût la vive satisfaction d'entendre un de ses plus honorables interlocuteurs lui dire en rayonnant d'aise: « Ma foi! c'est peut-être bien possible! » Tant il est vrai que, si l'esprit humain a des bornes, la sottise humaine n'en a pas.

**VIII**

La vérité opposée à une fable. — Description sommaire du ministère des relations extérieures rue du Bac. — Le marquis de Galifet. — L'architecte champenois et quatre-vingt-dix-neuf colonnes. — Le suisse Jorys et l'enlèvement comique de la duchesse douairière de Deux-Ponts. — M. Bresson et la division des fonds. — M. Durand de Mareuil. — Le garçon de bureau Courtiade. — La porte du cabinet. — M. Hermann et la division des consulats. — M. André d'Arbelles. — L'Argus et M. Goldsmith. — Le cabinet de Saint-Cloud. — L'hôtel de Maurepas et la succursale du ministère. — Le chef de la division des Archives. — La bibliothèque et la cave de M. Caillard. — Le dîner interrompu et la signature inopportune. — Malice de M. de Talleyrand. — Complicité d'un élève de diplomatie. — M. Caillard opposant sans le savoir. — La salle des traités. — Vol commis aux Archives. — Trait de M. de Talleyrand. — Visite domiciliaire à l'hôtel de Maurepas. — M. Barbier du Bocage. — M. de Rosenstiel. — M. Fcx dans les bureaux. — Les élèves de diplomatie. — Le cabinet particulier. — M. Osmond. — MM. Bourjot et Rœderer. — Les élèves du Prytanée attachés aux relations extérieures par le premier Consul — Les cachets. — La dépêche du chevalier d'Azzara. — Réponse naïve de M. de Talleyrand.

## VIII

L'excursion que nous avons faite, vers la fin du chapitre précédent, dans le domaine de l'invention, nous suggère l'idée de revenir sur le terrain de la vérité afin de présenter ici, sinon un tableau, au moins une silhouette ressemblante de ce qu'était en réalité le cabinet particulier du ministre des relations extérieures sous le ministère de M. de Talleyrand ; ainsi l'on pourra voir dès à présent sur quel fonds l'auteur étranger a brodé sa fable. Nous commencerons par une brève description des lieux aussi exacte que notre mémoire nous permettra de la faire, et si nous entrons dans quelques détails un peu minutieux, nous en demandons

d'avance pardon à tous ceux qui connaissent les localités.

Il existait autrefois un marquis de Galifet ou Galifé, très-riche colon de Saint-Domingue, lequel ayant acheté un terrain un peu étroit, mais fort profond, situé rue du Bac, un peu après la rue de Grenelle Saint-Germain, fit venir un architecte et lui dit : « Monsieur, de quelle province de France êtes-vous? — Monsieur le marquis, je suis Champenois. — Ah!.. Champenois...c'est fort bien...quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois.... Vous connaissez le proverbe? — Oui, monsieur le marquis. — Eh bien! sur le terrain dont voici la disposition et l'étendue, je vous prie de me construire un très-bel hôtel avec toutes les dépendances nécessaires, comme écuries, remises, et de quoi loger un domestique assez nombreux. — Aussitôt que mon plan sera arrêté, j'aurai l'honneur de le soumettre à monsieur le marquis. — Cela sera parfaitement inutile; faites comme vous l'entendrez; on m'a vanté votre talent, et je m'en rapporte à vous. Seulement,



monsieur le Champenois , j'exige de vous une chose : c'est que , dans mon hôtel , il y ait quatre-vingt-dix-neuf colonnes ; vous les placerez comme vous voudrez , à l'extérieur , à l'intérieur ; mais j'en veux quatre-vingt-dix-neuf , pas une de plus , pas une de moins. » Et l'hôtel fut construit avec ses quatre-vingt-dix-neuf colonnes. Devenu propriété nationale , cet hôtel fut attribué à la résidence du ministre des relations extérieures. Il existe des constructions sur la rue ; d'autres constructions qui séparent en deux la profondeur du terrain jusqu'à l'hôtel principal , et forment ainsi deux cours carrées d'inégale grandeur et se communiquant par une voûte située en face de la porte cochère. A gauche de cette porte , du temps de M. de Talleyrand , se tenait l'incorruptible argus du ministère , le suisse Jorys , d'une belle prestance , d'une taille élevée , d'une force prodigieuse , et mentant avec plus d'aplomb peut-être que son maître à un ambassadeur , quand sa consigne était de dire que le ministre était sorti. Un jour la vieille et petite comtesse de Forbach ,

duchesse douairière de Deux-Ponts du côté gauche, ayant voulu forcer cette consigne avec toute l'intrépidité d'une sollicitieuse, Jorys n'ayant pu lui barrer le chemin, la rattrapa et l'enleva dans ses bras où il la tenait avec autant d'aisance qu'une nourrice porte un enfant, ou une fiancée son bouquet de mariée. Jorys était superbe ; il reçut à cette occasion les félicitations de M. de Talleyrand très-satisfait de l'enlèvement de la duchesse douairière dont l'importunité était devenue proverbiale chez tous les ministres d'alors.

Dans le bâtiment qui séparait la seconde cour de la première était la division des fonds, ayant pour chef M. Bresson qui en cette qualité était logé dans l'hôtel. Dans la première cour à gauche étaient les bureaux de la division du midi sous le patronage spécial de M. d'Hauteville aux noirs sourcils et dont la tenue sèche, les formes sévères et même un peu répulsives, contrastaient avec la tournure élégante et les allures recherchées de son collègue du nord, M. Durand qui depuis, créé baron de l'Empire,

ajouta à son nom le nom de **Mareuil** et fut ambassadeur à Naples où il reçut un coup d'épée de l'ambassadeur de Russie. M. d'Hauterive avait été placé dans la diplomatie par le comte de Choiseul-Gouffier qui lui avait trouvé, disait-il, trop de mérite pour rester oratorien et l'avait emmené avec lui à Constantinople. Quant à M. Durand qui fut le second de M. de Talleyrand dans la grande et lucrative affaire des indemnités d'Allemagne, il avait pour sous-chef dans sa division un jeune frère, M. André Durand, que l'on appelait le petit Durand, et qui par la suite convertit son nom en celui de Durand de Saint-André. Les bureaux de la division du nord étaient situés dans l'hôtel même du ministre au quatrième étage. On y montait par un petit escalier dans l'angle à gauche de la cour d'honneur, et au bas duquel se trouvait au rez-de-chaussée le fameux cabinet particulier auquel nous reviendrons tout à l'heure, et dont les soins domestiques étaient confiés au garçon de bureau Courtiade, courrier émérite du cabinet des relations extérieures.

A droite de la cour d'honneur, au rez-de-chaussée et à l'entresol, étaient les bureaux de la division des consulats sous la direction du digne et respectable M. Hermann. De l'autre côté, en face, la cour n'était bornée que par un mur à la suite duquel on entrait sous une large voûte tenant toute la profondeur de l'hôtel et se prolongeant en allée jusqu'à l'extrémité d'un fort petit jardin sur lequel donnaient les fenêtres des appartemens du ministre. A droite, sous la voûte, était l'entrée de l'escalier d'honneur conduisant aux appartemens du premier; à gauche, au-dessus des cuisines et des offices, on montait à des étages supérieurs occupés par plusieurs bureaux dépendant des deux divisions politiques du nord et du midi. Là aussi se trouvait la division des chiffres confiée à M. Campy, et un autre certain bureau politique où M. André d'Arbelles avait sous sa direction le journal anglais *l'Argus*, que l'on rédigeait sur place, et qui eut pour collaborateur, bientôt disgracié et renvoyé de France comme on le verra par la suite,

l'Anglais Goldsmith, auteur d'une diatribe contre l'Empereur, publiée à Londres sous le titre du *Cabinet de Saint-Cloud*.

Avant d'entrer dans le sanctuaire dont l'auteur du pamphlet étranger a tracé un si singulier tableau, nous devons, pour compléter notre esquisse, y ajouter quelques mots sur la succursale du ministère des relations extérieures. C'était le petit hôtel de Maurepas, ayant son entrée par la rue de Grenelle et placé entre l'hôtel de Castellane et l'hôtel de la Force. On communiquait, mais seulement quand on était de la maison, de l'hôtel Maurepas à l'hôtel Galifet, en traversant les écuries de M. de Talleyrand, où sa modestie encore un peu républicaine n'avait alors placé que six beaux et bons chevaux. Le grand luxe extérieur ne revint qu'avec l'Empire, et M. de Talleyrand n'en a même jamais étalé au-dehors; sa livrée, magnifique chez lui, ne prit presque jamais l'air, à l'exception des jours de grandes solennités.

L'hôtel de Maurepas était spécialement con-

sacré au dépôt et à la conservation des archives. Leur conservateur en chef était M. Caillard l'aîné, doué d'une de ces figures tellement diplomatiques que si, les ministères avaient des enseignes, le portrait de M. Caillard aurait dû être peint sur la porte des relations extérieures. Il avait été résident de France à Berlin ; plusieurs autres missions heureusement remplies l'avaient enfin amené à la direction de la division des archives, le plus doux canonicat que puisse souhaiter la vieillesse d'un ambassadeur. M. Caillard possédait un nez qui faisait le bonheur de tous les élèves en diplomatie sur lesquels il avait la haute main ; ce nez avait d'un côté un prolongement charnu et grumeleux qui le faisait descendre jusqu'à la hauteur de la bouche. M. Caillard vivait en sybarite solitaire. Ses amours étaient rangés sur les vastes rayons d'une des plus riches bibliothèques de Paris, car nul n'a poussé si loin que lui la passion des belles éditions, des livres rares, et surtout de la

magnificence des reliures. Sur ce point il en eût remonté à M. Charles Nodier qui en eût été jaloux. Peu satisfait des relieurs français, M. Caillard ne leur confiait point le soin de revêtir ses livres. Il faisait venir de Constantinople les plus beaux maroquins de toutes couleurs, et il les envoyait à Londres avec les livres auxquels ils étaient destinés à servir de couverture. Quand une de ses bienheureuses caisses lui revenait, c'était un spectacle admirable de voir M. Caillard procéder à leur déballement. Avec quelle précaution il enlevait les papiers de soie qui les enveloppaient, et comme il interrogeait les angles de ses livres pour s'assurer qu'il ne leur était arrivé aucune avarie ! La cave de M. Caillard n'était point non plus étrangère aux sages affections de la fin de sa vie ; tous les plus célèbres vignobles du monde y étaient représentés en bouteilles, et sa sensualité les admettait tour à tour et quelquefois plusieurs ensemble à des audiences qui se prolongeaient assez long-temps

après le dîner ; en outre M. Caillard était un des hommes le plus profondément versés dans l'art si difficile de savoir manger. Il ne fallait pas qu'on se hasardât, sous quelque prétexte que ce fût, de le déranger quand il était à table, c'est-à-dire entre quatre et six heures du soir. M. de Talleyrand, qui n'a jamais négligé l'occasion de tirer parti des manies et des ridicules des autres, n'épargnait point le doyen de ses chefs de division quand l'occasion s'en présentait ; si par hasard le ministre avait quelque chose à faire demander à M. Caillard, ce n'était jamais dans la matinée ; il attendait méchamment que cinq heures, l'heure du rôti, eussent sonné pour M. Caillard. Un jour celui-ci faillit se révolter contre l'autorité du ministre. Ce jour-là on colportait dans tout le ministère, de bureaux en bureaux, le registre destiné à recevoir les signatures des employés pour ou contre le consulat à vie. L'élève de diplomatie chargé de porter le registre à M. Caillard avait ordre de remplir sa mission au beau milieu de son dîner. Il fait



mieux ; il attend sur l'escalier le moment où l'on allait mettre sur table une poularde truffée. A peine la porte de l'appartement est refermée sur la volaille qu'il sonne vigoureusement ; il entre d'autorité comme envoyé du ministre et présente le registre à M. Caillard au moment même où celui-ci plongeait son couteau dans la poularde. « C'est pour avoir votre signature, dit l'élève ; le ministre attend, il est extrêmement pressé. — Le ministre... le ministre... murmurait M. Caillard, le ministre en parle bien à son aise... Il dîne à six ou sept heures, lui. Vous pouviez bien lui dire que j'étais à table... — Je vous en prie, Monsieur, signez tout de suite ; il s'agit d'une simple signature, et je vous répète que le ministre attend pour monter en voiture. — Ah ! mon Dieu ! c'est inconcevable que le ministre prenne de pareilles heures... Allons, je vais signer. » Et il fallut aller chercher une plume et de l'encre, et puis ensuite les lunettes de M. Caillard, et pendant ce temps l'arôme des truffes s'évaporait, et la volaille était en grand danger

de refroidir. Enfin M. Caillard signa, sans faire attention à l'indication du feuillet sur lequel il apposait son nom. C'était un tour du damnable élève qui lui avait mis sous la main la page où l'on s'inscrivait contre le consulat à vie.

M. Caillard cependant poursuivait le cours de son dîner en grommelant toujours : « Le ministre en parle bien à son aise, » quand au bout de deux ou trois minutes, on carillonne à la porte. C'était l'huissier du cabinet qui dit en entrant dans la salle à manger : « Monsieur, le ministre vous demande à l'instant même ; j'ai l'ordre de vous ramener avec moi dans son cabinet où il vous attend. » Il fallut bien que M. Caillard, cette fois, laissât le second acte de son dîner à peine ébauché. Le voilà dans le cabinet du ministre : « Eh, quoi ! lui dit M. de Talleyrand avec un ton de surprise, vous, monsieur Caillard, vous que je croyais attaché de cœur au premier Consul. — Bien certainement, et personne, j'ose le dire, ne lui est plus dévoué

que moi. — Que va-t-il dire quand il verra que dans tout mon ministère vous êtes le seul qui se soit opposé au consulat à vie? — Moi, m'opposer! Jamais. Je viens de signer le registre. — Oui, sans doute, et vous avez fait une belle équipée. Le voilà, le registre; regardez.... Voyez où vous avez mis votre signature.... A la colonne des opposans. — En vérité!.. Je n'y comprends rien du tout. — Après tout, reprit sérieusement M. de Talleyrand, les opinions sont parfaitement libres, et le premier Consul ne demande point de voix de complaisance. — Mais encore une fois j'ai voulu donner ma voix pour le consulat à vie, et c'est dans ce sens que j'entendais signer le registre. — Alors c'est donc que vous n'avez pas fait bien attention.... — Que voulez-vous? j'étais si troublé; et puis ce diable d'étourdi m'apporte cela pendant que j'étais à table. — Ah! ah! je vois ce que c'est. Allez en paix, M. Caillard; signez... là... bien... Maintenant je vais faire gratter l'autre signature, et tout sera réparé. »

On conçoit les joies que causa le dîner deux fois interrompu de M. Caillard, et certainement on ne s'en divertit pas moins dans le salon du ministre que dans le bureau des élèves.

L'appartement de M. Caillard occupait le devant de l'hôtel donnant sur la rue de Grenelle. Au fond, entre la cour et un jardin abandonné, étaient au même étage les archives, riche et précieuse collection où gisent enfouies tant de correspondances curieuses accumulées durant plus de deux siècles. Là, dans une salle particulière, étaient conservés les originaux des divers traités de paix écrits sur parchemin et renfermés dans des boîtes d'argent. A cette occasion nous rapporterons un trait de M. de Talleyrand, que nous ne ferons ni précéder ni suivre d'aucune interprétation. Un employé du ministère, ayant toujours joui d'une bonne réputation, avait été chargé de recherches assez nombreuses dans la salle des traités; il y avait successivement commis des vols dont on fut

long-temps à s'apercevoir et dont on ne dut la découverte qu'au hasard. Un jour M. de Talleyrand envoie un de ses secrétaires prendre des renseignemens qui exigeaient la compulsation de plusieurs traités. A la première caisse d'argent qui lui tombe sous la main, il voit que le fond en a été enlevé; il en examine plusieurs autres, même soustraction. Il revient en toute hâte auprès du ministre et lui fait part de la découverte qu'il vient de faire. « Ne parlez de cela à personne, lui dit M. de Talleyrand, je l'exige absolument. Un vol a été commis; j'ai des soupçons très-fondés, mais il ne faut pas qu'on sache qu'un voleur a pu être attaché au ministère des relations extérieures. » Pour ne point éveiller de soupçons, M. de Talleyrand laissa passer trois ou quatre jours. Au bout de ce temps, il fit appeler dans son cabinet l'employé qu'il regardait comme l'auteur du vol. « Avouez-moi tout, lui dit M. de Talleyrand, car toute dénégation serait inutile. Vous seul avez long-temps travaillé dans la salle des

traités , vous seul par conséquent.... » Le malheureux interrompit M. de Talleyrand en fondant en larmes. « Remettez-vous , reprit le ministre. Je ne puis vous conserver ici , mais je ne veux pas vous perdre , parce que je sais que vous avez une femme et des enfans. De combien étaient vos appointemens ? — De trois mille six cents francs. — Bien. Voici ce que je puis faire pour vous , mais il faut que vous me promettiez le secret autant que je vous le promets moi-même. Je vous ferai donner une mission ; vous ne la remplirez pas , et vous serez destitué alors pour cause d'inexactitude , et pendant trois ans , à titre d'indemnité , je ferai toucher à votre femme la moitié de vos appointemens. Maintenant retirez-vous. »

Cette affaire ne fut sue que d'un très-petit nombre de personnes. Pour nous, continuons notre visite domiciliaire dans l'hôtel de Maurepas. Là florissaient dans leurs bureaux respectifs et M. Barbier du Bocage qui ne s'indignait point encore contre certaines conquêtes de

l'Empire qui nuiraient à son grand désespoir aux dispositions gracieuses de ses cartes géographiques ; et M. de Rosenstiel, secrétaire de la légation française à Bastadt, et échappé lui-même comme par miracle au fer des assassins. Là surtout était le bureau des élèves confiés à la férule de velours de M. Tessier, le doyen du ministère et qui datait dans les bureaux du ministère de M. de Choiseul ; M. de Guines y avait trouvé un abri après vingt années de résidence en Chine ; là encore, vint assidument M. Fox durant son séjour en France à l'époque de la paix d'Amiens. Il avait obtenu les honneurs d'un petit bureau et la libre communication des manuscrits déposés aux Archives. Quant aux élèves, nous les laisserons provisoirement étudier Vatel, Grotius et Puffendorf, faire des extraits de l'histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie et organiser des déjeuners au *Rocher de Cancals*. Leur bon temps fut postérieur à l'époque de la fondation de l'Empire, et nous les retrouverons alors. D'ailleurs ils méritent

bien que nous leur consacrons un chapitre spécial et tout entier ; ils se considéraient comme les enfans de M. de Talleyrand , et à ce titre ils ont droit au feu et à la lumière.

Après tous les détours que nous venons de faire dans les deux hôtels, revenons à ce fameux cabinet particulier dont les membres couraient le danger de voir leurs maîtresses empoisonnées et qui tous, comme chacun sait, étaient des enfans trouvés, conformément au bon plaisir d'un pamphlétaire. Le cabinet particulier était un petit bureau composé de deux très-petites pièces. Il avait pour chef le ministre lui-même, dont le cabinet avait une porte de communication avec la première des deux petites pièces. Toutefois il déléguait quelquefois sa suprématie à un excellent homme qui lui était fort attaché, à lui et à sa famille, M. Osmond, chargé de ses affaires particulières, et dont le frère dirigeait l'éducation des deux neveux de M. de Talleyrand, MM. Louis et Edmond de Périgord. Très-peu de personnes jouissaient du droit d'entrée au cabinet, excepté quand le mi-



nistre était sorti ; autrement, comme il y entrait très-fréquemment et qu'il n'aimait pas les figures inconnues, on tenait les portes closes, même pour la plupart des employés du ministère. Là se faisaient les affaires courantes les plus importantes. Quand M. de Talleyrand avait quelque chose à dicter, un de ses secrétaires était appelé dans son cabinet. Toute la correspondance particulière du ministre émanait du cabinet particulier. Quant aux notes diplomatiques, elles sortaient du cabinet du chef de division, et celles qui nécessitaient une rédaction difficile étaient presque toujours confiées à M. d'Hauterive, et quelquefois à M. Chevalier, auteur d'un *Voyage en Troade*, alors bibliothécaire de M. de Talleyrand, et aujourd'hui conservateur en chef de la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Quant aux secrétaires du cabinet, outre M. Osmond, leur chef accidentel et leur ami, ils étaient au nombre de quatre, parmi lesquels le premier en date et en mérite était incontestablement Bourjot, qui n'a jamais cherché une

carrière en dehors du ministère qui l'avait pour ainsi dire vu naître, et que ses amis ont perdu il y a peu d'années, étant depuis long-temps parvenu au grade de chef de la première division, conseiller d'Etat, et qui, sous le ministère de M. de Damas, était le véritable ministre des affaires étrangères. Après lui venait Tony Roederer, fils du sénateur de ce nom, qui quitta le ministère lors de la création des auditeurs au Conseil-d'Etat dont il fit partie, et qui depuis épousa une nièce du prince de Neuchâtel, et fut sous l'Empire préfet du Trasimène. Les deux autres secrétaires étaient M. Damour, fils d'un ancien homme d'affaires de la maison de Périgord, homme d'un mérite posé, solide, et le plus laborieux de tous les secrétaires; et enfin un jeune homme que M. de Talleyrand traitait avec une faveur marquée, et qui sortait du bureau des élèves de diplomatie où il était entré par suite d'une visite faite au Prytanée par le premier Consul. Trois élèves du Prytanée, remarquables alors par le premier Consul qui les avait interrogés lui-même, en avaient

effectivement obtenu une pension et avaient été placés par lui au ministère des relations extérieures. Ils se nommaient Auguste de Lajonchère, Maxime de Villemarest et Paulin Mahon; un seul a survécu. Tels étaient ces honnêtes enfans trouvés dont il a plu à un pamphlétaire étranger de faire des espèces d'ilotes, sans feu ni lieu ni famille. Et pourtant, tout n'est pas d'une égale fausseté dans ses assertions; nous croyons en conscience devoir lui passer la collection de cachets des souverains et des chancelleries de l'Europe; mais on en trouverait autant à Londres, à Berlin, à Rome, à Vienne, à Madrid, à Saint-Petersbourg et à Naples. On raconte même qu'un jour un ambassadeur étranger s'étant plaint à M. de Talleyrand de ce qu'une de ses dépêches avait été décachetée, après avoir fort attentivement écouté ses doléances, le ministre lui dit d'un ton paternel et confidentiel : « Monsieur l'ambassadeur, je parie que je devine d'où cela vient; je suis persuadé d'une chose : c'est que votre dépêche aura été décachetée par quel-

qu'un qui voulait savoir ce qu'il y avait dedans. » Surpris, confondu d'une réponse aussi naïvement vraie, l'ambassadeur en demeura interloqué au point de ne savoir que répondre. C'était, nous le croyons sans pouvoir l'affirmer, le chevalier d'Azzara, ambassadeur d'Espagne. Quant au fait des maîtresses, ces messieurs étaient parfaitement gens à n'avoir pas besoin qu'on les dirigeât dans leurs choix, et sur cette matière délicate où l'on a vu que M. de Talleyrand était si expert, il eut toujours trop à s'en occuper pour lui-même pour qu'il lui eût été possible, avec la meilleure volonté du monde, de travailler pour les autres. Bien est-il que quelquefois il ferma les yeux, que même il encouragea de ses conseils et de ses exemples des timidités retardataires; mais en vérité voilà tout.

**IX**

**12\***

Encore un mot sur le cabinet des relations extérieures. — Un singe et les lettres cachetées. — Attachement inspiré par M. de Talleyrand à ses alentours. — Sa bonté avec ses secrétaires. — Irrégularité de travail. — Quarante-cinq employés. — Caprice de M<sup>me</sup> Bonaparte. — Anecdote sur M. Denon et M<sup>me</sup> Grant. — Supercherie d'écolier. — Dispositions à la mystification. — Anecdote de famille. — Alliance avec le premier Consul. — La nièce de M. de Talleyrand et Lucien Bonaparte. — L'orange et le cadeau de noce. — Morgue du rang. — Bal aux relations extérieures. — Le souper des artistes. — Leçon indirecte. — Les trois consuls et trois actrices. — Le maître surpassé par l'élève. — La chasse aux lapins. — Audience donnée par M. de Talleyrand à un banquier. — Le secret vendu. — Inimitié de Fouché et de M. de Talleyrand. — Servir et flatter. — Scène dans le cabinet du premier Consul. — Visite de M. de Talleyrand au chevalier d'Azzara. — La princesse Santa-Croce. — L'ambassadeur trompé par la vérité et le mal réparé. — Le pavillon de la Muette. — Séguin et son île. — Le dîner de douze personnes et cruel désappointement d'un docteur. — Enfantillage des hommes supérieurs. — Un déjeuner d'huîtres.

## IX

**Encore un mot touchant le cabinet de M. de Talleyrand : nous avons omis dans notre nomenclature un personnage sans nom, mais que, à cause de sa gentillesse et de sa dextérité, nous ne pouvons nous déterminer à passer sous silence. C'était un petit singe femelle que M. Denon avait donné à madame de Talleyrand, ou plutôt à madame Grant, car il ne faut point que nous perdions de vue que, si le mariage était depuis long-temps consommé, il n'était pas encore conclu. La petite Simia se plaisait beaucoup dans le cabinet où elle venait assez assidument, surtout dans la belle saison, parce qu'alors on tenait ouverte une porte du fond donnant sur le jardin où les secrétaires**

du ministre passaient les heures de loisir; car il ne faut pas se figurer que les travaux fussent réguliers et suivis dans le cabinet du ministre des relations extérieures, comme dans celui des autres ministres. Huit jours se passaient quelquefois sans que l'on eût presque rien à faire; puis venait un coup de feu de deux ou trois jours où il fallait travailler pour ainsi dire jour et nuit, et l'on ne saurait se figurer, quand cela arrivait, avec quelle ardeur les quatre jeunes gens dont nous avons parlé se livraient au travail; et pourtant le plus âgé d'entre eux n'avait pas alors vingt-quatre ans. C'est qu'ils adoraient M. de Talleyrand, parce que jamais aucun reproche ne sortait de sa bouche, parce qu'il ne manquait jamais l'occasion de leur dire quelque chose d'agréable, parce qu'il les invitait à ses dîners, à ses bals, à ses soirées, parce que indépendamment de leurs appointemens il leur disait de temps à autre : « Je crois que vous devriez faire une petite visite à M. Bresson. » Ce qui voulait dire que le chef de la division des fonds avait à leur compter une gra-



tification, parce qu'enfin nul homme peut-être n'a su, à l'égal de M. de Talleyrand, se faire aimer des personnes qui l'approchaient habituellement. Et tout ce ministère où les travaux étaient alors si actifs, si multipliés, où peu de jours se passaient sans l'arrivée ou le départ d'un courrier, où l'on était en négociation simultanément avec toutes les puissances de l'Europe, il ne se composait pas de nuées d'employés; son personnel entier était de quarante-cinq personnes y compris le ministre, mais exception faite de la petite Simia qu'il ne fallait point toutefois ranger parmi les bouches inutiles, car elle avait acquis un fort joli talent dans l'art de cacheter les lettres. Sa réputation même s'étant étendue au dehors, elle changea de maîtresse. Madame Bonaparte en ayant entendu parler en eut envie; il fallut que madame Grant en fit le sacrifice, et la petite Simia passa du ministère des relations extérieures à la ménagerie de la Malmaison.

Puisque nous avons parlé de M. Denon, nous rapporterons ici une anecdote tellement con-

nue, que nous la passerions sous silence, n'était la crainte de faire une aussi grave omission. Peu de temps après le retour de l'armée d'Égypte et des savans qui avaient fait partie de cette glorieuse expédition, M. de Talleyrand invita à dîner M. Denon. « C'est, dit M. de Talleyrand à madame Grant en possession de faire les honneurs de la maison, un homme très-aimable, un auteur, et les auteurs aiment beaucoup qu'on leur parle de leurs ouvrages ; je vous enverrai la relation de son voyage, et vous la lirez afin de pouvoir lui en parler. » En effet M. de Talleyrand fit porter dans la chambre de madame Grant le volume promis, et celle-ci l'ayant lu, se trouva en mesure de féliciter l'auteur placé à table à côté d'elle. « Ah ! Monsieur, lui dit-elle, je ne saurais vous exprimer tout le plaisir que j'ai éprouvé à la lecture de vos aventures. — Madame, vous êtes beaucoup trop indulgente. — Non, je vous assure ; mon dieu ! que vous avez dû vous ennuyer tout seul dans une île déserte ! Cela m'a bien intéressée. — Mais il me semble que....

— Vous deviez avoir une drôle de figure, avec votre grand bonnet pointu? — En vérité, Madame, je ne comprends pas... — Ah! moi je comprends bien toutes vos tribulations. Avez-vous assez souffert après votre naufrage! — Mais, Madame, je ne sais... — Aussi vous avez dû être bien content le jour où vous avez trouvé Vendredi! » M. de Talleyrand avait donné à lire à madame Grant les aventures de Robinson Crusé, et placé à l'opposite de la table, il jouissait, en voyant l'embarras poli de M. Denon, du résultat de sa supercherie d'écolier.

Cette disposition de l'esprit qui enfante des épigrammes prolongées et mises en action que l'on désigne sous le nom de mystification, est un des caractères distinctifs de l'esprit de M. de Talleyrand, et l'on vient de voir que la belle dame destinée à s'enorgueillir bientôt d'un des plus grands noms de France, n'avait point été épargnée dans l'accomplissement de ce besoin de tous les instans. Au fait qui précède nous en ajouterons un, également de famille et qui nous

fut raconté par une dame qui alors faisait partie de la société intime de M. de Talleyrand, la belle et spirituelle marquise de Sainte-Croix.

Personne, comme on l'a vu, n'avait plus contribué que M. de Talleyrand à l'établissement du consulat, et le ministère des relations extérieures l'avait amplement récompensé de ses services. Dans les premiers temps de ce gouvernement l'enthousiasme admiratif de M. de Talleyrand était pour ainsi dire en permanence ; partout on l'entendait vanter le premier Consul, rapporter les saillies de son génie et la profondeur de ses conceptions, et pourtant il advint une circonstance assez délicate pour le ministre des relations extérieures. Le premier Consul voulait allier sa famille à de grandes maisons ; sa sœur Pauline, encore madame Leclerc, n'avait point par conséquent formé le premier lien nobiliaire de la famille Bonaparte, en épousant le prince Camille Borghèse, par l'intermédiaire du chevalier Angiolini, ministre de Toscane en France. Il désirait de faire épouser à Lucien son frère, qui venait

de perdre sa première femme, mademoiselle Mélanie de Périgord, fille du comte Archambault et la propre nièce du ministre. M. de Talleyrand ne se souciait point du tout de ce mariage, mais sa position dans le nouveau gouvernement exigeait qu'il eût l'air d'y donner les mains. On apprit tout-à-coup au château des Tuileries que mademoiselle Mélanie venait d'épouser M. Juste de Noailles. Quand ce mariage fut connu, M. de Talleyrand, pour tout ménager, se hâta de dire au premier Consul que cela s'était fait contre son gré ; et en même temps il envoya à sa nièce un cadeau de nocce très-remarquable par son extrême simplicité... C'était une orange.

C'est que, malgré la supériorité de son esprit et ses idées vraiment philosophiques, il n'a jamais pu secouer cette faiblesse qui consiste à tirer vanité de l'heureux hasard d'une naissance illustre. Cependant nous avons dit, au commencement de cet ouvrage, que M. de Talleyrand n'était point de la branche aînée de la maison de Périgord ; mais il n'a jamais

négligé une occasion de faire surgir celle dont il s'est fait le chef. En plusieurs circonstances il laissa échapper, même sous la République, cette morgue du rang. On connaît d'ailleurs son expression favorite pour peindre l'espèce de gaucherie native de ceux que sous le Consulat surtout on appelait des parvenus. « On voit, disait-il, qu'il n'y a pas long-temps qu'ils ont appris à marcher sur du parquet. » Le mot est très-pittoresque et très-vrai, et Dieu sait, sous le Directoire et même sous le Consulat, combien s'essayèrent à y marcher pour la première fois!

A cette époque il régnait dans la société une égalité de fait qui n'admettait aucune distinction de rang, du moins entre les personnes reçues dans le même salon. Les artistes de tous genres, ces hommes qui contribuent le plus au bonheur ou tout au moins aux plaisirs du monde, étaient partout fêtés, accueillis, et aucune ligne de démarcation ostensible ne séparait les citoyens artistes des citoyens ministres. M. de Talleyrand le

premier rétablit l'ancienne ligne de démarcation, après un bal brillant donné au ministère des relations extérieures. Des danseurs, des danseuses de l'Opéra y avaient été invités en assez grand nombre ; alors on était dans l'usage de faire toujours suivre un bal par un souper. Au moment donc où l'on annonça que le souper était servi, lorsque déjà Vestris, selon sa coutume, s'avancait la pointe basse et le jarret tendu pour offrir la main à l'une des dames les plus distinguées de la société, M. de Talleyrand fit dire aux artistes que leur couvert était mis dans une autre salle ; ce qui leur causa un vif mécontentement ; cela même fit une espèce d'esclandre dont on parla pendant quelques jours dans Paris.

Ce n'était pas seulement, comme on pourrait le croire, une impolitesse calculée de la part de M. de Talleyrand ; c'était surtout une leçon indirecte donnée au premier Consul sur les distances sociales, et certes l'élève alla en ce genre plus loin que ne l'aurait peut-être voulu le maître. Peu de jours auparavant, les

trois Consuls avaient assisté à Versailles à un grand dîner où se trouvait l'élite des acteurs et des actrices de Paris. Les journaux annoncèrent officiellement le lendemain que, pour se rendre du salon dans la salle à manger, le premier Consul avait donné la main à mademoiselle Contat; Cambacérés, à mademoiselle Devienne, et M. Lebrun, à mademoiselle Méséray. Cela avait beaucoup choqué M. de Talleyrand qui n'aspirait à rien moins, d'accord sur ce point avec le comte de Ségur, qu'à ramener la nouvelle cour aux formes et aux usages de l'ancien régime, avec l'inégalité des rangs qu'ils entraînent indispensablement. Que dut penser M. de Talleyrand lorsque, trois ou quatre ans après, il eut l'honneur, en sa qualité de grand-chambellan, de se tenir debout derrière le fauteuil de l'Empereur durant les dîners d'apparat?

A peu près vers la même époque, et toujours dans le but de caresser les propensions de Bonaparte vers d'anciens usages royaux entièrement oubliés, il voulut lui donner le



plaisir d'une chasse privilégiée. M. de Talleyrand , qui habitait alors la charmante maison de Neuilly , qui devait appartenir un jour à la princesse Pauline, et plus tard au duc d'Orléans , prit toutes les dispositions en conséquence. Il n'y avait qu'un petit inconvénient , c'était l'absence totale de gibier dans le parc. Mais une telle difficulté n'arrêta point M. de Talleyrand ; il fit acheter sur le quai de la Vallée , où n'existait pas encore le beau marché qu'on y voit aujourd'hui au lieu et place de l'ancienne église des Grands-Augustins , deux ou trois cents lapins que l'on dissémina dans les bois , dans l'espoir qu'avec la liberté ils recouvreraient l'amour de l'indépendance. Mais il en est des lapins comme des peuples ; une fois façonnés au joug , ils viennent se replacer dessous si on le leur ôte. Le jour de la chasse venu , ces pauvres animaux domestiques , bien loin de fuir les chasseurs , s'étaient tous réunis au bas du perron du château et se jetaient dans les jambes du premier Consul , comme pour lui demander

protection, et il se fit leur protecteur avant de devenir celui de la Confédération du Rhin. Le sang des lapins fut épargné, et le premier Consul se divertit certainement plus de cette chasse manquée que de toutes les grandes chasses de l'Empire renouvelées des anciens plaisirs des rois de France, et qui ne furent jamais pour lui que des corvées.

Puisque nous sommes en train de coudre ensemble quelques anecdotes détachées dont M. de Talleyrand fut le héros ou l'auteur, et qui se rapportent aux premières années du Consulat, nous ne quitterons point ce terrain un peu saccadé, jusqu'à ce que le besoin de reprendre haleine, à la fin du chapitre, nous fasse tourner nos pas d'un autre côté après un moment de repos.

Un banquier que M. de Talleyrand avait reçu plusieurs fois chez lui, lui écrivit un jour pour lui demander une audience; l'audience fut accordée. Le bruit de la mort du roi d'Angleterre, Georges III., s'était alors répandu dans Paris, et cette nouvelle devait avoir une

grande influence à la Bourse. Le spéculateur indiscret, introduit dans le cabinet de M. de Talleyrand, ne lui cacha point le motif de l'audience qu'il avait sollicitée, tout en reconnaissant son indiscretion. « Comment donc ! lui dit M. de Talleyrand avec cet imperturbable sérieux qu'on lui connaît ; mais en aucune manière ; il n'y a point là d'indiscretion , et je serais charmé si les nouvelles que je vais vous apprendre pouvaient vous être bonnes à quelque chose. » Le banquier se frottait les mains et se confondait par avance en remerciemens. « Voici ce que c'est , reprit M. de Talleyrand d'un air tout confidentiel. Les uns disent que le roi d'Angleterre est mort , les autres disent qu'il n'est pas mort ; pour moi, je ne crois ni les uns ni les autres ; je vous le dis en confiance, mais surtout ne me compromettez pas. »

M. de Talleyrand , malgré son extrême finesse, se compromettait quelquefois, ou tout au moins se trouvait compromis par quelques indiscretions de la part de personnes initiées dans ses secrets. Dans une circonstance ex-

trêmement délicate, il fut réduit, pour réparer le mal fait, à la nécessité de renverser le sens de son fameux axiôme : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. » Le chevalier d'Azzara, dont le nom reviendra encore plus d'une fois sous notre plume, était, comme nous l'avons dit, ambassadeur d'Espagne à Paris. Il avait surpris ou acheté la confiance d'un projet tenu fort secret et qui intéressait vivement sa cour. Il faut savoir qu'à cette époque une véritable lutte de renards s'était établie entre deux des ministres du Consulat, les deux hommes qui avaient le plus d'influence sur le premier Consul, et qui, malgré la réciprocité de leurs courtoisies contraintes, cherchaient incessamment à se perdre l'un l'autre dans l'esprit du maître. Fouché, né de la révolution, voulait, le plus possible, circonscrire l'action du gouvernement dans les limites posées par la révolution, tandis que M. de Talleyrand, au contraire, fils de l'ancien régime, poussait le premier Consul à s'affranchir peu à peu des entraves révolutionnaires ;

Fouché servait sans flatter, M. de Talleyrand servait aussi, mais il flattait avant tout; il devait donc réussir, et il réussit en effet à faire sortir Fouché du ministère, comme nous le dirons quand il en sera temps. Dans la circonstance qui nous occupe, Fouché avait pris les devans; sa police ayant été instruite de l'indiscrétion commise au bénéfice du chevalier d'Azzara, il n'eut rien de plus pressé que d'aller faire part de sa découverte au premier Consul. Bonaparte mande immédiatement le ministre des relations extérieures; il s'emporte, il crie à la trahison d'agens infidèles, il veut qu'ils soient connus et exemplairement punis. Armé de son calme habituel, M. de Talleyrand laisse passer la bourrasque; puis, prenant la parole, il dit au premier Consul qu'il ne comprend pas comment une pareille chose a pu arriver; qu'en pareil cas il vaut mieux ne rien ébruiter pour éviter le scandale, et ne pas compromettre le gouvernement auprès des puissances avec lesquelles on négocie, et il ajoute: « Après tout, Général, il n'y a

pas là un très-grand mal , rien n'est plus facile à réparer ; je vais à l'instant faire moi-même une visite à l'ambassadeur d'Espagne , et tout sera arrangé dans deux heures. »

Le ministre se rendit en effet chez l'ambassadeur , qui demeurait alors rue du Mont-blanc , où il occupait l'hôtel de madame de Montesson , en la compagnie surannée , mais très-bien assortie , de la princesse de Santa-Croce , laquelle , soit dit en passant , dissimulait tant bien que mal les rides de son cou sous un ruban de velours noir enrichi de diamans , et n'excluait de son vocabulaire familier aucun des termes les plus énergiques de la langue italienne qu'elle francisait au besoin. Après les politesses d'usage , M. de Talleyrand dit au chevalier d'Azzara que depuis plusieurs jours il était dans l'intention de lui faire quelques ouvertures confidentielles sur un projet qui intéressait vivement les deux cabinets. Il lui confia alors tout ce que l'ambassadeur savait. M. d'Azzara était très-madré au jeu de la vieille diplomatie ; remarquant donc le ton de bonne

foi que le ministre mettait à ses révélations, il ne douta pas que sa confiance ne fût une fausse confiance; sans doute tout cela n'avait été qu'un coup monté pour le tromper; celui qui avait vendu ou livré le secret n'était qu'un agent à deux fins qui n'avait agi, en lui livrant de premiers documens, que comme l'instrument du ministre. Ayant fait ces salutaires réflexions, quand M. de Talleyrand l'eut quitté, monsieur l'ambassadeur, croyant jouer au plus fin, expédia un courrier à Madrid afin d'engager le cabinet espagnol à regarder comme nul et non avenu le contenu de ses dépêches de la veille. Ce tour de passe-passe diplomatique demeura long-temps un secret, et sa réussite empêcha le premier Consul, au grand mécontentement de Fouché, de faire remonter à la source de l'indiscrétion qu'il appelait une trahison. Nommez-la comme vous voudrez.

Ajoutons encore un trait de mystification ou plutôt de fin persiflage à ceux que nous avons déjà cités. M. de Talleyrand n'avait point encore acquis le grand et vaste domaine de Va-

lençay ; toutefois il se résignait difficilement à passer l'été à Paris et était dans l'habitude de louer une maison de campagne. Nous l'avons vu tout à l'heure donner au premier Consul le spectacle d'une chasse aux lapins dans la maison de Neuilly. L'année suivante, il occupait le pavillon de la Muette, sur la hauteur de Passy et dominant le bois de Boulogne, dans le voisinage du Renlagh. Là venait fréquemment un habile médecin de Paris, frère de l'un des hommes les plus marquans qui ait siégé et siégé encore dans nos assemblées ; le docteur joignait au culte d'Esculape, comme alors il était encore permis de le dire sans blesser les susceptibilités du style anti-mythologique, un culte non moins prononcé pour le dieu Comus. Enfin le docteur passait avec raison pour un fin gourmand, et ses assiduités au pavillon de la Muette, où la chère était exquise, auraient suffi pour lui assurer le salut de M. Grimod de la Reynière ; l'une des célébrités du temps, aussi bien que de la douairière de Cambise qui n'était point un être complet en l'absence de



ses deux inséparables, criards et gourmands petits chiens. Le riche Séguin, qui vient tout récemment de mourir après avoir tenu cinq ans M. Ouvrard en charte-privée, vint aussi chez le ministre sous les auspices du docteur. Séguin avait fait un séjour enchanté de l'île située près de l'ancien pont de Sèvres à laquelle il a donné son nom : sa qualité de voisin de campagne lui fit concevoir le projet d'avoir un jour chez lui le ministre à dîner, comme pour avoir l'honneur de lui faire voir son habitation. Le docteur, à qui Séguin s'en ouvrit, fut chargé de la négociation. Après plusieurs refus, M. de Talleyrand accepta enfin, mais à la condition expresse que l'on ne serait que douze à table, et que lui, M. de Talleyrand, désignerait tous les convives, à l'exception du maître de la maison qu'il voulait bien regarder comme invité de droit. La condition acceptée et le jour fixé, le docteur se donna tous les soins imaginables pour que le dîner de M. Séguin, dont il espérait bien avoir sa part, fût digne de l'hôte qu'il recevait. Malheureuse-

ment le docteur avait compté sans cet hôte et sans sa malice. Effectivement M. de Talleyrand lui ayant remis la liste des conviés lorsqu'il l'eut parcourue des yeux, il demeura frappé de stupeur en n'y voyant point figurer son nom, et à coup sûr jamais on n'aurait pu citer plus à propos le fameux passage de Tacite : « Ce nom, certes, le frappa d'autant plus qu'il n'y était pas. » Le voyant en proie à une surprise qu'il ne pouvait dissimuler : « Qu'avez-vous, docteur ? » lui demanda fort simplement M. de Talleyrand. « Ah ! poursuivit-il sans lui laisser le temps de répondre, je vois ce que c'est.... C'est peut-être parce que je ne vous ai pas invité à dîner chez Séguin... ! Non... J'ai pensé que nous nous voyions assez souvent ici et que par conséquent.... » Le fait est que M. de Talleyrand n'avait accepté l'invitation de Séguin que pour se donner le plaisir de jouer un tour au docteur en lui faisant manquer un bon dîner. Pourquoi s'en étonner ? N'y a-t-il pas souvent un grand fonds d'enfantillage dans l'esprit de ceux que l'on a l'habitude de regar-

der comme des hommes supérieurs et qui le sont en effet ; et puisque Newton et le maréchal de Turenne se plaisaient à jouer avec des petits chats, M. de Talleyrand ne pouvait-il pas fort innocemment se divertir aux dépens d'un membre de la Faculté ? Il faut bien que l'on s'amuse à tout âge ; quand on a un peu de bon temps dans la vie, qu'importe que la cause en soit sérieuse ou frivole ? Pour nous , nous aimons bien mieux les grands enfans que les jeunes vieillards. Et à ce propos, quel est l'écolier qui ne revendiquerait pas comme une bonne fortune le déjeuner d'huîtres de M. de Talleyrand ? C'était l'issue d'un pari avec le duc de Laval, et M. de Talleyrand l'avait gagné. Les huîtres, selon les conditions posées par les parieurs, devaient être à discrétion et pour douze personnes ; en outre le gagnant aurait seul le droit de désigner les dix autres convives. Croyez-vous que dans cette circonstance, très-vulgaire de sa nature, M. de Talleyrand ait été, comme nous l'aurions tous fait, inviter une dizaine d'amis ? Point ; ce n'était

Les trois grandes fondations du règne de Napoléon. — Négociations avec la cour de Rome. — Projet de concordat. — Position délicate de M. de Talleyrand. — Influence des personnes sur les principes. — Pie VII. — M. de Talleyrand cardinal. — Souvenir désagréable du plain-chant. — Bref du pape relevant l'excommunication de Pie VI contre M. de Talleyrand. — Les dévots et l'infaillibilité du pape. — Un gouvernement honnête. — Les alentours de madame Bonaparte. — Souvenir du Directoire. — Les femmes garçons. — Épuration de la cour consulaire. — Singuliers scrupules. — Madame Grant. — Mariage de M. de Talleyrand. — Matrimoniomanie du premier Consul. — Le consentement forcé. — Cérémonie du mariage et la plubicité évitée. — Le maire de Pierrefite et un maire de Paris. — Devoir et complaisance. — Influence du mariage de M. de Talleyrand. — La pension de sa mère. — La nouvelle madame de Talleyrand. — Conversation entre Fouché et Napoléon. — Jugement sévère de Bonaparte. — Le triomphe de l'immoralité. — Les mots de *monsieur* et les mots de *madame*.

## X

Les trois plus grandes fondations du règne de Napoléon datent du Consulat, et non point de l'Empire ; et il y a cela de remarquable que ces hautes institutions sont encore debout, tandis que l'Empire s'est effacé. C'est le contraire de Rome où il ne reste rien des édifices de la république tandis que les monumens des empereurs attestent encore la gigantesque splendeur de la ville d'Auguste et des Césars. Les trois grandes fondations dont nous voulons parler furent le Code civil et la Légion-d'Honneur ; la troisième, à vrai dire, ne doit être considérée que comme une restauration ; celle du culte catholique, jusque-là poursuivi, honni par les révolutionnaires, entièrement disparu de l'édu-

cation publique , professé clandestinement par les fidèles, et dont le rétablissement contribua si puissamment à affermir le gouvernement consulaire. Par là, il se rattachait à l'ancien régime par le ciel avant de lui emprunter ses formes et ses allures mondaines. Dans cette grande affaire, la position de M. de Talleyrand fut, comme on peut le croire, des plus délicates. Il ne voulait point rentrer dans l'ordre qu'il avait abjuré avec scandale, et toutefois, comme il ne fallait pas déplaire au premier Consul, M. de Talleyrand ne put sortir d'embarras que par un faux-fuyant, c'est-à-dire qu'il dut rendre un dernier hommage à la puissance de l'Église pour se soustraire définitivement à sa discipline ; or, c'était la reconnaître et s'en avouer, en cas de refus, le serviteur engagé.

Voyons comment les choses se passèrent en ce qui concerne M. de Talleyrand, sauf à revenir plus tard à la création de la Légion dont il fut l'un des plus ardents conseillers.

Les questions de personnes que l'on affecte souvent d'écarter, ne doivent sans doute être

admisses qu'après les questions de principes ; mais souvent la qualité , l'humeur , l'opportunité du caractère de certaines personnes , exercent une influence décisive sur la solution des questions les plus élevées ; ainsi , dans le fait qui nous occupe , on ne saurait nier cette espèce d'influence dans la personne du pape Pie VII. On l'avait vu , avant son avènement au trône pontifical , lorsqu'il était encore simple évêque d'Imola , ne point dissimuler l'affection qu'il portait aux Français. Le premier Consul n'avait point oublié que , pendant la première campagne d'Italie , le cardinal Barnabé Chiaramonti avait publié une homélie tout empreinte de principes républicains , ce qui avait produit une vive et heureuse sensation sur les populations de la Haute-Italie , et il devait s'attendre à des complaisances de la part du Saint-Siège qui sait si bien plier quand il a peur de rompre. Pie VII ressemble plus , durant sa vie de sacrifices , de résignation , et d'opposition maladroite , si elle n'eût été consciencieuse , aux papes des premiers siècles de l'Eglise qu'à l'am-

bition mesquine des pontifes appelés depuis quatre siècles à porter la tiare. Trop visiblement attachés à la possession de leur royaume de ce monde, ces derniers pontifes ne virent point que plus ils seraient chefs temporels de l'Etat-Romain, moins ils paraîtraient tenir à la domination spirituelle de la catholicité tout entière. Pie VII eut des vues plus élevées en sacrifiant la gloriole du pape à la gloire et aux intérêts de l'Église; et, en faisant d'abord abnégation des opinions politiques des hommes, et de la forme des gouvernemens, il parut comprendre et proclamer que la religion catholique, que l'Église romaine n'ont rien à voir à l'aristocratie, à la démocratie, aux pouvoirs absolus ou républicains, si ce n'est peut-être pour réfréner le despotisme comme contraire à la morale chrétienne; il pensa sans doute que si Jésus-Christ, dont il était le vicaire, s'était montré à la terre au temps de la république romaine, il eût dit : « Rendez à la république ce qui est à la république, » comme il a dit,



l'empire existant : « Rendez à César ce qui appartient à César. »

Telles étaient les dispositions personnelles de Pie VII lorsque, dès le commencement du Consulat, des négociations furent entamées avec la cour de Rome, dont le directeur temporel était un homme d'un esprit très-supérieur, le cardinal Gonsalvi. Ces premières négociations furent d'abord tenues secrètes, car le premier Consul avait à ménager l'irréligion, pour ainsi dire innée, de presque tous ceux qui l'entouraient; mais bientôt donnant l'essor à sa pensée politique, les conférences furent avouées; elles devinrent solennelles, et un légat du pape, le cardinal Caprara, fut envoyé à Paris. On a dit, on a même imprimé qu'à cette époque, malgré l'incontestable utilité dont M. de Talleyrand était au premier Consul au ministère des relations extérieures, Bonaparte avait eu le désir de le voir placé dans un poste plus en rapport avec son ancien état, et qui lui permettrait même encore de profiter de ses conseils; on a ajouté qu'il lui avait proposé le

cardinalat avec la promesse de le mettre à la tête des affaires ecclésiastiques ; on a été jusqu'à citer les paroles du premier Consul qui aurait dit à cette occasion : « C'est son lot ; il rentre dans le giron , réhabilite sa mémoire et ferme la bouche aux déclamations. »

Malgré la forme positive de ces assertions souvent reproduites , nous ne les admettrons point comme exactes ; cela eût été trop en contradiction avec les idées du premier Consul qui n'aurait jamais admis un prêtre, comme prêtre, dans l'action de son gouvernement ; cependant il n'aimait point cette espèce de scandale qui soulevait l'indignation de quelques fidèles à l'égard des ecclésiastiques qui avaient jeté le froc aux orties ; mais , malgré cela , s'il a pu parler du projet de rendre M. de Talleyrand à l'Eglise et de le faire cardinal, ce n'a jamais été sérieusement, et ce n'aurait surtout pas été sans l'assentiment préalable de son ministre. Or, chacun sait quelle pouvait être la vocation de M. de Talleyrand pour rentrer dans un ordre qu'il avait quitté volontairement, qu'il n'avait

jamais embrassé qu'à contre-cœur et sous l'empire de l'insurmontable contrainte de ses parents. On raconte à ce sujet qu'un jour entendant fredonner un air qui lui déplaisait fort, il dit au malencontreux chanteur : « Autre chose, s'il vous plaît ; voilà un air qui me rappelle le temps où j'étais obligé d'étudier le plain-chant et de figurer au lutrin. » Mais une chose vraiment comique ; ce fut la naïveté qui échappa à l'homme le moins naïf de toute la République. Sieyès était chargé d'un travail sur l'organisation de l'instruction publique : M. de Talleyrand lui ayant recommandé pour une place l'abbé de Courmand, Sieyès ne put retenir cette exclamation : « Oh ! y pensez-vous ? cela serait scandaleux ; un prêtre marié ! »... En ce moment on était à table ; saisissant une cuiller, M. de Talleyrand lui riposta très-sérieusement en lui disant : « Citoyen sénateur, voulez-vous que je vous envoie des épinards ? »

Quoi qu'il en ait été de ces anecdotes et de ses bons mots, que tout cela soit exact ou supposé, ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Talley-

rand profita de l'occasion du concordat pour se soustraire définitivement à la juridiction de l'Église, et ce fut une des clauses conditionnelles de ce grand acte, qu'un bref interviendrait en vertu duquel M. de Talleyrand serait relevé de l'excommunication prononcée contre lui et que nous avons rapportée à son époque. Nous ne pouvons pas faire moins que de citer aussi textuellement ce bref dans lequel Pie VII détruisait l'œuvre de Pie VI.

*A notre très-cher fils Ch.-Maurice Talleyrand.*

« Nous avons été touché de joie, quand nous avons appris l'ardent désir que vous avez de vous réconcilier avec nous et avec l'église catholique.

« Dilatant donc à votre égard les entrailles de notre charité paternelle, nous vous dégageons, par la plénitude de notre puissance, du lien de toutes les excommunications. Nous vous imposons, par suite de votre réconciliation avec nous et avec l'Église, des distributions

d'aumônes pour le soulagement surtout des pauvres de l'église d'Autun que vous avez gouvernée. Nous vous accordons le pouvoir de porter l'habit séculier et de gérer toutes les affaires civiles, soit qu'il vous plaise de demeurer dans la charge que vous exercez maintenant, soit que vous passiez à d'autres, auxquelles votre gouvernement pourrait vous appeler. »

Ce bref ayant été soumis à l'approbation des Consuls, un arrêté en date du 2 fructidor an X ordonna qu'il recevrait son exécution, et ce fut sans contredit une des circonstances importantes de la carrière de M. de Talleyrand, non-seulement à ses propres yeux, mais aux yeux du monde. Ce fait nous suggère quelques réflexions empruntées à l'effet qu'il produisit dans le public, et que l'on ne trouvera peut-être pas déplacées ici. D'abord les dévots regardèrent le bref du pape comme non avenu ; ils persistèrent à considérer toujours M. de Talleyrand comme appartenant à l'Église dont l'onction leur paraissait indélébile, ne réflé-

chissant point que c'était nier leur dogme favori, l'infailibilité du pape. Le fait est que dans un certain monde on n'a pas cessé de regarder M. de Talleyrand comme un prêtre, et par conséquent comme le seul évêque marié qui soit résulté de la Révolution. Quant à l'histoire de son mariage, qui suivit de près sa rentrée dans le monde séculier et qui ne fut qu'une assez vaine formalité, nous allons la raconter tout à l'heure; mais n'est-ce pas une chose admirable que les scrupules de ceux qui crièrent à l'abomination sacrilège à l'occasion de ce mariage, et qui ne s'étaient quasi point scandalisés de voir l'évêque, non encore relevé de ses vœux, vivant ouvertement avec la maîtresse dont il allait faire sa femme?

Le premier Consul avait dit au commencement du Consulat : « Je veux que mon gouvernement soit un gouvernement honnête! » Il travailla constamment à l'accomplissement de son œuvre, et quoiqu'il n'eût pas pu dire, comme César, qu'il ne fallait pas que la femme de César pût être seulement soupçonnée, il

apporta le plus grand soin à éloigner de madame Bonaparte les femmes qu'elle avait connues à l'époque du Directoire et avec lesquelles elle s'était intimement liée. Le Directoire, si l'on peut ainsi s'exprimer, c'était la Régence de la République, et l'on n'y tenait pas beaucoup plus de compte de la légitimité appliquée au mariage, que de la légitimité appliquée à la royauté. C'était une espèce de pêle-mêle fort agréable pour les hommes et les femmes garçons ; mais le premier Consul, comme nous le disions tout à l'heure voulut mettre un terme à ces scandales, et la porte des Tuileries, immédiatement close à madame Tallien, ne fut ouverte qu'une fois à madame Grant, même lorsqu'elle fut devenue madame de Talleyrand et par suite la princesse de Bénévent. Aussitôt donc que M. de Talleyrand eut été rendu à la vie séculière, Bonaparte lui donna à entendre très-clairement que dans la position élevée qu'il occupait dans son gouvernement, il fallait qu'il renoncât à vivre publiquement avec madame Grant, ou bien qu'il l'épousât. Nous ne sommes

point de ceux qui oseraient dire que l'alternative était cruelle; elle était seulement embarrassante. Dans l'embarras du choix, M. de Talleyrand voulut d'abord ne point faire de choix; cependant, pressé par le premier Consul, il se détermina à faire échange de l'ordre de la prêtrise contre le sacrement du mariage, ce qui lui allait beaucoup mieux, quoi qu'on ne puisse pas dire qu'il ait été plus orthodoxe dans l'un de ces sacremens que dans l'autre.

La vérité est que, à en juger par ses résultats, le mariage de M. de Talleyrand avec madame Grant ne fut jamais qu'une espèce de mariage du côté gauche, quoique jusqu'à l'époque, à peu près, de la Restauration, elle ait continué à faire les honneurs de la maison; mais elle n'était maîtresse de rien, et bien moins de son mari que de toute autre chose; lui seul disposait, ordonnait; enfin il était chez lui ce qu'était Bonaparte avec les deux autres membres de la trinité consulaire.

Sous le Consulat, Bonaparte fut atteint d'un véritable accès de matrimoniomanie qui faillit



s'étendre jusque sur Cambacérés lui-même, et auquel, comme on vient de le voir, M. de Talleyrand ne put se soustraire. Comme la célébration de l'acte pouvait éveiller la curiosité publique, devenir un texte de récriminations sur le passé, peut-être même un objet de scandale, M. de Talleyrand désira que la cérémonie se fit avec le moins de publicité possible. Les lois exigeaient alors que tous les mariages fussent célébrés devant l'état civil le décadi, dans le chef-lieu du canton, immédiatement après la publication des actes du gouvernement. M. de Talleyrand avait dans ce temps-là une maison de campagne à Epinay, dépendante du canton dont Pierrefite est le chef-lieu. Le ministre des relations extérieures ne douta pas qu'un maire de village ne montrât beaucoup d'empressement à se soumettre à ses désirs. Il engagea donc le maire de Pierrefite à se rendre à un jour et à une heure indiqués à Epinay, avec les registres de l'état civil, pour y prononcer son union et l'inscrire selon les formes ordinaires. Le maire était un propriétaire assez

riche, fort indépendant, qui même avait été membre de la première administration de Paris, avec MM. de La Rochefoucault, Pastoret et de Lacroix. Il connaissait les devoirs que lui imposait la loi, et écrivit à M. de Talleyrand pour lui témoigner ses regrets de ne pouvoir obtempérer à sa demande.

Le mariage se fit donc à Paris, où M. de Talleyrand trouva un maire plus complaisant : mais jamais il ne témoigna le moindre ressentiment au maire de Pierrefite. Malgré sa clandestinité, cet acte devint bientôt la nouvelle de Paris, et causa quelque étonnement parmi ceux qui ne savaient pas à quel point M. de Talleyrand s'était placé au-dessus des préjugés. Sa digne et respectable mère qui vivait encore et habitait l'entresol d'une maison sise rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 36, en fut profondément affligée, et ne voulut plus revoir son fils ; quoiqu'elle n'eût d'autre revenu que la pension qu'elle en recevait, elle refusa obstinément cette pension que M. de Talleyrand trouva cependant le moyen de lui faire recevoir, en la

faisant payer sous le nom de son frère tout nouvellement revenu d'émigration et qui occupait le reste de la maison habitée par madame de Talleyrand la mère.

Madame de Talleyrand la bru ne jouit point des prérogatives attachées au rang et à la haute position sociale de son mari. Quoique mariée selon son vœu ou plutôt sa volonté, le premier Consul ne voulut point permettre qu'elle fût admise à la nouvelle cour. M. de Talleyrand, ayant à défendre en cette circonstance l'orgueil de son nom, insista vivement, et Bonaparte persistant dans son refus, M. de Talleyrand alla jusqu'à offrir sa démission du ministère, absolument comme Antiochus renonçait à sa couronne plutôt qu'à la main de Rodogune. Il y eut négociation, et il fut convenu, par voie d'accommodement, que madame de Talleyrand aurait le droit de venir à la cour à la condition expresse qu'elle n'y viendrait pas; que seulement, afin de constater ce droit, elle y paraîtrait une seule fois. Les clauses du traité furent scrupuleusement observées de

part et d'autre , et tout se passa comme il avait été convenu.

Quelque temps après le mariage de M. de Talleyrand, Fouché parlait à Napoléon en faveur de quelques personnes auxquelles il aurait voulu voir confier quelques missions extérieures. « Ne vous mêlez pas du dehors , interrompit Napoléon. Laissez-moi faire, et surtout n'allez pas défendre le pape , ce serait par trop ridicule de votre part ; laissez-en le soin à Talleyrand qui lui a l'obligation d'être aujourd'hui séculier , et de posséder une belle femme en légitime mariage. »

Ce langage , il faut en convenir , s'accorde peu avec l'espèce de diatribe que l'irascibilité trop excusable de ses souvenirs arracha à Napoléon en exil. Comme ce passage se rapporte au mariage dont nous venons de parler , nous croyons devoir le reproduire ici , malgré ses formes acerbes ; et d'ailleurs, si nous ne dissimulons pas les beaux côtés sous lesquels il est permis de montrer M. de Talleyrand, nous n'aurons point à l'éclairer du même jour, toutes

les fois que les événemens le mettront en regard de l'Empereur, postérieurement à l'année 1809. « Le triomphe de Talleyrand, disait donc Napoléon à Sainte-Hélène, est le triomphe de l'immoralité : un prêtre marié à la femme d'un autre, et qui a donné une forte somme d'argent à son mari, pour qu'il permette à sa femme de rester avec lui ; un homme qui a tout vendu ; trahi tout le monde et tous les partis ! J'ai défendu l'entrée de ma cour à sa femme, premièrement parce que sa réputation était décriée, et parce que j'ai découvert que quelques marchands génois lui avaient payé quatre cent mille francs dans l'espérance d'obtenir, par l'entremise de son mari, quelques faveurs commerciales. Elle était très-belle femme, des Indes-Orientales, mais sotte et de la plus profonde ignorance. »

• Nous ne nions pas tout le contenu de ce paragraphe peu flatteur, et si Napoléon n'a découvert que les quatre cent mille francs des marchands génois, c'est qu'on ne lui a pas tout dit, ou qu'il avait voulu beaucoup oublier ; mais il

est un point sur lequel l'Empereur avait été évidemment mal informé : jamais M. de Talleyrand n'a donné de somme au premier mari de sa femme pour qu'il la lui laissât ; il lui en aurait plutôt fait donner pour la garder.

Comme d'ailleurs on a recueilli les bons mots de M. de Talleyrand, on aurait pu faire la contre-partie de ce recueil en enregistrant quelques mots naïfs de sa femme. Nous en citerons quelques échantillons qui peuvent faire pendant avec la fameuse histoire de Robinson Crusoë que nous avons précédemment racontée. Un jour la princesse d'Olgorowski, couverte des magnifiques pierreries qui lui venaient de la succession du prince Potemkin, étant allée faire une visite à madame de Talleyrand : « Oh ! Madame, s'écria celle-ci, quels admirables diamans ! Que je vous trouve heureuse de les posséder. — Si vous exprimiez le désir d'en avoir de pareils, M. de Talleyrand trouverait sans doute un grand plaisir à vous les offrir. — Quelle folie ! croyez-vous donc que j'aie épousé un pape ! »

Une autre fois , et dans une circonstance toute différente , M. Faure , conseiller-d'état , avait dit , en traitant de l'adultère , lorsqu'il présenta le Code pénal , que le nouveau Code établissait que le mari qui surprenait sa femme en flagrant délit , avait le droit de tuer l'épouse infidèle et son amant. Le soir , on causait de cet article chez M. de Talleyrand , toujours fort empressé , pour se faire rire , de provoquer les observations de sa femme ; et comme il hochait la tête d'une manière interrogative : « Il faut avouer , dit madame de Talleyrand , que de semblables lois sont faites pour des hommes qui manquent tout-à-fait d'éducation. » Après tout , cela n'est pas si bête.





**XI**

**III**

**15**

La place publique. — Rappel du passé. — Occupation du Hanovre. — Théorie des neutralités. — Opinion du premier Consul — Trois grands exemples. — La morale appliquée à la politique et les chiens de Terre-Neuve. — Récriminations de l'Angleterre. — Opinion d'un écrivain contemporain. — M. de Talleyrand instigateur de Bonaparte à l'égard du Portugal. — La reine et le régent. — Intervention de l'Espagne. — Lucien à Madrid. — Manifeste du roi d'Espagne rédigé par M. de Talleyrand. — Griefs contre le Portugal. — Le contre-manifeste et langage superbe. — Le bras fort des Tuileries. — Le prince de la Paix déguisé en généralissime. — Triomphe sans obstacles. — Le traité forcé. — La province d'Olivenza cédée à l'Espagne. — Lucien et le pot de vin de quinze millions. — M. de Talleyrand oublié et conseil au premier Consul. — Le général Saint-Cyr et vingt mille hommes de troupes françaises en Portugal. — Prise d'Almeida. — Nouveau traité. — Les ports du Portugal fermés aux Anglais. — Le denier de M. de Talleyrand — M. de Talleyrand, Ouvrard et madame Bonaparte. — Mécontentement du premier Consul et le départ précipité.

## XI

Nous voilà à peu près au courant pour les affaires intérieures jusques et compris le mariage de M. de Talleyrand. Nous ne dirons point, comme les Romains : « Descendons sur la place publique pour savoir des nouvelles d'Afrique. » On sait assez que tant que dura la puissance de Napoléon , qu'elle fût consulaire ou impériale , ce n'était pas sur la place publique que l'on pouvait recueillir des documens sur l'inimitié encore acharnée des deux grandes puissances rivales , si souvent comparées , durant leur lutte , à Rome et Carthage , comparaison qui a singulièrement péché par le dénouement. La place publique était muette et la presse silencieuse !

Nous avons dit qu'après la paix conclue à Lunéville, la France était en paix avec le continent et avec les puissances riveraines de la Méditerranée; qu'enfin nous n'étions plus en guerre qu'avec la seule Angleterre, et que cette puissance reculant toujours devant les clauses d'une pacification, le premier Consul et son ministre influent multipliaient leurs tentatives et leurs concessions, plus pour avoir l'air de faire des sacrifices à la paix que parce qu'ils la souhaitaient en effet. Pour compléter ce court rappel vers un passé peu éloigné, ajoutons encore que nous avons dit comment M. Otto, toutes voies préalablement préparées par M. de Montrond, n'avait pu entamer à Londres des négociations sérieuses. Ainsi, replacés à notre point d'interruption, nous pourrions examiner comment fut enfin conclue, après mille difficultés, cette trêve connue dans l'histoire du temps sous la dénomination trop ambitieuse de *paix d'Amiens*.

Le Hanovre occupé par les armées françaises, la France ne pouvait plus nuire d'une

manière efficace à l'Angleterre, tandis que la marine de la Grande-Bretagne bloquait nos ports, occupait nos colonies et tenait notre marine en échec. Cependant plusieurs États du continent jouissaient encore de ce droit de neutralité, qui consiste à voir venir le vent pour pouvoir choisir plus tard avec qui l'on sera en état de guerre, avec qui en état de paix et de bonne amitié. La neutralité armée se présentait aux yeux du premier Consul comme un monstre politique; il s'en était expliqué catégoriquement à l'égard de l'ancienne république de Venise, au temps de la seconde guerre d'Italie et peu avant la destruction du gouvernement des Doges. Selon lui, une neutralité n'était qu'un vain mot, une situation contre nature qui n'empêchait point la puissance neutre de favoriser sous main, sinon ouvertement, celle des deux puissances en guerre pour laquelle étaient ses espérances et ses vœux secrets. Pendant le combat, la puissance neutre lui apparaissait comme le spectre d'un témoin partial, attendant la décision du sort pour aider le vainqueur

à écraser le vaincu, et peut-être les achever tous les deux, si leurs forces se trouvaient presque également épuisées. Mainte et mainte fois, cette théorie d'une grande pensée a reçu son application, témoin, pour en citer un exemple remarquable, la neutralité de la Prusse, neutralité contrainte, il est vrai, pendant la première campagne de Vienne, mais sans laquelle la Prusse n'aurait pas pu se montrer en ligne et provoquer de nouveau la France après la paix de Presbourg. Ainsi, encore, pendant cette campagne, où les rodomontades de la Prusse furent noyées dans le sang d'Iéna et où la Russie se trouva engagée avec la Prusse, une neutralité consentie permit à l'Autriche vaincue de cicatriser ses plaies, de ranimer ses forces et de se mettre en état de soutenir la campagne de 1809, dont le résultat fut de faire asseoir une archiduchesse d'Autriche sur le trône impérial de France; ainsi, enfin, durant cette seconde campagne de Vienne, la neutralité de la Russie, déguisée sous le nom d'une amitié sympathique, lui donna le loisir d'élever, sur les

points accessibles de ses frontières , des forteresses mobiles d'hommes armés, se repliant sur elles-mêmes et triomphant ensuite comme auxiliaires des vents du nord. Tel est le résultat des neutralités , de ces guerres *ouvertes* où la haine emprunte le masque de l'indifférence et même de l'amitié. La vue pénétrante de l'Empereur en fut frappée encore plus que celle du Général en chef et du Consul ; mais il n'était point au nombre de ces souverains assez faibles pour vouloir lutter corps à corps contre l'impossible ; et quand il consentit à reconnaître des puissances neutres, ce fut parce qu'il ne put pas faire autrement ; son exigence même à entraîner le continent entier dans le système continental , fut la preuve évidente de sa conviction dans la pensée qu'il avait conçue au commencement de sa carrière : « Que quiconque n'est par pour moi se déclare contre moi. »

Ce qu'il avait dit à Venise en 1797 , il dut donc le dire encore au Portugal après la conclusion du traité de Lunéville ; par cela seul qu'il restait l'allié de la Grande-Bretagne ; de

royaume de Portugal se déclarait l'ennemi de la République française, et dès-lors la vieille Lusitanie n'étoit qu'un membre vulnérable du corps britannique. Cela sans doute étoit contraire aux droits tant proclamés et si peu respectés des puissances neutres ; mais les bons gens qui veulent soumettre la politique aux lois de la morale, doivent se faire philanthropes par état, d'autant plus que le métier est bon, et, laissant le soin aux génies hardis de diriger les grandes affaires, acheter des chiens de Terre-Neuve avec le secours desquels, une boîte à asphyxie et l'espoir d'une récompense honnête, ils sauveront, de temps à autre, quelques noyés qui voulaient se donner la mort. Ne soyons donc point surpris si l'Angleterre, qui, après avoir tenu les souverains de l'Europe à sa solde, ne stipendiait plus que des bandes d'agens, de conspirateurs, peut-être d'assassins ; cria si haut à l'immoralité, à l'infamie, sur la conduite du gouvernement du premier Consul vis-à-vis le Portugal. Sur ce point important, nous ferons quelques emprunts à un



écrivain de la Grande-Bretagne, contemporain des événemens. Il est bon de savoir entendre le langage de ses ennemis, et d'ailleurs on ne pouvait alors imprimer en France que des choses louangeuses jusqu'au dégoût.

« La paix de Lunéville, dit cet écrivain, ne fut pas plutôt signée, que le ministre consulaire Talleyrand déterminâ Bonaparte à punir le royaume de Portugal d'être resté le seul allié fidèle de la Grande-Bretagne. La reine Marie, veuve de son oncle Pierre III, malgré son âge avancé et les atteintes d'une maladie cruelle, conservait encore le titre de Reine, quoique son fils gouvernât sous le nom de Régent. Le prince du Brésil, reconnaissant que sa famille devait la conservation de ses États à la puissante protection du roi d'Angleterre, avait néanmoins, par la médiation de l'Espagne, fait plusieurs tentatives, tant par des ambassadeurs que par des sacrifices pécuniaires, de négocier ou d'acheter du gouvernement français le droit de neutralité; mais en même temps il s'était déclaré contre tout

traité qui aurait pour objet l'exclusion des bâtimens de guerre et de commerce anglais des ports du Portugal.

» Le roi d'Espagne, gouverné par l'imbécile prince de la Paix, et soumis à l'obédience du cabinet des Tuileries, soit imprudence, soit l'effet d'une influence étrangère, agit contre les intérêts du Portugal. Dès l'automne de l'année 1800, Talleyrand avait déterminé Bonaparte à envoyer à Madrid son frère Lucien en qualité d'ambassadeur. Après avoir vendu la Toscane à l'Espagne, Bonaparte voulait gouverner l'Espagne et contraindre le roi Charles IV à envahir ou à piller le royaume de Portugal. En conséquence, Charles IV publia un manifeste, dont la rédaction appartenait à M. de Talleyrand, et dans lequel, comme on va le voir, les griefs et les plaintes des deux gouvernemens de Paris et de Madrid étaient simultanément articulés.

» L'Europe, disait M. de Talleyrand, est scandilisée de voir le Portugal offrir un sûr asile aux vaisseaux et aux troupes ennemis

d'une république unie à l'Espagne par les liens d'une étroite amitié. On a vu des vaisseaux portugais confondus avec des bâtimens anglais, former une seule et même flotte, favoriser leurs mouvemens et prendre part aux actes d'hostilités que la Grande-Bretagne commet journellement contre l'Espagne ; enlever des prises jusque sur ses côtes, en vue de ses forteresses ; tandis que l'amirauté de Madrid fait relâcher toutes les captures faites par des sujets espagnols. La République française, irritée de ces outrages , veut en tirer une juste vengeance. Ses armées victorieuses auraient déjà répandu la désolation dans toutes les provinces portugaises , si l'affection fraternelle du roi d'Espagne pour la plus fidèle des reines et son auguste fils n'eût arrêté le coup. »

Après s'être plaint de ce que le prince régent avait éludé l'exécution de la promesse royale , si souvent renouvelée en faveur de la paix , et , dans le but de complaire à l'Angleterre son ennemie , abusé des engagemens que Sa Majesté catholique avait garantis auprès de la

France, le roi d'Espagne, ou plutôt le manifeste de M. de Talleyrand, en déduisait les motifs qui avaient déterminé le cabinet de Madrid à rappeler son ambassadeur à Lisbonne et à délivrer des passeports de départ au ministre portugais à Madrid. Enfin le roi d'Espagne concluait en disant qu'il était décidé à attaquer le Portugal en joignant ses forces à celles de la République française *dont la cause était devenue la sienne*, et à venger en même temps les injures particulières dont il avait à se plaindre. « En conséquence, ajoutait-il, je déclare la guerre à Sa Majesté Très-Fidèle, à son royaume et à ses sujets, voulant que cette résolution soit promulguée dans tous mes États, afin que des mesures convenables soient prises pour la défense de mon royaume et de mes flottes, de même que contre le territoire et les escadres de mes ennemis. »

Pauvres peuples !.. Les Espagnols et les Portugais allaient s'entr'égorger pour savoir qui triompherait de la France ou de l'Angleterre !

A la réception de ce manifeste, qui, après

tout , ne dut point surprendre à Lisbonne , le gouvernement portugais publia un contre-manifeste adressé au clergé , à la noblesse et au peuple , et empreint de cette énergie que l'on a presque toujours quand le danger est encore éloigné , mais que du moins ne dementit pas la valeur portugaise durant les guerres dont la Péninsule devint plus tard le théâtre. Après avoir félicité la nation sur la conservation de son indépendance , quand de toutes parts les peuples tendaient au joug une tête facile , le régent prétendait s'être toujours montré fidèle observateur des traités conclus avec toutes les puissances ; il rappelait , à l'appui de cette assertion , l'assistance donnée par le Portugal à l'Espagne en 1795 , dans la guerre qu'elle eut à soutenir alors contre la France. « L'Espagne , disait-il , en traitant de la paix , non-seulement ne fit point entrer le Portugal dans les stipulations du traité , mais elle tourna ses armes contre la puissance accourue si généreusement à son secours. Cela seul , poursuivait le prince régent , devrait suffire pour réveiller en vous

un saint esprit de patriotisme ; mais un motif plus puissant encore doit vous animer. On a l'intention de vous humilier, on en veut à votre honneur, on veut vous réduire à la nécessité de honteuses supplications pour la conservation de vos intérêts commerciaux. L'Espagne ose demander que vos ports soient gardés par ses troupes, comme un gage de votre fidélité. Mais une nation qui a su résister aux Romains, conquérir l'Asie, découvrir un passage dans l'Orient, briser, quand elle était encore faible, le joug héréditaire d'un prince étranger, pour recouvrer et maintenir son indépendance, une telle nation doit avoir toujours le livre de son histoire ouvert devant les yeux.

» Portugais, nous avons encore le courage et les sentimens d'honneur qui nous ont été transmis par nos ancêtres ; la justice est pour nous ; le vrai Dieu, favorable à notre cause, punira, par nos armes, les injures commises par nos ennemis ; il couvrira de gloire nos généraux et notre souverain légitime. Notre zèle,

**l'équité de notre cause et le souvenir de nos exploits , nous assureront la victoire. »**

**C'étaient là de belles paroles , mais le bras fort était aux Tuileries , d'où il faisait mouvoir tout ce qui n'en était point séparé par les mers. Au signal donné , le prince de la Paix déguisé en généralissime des troupes espagnoles envahit immédiatement le Portugal , avant que les Portugais eussent eu le temps de prendre les armes ; ne trouvant point d'obstacles , le prince de la Paix triompha de tous ceux qui n'existaient pas et se glorifia beaucoup d'avoir fait pénétrer son armée par deux routes différentes dans l'Alem-Tejo ; il prit possession de Campo-Maior et de toutes les places fortes de cette grande province , contraignant sans combat le petit nombre de soldats portugais qu'il rencontra à se retirer au-delà du Tage. Dans cette promenade triomphale , il ramassa onze drapeaux qu'il envoya à Madrid comme un gage de ses glorieux exploits.**

**Cependant , l'envahissement du Portugal ayant en quelque sorte accompagné la déclai-**

ration de guerre dictée par M. Talleyrand au roi d'Espagne, le prince régent du Portugal pris au dépourvu se vit dans la nécessité, malgré les subsides de trois cents mille livres sterling qu'il recevait annuellement d'Angleterre, de se soumettre à un traité avec l'Espagne, en vertu duquel cette puissance reçut à titre d'indemnité la province d'Olivença, et où il fut stipulé qu'aucun vaisseau de guerre anglais appartenant à l'Angleterre ne serait admis dans aucune des rades du Portugal

L'auteur étranger assure que Lucien Bonaparte reçut pour ce traité, et à cause de la modération de ses clauses, la somme modique de quinze millions. Nous ne saurions dire si le chiffre est exact ou exagéré, mais personne n'ignore que la grande fortune de Lucien date de son ambassade à Madrid. Lucien avait tout gardé pour lui, ce qui, prétend le même auteur, déplut si fort à M. de Talleyrand, qu'il circonvinrent le premier Consul pour qu'il donnât l'ordre au général Saint-Cyr, qui venait de remplacer Lucien dans l'ambassade de Ma-



chic, d'entrer en Portugal à la tête de vingt mille hommes, et de s'emparer de la forteresse d'Almeida, distante seulement de trente lieues de la capitale. Le premier Consul n'éprouva aucune répugnance à donner cet ordre, et comme le prince régent était toujours sans moyens de résistance, il se vit contraint de signer un nouveau traité avec la France. Par ce traité le Portugal s'engageait à ne plus admettre dans ses côtes, non-seulement les vaisseaux de guerre, mais même les bâtimens marchands appartenant à la Grande-Bretagne. Les limites de la Guyane française furent étendues, et de nouvelles immunités commerciales, beaucoup plus favorables à la République française, furent également stipulées, et le traité avec ces conditions fut conclu moyennant quelques millions comptant qui, selon le convention, devaient cette fois se partager entre la France et la mère du premier Consul. Quant à M. de Talleyrand, il fut pour ainsi dire volé dans cette affaire; car il ne reçut, pour prix du bon conseil qu'il avait donné au premier Con-

qui, que le faible dernier de six cent mille francs: et si ces deux millions eussent été présentés en forme d'épingles à madame Létitia et à Joséphine. S'il en eût été ainsi, Joséphine ne se fût pas trouvée aussi souvent aux expédients pour payer ses dettes, et M. de Talleyrand n'aurait pas eu l'occasion de lui rendre un bon office dans une circonstance qui doit tout naturellement induire sa place ici, puisqu'elle se rapporte précisément à l'époque du consulat où nous sommes parvenus. M. de Talleyrand était alors attaché au parti de madame Bonaparte, ou du moins il louchait encore, avant de pousser Napoléon à une union qui lui donnerait un héritier direct. Quant au service dont nous venons de parler, le voici: l'entretien de la Maison était devenu de bonne heure fort dispendieux; les réceptions y brillaient d'un éclat de souveraineté qui charmait madame Bonaparte et ne déplaisait point au premier Consul; il savait fermer quelquefois les yeux

sur les prodigalités de sa femme, mais il ne voulait pas qu'elles allassent trop loin. Pour elle, elle dépensait sans compter, en véritable reine de France, et non point par conséquent comme celles qui devaient lui succéder. Tout cela avait amené un tel déficit dans les finances de madame Bonaparte, que les créanciers se fâchaient et menaçaient d'adresser leurs réclamations au premier Consul. Quand un avis de cette nature lui parvenait, la pauvre Joséphine était dans les transes comme une jeune fille qui craint d'être grondée par sa maman. Le bruit de ses désordres arriva aux oreilles du premier Consul, malgré les précautions prises pour les cacher, et ce qui le courrouça le plus ce fut d'apprendre que le traitant Ouvrard avait prêté diverses sommes assez considérables à sa femme. Or, Ouvrard était la bête noire de Bonaparte qui peut-être n'ignorait pas à quel prix l'heureux capitaliste avait fait quelques avances de fonds à beaucoup de belles dames qui s'acquittaient avec lui sans le rembourser. Quoi qu'il en soit, sa vanité

fut blessée, et elle était plus vulnérable que le tendon d'Achille : c'était l'endroit sensible; il éprouva une de ces impatiences de famille dont les siens ne lui donnaient que trop de sujets. M. de Talleyrand, intéressé dans quelques-unes des spéculations d'Ouvrard, prévint charitablement son associé par un mot écrit de l'intérieur même du conseil, car le premier Consul ne parlait de rien moins que de faire arrêter Ouvrard à l'issue même de la séance. Ouvrard prit la fuite au plus vite pour n'avoir point d'explications à donner; et comme il les aurait d'ailleurs données à Fouché, qui n'aurait pas manqué de les rapporter au premier Consul, M. de Talleyrand ne fut nullement fâché d'avoir provoqué le départ d'Ouvrard. Ce n'était pas tout; d'autres créanciers devenaient de plus en plus pressans; un aveu était donc indispensable, mais Joséphine n'osait le faire. M. de Talleyrand accepta la charge de son ministre plénipotentiaire; mais comme le total des dettes s'élevait à une somme de douze cent mille francs, il jugea prudent d'en dissimuler une

bonne partie; il n'en avoua d'abord que la moitié; mais cette moitié même parut si exorbitante au premier Consul, qu'il s'emporta, fit appeler Bourrienne, compère dans cette affaire, et lui dit: «Talleyrand vient de me parler des dettes de ma femme; j'ai l'argent de Hambourg, arrangez tout cela; mais ne payez pas sans me montrer les mémoires de tous ces coquins-là; c'est un tas de voleurs.»

Bourrienne raconte cette aventure dans ses Mémoires, les plus véridiques qui aient encore jamais été publiés sur le Consulat et l'Empire; il ajoute que les créanciers qui reçurent moitié de leurs créances se montrèrent fort satisfaits de leurs bénéfices, ce qui prouve admirablement bien la haute probité de l'aristocratie industrielle, comme cela se jargonne aujourd'hui.





**Les négociations. — L'Espagne alliée de la France. — Le beau-père et le gendre. — Bruit singulier répandu dans Paris. — L'Espagne en république et Lucien premier Consul. — Conférence du chevalier d'Azzara avec M. de Talleyrand. — Projet avorté par suite du rapprochement de la France et de l'Angleterre. — Négociations. — Sacrifices. du premier Consul. — Le marquis de Cornwallis. — La paix d'Amiens. — Principaux articles du traité. — Paris à l'époque de la paix d'Amiens. — Nouvelles embûches de Fouché contre M. de Talleyrand. — Le traité acheté par la police. — Singulières instructions de M. de Talleyrand à un général. — L'ambassadeur de France à Londres. — Le salon de M. de Talleyrand. — M. Fox et le lord Withworth. — Brochure d'un élève de diplomatie — M. de Talleyrand éditeur. — détails sur la mort de Paul I<sup>er</sup> — Le comte de Pahlen et l'avènement d'Alexandre.**



## XII

Ne nous laissons point détourner de l'histoire des négociations qui amenèrent le traité d'Amiens, par l'anecdote intercalaire qui s'est glissée, pour ainsi dire à notre insu, à la fin du chapitre que nous venons de terminer, et reprenons les choses où elles en étaient quand nous avons dû opposer les tribulations financières de Joséphine à la part qu'on lui attribuait dans quelques *pacifères* millions portugais.

On a vu le roi d'Espagne réduit, par la force de la nécessité, à faire la guerre à son gendre, pour soutenir les intérêts d'une république qui avait fait tomber la tête du chef de sa famille ; heureux privilège des souverains, de se battre pour leurs ennemis contre leurs amis quand la

peur le commande, ou quand l'intérêt l'ordonne! Ainsi, l'Espagne se trouvait, au moins pour un temps, entraînée comme un satellite dans le tourbillon de la France. La France, de son côté, était-elle de bonne foi à l'égard d'un allié dont le dévouement sans doute ne l'était pas, mais qui produisait des effets incontestables? La suite des événemens permettrait sans doute de résoudre la question d'une manière négative. A cet égard, nous rapporterons une version qui courut dès-lors dans les cercles politiques, c'est-à-dire immédiatement après le retour de Lucien Bonaparte à Paris. On racontait que le jour où l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Azzara, reçut la nouvelle de l'invasion du Portugal par le prince de la Paix pour complaire aux désirs de la France, le gouvernement français avait formé le dessein de tirer avantage de la situation pour importer les idées révolutionnaires au-delà des Pyrénées, et de faire de l'Espagne une république fédérative, dont Lucien aurait été le premier consul et non pas le roi, comme son frère Joseph essaya de

l'être sept ans plus tard. Le rapport en fut fait, dit-on, à M. d'Azzara qui, ne pouvant suspecter la source d'où il venait, se rendit chez M. de Talleyrand, pour connaître les intentions de la France à l'égard de l'Espagne, et quels reproches elle pouvait avoir à lui faire. La réponse, s'il faut en croire les bruits du temps, loin d'être satisfaisante, aurait été de nature à laisser dès-lors entrevoir à l'ambassadeur l'éventualité possible d'une subversion dans le gouvernement espagnol, et pour préciser l'époque de cette singulière conférence, nous ajouterons qu'elle eut lieu dans l'intervalle qui sépara le traité conclu entre le Portugal et l'Espagne du traité également conclu entre la première de ces puissances et la France, par suite de l'occupation d'Almeida par le général Saint-Cyr, sans le concours des troupes espagnoles. Cette dernière circonstance donna quelque poids à ces bruits; mais ils tombèrent devant les négociations pacifiques qui s'ouvrirent enfin sérieusement entre la France et la Grande-Bretagne.

M. de Talleyrand avait depuis long-temps à

coeur d'en terminer avec cette puissance avec laquelle, depuis plusieurs mois, on faisait un échange continuel de protocoles et de notes diplomatiques ; mais, avant l'affaire du Portugal, le cabinet anglais se montrait d'une extrême difficulté ; ses exigences croissaient en raison des concessions du premier Consul. M. Otto n'était à Londres qu'un simple commissaire, ou plutôt un commissionnaire du gouvernement français : ses fonctions se bornaient à la remise des pièces au cabinet de Londres. Enfin, on parvint à s'entendre ; des bases préliminaires furent posées, et l'on convint d'ouvrir à Amiens des négociations pour arriver, s'il se pouvait, à la conclusion d'une paix générale et définitive. Joseph Bonaparte fut nommé plénipotentiaire pour la France comme il l'avait été à Lunéville, et l'Angleterre confia ses pleins pouvoirs au marquis de Cornwallis.

Cependant le ministre anglais se faisait attendre ; son peu d'empressement irritait l'impatience naturelle du premier Consul qui se manifesta en cette circonstance plus que jamais.

Le premier Consul, en effet, voyait de trop haut et de trop loin pour ne pas savoir ce que serait une paix avec l'Angleterre, combien elle aurait peu de chances de durée ; lui-même n'en souhaitait pas le prolongement indéfini. Or, dans cet état de choses, on peut juger combien il eut à souffrir de se voir réduit au rôle de suppliant. Il lui en coûta sans doute beaucoup, mais l'opinion générale souhaitait ardemment la paix ; la France en avait fait, pour ainsi dire, une condition tacite de l'autorité qu'elle lui avait déléguée avec tant d'enthousiasme, et elle n'était pas encore assez enchaînée pour qu'il osât la heurter de front. Il se soumit donc, comme Bayard devant Nemours, à l'exigence de sa situation ; mais l'Europe ne prit pas le change sur cet abaissement auguste. Le premier Consul fit donc exprimer au gouvernement anglais le désir qu'il avait de voir les clauses préliminaires de la pacification converties immédiatement en un traité définitif, seul capable de consolider le repos du globe. Sur ces nouvelles instances, le marquis de Cornwallis se rendit en

France, et vint d'abord à Paris, où il eut quelques conférences préalables avec Joseph Bonaparte, soufflé par M. de Talleyrand.

L'arrivée à Paris d'un ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne fut un événement pour toute la population ; mais cet événement mit en ébullition bien des craintes en même temps que beaucoup d'espérances. Le parti des Bourbons que le premier Consul grossissait chaque jour à l'intérieur, en permettant aux émigrés de rentrer en France, s'efforçait de dissimuler ses inquiétudes, car déjà son espoir n'était plus que dans l'Angleterre, où les Bourbons avaient trouvé leur dernier asile : mais la masse des Français était heureuse de la perspective d'une paix prochaine, et fière de son gouvernement, tandis que le peuple que l'on appelle le Parisien proprement dit admirait, dans l'envoyé d'Angleterre, l'élégance de ses chevaux, la richesse de sa voiture, la somptuosité de sa livrée, et par-dessus toutes choses, la perruque de laine et le chapeau triangulaire

de son cocher. Dans ces grandes circonstances le Parisien a la tête forte.

Ce qui devait être l'année suivante la cause, ou, pour être plus exact, le prétexte de la rupture de la paix d'Amiens, fut aussi ce qui en retarda la conclusion. Les conférences ayant été transférées à Amiens, le marquis de Cornwallis éleva difficultés sur difficultés relativement à l'île de Malte. Le rétablissement de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem fut même mis en avant et arrêté; cependant, après un échange de nouveaux protocoles, de notes et de contre-notes, on finit par conclure. Le 4 de germinal an X, fut enfin signé à Amiens, entre la France et l'Angleterre, un traité auquel l'Espagne prit part comme alliée de la République française.

D'après les principaux articles du traité, le sort des prisonniers respectifs des deux puissances ayant été préalablement réglé, les stipulations suivantes furent arrêtées :

L'Angleterre restituera toutes les colonies

conquises sur la France, la République batave et l'Espagne.

L'Espagne cédera à l'Angleterre l'île de la Trinité.

Le territoire de la Porte est reconnu tel qu'il était avant la guerre.

La république des Sept-Iles est reconnue.

Les îles de Malte, Gozo et Comino sont restituées à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Le royaume de Naples et les Etats-Romains seront évacués par les troupes françaises.

Les pêcheries de Terre-Neuve seront rétablies sur le même pied que par le passé; les mers rendues libres et à la disposition du commerce.

Enfin le traité fut rendu commun et entre les parties contractantes et la Porte; il contient, en outre, diverses stipulations communes aux trois nations et avantageuses à leur commerce.

Quiconque n'a pas vu Paris à l'époque de la paix d'Amiens, n'a pas une idée exacte de



l'enthousiasme qui s'empara d'une population entière, toujours en exceptant les incurables partisans de la maison de Bourbon, et ceux qui, sans les connaître, faisaient semblant de les regretter pour se donner un faux air de bonne compagnie. Pour certaines gens c'était une mode, absolument comme ces perruques blondes que toutes les femmes portaient alors, quelle que fût la couleur de leurs cheveux. Les spectacles étaient pleins tous les soirs, on saisissait jusqu'aux moindres allusions favorables au premier Consul.

Cette époque de la paix d'Amiens fut marquée par une nouvelle tentative de Fouché pour porter atteinte au crédit de M. de Talleyrand. Il existait entre eux, comme nous l'avons dit, une rivalité, constante, haineuse et jalouse chez Fouché, dédaigneuse et hautaine chez M. de Talleyrand. Fouché avait eu un moment de triomphe après l'attentat du 3 nivôse. On sait qu'il déclara, dès le soir même, que le crime commis était l'œuvre des royalistes, et que le premier Consul s'était

obstiné à l'attribuer aux Jacobins , et qu'il profita de l'occasion pour purger Paris de quelques débris révolutionnaires. Exilés, ils furent bien exilés ; mais la découverte des assassins vint enfin prouver que Fouché ne s'était point trompé dans ses assertions. Cela avait contribué à le mettre en faveur auprès du premier Consul , et toutefois il n'était bien évidemment que le second du ministère auprès du chef du gouvernement comme dans l'opinion du monde. La faveur dont jouissait M. de Talleyrand l'offusquait à un tel point , qu'il était incessamment occupé à chercher des moyens pour le perdre , et , à l'aide de sa police , il les suscitait quand ils ne se présentaient point naturellement. S'il eût réussi dans la circonstance que nous allons dire , il est hors de doute qu'il eût attiré sur M. de Talleyrand une disgrâce éclatante. Nous adoptons à cet égard la version d'un auteur digne de foi.

Le premier Consul , dit-il , venait de signer un traité secret avec Paul I<sup>er</sup>. Fouché , peu de temps après , mit sous les yeux du premier

Consul la minute littérale de ce traité, qu'il dit avoir reçue de ses agens à Londres. Il était certain que ce traité n'avait pu être communiqué que par M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, puisque lui seul en était dépositaire. La colère du premier Consul s'allumait, et, selon toute probabilité, elle allait éclater d'une manière terrible, lorsque l'on découvrit que la minute du traité avait été soustraite du cabinet du ministre par un de ses secrétaires (1), qui, moyennant trente mille francs, en avait fait la remise à Fouché. Cet événement augmenta le ressentiment des deux ministres, et Fouché paya plus tard de sa disgrâce la tentative qu'il avait essayée.

Après la paix d'Amiens, le cabinet de M. de Talleyrand fut témoin d'une de ces conversations où l'esprit du ministre se montra tout entier. Le premier Consul avait chargé un général

(1) Ce secrétaire n'était point un de ceux que nous avons nommés précédemment. Nous savons le nom du coupable ; mais quelle que soit la curiosité de nos lecteurs, ils approuveront sans doute la discrétion qui nous fait taire le nom d'un personnage encore vivant.

d'une mission pour Berlin ; et lui avait dit :  
« Vous irez chez Talleyrand qui vous donnera vos instructions. » Arrivé chez le ministre, le général C..... lui explique l'objet de sa visite. Or, il faut savoir que M. de Talleyrand n'avait aucune confiance dans le général, précisément parce qu'il l'avait déjà expérimenté sous le Directoire, en lui donnant une mission que nous appellerons d'observation ; auprès de Bonaparte lui-même quand il commandait l'armée d'Italie. Que fit alors M. de Talleyrand ? Il commença un de ces beaux discours insignifiants qu'il sait si bien faire quand il veut :  
« Vous ne sauriez partir trop tôt... Vous comprenez toute l'importance de votre mission... L'affaire doit être tenue secrète... Je suis charmé que le premier Consul ait fait choix de vous... Aussitôt que vous serez arrivé à Berlin, vous me rendrez compte..... Montez chez M. Campy pour qu'il vous donne une clef de chiffres... Vous vous en servirez dans votre correspondance avec moi... Au surplus je n'ai rien à vous dire de particulier... Vous connais-

sez le terrain... Je suis sûr que vous remplirez parfaitement bien les intentions de l'Empereur. — Mais enfin que faudra-t-il que je dise au chancelier de Hardenberg que je dois voir d'abord? — Ce que vous lui direz?... Eh bien ! mais... C'est tout simple... Vous lui direz... Avez-vous bonne mémoire? — Mais, assez bonne: — En ce cas, cela suffit; vous lui direz... Tâchez de vous souvenir de ce que je vous ai dit... Je ne vois pas d'inconvénient à le lui répéter mot pour mot... » Et comme le général s'en allait muni de ces belles instructions : « Ecoutez donc, lui dit M. de Talleyrand en le rappelant, j'ai encore une chose à vous dire. A la cour de Berlin, il faudra, voyez-vous, leur verser cela de haut. Oui, oui; vous comprenez bien; faites mousser, faites mousser. »

La nomination de l'ambassadeur de France à Londres donna lieu à une autre anecdote que nous rapporterons, quoiqu'elle soit connue. Le premier Consul avait jeté les yeux sur le général Andréossy; toutefois, il ne voulut rien

conclure sans avoir pris l'avis de M. de Talleyrand. En lui annonçant son choix, Bonaparte dit au ministre : « J'ai envie de nommer Andréossy... » M. de Talleyrand n'était point favorable à ce choix, et en général il s'opposait, autant que cela était en lui, à l'introduction des militaires dans les ambassades; aussi répondit-il avec un air d'étonnement : « Et l'autre, Général? — Comment l'autre? — Sûrement; ne m'avez-vous pas dit que vous vouliez nommer André aussi? — Je ne vous parle d'aucun André; je vous parle du général Andréossy, le général d'artillerie. Est-ce que vous ne le connaissez pas? — Si, si, pardon, Général; je n'y pensais pas du tout; je cherchais dans la diplomatie. C'est vrai, c'est vrai, il est général d'artillerie. » Malgré cette désapprobation, exprimée à la vérité d'une manière peu grave, le général Andréossy fut nommé ambassadeur à Londres.

M. de Talleyrand, à la même époque, entama des négociations avec la Sublime-Porte, et il signa lui-même, le 6 messidor an X, le

traité de paix conclu entre la République française et le Grand-Seigneur. Le principal résultat de ce traité fut la libre navigation de la Mer-Noire, et la Porte s'engagea en outre à observer toutes les conditions du traité d'Amiens. Il y eut, comme d'usage, échange de prisonniers, et les deux États s'accordèrent réciproquement les avantages dont jouissaient les puissances les plus favorisées.

Pendant la paix d'Amiens, plus qu'à aucune autre époque, le salon de M. de Talleyrand était devenu le lieu de rendez-vous le plus brillant pour les hautes aristocraties étrangères, que le retour de la tranquillité en Europe avait attirées à Paris. M. Fox y venait fréquemment, et il était plus dans l'intimité du ministre que le lord Withworth, ambassadeur d'Angleterre. Ce dernier personnage déployait un grand luxe extérieur, mais il était personnellement très-gourmé; c'était d'ailleurs un singulier choix que l'on pouvait, à juste titre, considérer comme une insolence du gouvernement britannique et un pronostic du peu de durée de la paix. On n'ignorait

point qu'il avait été le dernier ambassadeur à Saint-Pétersbourg avant la mort de Paul I<sup>er</sup>, et la voix publique l'accusait de n'être pas resté étranger, sinon au forfait lui-même, du moins aux intrigues qui l'avaient précédé. Renvoyé de Saint-Pétersbourg, il n'était point retourné immédiatement à Londres; il s'était long-temps arrêté à Koenigsberg, d'où il correspondait avec les ennemis de Paul et de la France, par l'intermédiaire de la duchesse de Sagan.

A l'occasion de la mort de Paul, nous dirons quelques mots d'une brochure qui parut alors sans nom d'auteur, et qui n'était point destinée à l'impression. L'auteur était un élève de diplomatie attaché à l'ambassade de France en Russie, lorsque M. d'Hédouville y était ambassadeur, et qui, par conséquent, s'était trouvé à Saint-Pétersbourg lors de l'assassinat de l'empereur. L'élève en diplomatie avait écrit sa relation pour lui seul, afin de conserver le souvenir des faits dont il avait été témoin; il y attachait si peu d'importance, qu'écri-



vant son manuscrit dans le bureau des élèves, il ne prenait pas même le soin de le tenir sous clef. Sa relation fut lue et copiée sans qu'il s'en doutât, et, quand il l'eut achevée, jamais il ne fut plus surpris que de la voir imprimée et exposée à l'étalage d'un petit libraire du passage Feydeau. Il pouvait à peine en croire ses yeux. En ayant acheté quelques exemplaires, il se hâta de se rendre au ministère des relations extérieures et demanda à voir M. de Talleyrand. Le ministre le fit immédiatement entrer dans son cabinet où il le reçut le sourire sur les lèvres, comme pour lui indiquer qu'il savait parfaitement bien ce dont il avait à l'entretenir. L'élève, qui était déjà un homme d'esprit et qui est devenu un des hommes du plus grand mérite, ne pouvait toutefois dissimuler une sorte d'émotion inquiète. « Eh bien ! lui dit M. de Talleyrand, rompant le premier le silence, que me voulez-vous ? Voyons... Je parie que je devine... Une brochure, n'est-ce pas ?.. La relation de la mort de Paul Ier... C'est bien, c'est même très-bien. — Je puis vous as-

surer que je ne suis pour rien dans sa publication. — Je le sais, je le sais. — Je ne conçois vraiment pas qui est-ce qui a pu avoir l'indiscrétion... — Il n'y en a pas du tout. » Puis, après un moment de silence, le ministre reprit avec le plus beau sérieux du monde : « Quel âge avez-vous ? — Vingt-deux ans. — Eh bien ! vous voyez ; vingt-deux ans ! Alors il ne faut rien dire.... il faut laisser passer cela. Vingt-deux ans ! Vous êtes trop jeune pour avoir raison. »

Il est bien évident que M. de Talleyrand était le véritable éditeur de la brochure ; mais nous n'avons jamais pu savoir qui avait été son compère pour prendre copie du manuscrit ; ni quel avait été son but en la faisant publier. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut enlevée presque aussitôt après son apparition, de sorte qu'il n'en courut qu'un très-petit nombre d'exemplaires. Depuis, et à plusieurs reprises, nous avons fait d'inutiles efforts pour nous en procurer un. Elle était extrêmement curieuse, écrite avec simplicité, et les faits y étaient ra-

contés avec un scrupule de vérité bien rare. Nous nous en rappelons quelques fragmens que nous citerons sommairement, mais de mémoire; de sorte que nous pouvons garantir l'authenticité des faits, mais non l'exactitude du texte. Ce ne sera point d'ailleurs un hors-d'œuvre pour nous à cause de la part que M. de Talleyrand prit à la publication de la brochure.

Le parti anglais, qui faisait cause commune avec le parti de l'émigration, avait vu avec une vive inquiétude la propension du Czar vers le chef du nouveau gouvernement français; il avait, comme nous l'avons dit, renvoyé l'ambassadeur d'Angleterre; dès-lors une conspiration fut ourdie contre lui. Renfermé dans son palais, Paul ne communiquait pour ainsi dire plus avec sa cour, et il témoignait souvent pour l'aîné de ses fils, qui fut depuis l'empereur Alexandre, un éloignement qui tenait de l'aversion. Le comte Pahlen était alors gouverneur militaire de Saint-Petersbourg, et en cette qualité il avait dans ses attributions la police de la ville. Seul il possédait la confiance du Czar, et il

conspirait contre lui avec les deux frères Platon et Valérien Suboff, l'un grand-maître de l'artillerie, et l'autre ayant commandé l'armée russe dans la dernière guerre de la Russie contre les Perses. Ce comte de Pahlen fut dans toute cette affaire un personnage de tragédie ; il y joua un rôle très-fin et très-dramatique, surtout dans les soins préparatoires qu'il se donna pour associer, quoiqu'indirectement, un prince impérial à son entreprise, et aigrir le père contre le fils et le fils contre le père.

Cependant Paul I<sup>er</sup> avait reçu des avis secrets sur l'existence de la conjuration tramée contre ses jours. Immédiatement il fait appeler le comte de Pahlen et lui dit avec colère : « On conspire contre moi ! Comment faites-vous donc la police ? Je veux que les criminels soient arrêtés sur-le-champ et envoyés en Sibérie. — Sire, dit le comte de Pahlen avec un sang-froid digne de M. de Talleyrand, Sire, il n'y a point lieu de vous inquiéter ; je suis au courant de tout, puisque moi-même je suis de la conspiration. — Comment ! — Oui, Sire ; ainsi

Votre Majesté peut juger si je suis à même de suivre tous les mouvemens des conspirateurs , et de les faire arrêter quand il en sera temps. » L'empereur fut complètement rassuré par cette déclaration ; mais saisissant l'occasion pour arriver à ses fins , le comte de Pahlen laissa tomber quelques mots sur la conduite au moins imprudente du grand-duc Alexandre , qu'il représenta comme ayant des liaisons avec quelques-uns des conspirateurs. La colère de l'empereur fut émue et il laissa échapper dans ses plaintes le mot d'exil. C'était ce que voulait Pahlen pour pouvoir faire à Alexandre de premières ouvertures , ou tout au moins l'exaspérer contre son père. Chaque jour Pahlen , poursuivant son œuvre , faisait au père et au fils de doubles rapports dans lesquels il les animait l'un contre l'autre , représentant le fils comme capable d'attenter contre son père , et le père comme étant sur le point de prononcer l'exil de son fils. Cependant il ne pouvait obtenir aucun consentement d'Alexandre , quand enfin le jour fixé pour l'exécution étant arrivé,

Pahlen entre dans l'appartement de l'empereur et lui déclare que le parti du grand-duc se grossit chaque jour, que son nom habilement prononcé entraîne toute la jeune noblesse dans la conjuration, et qu'enfin il ne répond plus de rien si l'empereur ne signe un ordre d'exil pour son fils, sauf à n'en point faire usage si on peut l'éviter. Paul, tout confiant dans son favori, signe l'ordre fatal. Muni de cette pièce, Pahlen s'en va trouver le grand-duc, lui présente l'ordre précis de le faire arrêter et conduire en Sibérie, lui disant qu'il n'a plus d'autre moyen de salut que de fermer les yeux sur ce que lui et ses amis jugeront à propos de faire pour le salut de l'État. Un voile épais couvre la réponse ou le silence d'Alexandre ; tout ce que l'histoire peut dire, c'est qu'il connaissait le projet et qu'il n'en dénonça point les auteurs à son père.

Le soir même eut lieu l'exécution. Les frères Suboff et leurs complices entrèrent dans la chambre du Czar et commirent le crime dont on connaît les détails ; on sait que la sentinelle

placée à sa porte fut d'abord égorgée ; que Paul s'étant emparé de son épée voulut se défendre ; que s'étant trompé de porte en voulant se sauver , au lieu de prendre celle qui , par un escalier dérobé , conduisait aux appartemens de l'impératrice , situés à l'entresol , il entra dans une vaste salle sans issue où l'on conservait les drapeaux pris sur les Turcs. On sait que ce fut là que , déjà blessé , il demanda grâce de la vie , mais que les assassins répondirent qu'il y allait maintenant de leur tête, sinon de la sienne, et qu'enfin ils l'achevèrent à coups de bûches dans la cheminée où il s'était acculé.

Le comte de Pahlen n'était point avec les assassins ; il était à cheval à la tête du premier régiment des gardes dont il avait le commandement. Sa troupe rangée en bataille sur la place même du palais, il attendait l'événement, soit pour proclamer le successeur de Paul en cas de réussite , soit pour faire arrêter les assassins ses complices en cas de non succès. Le lendemain , Alexandre ayant paru au balcon du palais , il fut salué empereur ; les chefs

montèrent au palais. On vit les assassins du père prêter au fils serment de fidélité, et le comte de Pahlen s'étant approché d'Alexandre, ces seuls mots furent échangés entre eux : « Monsieur le comte, quelle page dans l'histoire ! — Sire, toutes les autres la feront oublier. »

Tels sont, si notre mémoire ne nous trompe après plus de trente années, les principaux traits de la brochure dont un élève de diplomatie fut l'auteur, et M. de Talleyrand l'éditeur.



of the ... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

**XIII**

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

Singulière négociation. — Haine du premier Consul envers la presse. — Plaintes contre les journalistes anglais. — Résignation de M. de Talleyrand. — État de la France et surprise jalouse des Anglais. — La paix importune à l'Angleterre. — Semences de discordes dans le parlement. — Vaines promesses du cabinet britannique. — Inutile habileté de M. de Talleyrand. — La paix rompue. — Les deux rois d'un vaste échiquier. — Grandes accusations. — Vastes projets attribués à M. de Talleyrand. — Le grand-duc Constantin à Constantinople. — Projets déposés aux archives des affaires étrangères. — La puissance anglaise dans l'Inde menacée. — Opinions d'un écrivain étranger. — Grieffs de l'Angleterre contre la France. — Un mot sur l'évacuation de l'Égypte. — Mauvaise foi reprochée au premier Consul et à M. de Talleyrand. — M. de Lauriston à Londres. — Injures directes à l'Angleterre. — Le prince d'Orange. — Les Anglais sur le continent. — Série de vexations. — La politique de M. de Talleyrand adoptée par Bonaparte. — Assaut de fourberies.

### XIII

Pendant la durée de la paix d'Amiens, M. de Talleyrand fut un jour chargé par le premier Consul d'une singulière négociation avec le cabinet anglais. Les représentations réitérées du ministre échouèrent contre la volonté bien déterminée du chef du gouvernement. Cette négociation avait pour objet d'engager le cabinet anglais à intervenir auprès des journalistes de Londres, pour qu'ils ne se livrassent pas, comme quelques-uns d'entre eux le faisaient journellement, à des diatribes outrageantes pour la France et pour la personne du premier Consul. Bonaparte, malgré toute sa grandeur réelle, son incontestable génie, craignait jusqu'à la puérilité les déclamations de la presse ;

La plupart de ses généraux étaient comme lui à cet égard ; habitués au despotisme du sabre, ils ne reconnaissaient guère l'empire de la discussion : la presse libre était pour Bonaparte un épouvantail, et il ne comprenait pas qu'un gouvernement avec lequel il était en paix n'eût aucun moyen de mettre une digue aux torrens d'injures que la presse anglaise vomissait contre lui. M. de Talleyrand, plus flexible et encore familiarisé avec ses anciens souvenirs de liberté, n'avait point contre la presse la même animosité ; il en supportait la licence même avec une résignation héroïque, qui venait peut-être du profond mépris que lui inspiraient les hommes. Mais il fallut, malgré sa désapprobation, qu'il exécutât l'ordre du premier Consul : il s'adressa donc au chef du cabinet anglais, qui lui répondit, ainsi qu'il l'avait prévu, que le gouvernement anglais ne pouvait rien contre la presse ; que les membres du cabinet étaient eux-mêmes tous les jours exposés à ses attaques les plus virulentes ; que le plus sage était de laisser passer ses écarts impéris, que d'ailleurs

on pouvait répondre ou faire répondre. Le premier Consul ne fut nullement satisfait du résultat de la négociation ; toutefois M. de Talleyrand le détermina à prendre le parti le plus sage, lui représentant que ce serait descendre de son caractère que de se livrer à une polémique qui ne servirait qu'à donner de l'importance à ses injustes détracteurs et à redoubler leur acharnement.

Ce n'était pas seulement dans les journaux de Londres que Bonaparte et son gouvernement étaient incessamment attaqués ; on provoquait en plein parlement le renouvellement des hostilités, car le parti anti-français de M. Pitt, quoique ce dernier eût quitté le ministère, était fort et puissant, et il suffisait de suivre avec quelque attention les discussions dans les deux Chambres pour s'apercevoir que le cabinet anglais lui-même n'attendait que des événemens opportuns pour rompre la paix. Le gouvernement anglais, et ceux dont il voulait continuer à se faire le protecteur généreux en apparence, et au fond très-intéressé,

profitaient de cette trêve pour établir sur le continent et dans le sein même de la France, des foyers d'espionnage et de meurtre contre le premier Consul.

Bonaparte, malgré sa haute sagacité, ne connaissait pas l'Angleterre ; il se trompait en un point essentiel. Il avait dit dans sa première lettre au roi d'Angleterre, lors de son avènement au Consulat, lettre que nous avons précédemment rapportée, que son gouvernement ne devait pas être confondu avec les gouvernemens qui l'avaient précédé. Le séjour des Anglais en France ne les avait que trop convaincus de cette vérité ; cette France qu'ils se représentaient comme un amas de décombres, ils venaient d'en mesurer la prospérité ; ils avaient vu l'ordre rétabli comme par enchantement ; les cris d'allégresse publique les avaient navrés de douleur. L'orgueil britannique était humilié ; l'industrie, le commerce, renaissant de toutes parts, leur dévoilaient la vanité de leurs longs efforts contre la France ; faible, ils eussent peut-être voulu la paix ;

forte, la paix leur était importune. Règle générale : tout gouvernement fort aura, en France, l'Angleterre pour ennemie, et dès que vous la verrez se rapprocher de la France, déclarez hautement qu'en France il n'y a point de gouvernement national.

Cependant, comme l'utilité est le but de toutes les actions du gouvernement anglais, comme ce gouvernement, le plus habile de tous ceux qui aient encore existé, ne poursuit point un vain fantôme de gloire que l'on appelle l'honneur, quand il ne se résout pas en profit matériel, les ministres anglais eurent l'air de prendre en considération les plaintes réitérées que leur transmettait M. de Talleyrand au nom du premier Consul. Pour longer le temps, ils firent ce qu'on appelle vulgairement amuser le tapis, et promirent d'empêcher, autant que cela dépendrait d'eux, que le gouvernement français fût attaqué par le parlement. Ces promesses ne se réalisant jamais, M. de Talleyrand voyant que sa correspondance officieuse était sans effet, adressa au

cabinet de Saint-James une note officielle au nom de la République française. Il demandait, dans cette note, qu'on lui fit connaître tout au moins la marche et le but du gouvernement anglais ; ils proposait en même temps que l'on fit défendre en Angleterre tout ce qui serait défendu en France par rapport aux intérêts réciproques des deux nations. Le cabinet de Saint-James, qui ne voulait pas plus la prolongation de la paix que le cabinet des Tuileries, traîna en longueur les relations diplomatiques et éluda toute réponse catégorique. Un nombre incroyable de notes émanées du ministère anglais fut transmis par M. de Talleyrand à l'ambassadeur de France à Londres, le général Andréossi, qui le plus souvent apprenait par sa correspondance de Paris ce qui se passait en Angleterre. Le ministère britannique, dans ses réponses évasives et hautaines, laissait percer son peu de désir de rester en bonne harmonie avec la République française. A un refroidissement graduel succéda un ton d'acrimonie de la part de la Grande-



Bretagne, toute l'habileté de M. de Talleyrand ne put conjurer l'orage, mais il se ménagea les apparences d'un vif désir de conserver la paix, et c'était tout ce que voulait le premier Consul. Enfin, l'Angleterre leva le masque et rappela de Paris son ambassadeur. Ce rappel fut accompagné d'une déclaration du roi d'Angleterre, à la suite de laquelle furent bientôt reprises les hostilités entre les deux grandes rivales. Depuis lors jusqu'à la chute de l'Empire français, l'histoire du monde ne fut en réalité que celle de la lutte colossale de la France avec l'Angleterre. Londres et Paris furent les deux rois du vaste échiquier de l'Europe; les autres puissances n'y représentèrent que les pions et les cavaliers; et certes il n'y manqua pas de fous.

Ni d'une part ni de l'autre, les conditions du traité d'Amiens n'avaient été exactement observées quand éclata la rupture entre les deux gouvernemens. La Grande-Bretagne, après la pacification, avait continué à exercer la souveraineté des mers; ses escadres occupaient

les points principaux du globe où elles étaient comme autant de pièges tendus pour capturer les bâtimens français qui se seraient aventurés sur la foi des traités. De son côté la France adjoignait définitivement à son territoire Gènes et le Piémont, et élevait des prétentions sur la république des Sept-Iles. On faisait d'ailleurs courir des projets gigantesques qui eussent, disait-on, été exécutés d'un commun accord par la France et la Russie sans la mort de Paul I<sup>er</sup>, et tous ces projets étaient attribués à M. de Talleyrand. D'une part on assurait que le trône de Constantinople serait occupé par le grand-duc Constantin; que pour couvrir la capitale de la Russie par une plus grande étendue de terrain vers le nord, la Finlande suédoise serait adjointe à l'Empire russe, ce qui favoriserait beaucoup le commerce russe avec la Baltique. Il était question aussi de porter un coup décisif aux possessions anglaises dans l'Inde par le moyen d'une armée russe déjà échelonnée sur les confins de la Perse. On ajoutait que le Holstein, ancien patrimoine des

ancêtres du Czar , lui serait restitué , et que la France ne s'opposerait point à ce que les successeurs de Catherine étendissent leur sceptre sur le nord de l'Allemagne , et que la Russie pourrait s'étendre en Asie aussi loin qu'elle le voudrait. Pour tant de concessions , disaient les novellistes , la France ne demande , par l'organe du ministre des relations extérieures , que la possession de l'Égypte , une partie de la Syrie , la Morée et la république des Sept-Iles. Voilà ce que colportaient les spéculateurs de la Bourse , et ces nouvelles étaient sérieusement reproduites par les pamphlétaires anglais. Cependant il pouvait y avoir du vrai dans ces nouvelles que leur exagération rendait absurdes. Il doit exister aux archives des affaires étrangères une masse de plans , de rapports , de renseignemens sur la grande question d'attaquer la puissance anglaise dans l'Inde par une armée de terre , et la convoitise de l'Égypte par la France n'est point non plus une fable ; d'ailleurs , au moment où il en fut le plus virtuellement question , la capitulation de Menou

n'était pas encore connue en Europe, et le premier Consul devait croire l'Égypte encore occupée par les troupes françaises.

Maintenant, à ce que nous avons dit de la paix d'Amiens et des causes de sa rupture, nous opposerons les termes dans lesquels l'auteur étranger raconte les mêmes événemens ; il en pourra résulter un rapprochement curieux.

« Lorsqu'une pacification générale du continent eut organisé, dit-il, l'esclavage préparé par les conquêtes partielles faites sur tous les ennemis de Bonaparte, Talleyrand ne laissa pas échapper une occasion de représenter à son maître la gloire qu'il acquerrait en ajoutant la réputation de grand homme d'État à la réputation de grand homme de guerre, en préparant à l'aide d'un traité de paix avec la Grande-Bretagne les moyens de subjuguier plus tard cette puissance. En conséquence, la négociation entamée au printemps de 1801 fut accélérée vers l'automne de la même année avec tous les raffinemens et toute la subtilité de la diplomatie française. Les habitans de la

Grande-Bretagne et de la France étaient fatigués d'une guerre dont les causes ne reposaient sur aucun objet fixe. Depuis long-temps, de son côté, le gouvernement anglais avait souvent désiré de voir mettre un terme aux scènes de carnage qui ensanglantaient le monde. Il eut réellement ces sentimens de modération que se contentaient d'affecter le Consul français et son ministre. Après tant d'acquisitions importantes dans toutes les parties du monde, rien ne faisait plus d'honneur à la générosité anglaise que de désirer sincèrement la paix; d'autant plus que Bonaparte, toujours guidé par l'égoïsme et des motifs perfides, ne tenait un langage pacifique qu'afin de pouvoir conquérir les îles de l'Archipel occidental, et restituer à la République française les anciennes possessions de la France dans l'est; et cela dans le but de jeter de là des incendiaires sur les colonies anglaises dans ces climats, tandis que ses bandits armés surprendraient en Europe les Îles-Britanniques, se reposant sur une dangereuse sécurité en la foi gallicane et sur des traités révo-

lutionnaires (1). Ainsi le même détroit voyait flotter en même temps le pavillon de la confiance d'un côté, et de l'autre le pavillon de la défiance; si bien que pendant que Boulogne et Dunkerque étaient bombardés ou bloqués par l'escadre anglaise, un échange de packet-boats se faisait régulièrement de Douvres à Calais et réciproquement, pour y conduire les messagers du cabinet de Saint-James et du cabinet des Tuileries.

» Les préliminaires furent enfin signés le premier d'octobre, et ratifiés à l'expiration du terme fixé de onze jours. Un grand concours d'étrangers se rendit à Amiens, ville désignée pour la tenue des négociations. Cette ville fut visitée par les ministres des puissances contractantes, pendant le long temps que durèrent les négociations. Pendant ce temps l'attention publique fut toujours tendue, tantôt tournée du côté de l'espérance, tantôt du côté de la crainte, jusqu'au jour de la signature du traité.

(1) On peut juger par ce paragraphe que nous ne cherchons point à affaiblir les expressions du texte étranger.

• D'abord cette nouvelle répandit la joie la plus vive dans toutes les parties de l'Empire britannique ; mais les dangers qui devaient en résulter devinrent bientôt aussi évidens que la mauvaise foi de Bonaparte ; tout esprit éclairé prévint , et tout bon patriote désira la fin d'une trêve qui , si elle eût duré plus long-temps, eût infailliblement entraîné l'Empire britannique au déshonneur et à sa ruine (1). Toutefois, quelque courte qu'ait été la suspension des hostilités, elle ne fut pas tout-à-fait inutile ; elle exposa clairement aux yeux des Anglais factieux, séduits ou trompés, le caractère d'un homme en faveur duquel tant de têtes s'étaient prévenues ; on vit que sa duplicité égalait sa cruauté ; qu'il ne montrait la liberté que pour cacher les chaînes qu'il préparait en silence ; qu'il n'invoquait la paix que pour méditer plus à l'aise les horreurs d'une nouvelle guerre ; et que sa bouche

(1) Cet aveu est précieux dans la bouche d'un étranger plein d'acrimonie contre la France et répond suffisamment à ceux qui prétendirent que le premier Consul seul avait voulu rompre la trêve.

prononçait encore le mot d'égalité, quand ses sections démontraient que non-seulement il ne voulait plus de supérieurs, mais même plus d'égaux.

Toute la perfidie de Bonaparte et de Talleyrand, en abandonnant l'Égypte, *seulement à titre de compensation*, pour la restitution des colonies françaises, éclata dans tout son jour, puisqu'ils étaient l'un et l'autre informés de la reddition d'Alexandrie. Il y a eu des doutes sur ce fait; l'auteur est à même de trancher la question: pendant l'été de 1801, il était prisonnier sur parole à Marseille, et il peut affirmer que le 21 de septembre un bâtiment, venu d'Alexandrie qu'il avait quitté le 27 du même mois, jeta l'ancre dans le voisinage de la côte. Ce bâtiment était porteur de la capitulation officielle signée le 30 août par le général Menou. Le même jour, cette capitulation fut connue à trois heures à la Bourse de Marseille. Le soir, au spectacle, ni le préfet La Croix, ni le général Cervoni, commandant le département, n'en firent aucun mystère, et



tous les deux disaient qu'ils avaient déjà envoyé un courrier à Paris pour informer le gouvernement de cet événement. Des ordres furent en outre publiquement envoyés au commissaire de la marine et à l'inspecteur de la quarantaine pour qu'ils eussent à tenir prêts des médicamens et des provisions de bouche pour la garnison d'Alexandrie, dont 400 hommes arriveraient le 1<sup>er</sup> octobre dans les eaux de Marseille. La distance de cette ville à Paris est de 200 lieues environ; un courrier peut la parcourir en quatre jours et quatre nuits; ainsi, il est bien évident qu'avant le 26 de septembre Talleyrand était informé de la reddition d'Alexandrie par le général Menou. Ce fut à la réception de cette nouvelle que Talleyrand ordonna à Otto de signer les préliminaires où se manifesta d'une part la bonne foi de l'Angleterre, et d'une autre part la trahison du gouvernement français et de son ministre influent.

» Lauriston apporta à Londres la nouvelle de la ratification des préliminaires; les imprudens et impolitiques applaudissemens qui ac-

cueillirent à son arrivée cet émissaire d'un *usurpateur* (1) firent supposer à Talleyrand et à Bonaparte que le désir de la paix, quelque peu honorable qu'elle fût, était telle dans toutes les classes de la population de la Grande-Bretagne, qu'ils pouvaient au gré de leurs caprices, de toutes leurs passions ambitieuses, se livrer à leur cupidité et satisfaire leur besoin de haines, de vengeances et de vanité. Un traité injurieux au commerce anglais fut obtenu par surprise de la Russie et extorqué à la Sublime-Porte. On envoya une armée pour envahir Saint-Domingue et une légion d'agens commerciaux qui furent disséminés dans toutes les places de la Grande-Bretagne. On expédia des cargaisons d'épices dans les Indes-Orientales par l'Île-de-France. Des agitateurs furent répandus sur le sol de l'Irlande. La suprême magistrature de l'Italie reçut, en faveur de

(1) C'est ici que nous trouvons, pour la première fois, ce mot qui fut tant et si souvent prononcé depuis ; mot qui a pu très-bien entrer dans le vocabulaire variable de M. de Talleyrand, et dont Fouché lui-même eut l'audacieuse bassesse de se servir dans un rapport qu'il adressa à Louis XVIII en 1815.

Bonaparte, une nouvelle extension, et, par suite des fraudes politiques de Talleyrand, Parme, l'île d'Elbe et la Louisiane furent ajoutées aux autres usurpations de la France. Un sénatus-consulte incorpora le Piémont à la République française, et de nouveaux règlements du Conseil-d'État violèrent même les lois des nations pour empêcher toute correspondance commerciale avec la Grande-Bretagne.

Toutes ces menaces indirectes étaient des insultes directes pour l'Angleterre. Et ces acquisitions, réelles et positives de la France eurent lieu en pleine paix, six mois à peine après la signature des préliminaires. La Grande-Bretagne reçut une autre insulte par la conclusion d'un traité entre la France et la Hollande, traité qui priva le plus ancien allié, le parent du roi d'Angleterre, le prince d'Orange, de ses propriétés particulières qu'il réclamait dans la république batave, traité qui laissa ce prince sans autres ressources que de recevoir une part dans les indemnités d'Allemagne en venant s'humilier devant Bonaparte, et payer

d'avance les services de Talleyrand. Il ne fut permis à aucun sujet britannique ayant des propriétés en France d'en reprendre la possession; nul d'eux ne pouvait non plus obtenir aucun compte pour ce qui avait été vendu ou pillé, ni même le montant ou les arrérages des sommes placées dans les fonds publics. Enfin, moins un petit nombre d'exceptions *politiques* ou *patriotiques*, les voyageurs anglais étaient exposés à toutes sortes de vexations et même à l'emprisonnement. D'après ce système de provocations, les politiques impartiaux, en Angleterre et sur le continent, durent être convaincus que Bonaparte ne se contraindrait pas long-temps, que sa haine contre l'Angleterre éclaterait au premier moment, que la modération lui imposait une gêne au-dessus de ses forces, et qu'il se soumettrait bientôt à la perfidie invétérée de la politique de Talleyrand. »

En laissant les injures de côté, ce tableau est vraiment curieux, et il prouve merveilleusement, selon nous, ce que nous avons dit, que la

conclusion du traité d'Amiens fut un triomphe de l'opinion de deux peuples voulant la paix sur deux gouvernemens qui ne la voulaient pas plus l'un que l'autre ; et jamais peut-être il ne s'est livré un plus bel assaut de fourberies.



**XIV**

La journée de M. de Talleyrand. — Madame de Staël et madame Grant. — Bons mots connus. — Anecdote controuvée. — Le salon du ministre. — L'ottomane et le canapé. — Les sénateurs en visite. — Les citoyens ministres. — Assiduité de Duroc et d'Eugène Beauharnais chez M. de Talleyrand. — Louis de Périgord. — Les petits bals improvisés. — Conseils de M. de Talleyrand aux jeunes gens qui se destinent à la diplomatie. — Point d'indépendance sans fortune. — Renvoi à M. d'Hauterive. — Les remontrances inutiles et les ambassades en perspective. — Les deux élémens de la diplomatie. — Les choses et les personnes. — Cambacérés chez M. de Talleyrand. — Mot sur l'abbé Sieyès. — M. Saladin de Genève et sa brochure. — Parallèle entre Sieyès et M. de Talleyrand. — M. Saladin à Paris. — Sa liaison avec M. de Talleyrand et le panégyriste à Paris. — Mademoiselle Saladin. — Mariage. — Mort prématurée d'une jeune femme. — Bonne et belle.



## XIV

A l'exception de quelques anciens amis, tels que le duc de Laval, M. de Sainte-Foix, l'anglo-américain Crawfurt, M. de Montrond, le corps diplomatique et quelques autres fidèles, rien n'était plus mouvant que le tableau dont on voyait incessamment se renouveler les personnages dans le salon de M. de Talleyrand. La journée pour lui commençait tard et finissait de même ; à moins qu'il ne fût appelé de bonne heure chez le premier Consul, rarement on le voyait avant midi ; il donnait alors quelques audiences, puis il allait faire des visites, ne dînait qu'à six ou sept heures, recevait tous les jours ses amis et les personnes qui lui étaient présentées de temps à autre ; mais, comme nous

l'avons dit, les figures de ces dernières se renouvelaient fréquemment. Parmi ses amis, non pas tout-à-fait perdus, mais au moins égarés pour quelque temps, il faut citer d'abord madame de Staël. Bonaparte n'ayant pas voulu qu'elle fût admise au cercle des Tuileries, cela faisait circuler autour d'elle un air de réprobation qui montait d'abord à la tête des courtisans. Au surplus le refroidissement de M. de Talleyrand pour madame de Staël remontait à une époque déjà un peu éloignée. Madame de Staël avait été détrônée par madame Grant, bien plus belle sans doute, car madame de Staël était exactement laide, mais d'une laideur préférable à beaucoup de ces jolies figures qu'elle appelait couleur de rose et hêtes. A cette époque on s'étonnait de la préférence accordée par M. de Talleyrand à une femme peu spirituelle sur la femme la plus spirituelle de Paris; et, comme on lui demandait quel charme il pouvait trouver dans la conversation d'une femme aussi nulle, il répondit tout non-

chalamment : « Que voulez-vous ? cela me repose. »

Tout le monde connaît cette autre réponse de M. de Talleyrand à madame de Staël. On sait qu'un jour, jouant avec plusieurs autres personnes au *jeu du bateau*, madame de Staël lui demanda la quelle des deux il sauverait si elle et madame Grant tombaient dans l'eau : « Vous savez nager. »

Nous avons lu quelque part qu'à la même époque M. de Talleyrand importunait madame Grant de l'excès de ses assiduités à un tel point qu'il restait chez elle fort avant dans la nuit. Une fois cette dame voulut être seule. La pendule marquait déjà dix heures, et M. de Talleyrand ne se retirait pas. Madame Grant tombe dans un évanouissement profond, elle prélude même à une attaque de nerfs. M. de Talleyrand court à la fenêtre pour donner de l'air. Au moment où il l'ouvre, madame Grant se lève rapidement, se précipite à la fenêtre, prend M. de Talleyrand par les jambes et lui fait faire un saut périlleux de l'entre-sol dans la

rue, où elle lui laisse le soin de se relever.

Nous n'avons rapporté cette anecdote que pour faire observer qu'elle est évidemment controuvée. Celui qui le premier l'a inventée ignorait sans doute que madame Grant était toujours dans une sorte de déférence à l'égard de M. de Talleyrand, et que, depuis son arrivée à Paris, elle n'a jamais habité un entre-sol; mais il y a des choses qu'il ne faut pas réfuter sérieusement.

Actuellement laissons ce détail de chambre à coucher pour rentrer dans le salon du ministre des relations extérieures. Après le dîner, qui finissait fort tard, car on ne se contentait pas de manger, on dînait chez M. de Talleyrand; après le dîner, il s'asseyait, ou pour mieux dire se couchait sur une longue ottomane placée à l'un des angles de la cheminée, et c'était là qu'il donnait ses audiences privilégiées, ayant presque toujours sur ses genoux ou à côté de lui la jolie petite Charlotte dont la naissance fut une énigme pour bien du monde. Nous aurons occasion d'en reparler quand nous

suivrons M. de Talleyrand dans un de ses voyages aux eaux de Bourbon-l'Archambault , dont le château, comme on sait, fut le premier manoir de la maison de Bourbon. A l'exception de quelques femmes d'ambassadeurs , jamais personne n'était admis à s'asseoir sur l'ottomane du ministre , de laquelle peut-être le fameux canapé doctrinaire n'a été depuis qu'une parodie. Annonçait-on un sénateur ou un conseiller d'État , M. de Talleyrand bougeait à peine et le saluait tout au plus d'un léger signe de tête , à moins qu'il n'eût affaire à lui parler. Aucun des autres ministres ne venait habituellement chez lui, et quand il recevait par hasard ses collègues , c'était toujours en *citoyens ministres* et avec une solennité un peu affectée. L'homme les tenait à distance , le ministre seul les recevait ; aussi ne l'aimaient-ils guère. Cependant M. de Talleyrand s'était attaché à plaire aux favoris de l'Empereur , à ceux des généraux de l'armée qui avaient anciennement  *marché sur du parquet*, ou qui s'y tenaient sans glisser, et il y avait parfaitement réussi. Il les avait

tous fascinés à un point que l'on ne saurait dire, et s'il est vrai que Lannes ait tenu plus tard le propos qu'on lui attribue : « Si on lui donnait un coup de pied dans le derrière, on n'en verrait rien sur sa figure , » ce propos doit nécessairement dater de l'Empire, et non du Consulat. Le général Duroc était un des plus assidus aux petites soirées de M. de Talleyrand ; Eugène Beauharnais, alors seulement colonel du beau régiment des guides, y venait aussi comme un enfant de la maison, et quand il se trouvait, y compris Louis de Périgord, quatre danseurs et autant de danseuses, on organisait un bal improvisé comme chez un bon bourgeois de Paris ; et dans ces occasions, malgré les plus importantes préoccupations, M. de Talleyrand paraissait s'amuser beaucoup des divertissemens de la jeunesse. C'est d'ailleurs une justice à lui rendre qu'il a toujours aimé les jeunes gens quand ils annonçaient de l'esprit. Mais, ce qui pourra paraître singulier, il les détournait de toute l'autorité de ses conseils d'entrer dans la diplomatie. Voici les questions qu'il

leur adressait quand ils se croyaient atteints d'une vocation insurmontable, et nous n'avons pas besoin de faire ressortir la sage prudence de sa doctrine à cet égard. Le petit discours suivant que nous nous permettrons de lui faire tenir en sera le résumé exact.

« Vous avez donc réellement envie d'entrer dans la diplomatie ? — Oui, Monseigneur. — Ayant tout, il faut que je vous adresse une question ; avez-vous de la fortune ? — Malheureusement non, Monseigneur. — Je ne dis pas une très-grande fortune. Mais avez-vous bien du moins six mille livres de rente ? — Eh, mon Dieu non. — En ce cas vous ne devez nullement songer à entrer dans la diplomatie, et je vais vous expliquer pourquoi. D'abord on ne peut bien servir un gouvernement en étant sûr de ne point compromettre son indépendance que quand on peut être toujours prêt, soit à se voir destitué soit à donner sa démission. Pour cela, il faut avoir rigoureusement de quoi vivre avec une certaine aisance, et j'admets qu'un revenu de six mille francs puisse suffire.

Vous ne les avez point ; je vous conseille paternellement de faire tout autre chose. La carrière des bureaux est ingrate et excessivement bornée. La carrière extérieure, toujours problématique, est d'ailleurs très-peu rétribuée en comparaison de la dépense et de la représentation qu'elle exige. Bien du temps peut se passer avant qu'un homme d'un mérite réel arrive au grade de secrétaire d'ambassade ; il faut que jusque-là il puisse se suffire à lui-même par ses propres moyens sans faire une trop mauvaise figure dans les cours étrangères, où il se trouve en contact journalier avec d'autres jeunes diplomates appartenant à d'autres cours, et ayant presque tous de la fortune. Ce n'est pas tout. En admettant que vous deveniez premier secrétaire d'ambassade à trente-cinq ans, ce que l'on peut regarder comme un avancement privilégié, vous ne serez pas toujours en fonctions ; la guerre peut éclater ; dans ce cas vous êtes rappelé, sans place, et alors encore vous vous trouvez dans un état de dépendance complet, si vous ne jouissez pas d'un revenu personnel



suffisant. Il vous faudra solliciter sans cesse; l'habitude de l'aisance et la vie dans un monde élégant et poli vous auront rendu difficile sur certaines relations qu'il vous faudra subir. Croyez-en les conseils de mon expérience. Quoique je sois le ministre des relations extérieures du premier gouvernement de l'Europe, j'ai acquis le droit de dire qu'il n'est point de carrière plus ingrate que la diplomatie, pour quiconque n'a pas de fortune. Peut-être, dans votre ambition, rêvez-vous la possibilité de devenir un jour ambassadeur? C'est une illusion dont il faut vous détromper. Rarement les ambassadeurs appartiennent à la diplomatie; autrefois les ambassades étaient le partage de quelques grands seigneurs; aujourd'hui, vous voyez que le premier Consul les donne de préférence à ses généraux. Et puis vous ne pouvez ignorer qu'une ambassade est plutôt une occasion de ruine pour un homme riche qu'une chance de fortune pour celui qui ne l'est pas. Considérez encore qu'aucune carrière n'exige de connaissances plus variées, une

instruction plus positive disséminée sur une foule de sujets, et en même temps une perspicacité qui ne s'apprend pas. J'admets que vous possédiez plusieurs de ces qualités, que vous puissiez acquérir promptement celles qui vous manquent; eh bien! elles ne serviront qu'à vous susciter des envieux et des ennemis si vous êtes dans la dépendance de votre place. Au surplus causez-en avec d'Hauterive, et nous verrons ensuite ce que nous pouvons faire pour vous. »

Certes, nous n'avons point sténographié ce discours sous la dictée de M. de Talleyrand, mais nous pouvons affirmer qu'il ne renferme pas une pensée qu'il n'ait émise mainte et mainte fois en parlant aux élèves de diplomatie qu'il entourait de sa bienveillance et que toutefois il voulait dissuader de rester dans la carrière. Quand en sortant de chez le ministre, conformément à son dernier conseil, on se rendait auprès de M. d'Hauterive, c'était vraiment bien autre chose encore. Ses noirs sourcils se fronçaient au-dessus de ses yeux noirs et caves, son front jaune se plissait comme s'il eût été

gauffré; ses deux longues jambes grêles se croisaient, et alors il vous peignait la carrière diplomatique comme une espèce de galère; mieux valait se faire savetier que diplomate : c'était le pire, le plus malheureux de tous les états, il n'était permis d'y songer que dans l'alternative de se noyer ou d'entrer aux relations extérieures, et l'on sortait de chez lui avec ce serrement de cœur qui accompagne toujours un désenchantement, une illusion perdue. Il est vrai que cela ne durait pas long-temps; les châteaux en Espagne se redressaient plus pompeux que jamais dans l'imagination des élèves; ils rêvaient comme par le passé de brillantes missions, de solennelles ambassades. Le ministre et son chef de division étaient vraiment bien appris de vouloir les détourner d'une carrière dont ils occupaient les sommités. « Ils veulent nous décourager, disaient les élèves, et ce qu'ils sont aujourd'hui, pourquoi ne le serions-nous pas un jour? Tenons ferme! » et les élèves quelquefois finissaient par se partager les ambassades de l'Europe.

Cependant M. de Talleyrand avait raison. Nous ne le croyions pas alors; nous le disons aujourd'hui; on ne nous croira pas plus que nous ne l'avons cru nous-même, et cela sera bien fait. Certes, il avait raison, car la diplomatie n'offre souvent qu'une brillante perspective qui se retire à mesure qu'on en approche, et finit par s'évanouir quand on a usé sa vie à la poursuivre, comme ces mirages décevans qui fascinaient nos soldats dans les déserts de la Thébaïde. La diplomatie non soumise à des règles, à des principes posés, invariables, séduit naturellement l'amour-propre, et pourtant ce n'est pas tout-à-fait une vaine science. Dans le sens le plus exact, la diplomatie se compose de deux élémens différens, et également indispensables. L'un de ces élémens est la connaissance des choses, l'autre la connaissance des personnes. La connaissance des choses est celle des rapports positifs qui existent entre les différens Etats, de leurs situations politique, géographique et militaire, de leurs moyens d'attaque et de dé-

fense. Tout cela s'apprend dans les livres. Il n'en est point de même de l'autre élément dont se compose la science diplomatique, la connaissance des personnes. Cette connaissance résulte de la facilité à calculer rapidement, d'après le caractère et les qualités des personnages les plus influens et les plus actifs sur le théâtre des grandes affaires, la marche et la direction de leur influence et de leur activité. Un diplomate habile doit prévoir la portée de cette influence sur tel ou tel événement, et en déduire par approximation le résultat probable; sa conduite dans les affaires politiques résultera nécessairement de la connaissance des deux élémens, de leur combinaison immédiate.

M. de Talleyrand possède jusqu'à la perfection la connaissance des hommes et l'art de les manier, car ce n'est qu'un art. Il est évident, en effet, qu'en politique tout ce qui dépend de rapports personnels ne peut devenir l'objet d'une science. La manière de penser, les penchans, les passions, la force de caractère, le talent des hommes, sont autant de choses dont

l'étude ne peut être dirigée par des principes généraux ; elles sont aussi diverses que tous les individus d'une même espèce offrent de diversité.

Il n'est donc pas étonnant, comme nous croyons l'avoir dit précédemment, que M. de Talleyrand ait fait plus de diplomatie dans ses salons, dans ses causeries, quelquefois même durant sa partie de wisth, que dans le cabinet du ministre des relations extérieures. Là surtout lui échappaient ces mots en saillie que le monde entier a répétés et que l'on cite encore comme on montre d'anciens portraits. Ainsi un jour Cambacérès qui, malgré la supériorité de son rang consulaire, venait assez souvent chez M. de Talleyrand, lui parlait du sénateur Sieyès, qu'il aurait voulu voir appeler dans les conseils du Gouvernement. « On a fait force épigrammes contre Sieyès, disait le second consul, on a tort. Je vous assure que, dans les différens discours que je lui ai entendu prononcer à la tribune de nos assemblées, je lui ai toujours reconnu un esprit très-profond. — Profond n'est pas le

mot, reprit M. de Talleyrand; c'est creux, très-creux que vous voulez dire. »

Dans le premier volume de cet ouvrage nous avons souvent parlé de l'abbé Sieyès qui, étant attaché alors comme M. de Talleyrand au parti d'Orléans, fréquentant les mêmes clubs, professant les mêmes opinions, et ayant tous les deux appartenu à l'église, quoique dans des rangs différens, offrait avec lui une foule de points de contact; il y avait entre eux des rapports, si non de la ressemblance. Plus tard nous avons vu Sieyès directeur faire un tant soit peu le dédaigneux avec son ministre des relations extérieures. Depuis le 18 brumaire M. de Talleyrand avait pris sa revanche, et la prenait toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Pour en finir avec l'ex-directeur, l'ex-abbé, l'ex-constituant, que nous n'aurons plus l'occasion de rencontrer sur le même terrain que son ancien émule, nous citerons ici une espèce de parallèle entre ces deux hommes. Nous l'empruntons à un ouvrage extrêmement rare que M. Saladin de Genève publia à Londres à l'é-

poque du Consulat, sous le titre de : *Coup-d'œil politique sur le Continent.*

« Sieyes, dit M. Saladin, était abbé et grand-vicaire de Chartres; il a été disposé de bonne heure à la méditation et à l'étude; il a porté vers la politique un esprit susceptible d'être tourné avec succès vers d'autres occupations, si les circonstances l'y eussent acheminé. La révolution le saisit dans sa maturité la plus parfaite; il en prévit les suites, et en dirigea souvent les ressorts sans se mettre néanmoins trop en évidence, et sans qu'il ait été accusé par les témoins oculaires de la tyrannie de Robespierre d'avoir participé aux mesures sanglantes qui déshonorèrent alors les comités gouvernant la France.

» S'il s'est chargé d'un grand délit, il ne s'est pas du moins montré vindicatif comme un prêtre furieux qui a été son assassin.

» Sieyes, au rapport de tous ceux qui le connaissent, est profondément paresseux, et il est beaucoup moins dominé par l'ambition de remplir un poste éminent que par le désir de voir



adopter et cheminer un système conforme aux principes qu'il a long-temps roulés et mûris dans sa tête. Il aurait pu se placer dans le Directoire dès sa création, et ensuite à chaque mutation; il ne l'a pas voulu, il croyait que les frotemens seraient moindres, les factions moins actives, la guerre moins prolongée. Il accepta avec peine la légation de Berlin; tout rôle ostensible lui coûtait, et il fallut, pour le déterminer à celui-ci, la conviction qu'il serait d'une grande utilité à son gouvernement. Il croyait que la paix serait conclue à Rastadt. Si au printemps suivant il ne refusa pas le directorat, c'est qu'il avait apprécié les faux principes de Rewbell et étudié, en pays étranger, quels étaient les vrais intérêts de la France, et quel mouvement il fallait imprimer à la direction des affaires.

Après la secousse du 30 prairial, le conseil des Cinq-Cents lui manqua de foi, et au lieu d'élire *les vrais amis* de Sieyes, Talleyrand et Cambacérès, avec Ducos, suivant ce qui avait été convenu, on ne choisit que ce dernier et

on lui accola deux membres, Gohier et Mou-  
lins, qui devaient favoriser les entreprises ré-  
volutionnaires du conseil. Barras se trouva  
alors dans la position où avait été la Réveillère-  
Lépaux au 18 fructidor. Barras, efféminé et  
corrompu, n'avait pas des vues bien étendues.  
Il fut facile de le faire pencher du côté des hom-  
mes qui inclinaient vers les Jacobins. Barras  
aimait une force d'apparat plutôt que cette force  
stable de douceur et de paix, à laquelle visait  
Sieyes.

» Il y avait alors comme un schisme dans le  
gouvernement du Directoire : son influence se  
fit sentir sur les opérations militaires. Plus cal-  
me, Sieyes, comme il l'a dit souvent, redouta  
les *impatiens*, et médita en silence une nouvelle  
mesure de salut.

» Pour exécuter cette mesure, il avait le  
choix entre Moreau et Bonaparte; ce fut ce  
dernier qui eut la préférence, sans que l'on  
puisse cependant attribuer, sans crainte d'er-  
reur, son retour d'Égypte à un rappel de Sieyes.  
Les talens politiques de Sieyes furent reconnus

à Berlin et à Paris ; son caractère froid et calme ne s'est point démenti dans toutes les épreuves de la révolution. La haine et la vengeance demeurèrent toujours étrangères à ses déterminations ; et ses erreurs , quelque graves qu'elles aient pu être, n'eurent jamais pour mobile l'intérêt personnel.

» M. de Talleyrand , *l'ami* de l'abbé Sieyès, et le compagnon de ses travaux politiques, n'est point sans ressemblance avec lui. M. de Talleyrand eut au commencement de la révolution des torts qui lui furent communs avec tous ceux qui aspiraient à de grands changemens. Mais quel homme, en s'examinant bien, oserait nommer crimes de pareils torts ? Un des malheurs de M. de Talleyrand a été de se trouver à la tête de la noblesse comme Périgord , et du clergé comme évêque. S'élançant hors de la ligne que suivaient ces deux ordres, il était impossible que l'un et l'autre ne fussent pas irrités contre lui ; et il paraît qu'il s'y attendait, car on ne l'en a jamais vu ému.

» Talleyrand a deux avantages sur Sieyès :

de n'avoir pas voté la mort du roi, et de ne pouvoir pas même être suspecté d'avoir pris part au régime de la Terreur, ni aux opérations de Robespierre, dont il fut au contraire la victime. Forcé de rester en Angleterre, ensuite de passer en Amérique, puis à Hambourg, on sait qu'il ne rentra en France qu'à la fin de 1795 avec le général Montesquiou, et sans risque de passer pour émigré.

• Dès l'origine, il prit une très-grande part aux travaux de l'Assemblée constituante. Il fut du premier comité de constitution avec Sieyès, Cambacérès, Desmeuniers et Barnave. Il fut attaché à la légation d'Angleterre sous Chauvelin, qui a prétendu dès-lors y être le principal faiseur, ce que ses amis ne croient pas tout-à-fait. Il a été membre du département de Paris avec MM. de La Rochefoucault, Desmeuniers, Garnier et d'autres hommes probes et éclairés, de ceux qui eussent désiré d'abord une monarchie mitigée, analogue au gouvernement anglais, et qui, d'après le changement de circonstances, n'aurait plus possible depuis long-temps,

sans retomber inévitablement peu après dans le royalisme.

» Talleyrand, né avec un esprit délié et une facilité remarquable pour le travail, a acquis des connaissances profondes en politique; et c'est aussi ce qui le fait envisager au dehors comme un homme fort dangereux; néanmoins la carrière est ouverte à toutes les nations, et si l'on récompense chez soi ceux qui s'y distinguent, comment a-t-on droit de maudire les négociateurs étrangers doués du même talent?

» Talleyrand, plus aimable et plus dissipé que Sieyès, a néanmoins avec lui un rapport de caractère très-marqué. C'est un fonds de paresse et d'insouciance personnelle et de douceur qui ne se sont jamais démenties, lorsqu'il a occupé, pendant deux ans, le ministère des affaires étrangères. En arrivant à ce ministère, son projet, ainsi que celui de Sieyès, était de faire dès-lors ce qu'ils ont exécuté au dix-huit brumaire. Il conserva le ministère malgré bien des circonstances pénibles et désagréables, dans l'espérance que les chances détruites par

la faction fructidorienne se présenteraient de nouveau, et qu'il serait possible de travailler utilement à les faire réussir.

• Aucuns de ses subordonnés ni de ceux qui ont traité avec lui ne se sont plaints de la moindre hauteur de sa part. Tout sentiment haineux, quant à ce qui le concerne, lui est étranger. Un seul jeune homme dirigé par Antonelle et consorts, auxquels M. de Talleyrand déplaisait fort, a été mis en avant contre lui. Il s'est trouvé que ce personnage avait es-croqué à la caisse des affaires étrangères une centaine de louis pour une mission qu'il n'a jamais remplie. On couvrait les murs de Paris de placards sur cette affaire, afin de nuire à M. de Talleyrand qui n'a pris la peine d'y répondre qu'un an après, lorsque les Jacobins devenus puissans l'eurent assailli directement, et furent enfin parvenus à l'éloigner du ministère en intimidant trois directeurs. »

Quoique la citation qui précède soit un peu longue, nous n'avons point voulu en tronquer le texte dans aucune de ses parties, et pourtant

nous ne nous sommes point dissimulé qu'elle contient quelques répétitions de choses que nous avons déjà dites; mais nous avons pensé qu'on la lirait avec intérêt, d'autant plus que ce parallèle qui se termine en queue de panégyrique peut être regardé comme le jugement porté par M. de Talleyrand sur lui-même; il est du moins permis de le présumer d'après la liaison intime qui existait entre M. de Talleyrand et l'auteur de la brochure. M. Saladin étant venu à Paris s'y fixa pour assez longtemps; sa famille et lui étaient fort assidus au cercle de M. de Talleyrand. La plus jeune des deux filles de M. Saladin fut bientôt l'un des principaux ornemens des petits bals dont nous avons parlé; c'était à cette époque une des plus jolies personnes de Paris, et sa réputation de beauté la fit rechercher dans les plus brillantes réunions. Un seul défaut déparait l'ensemble le plus séduisant que l'on puisse imaginer; il ne fallait point entendre parler mademoiselle Saladin, sa voix était dure et rauque. Son père

étant fort riche, elle ne tarda pas à être recherchée par les meilleurs partis. M. de Courval obtint la préférence sur ses nombreux rivaux; mais sa jeune et charmante femme ne survécut pas long-temps à son mariage; elle emporta les regrets de tous ceux qui l'avaient connue, car d'elle aussi on aurait pu dire qu'elle était bonne et belle.



**XV**

**iii**

**21**

**La grande affaire du Consulat. — Les indemnités d'Allemagne. — Les princes solliciteurs. — La route de Strasbourg. — Esclavage et misère. — L'Allemagne à la discrétion du premier Consul. — M. de Talleyrand et les indemnités supplémentaires. — Tableau exagéré. — Triomphe de M. de Talleyrand et disgrâce de Fouché. — Ménagemens du premier Consul envers Fouché. — Le plus honnête homme de la République. — La police réunie à la justice. — Le Grand-Juge. — Prochaine rentrée en grâce de Fouché. — Les eaux de Bourbon-l'Archambault. — La cour de M. de Talleyrand. — Charlotte. — Les larmes de madame de Talleyrand. — M. d'Hauterive. — Madame de Bonneuil. — Le baron de Saint-Étienne. — Le docteur Faye et les citations latines. — Le barbier de M. de Talleyrand. — L'abbé de la Romagère. — Le couplet de chanson et l'évêché. — Les soupers de Bourbon-l'Archambault. — Paroles remarquables et prophétiques. — Acquisition de Valençay.**

La grande affaire du ministère de M. de Talleyrand sous le Consulat fut la lucrative affaire des indemnités d'Allemagne. Elle commença immédiatement après la signature du traité de Lunéville, et ne se termina que sous l'Empire. Voici comment la raconte un écrivain anglais :

« Depuis le traité de Lunéville, l'espoir de recevoir des indemnités avait été pour l'Allemagne la boîte de Pandore. Bonaparte, sous l'influence des conseils de Talleyrand, garda provisoirement tout entre ses mains pour en faire la distribution à son gré, et ce fut le signal d'un esprit de rapine qui mit toute la vieille Allemagne en état d'ébullition. Mettant, pour ainsi dire, l'Empire germanique à l'encan,

Talleyrand dressa la liste des évêchés, des principautés, des monastères et des abbayes avec lesquels il avait l'intention de récompenser les services et la docilité des amis de la France. Tous ces principicules se ruèrent sur leurs lots comme des malheureux qui meurent de faim se précipitent sur les reliefs d'un repas splendide. Ce fut une des plus hideuses saturnales dont l'histoire offre l'exemple. La route de Strasbourg à Paris était couverte de solliciteurs, et chacun, en arrivant à Paris, se rendait immédiatement chez le distributeur de ces faveurs honteuses. Chacun d'eux était muni d'avance de la carte géographique des États qu'il convoitait; ses frontières étaient tracées, son plan de gouvernement arrêté d'avance. L'Empire entier aurait à peine suffi pour satisfaire à leurs demandes ou pour fournir aux indemnités qu'ils réclamaient.

» Un prince qui n'avait jamais possédé que des dettes demandait une principauté de second ordre; un baron sans feu ni lieu, sans argent, sans crédit, presque sans habits, ne se

contentait pas à moins d'un duché souverain. Chaque jour la table du cabinet de M. de Talleyrand était chargée de volumineux mémoires où chacun redemandait comme étant sa propriété ce qui ne lui avait jamais appartenu ; le scandale de ces réclamations sans titres valables fut si grand, que Talleyrand lui-même, quoique peu scrupuleux de sa nature, en fut scandalisé, et prit dès-lors la résolution de faire tourner à son profit cette fièvre d'avidité. Les solliciteurs eurent bientôt apprécié son désintéressement ; ils s'épuisèrent en sacrifices ruineux, et se crurent certains de voir rendre justice à leurs demandes. Ils furent amusés, promoués, renvoyés de l'un à l'autre des agents qu'on leur indiquait comme influens sur les décisions du cabinet, et souvent ils devaient quitter la partie, faute de pouvoir faire encore les nouveaux sacrifices que l'on exigeait d'eux. Il n'y a point d'exagération à dire qu'avec les taxes, les réquisitions exigées, les cadeaux spontanément offerts par les membres de l'Empire germanique et dévorés par la France, on

aurait pu entretenir six armées de cinquante mille hommes chacune, et leur faire faire six campagnes. Il est évident que l'occupation française de l'autre côté du Rhin ne fut pas la seule cause de la ruine de ce malheureux pays, réduit à l'esclavage et à la misère. Il fut un temps où l'Allemagne, beaucoup moins opulente, encore divisée par des dissidences religieuses, combattit pendant trente ans pour rétablir son équilibre politique; et, plus tard, la rive gauche du Rhin fut défendue pendant quarante ans contre l'invasion des armées de Louis XIV. Un trait de plume a suffi, sous le Consulat, pour anéantir l'indépendance de la rive droite. Il y a eu une guerre de notes repoussées par des contre-notes, et le champ libre a été ouvert à Bonaparte pour qu'il traitât l'Allemagne à discrétion, et pas un soldat allemand ne s'est levé pour venger sa patrie.

• Quand Talleyrand ne put plus tirer d'argent des solliciteurs d'indemnités, il trouva commode d'en débarrasser ses anti-chambres, et ils furent tous renvoyés devant la diète de

Ratisbonne pour y faire valoir leurs réclamations. Mais l'influence de Bonaparte se fit bientôt sentir à Ratisbonne autant qu'à Madrid ou à La Haie ; et même Talleyrand mit plus souvent à contribution le saint empire germanique, que l'Espagne, la Hollande et l'Italie. Pendant un voyage de Bonaparte sur les bords du Rhin et durant son séjour à Aix-la-Chapelle et à Metz, son ministre produisit un nouveau plan pour des indemnités *supplémentaires*, ce qui amena un supplément de plusieurs millions dans le montant des offrandes ; et quand ces pauvres dupes d'Allemands eurent encore fait ces nouveaux sacrifices, le plan supplémentaire rentra dans les cartons du ministère des relations extérieures.

Sans doute il y a quelque exagération dans ce tableau ; mais personne, un peu au courant des affaires du temps, n'a ignoré que l'affaire des indemnités d'Allemagne a été une des mines les plus riches que jamais aient exploitées les habiles du temps ; et certes, on nous blâmerait à bon droit, si nous voulions classer M. de

Talleyrand patra les maladroits. La pensée ne pourrait pas nous en venir. Et d'ailleurs, vers les temps dont nous parlons, l'adresse de M. de Talleyrand éclata dans une circonstance qu'il mûrissait depuis long-temps, et qu'il amena enfin à son point de maturité : la disgrâce de Fouché. Au surplus, il trouva le premier Consul assez bien préparé à éloigner le ministre de la police générale, car ce n'est plus depuis long-temps une question douteuse que celle de l'inimitié de Bonaparte envers Fouché. Depuis long-temps, il souhaitait de s'en débarrasser; mais il reculait toujours, pour ne point s'aliéner ceux des révolutionnaires qui siégeaient dans ses conseils, et aussi parce qu'il craignait un peu Fouché. On peut même juger de l'espèce d'ascendant que le futur duc d'Ortrante avait déjà sur l'esprit du futur empereur. Toutefois, les choses furent arrangées de telle sorte que l'on ne put pas dire que Fouché était renvoyé: pour amortir le coup de sa chute, ce fut le ministère de la police générale que supprima le premier Consul, en remerciant Fouché des éminens services



qu'il avait rendus au gouvernement depuis le dix-huit brumaire. Fouché entra au Sénat en même-temps que M. Abrial, ministre de la justice, et les deux départemens réunis furent confiés à M. Regnier, ancien avocat au parlement de Nancy, qui reçut le titre de Grand-Juge, ministre de la justice. La haute police, placée dans ses attributions, fut divisée en deux directions générales, et celle de ces directions, dont Paris devint le chef-lieu, eut pour titulaire M. Réal, conseiller d'État. En nommant M. Abrial ministre de la justice après le 18 brumaire, Bonaparte qui le connaissait à peine, lui avait dit : « J'ai fait choix de vous, parce qu'on m'a dit que vous étiez le plus honnête homme de la République. » En le remplaçant au ministère de la justice, soit qu'il se souvint de cette allocution flatteuse, et dont l'expérience lui avait démontré l'exactitude, soit qu'il voulût indirectement donner un coup de patte à Fouché, le premier Consul dit encore à M. Abrial : « Citoyen sénateur, je suis en ne peut plus satisfait de vos services, et je regrette

de ne pouvoir vous conserver au ministère de la justice : mais j'ai dû y réunir la police, *et vous êtes trop honnête homme pour être ministre de la police.*» Ce qui, à vrai dire, n'était pas très-flatteur pour Fouché, ni même pour le nouveau grand-juge.

Ainsi donc, M. de Talleyrand venait de triompher de son éternel antagoniste, sa faveur était au comble, et pas une grande affaire n'était résolue sans qu'il eût été consulté. Cependant, comme on le verra bientôt, la disgrâce de Fouché ne fut pas de longue durée : une occasion se présenta où il put faire croire au premier Consul, c'est-à-dire à l'Empereur, qu'il lui était indispensable. Avant d'en venir à la rentrée de Fouché au ministère, événement qui touche d'une part à la mort du duc d'Enghien, et de l'autre à la conspiration de Georges, de Pichegru et de Moreau, qui sont deux choses bien distinctes, quoique simultanées, il est à propos, ce nous semble, que nous suivions M. de Talleyrand dans un de ses voyages aux eaux de Bourbon-l'Archambault,

parce que peut-être, dans ses causeries familières, lui échappera-t-il quelques-uns de ces mots caractéristiques qui mettront le lecteur à même d'apprécier l'opinion qu'il avait alors des Bourbons.

Les eaux de Bourbon-l'Archambault, situées à six lieues de Moulins, sont très-favorables à la santé de M. de Talleyrand, qui, dès l'époque du Consulat, exigeait beaucoup de soins et de ménagemens : il est rare que deux années se soient passées depuis, sans qu'il y ait été au moins une fois. Comme nous nommerons les personnes qui, en 1803, s'y trouvaient avec lui, et que parmi elles il en est qui vivent encore, nous appelons leur jugement sur cette partie de notre récit, dont nous ne craignons pas que qui que ce soit conteste la scrupuleuse exactitude. Reste à savoir si nous avons écouté aux portes, ou si seulement nous avons été bien informé; c'est notre secret, et puisque tout le monde a le sien, pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre ?

Le ministre des relations extérieures avait,

aux eaux de Bourbon-l'Archambault, une petite cour composée de quelques personnes qu'il amenait de Paris, des principales autorités des départemens voisins et des sollicitateurs de bonne compagnie qui venaient là, de plusieurs points de la province, sonder le terrain pour voir si le moment n'était pas venu où l'on pouvait, sans déroger, se rattacher au gouvernement du premier Consul. Madame de Talleyrand était encore très-belle à cette époque, et elle pleurait avec une incroyable facilité lorsque, surtout, M. de Talleyrand grondait la charmante et délicieuse petite Charlotte, aujourd'hui madame la baronne Alexandre de Talleyrand. Charlotte prenait alors des leçons de lecture. Combien chacune des lettres de l'alphabet a coûté de larmes à madame de Talleyrand ! Ces larmes, il faut le dire, ne paraissaient pas émouvoir beaucoup celui qui les faisait répandre. Les noirs sourcils de M. d'Hauterive ne s'en fronçaient ni plus ni moins, et le calme habituel de la figure du ministre n'en était nullement troublé ; il avait l'air de croire qu'il est

nécessaire à la santé des femmes de pleurer quelquefois.

Les habitués de la maison ignoraient, comme nous l'avons dit précédemment, quelle était l'origine et la naissance de Charlotte, et comme il courait tout bas des bruits qui, s'ils eussent été fondés, l'auraient rattachée de très-près à M. de Talleyrand, personne n'osait faire de questions indiscrettes ; on s'en tenait à des commentaires. Les uns voulaient qu'elle fût, sinon la fille de M. de Talleyrand, au moins celle de Madame ; car, lorsque la malignité humaine se met en campagne, il n'y a point de raison pour qu'elle s'arrête. La vérité est que la ravissante enfant était la fille d'un émigré fort riche autrefois, d'un très-grand nom, dont la famille a donné des maréchaux à la France ; mais qui, réfugié en Angleterre, n'avait de l'autre côté du détroit qu'une existence précaire, et n'avait point l'espoir de revoir sa patrie. Voulant que, du moins, sa fille fût Française, il l'avait confiée à M. de Talleyrand, avec lequel il avait été très-lié. M. de Talleyrand s'en

était donc chargé; il en avait soin et l'aimait comme si elle lui eût appartenu; rien ne fut négligé pour lui donner, non-seulement la plus brillante, mais aussi la meilleure éducation. Si, en effet, elle avait pour maître de musique Gossec, chef de la musique de M. de Talleyrand, elle recevait des leçons plus sérieuses de son instituteur spécial, M. Fercoq qui, déjà, avait fait l'éducation de la fille de l'amiral Rosilly, jeune personne charmante et dont l'instruction variée et le caractère aimable étaient bien faits pour recommander son maître. Plus tard, M. de Talleyrand fit entrer M. Fercoq dans l'Université, et lui conserva toujours un logement dans son hôtel. Quant à mademoiselle Charlotte, nous avons déjà dit qu'elle était devenue madame Alexandre de Talleyrand.

M. d'Hauterive était ordinairement du voyage aux eaux. Cette année, comme toutes les autres, il avait accompagné le ministre, et avec lui deux des jeunes secrétaires du cabinet des relations extérieures. Madame de Talleyrand avait, pour lui tenir compagnie, ma-

dame de Bonneuil, la mère de madame Re-nault de Saint-Jean-d'Angely. Madame de Bonneuil, âgée alors de près de soixante ans, était la femme la plus extraordinaire peut-être qui ait existé depuis Ninon, pour son étonnante conservation ; son esprit et son amabilité n'avaient pas plus vieilli que son visage, encore charmant, et elle avait pour les jeunes gens une extrême indulgence. C'était un bruit assez généralement répandu dans le ministère, que madame de Bonneuil, non-seulement avait été l'amie du ministre, mais que même elle était attachée au ministère des relations extérieures, et qu'elle avait rempli avec beaucoup de succès des missions délicates et difficiles dans plusieurs cours du Nord. Nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de ceux qui demandent l'admission des femmes dans toutes sortes d'emplois publics ; mais, en vérité, nous pensons que la diplomatie ne devrait point leur être interdite. Demandez aux Anglais du plus haut rang lequel, tout récemment, était le plus ambassadeur à Londres, de M. de Talleyrand ou

de sa nièce, madame la duchesse de Dino. Dans le volume suivant, vous verrez ce qu'ils vous répondront.

Parmi les visiteurs de M. de Talleyrand aux eaux de Bourbon, se trouvait un bon gentilhomme limousin, le baron de Saint-Etienne, ancien écuyer de Louis XVI et qui ne dissimulait ni ses opinions contraires à celles du ministre ni son inviolable attachement à la mémoire du roi qu'il avait servi jusqu'au dernier moment, sans toutefois vouloir émigrer. Le baron de Saint-Etienne était un des hommes que M. de Talleyrand a le plus aimé et le plus estimé; il le comparait à Montausier, et prétendait qu'il retardait d'un siècle; sa place, disait-il, était à la cour de Louis XIV. Quand le baron venait à Paris, il n'avait point d'autre hôtel que celui de M. de Talleyrand qui le traitait avec la plus haute distinction.

Le docteur Faye, médecin des eaux, ne manquant point de mérite, mais le plus pédant peut-être des médecins qui ont existé depuis Molière, était quelquefois l'objet de la raillerie



de son illustre malade, mais de cette raillerie fine et délicate qui ne fait jamais qu'effleurer l'amour-propre. La manie du docteur était surtout de larder la conversation de bon nombre de citations latines. Un jour, à souper, il prononça très-solennellement cette sentence : *Placere vivimus quam cibo*; ce qui fit rougir ces dames qui pourtant n'y comprenaient rien. M. de Talleyrand, fort gai ce jour-là, leur en donna une explication que, malgré toutes les précautions oratoires, il nous est impossible de rapporter. La comtesse d'Escarbagnas seule serait sur la voie, à cause de l'horreur que lui inspiraient certaines syllabes.

M. de Talleyrand ne dédaignait point non plus de causer avec le barbier de Bourbon-l'Archambault qui venait le raser tous les matins. Celui-ci ne jouait point à la Bourse comme son barbier de Paris, mais M. de Talleyrand lui faisait raconter toutes les petites aventures du pays; par lui il se faisait tenir au courant des intrigues qui s'établissent ordinairement entre les baigneurs et les baigneuses, car il était bien

rare que ceux qui venaient prendre les eaux fussent reçus chez le ministre ; il les rencontrait seulement quand par hasard il faisait une promenade à la fontaine de Jonas dont l'eau salubre est peut-être la plus exécration au goût qui existe sur tout le globe. Le lendemain même de son arrivée, M. de Talleyrand avait demandé à son barbier ce qu'il y avait de nouveau en politique, ce à quoi celui-ci avait répondu très-gravement : « Puisque *mon excellence* vient de Paris, elle doit le savoir mieux que moi. » Ces sortes de naïvetés causaient la joie la plus vive au ministre qui était alors l'âme du conseil du gouvernement, ne laissait presque point passer de jour sans écrire au premier Consul ; et en recevait très-fréquemment des communications directes.

A Bourbon-l'Archambault, comme à Paris, comme à Londres, comme partout ; on jouait tous les jours au wisth chez M. de Talleyrand, car il a peut-être passé encore plus d'heures de sa vie à jouer au wisth qu'à s'occuper d'affaires d'État, et même qu'à lire son bréviaire quand

il était abbé de Périgord ou évêque d'Autun. Un de ses anciens abbés commanditaires, l'abbé de la Romagère, alors curé dans un chef-lieu de canton du département de l'Allier, vint cette année passer quelques jours chez son ancien évêque aux eaux de Bourbon-l'Archambault. C'était un homme très-gai, très-amable, fort instruit, ne ressemblant en rien à ceux de ses confrères que le haut clergé appelle avec un si superbe dédain des *pieds poudreux*; se livrant facilement, qu'un peu de champagne ou de punch rendait très-communicatif, et que M. de Talleyrand se plaisait beaucoup à faire causer.

Un soir, vers la fin du souper, l'abbé de la Romagère, plus entraîné encore que de coutume, plus stimulé par les encouragemens de son hôte, raconta de quelle manière il venait tout récemment de remplir de doubles fonctions dans une cérémonie nuptiale, pasteur le matin et chansonnier le soir. M. de Talleyrand voulut absolument que l'abbé chantât sa chanson, ce qu'il fit sans trop se faire prier. En voici

un des couplets dont nous pouvons garantir l'exactitude et l'authenticité, quoique la pièce, comme on peut le croire, n'ait jamais eu les honneurs de l'impression. On va voir d'ailleurs quelle influence eut le couplet sur la fortune de son auteur. Le voici :

D'abord le contrat du notaire,  
 Puis sermon de la Romagère  
 Tout le matin.  
 On dormait mal sur une chaise,  
 Au lit on se fit plus à l'aise  
 Le lendemain.

Il faut avoir vu la figure de M. de Talleyrand pendant que l'abbé chantait, pour comprendre tout ce qu'il peut y avoir d'envie de rire sur un visage sérieux, et combien il faut peu de mouvemens musculaires pour donner à une physionomie l'expression du sarcasme et de la malignité. La saillie de l'abbé fut couronnée d'un éclat de rire général ; tout le monde fut entraîné, à l'exception de M. de Talleyrand, qui se retournant très-gravement vers M. d'Hauterive, lui dit du creux de sa voix, et pour ainsi

dire sans remuer les lèvres : « Vous avez entendu l'abbé ? il faut le faire évêque ! » Et peu de temps après , l'abbé de la Romagère fut évêque.

Ces soupers de Bourbon-l'Archambault avaient un charme inexprimable, car nulle part M. de Talleyrand ne se trouvait en aussi petit comité, et nulle part il ne se montrait plus aimable. Comme on vient de le voir, un rien suffisait quelquefois pour l'amuser, et servait de texte à une causerie délicieuse ; il ne se méfiait d'aucun de ceux qui l'entouraient, et l'on aurait pu croire qu'il se livrait au charme de penser tout haut. On aurait dit un grand enfant, savourant les heures de la récréation. Il y parlait plus qu'il ne l'a jamais fait nulle part ailleurs, se confiant à la facilité de son esprit, comme un rameur qui se repose en abandonnant sa barque au cours de l'eau. Les souvenirs graves et sérieux interrompaient quelquefois le laisser-aller de ses rêveries, et ses narrations n'étaient pas moins attachantes que ses saillies n'avaient de piquant et de gâté. Il taquinait ma-

dame de Talleyrand, et racontait comment une fois il avait travaillé trois jours et trois nuits, sans désemparer, avec Mirabeau et Duport, pour établir un plan de finances.

Dans un de ces momens d'abandon, après avoir raconté le plaisir qu'il éprouvait quand on cassait de belles assiettes chez le chevalier d'Azzara, parce que cet ambassadeur était très-avare, il s'arrêta un moment, prit un air plus sérieux, et se tournant vers M. d'Hauterive : *Non, d'Hauterive, soyez-en sûr, lui dit-il, il n'y a point de stabilité à espérer pour un gouvernement nouveau sans alliance; il faut au premier Consul et à la France une grande alliance, une alliance de famille.*

M. d'Hauterive, comme tous les autres convives, écouta en silence. Cependant le ministre qui n'en avait pas fini avec son chevalier d'Azzara, assura qu'il lui était arrivé, quand il allait dîner chez cet ambassadeur, de recommander quelquefois aux valets qui venaient le servir à table, de casser quelque chose de prix, pour voir se contracter la figure du vieil et noble

Espagnol. « Il est si avare, ajouta-t-il, qu'un jour mon médecin m'ayant recommandé de prendre pendant quelque-temps du chocolat d'Espagne, je m'adressai au chevalier d'Azzara pour en avoir. Il m'en envoya trois livres... Quelque temps après, à la fin d'une réunion diplomatique au ministère, voyant que l'ambassadeur d'Espagne ne sortait pas, je m'approchai de lui pour lui demander s'il aurait quelque communication particulière à me faire.—Non, dit-il, c'est une bagatelle, mais ces petites choses-là s'oublent.—Quoi donc ?—C'est moins que rien, mais nous avons un petit compte à régler ensemble : les trois livres de chocolat que je... » Tout le monde interrompit M. de Talleyrand par un éclat de rire ; quand lui, revenant à sa pensée précédente, interpella de nouveau M. d'Hauterive en lui disant : *Il n'y a pas de doute ; il faut une alliance de famille, mais voilà la difficulté. Deux grandes familles seules existent en Europe : la maison de Bourbon et la maison d'Autriche ; il faudrait épouser l'une et écraser l'autre.*

Après la saison des eaux, M. de Talleyrand alla, avec toute sa colonie et M. de Tournon qui était venu le rejoindre à Bourbon, visiter sa belle terre de Valençay, qu'il venait d'acheter de M. de Luçay, préfet du palais, moyennant la somme de deux millions et une épingle de cinquante mille francs.



**XVI**

Un grand mot. — Cause probable de l'éloignement de Fouché. — La boussole politique de Napoléon. — La mort du duc d'Enghien. — Retard nécessaire. — Épisode complet. — Le duc de Rovigo. — L'épreuve d'une brochure et M. de Talleyrand à la porte d'un libraire. — Drake. — Intrigues de l'Angleterre. — Conspiration découverte et arrestation de Georges. — Circulaire de M. de Talleyrand. — Conséquences d'un interrogatoire. — Citoyenne et Madame. — Lettre de M. de Talleyrand au ministre de Bade. — Note du ministre des relations extérieures en réponse aux faux nouvellistes. — Situation de la France vis-à-vis les autres puissances de l'Europe. — Fondation de l'Empire. — Le Sénat aux Tuileries. — Cambacérès. — Influence de M. de Talleyrand sur la création de l'Empire. — La charge de grand-officier du palais. — Le chapitre suivant.

## XVI

« La maison de Bourbon et la maison d'Autriche !... Epouser l'une et écraser l'autre !... » Voilà un grand mot si l'on veut bien se reporter au temps où il fut prononcé, et lui laisser le cortège des circonstances qui l'environnèrent. Il est bien évident, en effet, qu'en donnant, par extraordinaire, un libre cours à sa pensée, M. de Talleyrand était moins à Bourbon-l'Archambault qu'à Paris, moins à sa table que dans le cabinet du premier Consul ; et que déjà la fondation de l'Empire était arrêtée dans la volonté de Bonaparte, que son ministre influent l'y poussait de toute la séduction de ses conseils, que le divorce en serait une conséquence

inévitable, puisque déjà M. de Talleyrand s'occupait d'une alliance de famille; et d'ailleurs, l'éloignement de Fouché qui avait précédé de peu de temps le départ de M. de Talleyrand pour les eaux, n'avait-il pas pour cause réelle la crainte d'un surveillant actif qui déjouerait sous main des intrigues préparatoires, et qu'il fallait nécessairement tenir secrètes jusqu'à ce que le monument projeté fût édifié et assez solidement constitué pour défier la tempête en se découvrant au grand jour? Et puis n'y a-t-il pas quelque chose de douloureusement prophétique dans cette option à faire entre les deux grandes maisons de l'Europe, à la condition d'écraser celle qu'on n'épousera pas? En effet, ce mot complexe devint dès-lors comme la boussole de la politique de Napoléon, comme s'il lui eût révélé sa destinée. Bientôt, les Bourbons auront cessé de régner en Europe, et une archiduchesse d'Autriche aura cimenté l'alliance du côté où aura penché le choix de Napoléon et de son ministre; mais avant

cela , tout à l'heure pour ainsi dire , on saura quelle doit être la maison écrasée ; peu de mois après le retour de M. de Talleyrand, la tête du duc d'Enghien sera le premier gage d'une politique démoniaque. En admettant même que M. de Talleyrand eût été bien inspiré dans la pensée d'une double impulsion donnée à l'avenir du premier Consul , nous défions les plus fanatiques admirateurs de Napoléon , les plus indulgens appréciateurs de ses conseillers, de ne pas dire : « Il y a eu du sang de trop , et bien plus ce sang a été inutile ; il a sali une page de la plus belle vie qu'un grand historien , s'il s'en présente jamais qui soit digne du sujet , aura un jour à raconter. »

Pour nous, et nous nous hâtons de le dire, ce n'est point en ce moment que nous nous livrerons à un examen sévère, mais consciencieux, de la part plus ou moins grande que M. de Talleyrand a prise ou n'a pas prise à la mort du duc d'Enghien. Actuellement il y aurait nécessairement quelque témérité à porter un jugement dans un

procès dont les pièces sont encore échelonnées trop loin devant nous, pour qu'il nous soit possible de les évoquer, pour ainsi dire, en les empruntant à un avenir qui n'existait dans l'imagination de personne tel qu'il s'est développé depuis, quand Paris fut frappé de stupeur en apprenant le meurtre du dernier des Condé. S'il n'est point permis d'anticiper sur l'avenir, il l'est toujours de faire redescendre le passé au temps présent, et c'est ce que nous ferons, lorsque parvenus à l'époque où parut un premier fragment des Mémoires du duc de Rovigo, nous pourrons présenter à nos lecteurs un épisode complet. Il sera curieux de rapprocher les faits connus de ceux qui ne le sont point encore ; et que l'on remarque bien une chose : souvent on donne de l'importance, et même un certain air de vérité, à des assertions que l'on nomme calomnieuses par l'exagération des soins que l'on met à les repousser. Ainsi, pour bien juger l'attitude de M. de Talleyrand, quelle qu'elle ait été lors de la mort du duc d'Enghien, il faut le voir, en 1820, à la porte d'une imprimerie de

la rue de Vaugirard, attendant dans sa voiture la première épreuve d'une réponse au duc de Rovigo; il faut savoir toute l'histoire de la lettre signée par le général Hullin, quel avocat célèbre en fut le rédacteur, et de quel prix exagéré le principal intéressé rémunéra sa rédaction. Tous ces faits appartiennent au même drame, ils sont les conséquences inséparables de premiers faits diversement racontés; ils doivent nécessairement jeter un grand jour sur l'ensemble de toute cette affaire; c'est pourquoi nous avons jugé qu'il valait mieux en retarder le récit que de le tronquer actuellement, et ne point enfin s'exposer à faire une inopportune excursion dans l'avenir. Seulement, pour ne point laisser ici une lacune trop choquante, nous rapporterons dès à présent la lettre d'envoi de M. de Talleyrand aux membres du corps diplomatique en leur transmettant un rapport sur l'état des conjurés que l'Angleterre, sous la haute direction de Drake, son ministre en Bavière, fomentait et soldait contre la France.

Disons d'abord un mot de l'état des choses.

Drake, de sa résidence, entretenait depuis long-temps une correspondance suivie avec des agens payés et entretenus jusque dans le sein de la République et qui inondaient la frontière du côté du Rhin. Des trames étaient ourdies sous sa direction pour soulever d'abord quatre départemens, y former une armée, la grossir de tous les mécontents et renverser le gouvernement du premier Consul. A couvert sous son caractère diplomatique, Drake s'était long-temps concerté avec les conspirateurs sans inspirer de soupçons. Il embauchait des agens de révolte, il résidait hors de l'enceinte de Munich pour que ses agens pussent entrer chez lui et en sortir sans être aperçus; mais, malgré toutes ces précautions, les menées de l'Angleterre furent découvertes. On vit par quels moyens son infernal gouvernement faisait la guerre à ses ennemis; la correspondance de Drake fut surprise; on saisit d'autres pièces importantes; entre autres la clef nominale d'une liste de personnages supposés. Ainsi Bonaparte y était appelé Loiselet, Louis XVIII



Lacour, et M. de Talleyrand M. Grenier. Paris était désigné sous le nom de Châlons, le gouvernement anglais sous celui de Jacob, et les trois consuls pris collectivement sous le nom de la Famille.

La découverte de cette conspiration amena plusieurs arrestations importantes, parmi lesquelles on dut mettre au premier rang l'arrestation de Georges. Un rapport détaillé en fut adressé avec plusieurs pièces à l'appui; ce fut ce rapport présenté par le grand-juge au premier Consul, dont M. de Talleyrand envoya, comme nous venons de le dire, un exemplaire à chacun des membres du corps diplomatique. Il leur disait dans sa circulaire

«Le premier Consul m'a donné l'honneur d'adresser à Votre Excellence un exemplaire du rapport qui lui a été adressé par le grand-juge, sur une conspiration incidente tramée en France par M. Drake, ministre de Sa Majesté Britannique près la cour de Munich, et qui, par son objet comme par sa date, se rattache

chait à l'infâme complot que, dans ce moment, les tribunaux s'occupent de juger.

» La copie imprimée des lettres et pièces authentiques de Drake est jointe au rapport. Les originaux seront immédiatement envoyés par ordre du premier Consul à l'Electeur de Bavière.

» Une telle prostitution de la plus honorable fonction qui puisse être confiée à des hommes, était sans exemple dans l'histoire des nations civilisées. Elle étonnera, elle affligera l'Europe, comme le scandale d'un crime inouï, et que, jusqu'à ce moment, les gouvernemens les plus pervers n'avaient osé méditer. Le premier Consul connaît trop les qualités et les sentimens qui distinguent le corps diplomatique actuellement accrédité auprès de lui, pour n'être pas convaincu qu'il verra, avec une profonde douleur, la profanation du caractère sacré d'ambassadeur, indignement travesti en ministère de complots, d'embauchage et de corruption.

» Le ministre des relations extérieures,

» CHARLES-MAURICE TALLEYRAND. »

A l'occasion de cette lettre, nous ferons observer que la République consulaire avait depuis long-temps abandonné l'emploi des formes républicaines dans ses relations extérieures. Ici on voit que M. de Talleyrand donnait de l'*Excellence* aux ambassadeurs. Le mot *monsieur* n'avait toutefois pas encore repris ses anciens droits dans les actes civils; mais on commençait à s'en servir dans le salon de M. de Talleyrand, et il y avait long-temps que *citoyenne* en avait été exclue pour faire place à *madame*.

Cependant on poursuivait l'instruction du procès de Georges, de Moreau, de Pichegru et de leurs co-accusés. Nous n'avons point à entrer dans les détails de ce procès, dont presque toutes les particularités sont aujourd'hui connues; on n'y voit paraître en aucune manière le nom de M. de Talleyrand, ce qui le place hors de notre compétence; et cependant nous regrettons de ne pouvoir tracer ici le tableau des intrigues de Fouché pendant le procès, car il nous aurait été facile de prouver que, selon toute probabilité, sans lui, sans sa disgrâce, ce

fameux procès n'aurait jamais eu lieu. Il en rassembla les élémens épars, les mit en présence, et ne cessa jamais un moment de faire la police de toutes les polices du gouvernement, afin de se faire juger indispensable.

Cependant Georges avait déclaré, dans son interrogatoire, qu'une conspiration extérieure existait, et que, pour la mettre à exécution, on attendait l'arrivée d'un prince français. On porta alors des soupçons sur le duc d'Enghien, dont la présence à Ettenheim, sur la rive droite du Rhin, était connue. On prétendait même que M. de Talleyrand avait le premier soupçonné que le prince dont avait parlé Georges ne pouvait être que le duc d'Enghien; mais nous ne nous arrêtons même pas à cette circonstance vraie ou fautive, ne voulant point empiéter sur nos réserves; nous ne voulons que rapporter la lettre que M. de Talleyrand adressa au baron d'Edelheim, ministre d'Etat à Carlsruhe, le lendemain de la tenue d'un conseil dans lequel fut arrêté l'enlèvement du prince.

Paris, 20 ventose an XII.

« Monsieur le baron, je vous avais envoyé une note dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offenbourg, lorsque le premier Consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le gouvernement anglais, comme par la marche et le résultat des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agens anglais à Offenbourg avaient aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim; et, comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de Son Altesse Electorale, le premier Consul n'a pu voir sans une profonde douleur qu'un prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France, pût donner un asile à ses ennemis les plus cruels et laissât ourdir

tranquillement des conspirations aussi évidentes.

» En cette occasion si extraordinaire, le premier Consul a cru devoir donner à deux petits détachemens l'ordre de se rendre à Offenbourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens tous ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du premier Consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que Son Altesse peut désirer. Il aura l'honneur de remettre à Votre Excellence la lettre que je suis chargé de lui écrire.

» Recevez, monsieur le baron, etc., etc.

» Ch.-M. TALLEYRAND. »

Voici tout ce que nous avons à dire, quant à présent, à l'occasion d'un événement qui jeta Paris et bientôt la France entière dans une sorte de stupeur. Le mot de Fouché : « C'est plus qu'un crime, c'est une

faute, » courut de bouche en bouche et fut généralement adopté ; mais l'effet moral que produisit cette faute a été, est encore sans remède, malgré tous les sophismes sur la nécessité. Elle rehaussa, bien loin de l'écraser, cette maison de Bourbon dont le nom était oublié ou ignoré des trois quarts de la génération, et nous pouvons dire, pour emprunter au grand Corneille une magnifique locution, que le coup dont on a tué le duc d'Enghien a été long-temps à saigner.

Le 24 mars 1804, M. de Talleyrand fit publier une note en réponse aux fausses nouvelles dont les agens de l'Angleterre inondaient l'Europe. Comme cette note peint assez bien les dispositions avouées de la France à l'égard des autres puissances du Continent, vers la fin du Consulat, nous la rapportons ici textuellement. La voici :

« Toutes les intrigues des Anglais ont échoué ; ils n'ont pu parvenir à troubler la tranquillité du Continent. Ils s'en dédommagent en remplissant l'Europe de faux bruits. Ils font écrire

par les faiseurs de bulletins qu'ils ont dans différentes villes :

» A Vienne , que la France fait marcher un grand nombre de troupes en Italie , et qu'un camp de quarante mille hommes est tracé sur l'Adige ;

» A Constantinople , qu'une flotte française , avec une armée de débarquement , va se rendre dans la Morée et en Égypte , et que beaucoup de troupes ont déjà filé du côté de Tarente ;

» A Berlin , qu'un camp de trente mille hommes doit se réunir à Clèves ;

» En Danemark , qu'une nouvelle armée de quarante mille hommes se rend en Hanôvre pour attaquer le Holstein et fermer le Sund ;

» A Paris , qu'une armée turque est déjà arrivée dans la Morée , et va attaquer nos cantonnemens de l'Italie inférieure ; qu'une flotte russe , armée dans la mer Noir , va se porter dans la Méditerranée pour seconder les opérations des Turcs ; qu'une armée autrichienne s'avance en Souabe , tandis qu'une division en-



tre déjà dans le Tyrol, que des camps sont tracés en Pologne, où les armées prussienne et russe doivent se réunir pour marcher sur le Hanôvre.

• Le but de toutes ces nouvelles répandues avec adresse, est que, si vous réunissez tout ce qu'ont dit les gazettes allemandes et anglaises sous diverses couleurs, il en résultera que l'Europe est sur le point d'être en feu. Mais, nous en sommes bien sincèrement fâchés pour l'Angleterre, aucunes nouvelles troupes n'ont passé les monts; au contraire, la Suisse vient d'être entièrement évacuée; ce qui probablement ne serait point à la veille d'une guerre.—Aucunes nouvelles troupes françaises ne sont entrées dans le royaume de Naples; aucunes dans le Hanôvre; au contraire, six régimens de l'armée française qui est dans le pays sont rentrés en France.—Le Grand-Seigneur ne fait aucun armement dans la Morée que ceux nécessaires pour la police du pays et la répression de la rébellion de quelques pachas.

• La Russie ne forme point de camp en Po-

logne, ne fait point d'armemens dans la mer Noire, hormis quelques mouvemens de troupes et le ravitaillement de ses arsenaux que les nations bien gouvernées font pour tenir leurs escadres en bon état et leurs troupes en haleine. Le roi de Prusse ne fait faire de mouvemens à son armée que ceux accoutumés au temps de ses revues ; et si l'empereur d'Allemagne a fait marcher un ou deux régimens, tout le monde sait que c'est pour l'affaire de l'ordre Équestre, qui est aujourd'hui tout-à-fait terminée.

» Ainsi donc, ces brouilleries n'existent que sous la plume des écrivains que le gouvernement britannique entretient sur le Continent comme des brûlots. C'est en vain que quelquefois le gouvernement de France, la cour de Vienne, la cour de Russie font publier des articles pour démentir ces nouvelles de troubles et d'armemens qui ne sont dans la politique d'aucun État du Continent. Tout ce qu'ils peuvent dire est inutile contre l'adresse et l'influence de ces écrivailleurs gagés ; et quoique nous sachions bien que

ce que nous disons là, il faudrait le répéter à chaque faux bruit que l'on répand, à toutes les fausses nouvelles que jettent ces faiseurs de bulletins, nous le disons pour rendre service au commerce, aux spéculateurs et aux amis de l'humanité qui doivent se mettre en garde contre ces sornettes. »

On sait comment Napoléon fit tourner au profit de son ambition souveraine bien plus qu'en faveur de sa gloire le grand procès qui venait d'être enfin jugé. Un décret du Sénat sur l'initiative du Tribunat lui conféra le titre d'Empereur, et établit dans sa famille l'hérédité de la dignité impériale. Le Sénat conduit par le second Consul, Cambacérès, son président, présenta, le même jour (28 floréal an XII), le sénatus-consulte organique au premier Consul dont la réponse fut si remarquable.

« Tout ce qui peut, dit-il, contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur.

» J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation.

» Je soumetts à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

» Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité, le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. »

Ce dernier paragraphe contient une magnifique reconnaissance de la souveraineté du peuple, qui, selon les premières paroles de l'Empereur, ne se déléguait qu'à la condition que sa famille se montrerait toujours digne de la confiance de la France. Au surplus il n'y eut, par le fait, rien de changé, qu'une dénomination, quant à la puissance personnelle du chef du gouvernement, et l'on peut dire que la fondation de l'empire français modifia plus virtuellement l'existence et la position de ceux qui environnèrent le

trône , que la position et l'existence du souverain lui-même.

Sans doute il y aurait de l'exagération à attribuer à M. de Talleyrand la transformation du gouvernement consulaire en gouvernement impérial. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'il y contribua plus puissamment qu'aucun autre des conseillers de Napoléon. Il aplanissait les difficultés ; son adroite souplesse se glissait autour des écueils , et il faisait valoir surtout l'avantage que le nouveau gouvernement pourrait tirer de sa forme dans ses relations habituelles avec les anciens gouvernemens de l'Europe , tous placés dans une espèce de désharmonie avec une République. Il reçut à la nouvelle cour la récompense de ses conseils ; l'Empereur , au mois de messidor de la même année , le nomma grand-officier de son palais.

Nous suivrons bientôt M. de Talleyrand à la cour de l'Empereur et dans les voyages où il l'accompagna presque toujours. Maintenant, nous le laisserons de côté pendant un ou deux

chapitres, afin de présenter un tableau succinct des changemens survenus dans les mœurs par l'érection de l'empire , et nous choisirons pour cela l'époque de la campagne d'Austerlitz.

**XVII**

Influence des grandes batailles sur le sort de la France. — La première campagne impériale. — Paris en l'absence de l'Empereur. — Lutte acharnée entre la France et l'Angleterre. — Les nouveaux seigneurs. — Les deux Talleyrand. — État de l'Europe. — L'émigré et la croix-d'honneur. — Le lit des Bourbons. — Situation de l'ancienne noblesse. — Commencement des hostilités. — Attitude de la Prusse. — Propos des émigrés rentrés — Les fausses nouvelles. — Motifs de mécontentement. — *Cris à la lanterne*. — Intrigues des ennemis du gouvernement. — Les éloges hostiles. — Dangers imaginaires et dangers réels. — Crise financière. — Embarras causés par la banque. — Disette de numéraire. — M. de Barbé-Marbois et M. d'Hervas. — Les banqueroutes. — La maison Récamier. — Générosité de Duroc. — Les prophètes de malheur. — Le plan de campagne du faubourg Saint-Germain. — Forlanterie renouvelée de Coblenz. — Les généraux tués et bien portans. — Mot de M. de Talleyrand.



## XVII

Combien de fois les destinées de la France n'ont-elles pas dépendu du gain ou de la perte d'une bataille, et combien de fois n'avons-nous pas joué tout notre avenir sur une seule carte! Sans remonter aux journées fatales et décisives de Poitiers et d'Azaincourt, notre histoire fourmille de semblables exemples. Denain seul suffit à réparer les désastres de Malplaquet et d'Oudenarde, et sauva la vieille monarchie près de s'écrouler entre les mains du vieux roi. Vaincus à Fontenoy, nous n'avions plus d'obstacles à opposer aux phalanges anglaises. La victoire de Marengo venait de fonder la puissance du gouvernement consulaire, et le colosse impérial, momentanément relevé sur ses

pieds, devait un jour tomber à Waterloo noyé dans le sang de nos braves.

La première campagne impériale, celle que couronnèrent la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg, allait décider de la vie ou de la mort du jeune empire fondé depuis un an sur les débris de la République. Nos armées marchant, à pas de géant, de victoires en victoires, Vienne pris après une campagne d'un mois, frappèrent le monde d'étonnement, la France d'admiration, et d'une incroyable stupeur les ennemis encore nombreux du nouveau gouvernement, que Paris recelait dans son sein. Ce temps de gloire fut aussi le temps de la plus incroyable misère. Jamais les fureurs de l'agiotage ne furent plus violemment déchaînées; jamais le commerce ne fut plus frappé de torpeur, et jamais la banqueroute ne se montra plus multiple et plus ruineuse. L'Empereur absent, le champ était ouvert à toutes les passions basses; l'égoïsme, la cupidité rongeaient l'état social; les agens de la conspiration permanente pour le rappel des Bourbons rele-

vaient la tête avec une nouvelle audace, et ne dissimulaient qu'à peine leurs vœux en faveur des armées étrangères. Un revers, et tout était perdu ou du moins bien compromis; une victoire éloigna si elle ne détruisit pas radicalement le danger.

Jamais cet être de raison vacillant, capricieux, bizarre, que l'on nomme l'esprit public, ne fut soumis à d'aussi extraordinaires variations que pendant la campagne d'Austerlitz. Un rien, une fausse nouvelle répandue avec perfidie suffisait pour donner naissance à de mauvaises joies: le moindre retard dans les nouvelles de l'armée était le présage assuré d'une défaite. Les armées autrichiennes étaient-elles battues; dispersées, anéanties? nous devions succomber devant les Russes; l'Empereur et son armée s'étaient-ils élancés au-delà de Vienne? c'était un piège, on les y avait attirés.

La lutte était plus acharnée que jamais entre la France et l'Angleterre. La trêve d'Amiens n'avait été, comme nous l'avons démontré, qu'un simulacre de réconciliation dans lequel

les contractans avaient été d'une égale mauvaise foi. Le projet d'une descente en Angleterre que Bonaparte forma avec la résolution de ne jamais le réaliser, les immenses travaux du camp de Boulogne et l'ardeur enthousiaste de l'armée, causèrent d'abord plus que de la surprise à Londres, on y craignit. Long-temps les deux grandes rivales s'étaient contentées de se mesurer de l'œil, et deux années et plus s'écoulèrent sans aucun événement décisif; on était plus en état de guerre qu'en action de guerre, et tandis que les vaisseaux de la Grande-Bretagne sillonnaient toutes les mers, les flottes combinées de la France et de l'Espagne, les constructions navales poussées avec activité dans tous les ports de France, donnaient l'espoir d'opposer une flotte imposante à la marine anglaise. Tout fut perdu dans une seule bataille, et Trafalgar fut la contre-partie d'Austerlitz.

Cependant Bonaparte ayant impérialisé la République consulaire, ce fut un grand pas fait vers le rappel des Bourbons. La question

de gouvernement tranchée, il n'y avait plus qu'une question de famille. Les bons esprits en jugèrent ainsi, mais les ambitieux poussèrent à la roue du char qui était pour eux le char de la fortune, et la cour militaire du premier Consul, ces braves couverts de glorieuses cicatrices en Italie et en Égypte, devinrent les seigneurs les plus vains, les plus hauts, les plus insolens qui aient jamais existé.

La consécration de Napoléon par les mains du pape, cette cérémonie redevenue nouvelle par son ancienneté, avait produit des effets divers. Ce lien mystique avait agi favorablement sur le peuple et alarmé les partisans de l'ancienne dynastie; mais les souverains de l'Europe durent y voir et y virent sans doute le programme du rétablissement de l'empire d'Occident. Par là huit siècles étaient franchis, et en prononçant le nom de Napoléon, la pensée se reportait involontairement au souvenir de Charlemagne. On parla d'un simulacre de sacre que l'ancien archevêque de Reims aurait imposé dans le nord sur le front de Louis XVIII,

et comme cet archevêque était un Talleyrand , les ennemis de l'Empereur tiraient des conséquences éventuelles de cette similitude de nom avec celui du ministre des relations extérieures. Ce qu'il y a de certain, c'est que le parti conspirateur, loin d'être abattu par l'élévation de Bonaparte au rang d'empereur et par le fait de son sacre, en conçut de nouvelles espérances, que rendirent plus vives les approches d'une guerre inévitable.

L'Europe continentale présenta un singulier spectacle pendant l'année qui précéda le renouvellement des hostilités. Le maintien de la paix était dans toutes les bouches diplomatiques, et partout on faisait des préparatifs de guerre ; M. de Gallo protestait encore à Paris de la sincérité du roi de Naples , de sa fidélité à l'Empereur, et déjà la reine de Naples avait ouvert les ports de la Sicile aux vaisseaux anglais. La terreur du nom de Bonaparte retenait l'Espagne dans son alliance offensive et défensive, et le Portugal, pour ainsi dire occupé par la France, n'osait se déclarer pour son allié natu-

rel. Des nuées d'agens anglais circonvenaient les cours du Nord et les princes d'Allemagne ; une coalition était évidente entre la Russie , l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre; mais l'occupation du Hanôvre nous donnait une position trop avancée auprès des frontières prussiennes pour que la Prusse osât attaquer ; elle était pour ainsi dire tenue en arrêt par la puissance du regard de l'Empereur, et la peur enchaîna un an de plus sa fidélité contrainte.

Tous les moyens parurent bons au cabinet de Saint-James pour parvenir à ses fins ; la corruption daigna à peine y prendre un masque , la diplomatie continentale passa presque tout entière à la solde de l'Angleterre , et l'or britannique fut opposé partout au fer de nos soldats. Aucun sacrifice ne coûta à l'Angleterre pour sucer, par l'intermédiaire de banquiers cosmopolites, les valeurs métalliques de la France, et elle était entrée en campagne contre nos finances avant que le premier coup de canon autrichien eût appelé Napoléon sur le Rhin. L'Empereur partit pour cette campagne de prodiges,

mais dans quel état laissa-t-il la capitale de son nouvel empire ?

Un émigré qui avait combattu à l'armée de Condé étant rentré en France vers l'époque du couronnement, obtint une audience de l'Empereur et lui demanda la croix de la Légion-d'Honneur. « A quel titre, Monsieur ? » s'écria Napoléon surpris : « Sire, comme ayant toujours défendu la cause de la monarchie. » L'adroite flatterie eut son salaire. Or, ceci est un mot très-significatif qui peint à merveille une certaine nuance de l'émigration, car on se tromperait beaucoup si l'on croyait que tous les émigrés fussent royalistes selon les Bourbons, surtout à l'époque de leur rentrée en France sous le consulat ou au commencement de l'empire. Mais parmi les émigrés comme parmi les nobles qui n'avaient point quitté la France, il y avait bon nombre d'individus encroûtés de préjugés anti-patriotiques, imprégnés du besoin d'intriguer et qu'il aurait été impossible de débouillonner tout-à-fait. Les plus marquans d'entre eux avaient reçu comme mot d'ordre



de la cour du prétendant, non-seulement d'accepter, mais de solliciter toutes les places auprès du gouvernement de Bonaparte. Les solliciteurs éconduits s'évertuaient à soutenir malignement que l'Empereur, par ses institutions et par ses choix, *refaisait le lit des Bourbons* ; et ce mot fut répété alors dans tous les salons aristocratiques de Paris. On entendit un jour un ancien noble dire pour s'excuser de s'être attaché à la cour impériale : « Que voulez-vous ? dans six ans nous aurons à peu près tout. Les officiers-généraux actuels vieillissent ; les chefs de corps sont déjà changés en partie ; les évêchés nous viennent ; le palais impérial est presque dans nos mains ; la finance marche dans un sens qui nous est très-utile ; les anciens usages sont rétablis ; la barrière entre la cour et l'Etat et la nation est posée. Il n'y a que la magistrature où nous ne sommes pas ; mais elle est encore mal composée, et les gens de loi haïssent le gouvernement actuel, ainsi qu'ils l'ont prouvé dans l'affaire de Moreau. »

Tels et autres discours étaient journalle-

ment prononcés dans les réunions de Paris. Mais les propos n'en restaient pas là; ils descendaient du salon dans la rue; les émissaires et les affidés des Bourbons, même parmi les artisans et les ouvriers des anciennes grandes maisons, répétaient partout que la France aurait la guerre tant qu'existerait le nouveau gouvernement, et qu'il n'y aurait de repos pour les Français que quand les Bourbons seraient remontés sur le trône. Or, rien n'était plus capable de trouver crédit dans le peuple que de telles assertions puisque personne ne pouvait ignorer l'incroyable propension du chef du gouvernement vers les hommes de l'ancien régime, et l'on peut dire sans témérité que ce fut la grande faute du règne de Napoléon.

Cependant, M. de Talleyrand avait reçu la nouvelle de l'occupation de la Bavière par les Autrichiens, et le bruit s'en répandit promptement dans Paris. C'était vers le milieu du mois de septembre 1805. On sut en outre qu'une armée autrichienne s'était avancée sur les frontières de la Suisse, et dès lors on vit clairement

qu'il n'y avait plus à s'abuser sur l'imminence d'une guerre continentale. La tactique des mécontents et des conspirateurs prit alors une autre voie; ne pouvant plus bercer l'opinion de l'espoir d'une paix chimérique, ils dirent partout que, si la guerre durait seulement six mois, la France serait ruinée, et que la moitié des boutiques de Paris seraient fermées, les marchands n'ayant pas de quoi faire face à leurs anciens engagements par le défaut de numéraire et de consommations. On répandit le bruit de la cession du Hanôvre à la Prusse comme prix de sa neutralité; enfin des nouvelles extraites des journaux étrangers, adroitement répandues, vinrent mettre le comble aux inquiétudes en exagérant les forces ennemies et augmentant encore la haine que les souverains de l'Europe avaient vouée à Napoléon. Pour l'isoler de la France, on affecta surtout, comme on l'a fait depuis, d'insinuer que les étrangers faisaient à l'Empereur une guerre toute personnelle, que les souverains n'en voulaient qu'à sa personne et point à la nation française. Les

événemens de 1814 et de 1815 ne nous ont que trop mis à même d'apprécier l'hypocrisie de ces insinuations ; mais il y eut des gens assez simples pour y croire. D'un autre côté les frondeurs ne manquaient point d'accuser l'Empereur de s'être laissé surprendre par l'Autriche. « Est-il concevable, disaient-ils, que cet homme dont vous exaltez tant le génie ait donné le temps aux puissances continentales de recevoir de l'Angleterre, depuis plus de six mois, des sommes énormes destinées à seconder leurs préparatifs hostiles ? Que fait donc la diplomatie ? Notre ambassadeur à Vienne n'a-t-il donc pas rendu compte des armemens qui se faisaient sous ses yeux ? Quoi ! ce grand capitaine a laissé prendre position à l'armée ennemie jusque dans la Forêt-Noire ? Où est ce haut jugement ? Qu'est devenu la sagacité du général de l'armée d'Italie ? L'Empereur ne s'est-il pas laissé surprendre ? Est-ce que Talleyrand le trahirait déjà ? »

Ces observations germaient facilement dans les esprits, et elles ne manquaient point d'ailleurs

d'une justesse apparente. Il n'était pas donné à tout le monde de lire dans la pensée intime de l'homme qui, plus qu'aucun de ceux qui l'attaquaient, souhaitait une guerre sur le continent; mais en même temps il voulait se donner aux yeux des peuples toutes les apparences de la défensive. N'avait-ce pas été une déclaration de guerre morale, si l'on peut ainsi parler, faite à tous les cabinets de l'Europe, que l'adjonction de l'État de Gènes à l'Empire, en pleine paix, et sans autre forme de procès qu'un acte de volonté absolue? Cette adjonction avait d'ailleurs produit dans le midi de la France un effet qui, pour être local, n'en était pas moins fâcheux : Gènes devenue port français, Marseille était ruinée. Le peuple de cette ville s'opposa même alors à l'inauguration du buste de l'Empereur dans la salle de spectacle.

Enumérons maintenant les principaux motifs de mécontentement qui existaient alors. D'une part les impôts étaient écrasans, le commerce nul, l'industrie ruinée. Les dépenses occasionées par les deux couronnemens, par l'inu-

tile création de la flottille d'embarquement, avaient épuisé les ressources du trésor. L'impôt des droits réunis, toujours vexatoire, rétabli seulement depuis peu de temps, était l'objet d'une animadversion générale dans le peuple; la conscription décimant les habitans des campagnes, les bras manquaient à l'agriculture. Des vols nombreux avaient lieu toutes les nuits dans Paris; et il régnait dans toutes les classes une fermentation sourde que l'infatigable police de Fouché pouvait seule contenir, mais qui cependant manqua d'éclater à l'occasion de circonstances frivoles. Un jour, par exemple, il y eut un grand tumulte à la porte du théâtre Feydeau, parce qu'une indisposition subite avait empêché Martin de chanter. Les cris à la lanterne! furent entendus dans les groupes qui circonvenaient le théâtre, et les personnes qui se rendaient au spectacle en voiture furent accueillies par des huées et des sifflets.

Ce fut au milieu de ces circonstances que l'Empereur partit pour l'armée. Dès le lende-

main de son départ, on chercha à inquiéter le public sur la solidité de la banque de France , établissement auquel des esprits sages et clairvoyans avaient regretté de voir réunir l'ancienne caisse d'escompte pour les billets du commerce. Des gens qui n'étaient point porteurs de billets s'attroupèrent sur la place des Victoires , comme pour se faire payer , et l'alarme se répandit dans tout Paris. Une chose avait puissamment disposé les esprits à s'alarmer facilement et à douter de tout. Les colporteurs de nouvelles les variaient, les lançaient avec une intermittence telle que l'on ne savait sur quoi compter. Depuis plus de deux mois, en effet, les nouvelles étaient un jour à la guerre, et le lendemain à la paix ; mais la conclusion était toujours défavorable au gouvernement dans l'une et dans l'autre hypothèse. Tandis que les uns attribuaient à la guerre l'espèce de paralysie dont étaient frappés la circulation des capitaux , le commerce et l'industrie, d'autres plus adroits et peut-être plus perfides déifiaient presque la personne de l'Empereur. « Sans au-

cun doute il sera vainqueur, disaient-ils ; quel général pourrait résister à une armée de braves commandés par le génie de la guerre ? Mais, poursuivaient-ils, une immense perte d'hommes, le désordre des finances, et la durée de la guerre dont on ne peut prévoir le terme, produiront des effets incalculables et en dehors de toute prévision humaine. » On insinuait en même temps que le gouvernement avait emprunté vingt-cinq millions à la banque de France ; on annonçait de nouveaux impôts ; on savait que l'intention de l'Angleterre était de jeter des troupes suédoises en Bretagne, que ces troupes auraient à leur tête des princes de la maison de Bourbon ; enfin on prédisait toute une litanie de malheurs, et la France est un pays où c'est une grande chance de faire arriver un malheur que de le prédire avec audace et ténacité.

Mais, sans parler des dangers imaginaires offerts en perspective au mécontentement, ce fut un désastre immense et trop réel que l'affaire de la Banque de France. On lui assigna plu-



sieurs causes. D'abord le bruit précédemment signalé d'un emprunt du gouvernement, bruit qui n'était pas fondé. Ce fut une terreur financière, et le mal résulta de la crainte du mal et des fausses mesures que prirent certains régens de la Banque. Le change des billets contre l'argent se fit très-difficilement, et au plus fort de la crise, l'escompte coûta jusqu'à huit et neuf pour cent. Les banques particulières fermèrent leur caisse, et l'argent ne circula plus que pour les objets de première nécessité. Le banquier Lamarre retira tout-à-coup de la Banque de France une somme de seize cent mille francs en numéraire, et les régens firent ce remboursement le lendemain même du départ de l'Empereur. Une rumeur funeste se répandit alors que la Banque n'avait pas de quoi rembourser ses billets. Une circulaire malencontreuse, adressée par les régens de la Banque aux banquiers, donna quelque fondement à ces rumeurs; on les prévenait que l'on ne paierait pas les mandats de sommes non analogues à celles des billets de la Banque, si les porteurs ne fournissaient

pas les appoints, ou bien que les appoints ne seraient pas payés. Pouvait-on imaginer une mesure plus funeste, et n'était-ce pas une véritable suspension de paiement à l'égard de tous les mandats inférieurs à la somme ronde de cinq cents francs? Chaque jour et pendant longtemps, il y eut queue à la place des Victoires, et surtout les samedis, jour où l'on est dans l'habitude de payer les ouvriers des fabriques.

La disette du numéraire métallique fut affreuse à Paris pendant un mois, et se fit rapidement sentir dans les départemens voisins de la capitale. On sut que cette disette avait été préparée, depuis plusieurs mois, par l'extraction de nos monnaies; c'était l'œuvre de plusieurs maisons de banque de Paris qui les dirigeaient sur l'Allemagne pour le compte de l'Angleterre. Tout cela avait été organisé par les agens de l'étranger et des partisans des Bourbons, dans l'espoir de fomenter des troubles et des émeutes, et d'ailleurs la coïncidence du signal donné avec le départ de l'Empereur ne permettrait pas le plus léger doute à cet égard. Mais cette fois la

police fut plus forte que les combinaisons anglaises et bourbonniennes ; et c'est peut-être le plus grand service qu'une police ait rendu à un gouvernement ; elle sut arrêter le mal sans faire une conspiration.

Toutefois le mal fut grand. Le crédit en fut frappé à mort ; les maisons de banque les mieux famées dans l'opinion succombèrent. La maison Récamier elle-même fut ruinée et anéantie, et M. d'Hervas se vit contraint de suspendre ses paiemens par suite de la rigide sottise du ministre du trésor Barbé-Marbois qui ne voulut pas faire à ce riche capitaliste une avance de quatre millions sur une garantie d'une valeur triple (1).

Au milieu de la conflagration financière de Paris, la nouvelle d'une victoire était indispensable pour remonter les ressorts de l'opinion

(1) Quand le grand-maréchal du palais, Duroc, gendre de M. d'Hervas, apprit le désastre de son beau-père, il était auprès de l'Empereur à la campagne de Vienne. Il mit immédiatement à la disposition de son beau-père tout ce qu'il possédait, jusqu'aux belles armes et autres cadeaux qu'il avait reçus des divers souverains auprès desquels l'Empereur lui avait donné des missions.

publique. Elle ne se fit pas long-temps attendre. Dès que l'on sut la première victoire remportée sur les Autrichiens, on se livra à des signes extérieurs de joie. Le canon des Invalides suspendit le cours des présomptueux propos que colportaient les royalistes. En l'absence de nouvelles, ceux-ci disaient que Bonaparte n'était plus le même homme que lorsqu'il était encore premier Consul ; que son influence était beaucoup moins grande à l'intérieur ; que son armée même, où il y avait beaucoup de républicains, n'aurait pas pour son empereur le dévouement qu'elle avait eu pour son ancien général, et qu'il n'inspirait plus la même terreur aux puissances étrangères. Il s'était laissé entraîner hors du territoire de la France. On le tenait dans le fond de l'Allemagne où il était isolé avec son armée. « Quand nous l'aurons épuisée d'hommes et d'approvisionnement, ajoutaient-ils, cette grande armée diminuera continuellement par les batailles, les maladies et l'influence du climat ; toutes les puissances du Nord réunies feront intimer à Bonaparte par

le roi de Prusse à la tête de trois cent mille hommes l'ultimatum de l'Europe, pour l'ordre et la forme du gouvernement, pour la régularisation des limites des divers Etats, et pour le degré d'influence politique de chacun. »

Sans doute des Russes, des Prussiens, des Autrichiens raisonnaient ainsi ? — Gardez-vous de le croire. C'était le plan de campagne du faubourg Saint-Germain ; ces vœux étaient ceux d'émigrés qui avaient dû à l'indulgence, ou pour mieux dire à la trop confiante faiblesse du gouvernement consulaire, la permission de revoir la France, car on n'ose dire leur patrie. C'était pitié de voir tant de déraison jointe à tant de félonie. Un jour ils faisaient voyager le roi de Prusse, ils l'envoyaient à Wilna pour conférer avec Alexandre et son ministre Czar-torinski sur l'état de la coalition. Les futurs chambellans de Napoléon, les futures dames de son palais se frottaient les mains d'aise en se figurant l'Empereur au milieu d'une terre étrangère, ayant à lutter contre toutes les forces réunies des grands États de l'Europe.

Ainsi s'exhalait en prédictions sinistres la forfanterie renouvelée de Coblenz, et comme ces messieurs et ces dames allaient vite en besogne, ils voyaient déjà les Bourbons ramenés à la suite des armées ennemies; car c'était là leur inévitable conclusion. Savait-on le brillant accueil fait à l'Empereur à la cour du roi de Wurtemberg? ces grands politiques le niaient, et ils appuyaient leur dénégation d'une raison de haute portée : la reine de Wurtemberg était sœur du roi d'Angleterre. « Quant à nous, disaient-ils, notre position dans tous les cas sera toujours la meilleure possible. Si les Bourbons reviennent à la suite de cette guerre continentale, nous sommes tout prêts; plusieurs de nous sont même déjà en place. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, Bonaparte triomphe de tous les obstacles, c'est encore la vieille noblesse dont il aura besoin pour s'entourer; nous sommes devenus nécessaires. » Ils ne l'étaient pas sans doute, mais ils étaient parvenus à faire croire qu'ils l'étaient en effet.

Les mêmes partisans de l'ancien régime

avaient généralisé leur système de dénégation ; ils affectaient l'incrédulité dans l'espérance d'empêcher de croire aux nouvelles favorables de l'armée. La prise presque miraculeuse de l'Ulm leur fit hausser les épaules de pitié. Tout cela, selon eux, était arrangé pour influencer sur l'esprit de Paris qu'ils s'efforçaient de pervertir. Ne pouvant plus nier la vérité, ils la rendirent douloureuse, en répandant le bruit de morts supposées ; c'est ainsi qu'après la prise d'Ulm le faubourg Saint-Germain et les hommes du parti étranger tuèrent de leur autorité privée les généraux Suchet , Legrand et Marmont ; ils immolèrent aussi le maréchal Lannes et le maréchal Ney. Quant à Murat, ils respectèrent sa vie et se contentèrent de lui faire emporter une cuisse par un boulet de canon qui avait du même coup tué le colonel Colbert. Ces nouvelles étaient colportées avec une hypocrite douleur ; il y avait des larmes pour ces illustres victimes de l'ambition de Bonaparte ; et quand les nouvelles officielles venaient donner un démenti à ces infernales insinuations, tout le fruit

n'en était pas perdu, on avait porté le deuil dans le sein des familles; on avait nourri l'esprit d'inquiétude qui régnait dans Paris. Aussi M. de Talleyrand disait-il à son retour de Vienne : « Les langues du faubourg Saint-Germain ont tué plus de généraux que les canons autrichiens. »



**XVIII**

M. de Talleyrand et ses correspondances. — La prise d'Ulm. — Doléances des partisans des Bourbons. — Rehaussement du crédit. — Trafalgar. — Ténacité du faubourg Saint-Germain. — Faux bruits. — Les Russes selon la police. — Facilité de l'ancienne noblesse à se flatter. — Le général Mack. — La tourbe des agioteurs. — La lèpre des sociétés modernes. — Avidité de nouvelles. — Les premiers bulletins de la grande-armée. — Les hommes de l'ancien régime. — Les bourgeois aristocrates. — Paris en l'absence de Napoléon. — Les militaires de passage. — Les trois supériorités sociales. — Le prestige des anciens noms. — La noblesse encore compacte. — Les nobles dans l'armée. — Les inutiles. — Le duc de Luynes sénateur. — Réouverture des loges de francs-maçons. — La loge de la noblesse sous l'invocation d'une sœur de l'empereur. — Loge d'adoption. — La princesse de Vaudemont. — Les fêtes maçonniques — La duchesse de Chevreuse. — Madame de Balby. — Maison de jeu de bonne compagnie. — Le rendez-vous des ambassadeurs. — Mort de Casals. — L'Abeille du Nord. — Nouvelle de la prise de Vienne et enthousiasme universel. — Les adoreurs des Russes. — Désespoir des partisans des Bourbons. — Le bulletin d'Austerlitz. — Mot douloureusement prophétique. — La paix de Presbourg. — La politique de Richelieu adoptée par M. de Talleyrand. — Prévisions des hommes politiques.

## XVIII

Nous devons dire au commencement de ce chapitre que les choses qui nous ont occupé dans le chapitre précédent et nous occuperont encore dans celui-ci, ne sont nullement étrangères à M. de Talleyrand quoiqu'il n'y paraisse pas comme acteur. En effet, ces détails sur Paris pendant la campagne d'Austerlitz sont extraits pour la plupart des correspondances du ministre des relations extérieures avec l'Empereur, et plus encore des notes particulières qu'après son départ pour Vienne M. de Talleyrand se faisait adresser de Paris par ceux de ses secrétaires qu'il n'avait point emmenés avec lui. Au surplus nous reprendrons immédiatement après le cours ordinaire des choses

pour suivre M. de Talleyrand dans l'accomplissement de ses hautes fonctions diplomatiques.

Pendant le temps qui s'écoula entre le départ de l'Empereur et la nouvelle officielle de la prise d'Ulm, la physionomie extérieure de Paris fut l'expression fidèle de la tristesse et de l'anxiété qui régnaient au fond des cœurs. Les théâtres étaient délaissés, les promenades abandonnées ; les lieux ordinairement les plus fréquentés offraient un aspect morne et désert ; mais quand un bruit de victoire eut réveillé les espérances de la partie saine de la population, on vit tout-à-coup la sérénité renaître sur les visages ; les partisans seuls des Bourbons gémirent de nos triomphes. Quant aux bons citoyens, ils se livrèrent à la joie, les commerçans, les marchands, à l'espoir d'une paix solide conquise par la victoire, et ils saluèrent un meilleur avenir. Les intérêts matériels se ressentirent de l'heureux changement survenu dans l'opinion, et les actions de la Banque reprirent crédit après avoir subi une baisse con-

sidérable ; mais combien de maux irréparables, combien de maisons ruinées !

Un grand malheur survenu pendant la campagne de Vienne , donna à Napoléon l'occasion de commettre une grande faute, que ses ennemis ne manquèrent pas d'exploiter à leur profit. La fatale journée de Trafalgar porta un coup long-temps irréparable à notre marine renaissante. Il n'en fut pas dit un mot dans les feuilles publiques ; le silence le plus absolu fut imposé sur cet événement, et le nom même de cette journée désastreuse resta muré jusqu'après la chute de l'Empire. Mais, en dérobant cette nouvelle à la publicité, on ne put l'empêcher de se répandre par la voie des lettres de commerce, et ce fut une arme puissante entre les mains des ennemis de l'Empereur. D'abord, quelque grand que fût le mal, ils purent l'exagérer encore, protégés par le silence du gouvernement. Ensuite ils s'en servirent comme d'un argument irrésistible en faveur des défaites imaginaires qu'ils supposaient toujours au moindre retard des courriers de l'armée.

Quand ils annonçaient un échec et qu'on le niait : : « Comment, disaient-ils, pouvez-vous vous y laisser prendre ? Parbleu ! les bulletins n'en diront rien ; il en sera de cela comme de Trafalgar. »

Du reste, il faut rendre une justice au faubourg Saint - Germain ; il résista plus longtemps que l'armée autrichienne, et même après l'occupation de Vienne il ne se tint pas encore pour battu. Ce fut alors que l'admiration pour les Russes devint une sorte de frénésie ; on exagéra leur nombre, leur impétuosité. « Ils ont, disait-on, une tactique particulière, et l'Empereur n'en aura pas aussi bon marché que des Autrichiens ; jamais les Russes ne reculent. » Ils ne reculèrent pas, en effet ; ils tombèrent. Ici l'on ne saurait nier qu'à l'occasion des Russes, la police se fit un peu faubourg Saint-Germain, mais dans un sens tout-à-fait inverse. Mille bruits saugrenus étaient répandus dans le peuple sur leur compte ; ce n'était pas seulement des barbares, on en faisait des anthropophages ; on en avait vu dévorer des

enfans à la mamelle, on citait de nombreux exemples de cette barbarie de cannibales ; aucune circonstance , aucun détail n'y manquait. Il y avait honte d'une part et pitié de l'autre. Si vous voulez que le peuple soit raisonnable , commencez donc par lui faire entendre le langage de la raison !

Le résultat matériel des triomphes de la grande-armée n'était pas ce qui consternait le plus les partisans des Bourbons et les agens de l'Angleterre ; ils en redoutaient par-dessus tout le retentissement auprès de la Prusse encore douteuse, et la salutaire influence en France. Ils voyaient avec désespoir les plaintes se taire à l'arrivée des grandes nouvelles, la conscription compter moins de réfractaires, les corps armés moins de déserteurs, et les impôts éprouver moins de difficultés dans leur rentrée au trésor.

La facilité à se flatter d'un succès, à croire à la réussite de ce que l'on désire, est poussée chez l'ancienne noblesse française à un degré d'exagération qui tient presque du vertige, et

peut-être n'est-ce qu'une dégénération de l'ancien esprit chevaleresque qui ne connaissait point d'obstacles. Mais les anciens chevaliers triomphaient de ces obstacles la lance au poing, tandis que, pendant la campagne d'Austerlitz, leurs nobles descendans ne se battaient que par l'intermédiaire des armées étrangères et se livraient à des brigues et à des menées dont auraient rougi leurs ayeux. Avant le premier succès de Wertingen, la restauration des Bourbons était une chose si bien conclue que l'on en était déjà à discuter les questions secondaires. Le triomphe des Autrichiens et des Russes était si positivement admis en principe que dans plusieurs coteries on s'occupait fort sérieusement de savoir quel traitement on ferait à ceux des conventionnels qui avaient voté la mort du roi. La police du temps a pu remarquer combien furent alors recherchés les ouvrages relatifs au grand procès de Louis XVI. Ainsi ces idées se présentaient presque simultanément aux Bourbonniens : l'espoir et la vengeance. En résumé, après Guntzbourg le



Le système d'alarme prévalut, après Ulm celui des dénégations ; après Vienne l'adoration des Russes.

L'affaire d'Ulm est un point litigieux de l'histoire de la campagne de Vienne. Y-a-t-il eu, oui ou non, séduction du général Mack ? Ne connaissant aucun fait positif, aucune assertion irréfragable qui tranche cette question, nous la laissons dans le doute où nous l'avons trouvée. La vie sauve de Mack, stipulée par le vainqueur à Presbourg, est, il en faut convenir, un argument en faveur de ceux qui penchent pour l'affirmative ; mais c'est un point d'histoire trop important pour qu'il puisse être soumis à un calcul de probabilités. Ce qui est certain, c'est que Mack, long-temps l'espoir du parti anti-français, devint, après la reddition d'Ulm, l'objet de son exécration. La haine qu'il inspira fit dire dans le temps qu'il serait plus en sûreté au quartier-général de l'empereur d'Autriche que dans un salon de la rue Saint-Dominique.

Dans l'émission de tant de bruits défavora-

bles à la France, les agens politiques avaient de puissans auxiliaires dans la tourbe des agioteurs. Or, les agioteurs n'ont jamais d'amour ni d'amitié pour un gouvernement quelconque; ces sortes de gens sont, dans la société, ce qu'est le gui sur le chêne, ne donnant rien à l'arbre dont ils pompent la sève; êtres parasites sous tous les gouvernemens, fléaux de toutes les époques, fabricateurs audacieux de fausses nouvelles; sûrs de l'impunité, ils empoisonneraient une armée entière, s'il pouvait en résulter pour eux un bénéfice de quelques centimes dans leurs tripotages de bourse. Pendant l'hiver de 1804 à 1805, les agioteurs étaient à l'affût de tout ce qui pouvait discréditer le gouvernement de l'Empereur, quand ils jouaient à la baisse, et pour cela ils ne demeureraient point en reste avec les émissaires anglais pour préconiser l'armée russe et prédire ses triomphes, quoique la plupart d'entre eux ne sût probablement pas si la Russie était au nord ou au midi. Peu leur importait, en effet, que la lumière vînt du nord, pourvu que l'argent leur

vint des quatre points cardinaux. Mais laissons cette lèpre malheureusement redevenue vivace; ce n'était pas ces hommes que l'on voyait le soir au coin des rues, réunis en cercle, écoutant avec transport la lecture des bulletins de la grande-armée, et laissant éclater leur joie noblement orgueilleuse, au récit de nos triomphes; c'était des marchands, des ouvriers, des hommes appartenant à la saine partie du peuple.

L'avidité où l'on était de nouvelles du théâtre de la guerre était si grande, quand on eut appris une partie des prodiges de notre armée, que les spectacles, naguère abandonnés, virent tout-à-coup accourir chaque soir une foule considérable de spectateurs. Ce n'était pas l'admirable talent de Talma, ce n'était pas la rivalité de deux actrices destinées à devenir célèbres, ce n'était pas Elleviou, l'acteur à la mode, qui causaient cette affluence inaccoutumée. On savait que si, dans la journée, il était arrivé un bulletin de la grande-armée, un commissaire de police viendrait en faire la lec-

ture sur le théâtre ; et alors quel religieux silence ! et quels transports d'admiration, quels applaudissemens éclataient, au récit de triomphes qu'il eût été permis de croire fabuleux ! Il faut avoir assisté à ces spectacles pour savoir jusqu'où des hommes réunis peuvent porter l'enthousiasme ; et cet enthousiasme était noble ; car il était excité par des faits et non par la présence d'un homme. La nation se saluait elle-même en applaudissant à la gloire du souverain ; et celui-là était bien de son choix. Une douloureuse tristesse interrompait ces élans, quand la mort avait frappé un guerrier cher à la patrie. Mais lorsque, la lecture terminée, les acteurs avaient repris le cours de la représentation théâtrale, avec quelle unanimité d'instinct le public saisissait jusqu'aux moindres allusions favorables au héros dont le nom était devenu magique ! Le soir même ces vives impressions étaient rapportées dans toutes les familles, et dans plus d'une société du temps, les visiteurs restaient jusqu'au retour d'une personne que l'on savait être au spectacle ; le lendemain

on dévorait *le Moniteur* ; mais si deux ou trois jours s'écoulaient sans nouvelles, l'enthousiasme tombait, les inquiétudes renaissaient avec les faux bruits, les basses manœuvres recommençaient le cours de leurs insinuations, et il y aurait très-peu d'exagération à dire qu'il aurait fallu une victoire par jour pour tenir constamment au beau vent de l'opinion, au milieu de tant de girouettes parisiennes.

L'Empereur aurait pu conquérir le continent de l'Europe, peut-être triompher ensuite de l'Angleterre; mais il s'imposa une tâche au-dessus de ses forces quand il voulut entreprendre de faire sympathiser les hommes de la révolution et les hommes de l'ancien régime. Ceux-ci le savaient bien, et ils le flattaient cependant en caressant quelques hautes exceptions, comme Cambacérès et Fouché, et en ne montrant point de répugnance pour les hommes grandis dans son armée; mais il y avait une arrière-pensée, un dédain héréditaire, auquel on se livrait en petit comité, pour se dédommager des politesses affectées du grand jour. Les

émigrés plaisaient par l'aménité de leurs formes, par la grâce de leurs manières; ils avaient ce que l'on appelle un excellent ton, et comme il n'était pas alors jusqu'aux enrichis du Perron qui ne voulussent avoir bon ton, ces messieurs ne se contentèrent pas d'imiter, ou plutôt de singer les anciens nobles dans leurs manières; pour être tout-à-fait de bon ton, ils pensèrent qu'il serait de bon goût d'avoir les mêmes opinions, et l'on vit plus d'un échappé de la Bourse s'ériger en frondeur du gouvernement impérial; la révolution fit horreur à des fils de valets et de porte-balles, et de là naquit ce qui a peut-être existé de plus monstrueux et de plus ridicule au monde: des bourgeois aristocrates. Ces demi-singes pullulaient dans Paris à l'époque dont nous parlons, et ne se doutaient pas combien ils se faisaient moquer d'eux par ceux qui s'en faisaient des instrumens contre le gouvernement. Les femmes même jouèrent un grand rôle dans cette subversion d'opinions contre nature; mais comment n'au-

raient-elles pas été aristocrates ? L'aristocratie était à la mode !

En l'absence de l'Empereur, le spectacle que présentait Paris différait essentiellement de celui qu'il offrait pendant ses séjours dans la capitale. Sa présence donnait à tout de la vie, du mouvement ; les revues sur la place du Carrousel étaient des fêtes nationales. Cependant, malgré l'enthousiasme que causait le développement de nos admirables régimens, il y avait encore alors contre les militaires on ne saurait dire quelle prévention, et il fallut du temps pour qu'ils fussent recherchés dans les sociétés les plus brillantes en dehors du gouvernement, c'est-à-dire dans celles des hauts banquiers. On n'aimait point leurs manières un peu brusquées avec les femmes, et ils furent l'objet d'assez de préférences pour justifier la crainte qu'ils inspiraient aux habitans de Paris, surtout dans la classe riche, et les maris redoutèrent ces inconvéniens pour lesquels le notariat semblait être une classe privilégiée. Obligés de suivre l'Empereur, ils n'étaient que de passage

à Paris, et pendant la durée des campagnes on n'en rencontrait presque point. Il est juste de faire remarquer ici qu'il y avait eu depuis cinq ans un progrès successif très-marqué dans l'amélioration des mœurs, ou que du moins une décence extérieure avait remplacé l'effronterie qui signala l'époque du Directoire.

Il y avait donc alors trois classes bien distinctes de supériorités sociales ; les supériorités militaires qui résultaient de la nature du gouvernement et auxquelles tout le monde pouvait espérer de parvenir avec du courage et un grand dévouement à l'Empereur ; celles de la finance que les jeux de Bourse et les fournitures montraient dans une perspective peu éloignée, mais qui changeaient à vue aussi rapidement que les décorations de l'Opéra ; puis, enfin, celles qui résultaient d'une chimère, d'une idéalité, en un mot de la noblesse. La noblesse reconnue n'est rien ; contestée elle est quelque chose. Alors le prestige attaché à des noms anciens était d'autant plus puissant que ceux qui en étaient environnés étaient privés de leurs ti-



tres, et que cette supériorité qu'on leur reconnaissait, alors même qu'on en parlait avec dédain, ne pouvait se conquérir sur un champ de bataille, et surtout n'était point cotée à la Bourse, puisqu'elle était l'œuvre du temps. Ici il importe de ne pas perdre de vue qu'à l'époque dont nous parlons, la noblesse de l'Empire n'existait encore que dans la pensée de Napoléon, quoiqu'il y eût déjà des princes français.

Jusqu'après la paix de Presbourg, le gouvernement de l'Empereur fut presque exclusivement militaire, du moins quant à sa forme, comme il l'avait été sous le Consulat; la seule carrière ouverte à la jeunesse était la carrière militaire, car on ne saurait compter nos élèves de diplomatie qui, d'ailleurs, étaient en petit nombre. On ne voyait encore à la nouvelle cour que fort peu de chambellans, et ceux-ci étaient tenus en dehors des affaires; l'institution des auditeurs au conseil d'Etat n'existait que depuis peu de temps, et les auditeurs étaient encore peu nombreux. Le conseil d'Etat,

composé de l'élite des hommes de la Révolution, d'hommes d'un profond savoir, représentant toutes les spécialités législatives et de la science du gouvernement, était le seul corps dont les membres fussent en contact personnel et fréquent avec la personne de l'Empereur. Aucun émigré n'y avait été admis vers la fin de 1805; ainsi à cette époque, la noblesse se trouvait encore dans une sorte d'expectative, mais n'était cependant pas non plus sans influence. Cela explique la difficulté de sa position, désirant avant tout le renversement de la nouvelle dynastie impériale, mais toutefois ne voulant pas se compromettre tout en conspirant, afin de profiter, quoi qu'il pût arriver, de tous les avantages d'un gouvernement plus fort que ses intrigues et ses conspirations. Telle était alors la pensée de la masse des nobles réduite à sa plus simple expression; elle ressort de toutes leurs actions, de tous leurs propos, et même de leurs réticences. Elle explique la conduite de la nombreuse du parti qui tout en détestant l'Em-

pereur affectait pour lui la plus haute admiration, et en même temps un haut dédain pour tout ce qui n'était pas lui dans le gouvernement. C'était, à l'exemple des étrangers, l'isoler de la France pour éloigner de lui ses véritables partisans.

Dans l'armée, la noblesse ne figurait qu'à peine à l'époque de la campagne d'Austerlitz. Il y avait trop peu de temps que de jeunes fils d'émigrés rentrés avaient pu prendre du service pour avoir acquis des grades élevés, et les anciens nobles qui avaient combattu dans les armées de la République n'étaient point comptés dans la noblesse. Leur gloire acquise au service de la mauvaise cause les avait dégradés aux yeux des leurs; ainsi la noblesse en général n'exerçait d'empire que dans la société, brillait seulement aux cavalcades du bois de Boulogne, donnait le ton aux élégans de Paris, et frondait sans cesse le gouvernement. Tous ceux qui le servaient étaient, disaient les échappés ou les fils de l'émigration, des gens de rien, et ils n'avaient point à leur propre es-

time de plus beau titre que leur inutilité. Ce fut la vie de plaisirs qu'ils menaient dans la capitale, ce fut leur existence nonchalante et pourtant vagabonde, qui, fatiguant les regards de l'Empereur, le déterminèrent peu après à créer le corps des gendarmes d'ordonnance; mais que l'on remarque bien ici que ce corps ne fut créé qu'après la campagne de Vienne. Nous insistons sur ce point, parce que, pour donner une idée exacte de la physionomie de Paris pendant l'automne de 1805, il importe surtout que nous fassions voir clairement qu'alors le corps de la noblesse était plus compact qu'il ne l'a été depuis sous l'Empire; en effet, il n'était alors disséminé ni dans l'armée, ni dans les administrations, ni au conseil d'Etat, ni dans les antichambres des palais impériaux. Les nobles vivaient beaucoup plus entre eux qu'ils ne purent le faire depuis; enfin, pour renfermer notre pensée dans un seul mot, l'Empereur n'avait pas encore nommé le duc de Luynes sénateur pour l'obliger à recevoir dans son salon d'autres hommes que des nobles.

Il manquerait un trait caractéristique à la physionomie de Paris, à l'époque dont nous parlons, si nous gardions le silence sur la réouverture des loges de francs-maçons. L'autorisation en avait été donnée depuis quelque temps, et l'on était alors dans toute la ferveur d'une chose redevenue nouvelle. Peut-être le gouvernement avait-il pensé que ce serait un moyen pour arriver à cette fusion chimérique que rêvait l'Empereur. Il se trompa, car la noblesse, qui, n'osant prendre cette dénomination, se désignait exclusivement sous le nom de la bonne compagnie, eut sa loge instituée sous l'invocation de *Sainte-Caroline*. C'était un hommage rendu à une sœur de l'Empereur, ce qui n'engageait à rien. A peine cette loge, fondée d'abord par des élèves de diplomatie, fut-elle ouverte, que toute la noblesse s'y précipita, et il fallut promptement borner le nombre des frères à deux cents. C'étaient des Choiseul, des Nadaillac, des Labédoyère, des Montmorency, des Luxembourg, des Noailles, des Larochehoucauld, des Castellane, des Des-

tourmel, des Du Roure, des Montesquiou, enfin tous les anciens grands noms de France. Quelques banquiers tinrent à honneur de s'y faire affilier; ils avaient de l'argent, on les recut, on se moqua d'eux; tout fut dans l'ordre. Il y eut aussi des frères d'harmonie, au nombre desquels on compta Crescentini. Or, ici on reconnâtra bien l'esprit de la noblesse; un peu cabrée vis-à-vis la finance, elle se montra courtoise, caressante, et se mit sur le pied d'une parfaite égalité avec les artistes que la Banque aspirait à protéger.

De bons frères ne pouvant long-temps vivre sans sœurs, la loge de Sainte - Caroline ne tarda pas à avoir une loge d'adoption, et lorsque ses *colonnes* furent métamorphosées en *climats*, la loge accueillit dans son sein tout ce qu'il y avait à Paris de femmes brillantes, jolies, élégantes, aimables, mais prises presque toutes dans les mêmes rangs de la société. La princesse de Vaudemont (1), dernière héritière du

(1) Tous les mots heureux de M. de Talleyrand ne sont pas des épigrammes; un jour quelqu'un lui demandait l'adresse de la prin-

nom des Montinorency de Flandre, devint la grande maîtresse de la *loge-sœur* de Sainte-Caroline. Quant aux travaux maçonniques de la loge privilégiée, nous devons croire qu'ils avaient surtout pour but le plaisir, car longtemps il ne fut question dans Paris que des fêtes brillantes qu'elle donna, tantôt à la rue Grange-Batelière, tantôt à l'hôtel de Bouillon, tantôt à l'hôtel de Boulogne rue du Bac. La difficulté de s'y faire admettre irritait le désir d'y être admis; mais les membres seuls de la loge pouvaient souscrire pour eux, un autre homme et deux dames; et il fallait que le nom de celle-ci eût été soumis à madame de Vaudemont, ce qui rendait fort délicat sur le choix des invitées. Ceci ne serait qu'une puérité, si ce n'était une preuve de plus de l'espèce d'exclusion dans laquelle la noblesse voulait se tenir au milieu de la nouvelle société. La reine de ces fêtes était la duchesse de Chevreuse, et

cesse de Vaudemont: « Rue Saint-Lazarre, » répondit-il; puis le numéro de l'hôtel lui échappant: « Au surplus, ajouta-t-il, vous n'aurez qu'à demander au premier pauvre que vous rencontrerez; ils connaissent tous sa demeure. » Mot charmant et plein de vérité;

madame de Balby les animait par ses bons mots.

Il y avait aussi à Paris une maison qui a tenu une place trop marquante dans la société d'alors, pour qu'il soit possible de l'oublier. C'était la maison de madame de La Ferté, hôtel de Lillers, rue Grange-Batelière; ce fut un établissement unique et qui résulta essentiellement des mœurs du temps. D'une part c'était une maison de jeu, où la ferme des jeux venait tenir la banque; d'une autre part, c'était un lieu de réunion le plus délicieux que l'on pût imaginer. Il y venait une foule de femmes charmantes, d'autres qui l'avaient été, comme la princesse de Santa-Croce. C'était à peu près la même société que celle de Sainte-Caroline, surtout dans les commencemens. Toutes les semaines il y avait bal et souper, et un autre jour un concert, car jamais la table de jeu n'était le motif apparent d'une réunion. On y jouissait d'une grande liberté, de cette égalité de salon, sans laquelle il n'y a point de société; c'était d'ailleurs le rendez-vous le plus habituel



du corps diplomatique, que l'on y retrouvait aussi complet que chez M. de Talleyrand, lorsque toutefois, n'étant pas en guerre avec tout le monde, nous avions des ambassadeurs à Paris.

Tels étaient les passe-temps de la société vivante de la capitale où, malgré la guerre, l'agiot et la misère, un bon mot faisait encore fortune, et où l'on conspirait en dansant.

Cependant chaque nouvelle qui arrivait de la grande-armée donnant un démenti aux insinuations de la malveillance, les nouvelles répandues à dessein commençaient à perdre de leur crédit; mais les ennemis de l'Empereur étaient gens expérimentés en fait de calomnies, et quand un moyen échouait ils se montraient merveilleusement habiles à en saisir un tout opposé. Presqu'au moment où l'on reçut à Paris la nouvelle de l'entrée de l'Empereur à Vienne, on fit courir le bruit, sachant bien qu'il n'en était rien, que la paix était signée. C'était un moyen d'exaspérer les esprits contre Napoléon. à l'arrivée du premier courrier qui annonce-

rait la continuation des hostilités, et c'était en même temps un prétexte pour revenir au thème favori, c'est-à-dire à la certitude d'une défaite par les Russes. Avant le grand échec qui attendait à Austerlitz les Russes de la Neva et ceux de la rive gauche de la Seine, ceux-ci perdirent un de leurs généraux d'opinion, et cette perte leur fut extrêmement sensible. Casalès, qui venait d'être nommé au corps législatif dans un département du Midi, mourut à Paris. C'était, comme on sait, un des hommes les plus fanatiques de la vieille monarchie, et ils le regardaient comme l'homme le plus propre à prêcher une croisade royaliste et religieuse dans le Midi en cas d'événemens favorables à leur cause.

Comme à cette époque on était depuis quelque temps sans nouvelles de l'armée, voici à l'aide de quelles fabrications le parti chercha à se consoler de la mort de Casalès. D'abord on alla prendre dans l'*Abeille du Nord*, journal rédigé à Hambourg, par le baron de Negel, ancien aide-de-camp de Dumouriez, que les

hostilités étaient commencées dans le Hanôvre entre les Prussiens et les Français. Ensuite on assura que les Anglais venaient d'effectuer deux descentes, l'une en Hollande, l'autre en Bretagne ; que Sydney-Smith avait reçu la mission de brûler la flottille, et par la même occasion de débarquer des troupes russes en Belgique ; que pendant ce temps-là le roi de Suède s'avancait sur le Rhin, ce qui lui serait d'autant plus facile, disaient les nouvellistes, que l'Empereur ayant d'un côté à surveiller l'armée du prince Charles, et de l'autre à attaquer l'armée russe, il ne pourrait avant bien longtemps venir au secours de l'intérieur de la France, qui allait évidemment être attaquée de toutes parts. Ce bulletin, comme on voit, était complet, mais ce fut précisément comme il causait les plus douces extases qu'un courrier arriva le 26 novembre à Paris, porteur des numéros 22, 23, 24 et 25, des bulletins officiels de la grande-armée. La nouvelle de la prise de Vienne, et l'assurance d'une paix prochaine, qui parvint à Paris précisément le jour anni-

versaire du couronnement de l'Empereur, et pendant qu'il conquérait à Austerlitz la paix promise, causa dans tout Paris une joie inexprimable, et que l'on ne pourrait comparer qu'à celle qui avait éclaté lors de la paix d'Amiens. Les agens des Bourbons et de l'étranger demeurèrent quelque temps consternés ; mais ce fut bien autre chose quand enfin la grande nouvelle de la victoire d'Austerlitz fut répandue dans Paris. Dominés, malgré leur haine, par une admiration involontaire que leur arrachaient tant de prodiges, ils se contentèrent de dire douloureusement : « Il n'y a plus de repos à espérer pour nous tant que l'Empereur vivra. »

Le bulletin d'Austerlitz fut un de ceux dont la lecture eut lieu le soir sur les théâtres de Paris. Quels trépignemens de joie saluèrent ces mots : *La bataille d'Austerlitz sera à jamais mémorable dans les fastes de la grande Nation !* Comme cette expression de *grande Nation*, donnée à la France par l'homme qui alors la faisait si grande, chatouilla l'orgueil national ! Un autre passage encore du bulletin fut accueilli

par de vives acclamations ; c'est celui où faisant allusion à l'impudence du jeune d'Olgorouski , on cite la réponse de Bonaparte aux conditions proposées par Alexandre : *La Russie ne les obtiendrait pas quand bien même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre.* Paroles sublimes et douloureusement prophétiques !

La défaite des Russes , et surtout une défaite aussi complète , était un gage assuré de la prochaine conclusion de la paix , et cette espérance presque réalisée contribua puissamment à la joie qui éclata alors dans Paris. On restait plus fier d'être Français qu'en regardant la Colonne dont le bronze venait d'être conquis , et restait encore déposé dans les arsenaux de Vienne ; mais déjà tout le monde se préparait à fêter le retour de l'Empereur ; les uns étaient enthousiasmés de sa gloire , les autres cherchaient à cacher le dépit secret que leur causaient ses succès.

On sait que la paix de Presbourg couronna bientôt la série de triomphes remportés en

moins de deux mois. On sait que, mettant en application l'habile politique du cardinal de Richelieu, qui consistait à augmenter la force des petits États, l'Empereur, bien conseillé en cela par M. de Talleyrand, agrandit les cercles électoraux de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg qu'il érigea en royaumes, et que, ayant fait épouser au prince Eugène une fille du nouveau roi de Bavière, il prolongea long-temps son séjour à Munich. Mais nous n'avons point à nous occuper des événemens d'outre-Rhin jusqu'au moment où la paix fut conclue. L'Empereur était-il enfin bien assis sur son trône, ou sa sécurité était-elle sans avenir? La question était résolue dans le sens le plus favorable pour ceux qui se bornaient au présent, mais elle était loin de l'être de même pour les hommes politiques qui connaissaient le traité de Postdam conclu le 3 novembre entre la Prusse et la Russie, qui voyaient l'Angleterre en-dehors du traité et qui connaissaient le caractère russe et les doctrines du cabinet de Saint-Pétersbourg. On regretta que Napoléon

n'eût pas profité d'une occasion qui pouvait ne plus se présenter pour reconstituer sur des bases solides et dans toute son intégrité le royaume de Pologne, seule barrière qui puisse assurer l'Europe contre les envahissemens de la Russie. Enfin on pensa que ce n'était pas donner de la force à un empire que de l'étaler sur la carte, et les hommes clairvoyans jugèrent que la grande question de la fondation immuable du nouvel empire restait encore suspendue après une campagne plus brillante par ses combats que féconde en résultats solides. Les implacables ennemis de tout ce qui n'est pas la maison de Bourbon dans sa branche légitime se résignèrent en apparence, et ils se déterminèrent à servir fidèlement sa majesté impériale et royale jusqu'à ce qu'il se présentât une circonstance plus opportune pour la renverser. Désabusés sur l'Autriche, désabusés sur les Russes, les fauteurs de discordes rejetèrent tous leurs vœux du côté de l'Angleterre, mais le moment n'était pas venu où le lion pourrait être enlacé dans des tissus d'araignées.

Huit années devaient encore s'écouler avant l'accomplissement fatal de la destinée de l'Empereur; il avait encore à monter bien haut, à fonder bien des royaumes, à renverser bien des couronnes, à conquérir bien des États, pour que sa chute fût encore plus solennelle. Quand nous en serons venus à cette grande catastrophe, nous verrons, à la suite d'un enchaînement de causes qui nous attendent sur la route, M. de Talleyrand non moins ardent à détruire l'édifice impérial qu'il n'avait apporté de zèle à sa construction; et pourtant il avait fallu, selon lui, *écraser la maison de Bourbon.*

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



# TABLE

## DES MATIÈRES

CONTENUS DANS LE TROISIÈME VOLUME.

### CHAPITRE PREMIER.

Tacite et les esclaves volontaires. — M. de Talleyrand conseiller du premier Consul. — Avis aux ambitieux. — Opinion du monde sur M. de Talleyrand. — La tête et le bras. — Six ans de fidélité. — Coup-d'œil en arrière. — Fautes rectifiées. — Récapitulation sommaire de la vie passée de M. de Talleyrand. — Trois hommes félicités par les consuls. — M. Rœderer et M. Volney. — Antipathie pour le pêle-mêle. — Assiduité de M. de Talleyrand auprès du premier Consul. — Refus de l'ambassade de Berlin. — Les dangers de l'absence. — Proscription de Jorry. — Intervention de M. de Talleyrand et générosité inopportune. — Souvenir de l'Oraison dominicale. — Premiers bienfaits du consulat. — Quarante jours d'attente. — M. de Talleyrand prenant des leçons d'équitation. — Le chapeau de Louis XVIII. — Causes de la faveur de M. de Talleyrand à la cour du Luxembourg. — Cambacérés et Lebrun appelés au Consulat. — Conseils de M. de Talleyrand sur les attributions des trois consuls. — Adroites insinuations. — M. de Talleyrand ministre des relations extérieures. — Version rapportée par M. de Bourrienne. — Bonaparte et l'homme de bon conseil. 3

### CHAPITRE II.

Rapprochement inopiné. — Un vieil adage. — Les ban-

quiers-rois. — L'époque du Consulat et l'époque actuelle. — Estime et guerre. — Mépris et paix. — M. de Talleyrand au courant de tout. — Tout à refaire. — Nécessité d'une suspension d'hostilités. — Négociations inutiles. — Lettre de M. de Talleyrand à lord Granville. — *République française et Souveraineté du peuple*. — Le premier Consul et le roi d'Angleterre. — Lettre sans réponse. — Note injurieuse et contre-note explicative. — Grievs du gouvernement britannique envers la France. — *Honneur du premier Consul*. — Paroles conciliantes de M. de Talleyrand. — Appel au jugement de l'Europe et le but atteint. — *Le Moniteur* déclaré le seul journal officiel. — Note du ministre des relations extérieures. — Énumération de faits. — M. de Talleyrand apologiste de la République. — La propagande républicaine et les Stuarts. — Négociation interrompue. — Redoublement d'animosité entre la nation française et la nation anglaise. — Travaux du ministère des relations extérieures. — Duroc et Louis Bonaparte à Berlin. — Les parvenus. 27

### CHAPITRE III.

Changement subit de Paul I<sup>er</sup>. — La caiffare à la Titus. — La plus étendue de toutes les conquêtes. — M. de Talleyrand poudré. — Le personnage le plus anti-Français de la Russie. — L'emploi des femmes à Saint-Petersbourg. — Madame Chevalier et le boudoir vainqueur du cabinet. — Incroyable activité dans le gouvernement consulaire. — Berthier et M. Gaudin. — La guerre aux déprédateurs. — Arbitraire exécutable. — Évaluation de la fortune de M. de Talleyrand au 18 brumaire. — Exagération évidente. — M. de Talleyrand et M. de Blacas. — Réponse de M. de Talleyrand au premier Consul. — Anecdote

inconnue. — Napoléon et le duc de Cadore à Schoenbrunn. — Jeu de la destinée. — Projet paternel en faveur des employés. — Rapport de M. de Talleyrand au Conseil-d'Etat. — Assimilation des employés intérieurs aux agens extérieurs. — Les emplois et les grades. — Les privilèges conformes à l'esprit d'égalité. — Le génie, l'artillerie et la marine. — Le bureau des élèves de diplomatie.

47

## CHAPITRE IV.

M. de Talleyrand suivi pas à pas. — Avis. — La nouvelle guerre de sept ans. — Crainte de reconnaître la République française. — Besoin et difficulté de la paix. — La loi de la nécessité. — Modération du gouvernement français. — L'éternel *statu quo*. — Observation de M. de Talleyrand. — Premières sources de la désorganisation de l'Europe. — La France et l'Angleterre seules conquérantes. — Politique de la France au commencement du Consulat. — Projet du rétablissement de l'équilibre européen. — Plan du ministre des relations extérieures: — Deux projets remis par M. de Talleyrand au premier Consul. — Après Marengo. — Le système des paix partielles. — Médiation armée du Nord. — Le cabinet de Saint-Petersbourg et le cabinet de Berlin. — Lequel influencé par l'autre? — Paul I<sup>er</sup> et les Bourbons. — La maison de Bourbon régnant en Pologne. — Adresse de M. de Talleyrand. — Enumération des traités partiels à conclure entre la République française et les divers Etats de l'Europe. — Résumé général. — La part de chacun. — Modération de la France. — Première application de la politique de Napoléon.

69

## CHAPITRE V.

Les affaires de l'Europe. — Insuffisance de la force sans l'a-

dresse. — Consécration d'un principe. — Les deux principaux agens de M. de Talleyrand à Vienne. — Le baron et le chevalier. — Le général Mélas. — Abercromby. — Dispositions de l'électeur de Bavière. — Paix conclues avec les deys de Tunis, d'Alger et de Tripoli. — Traité avec les Etats-Unis. — Les plénipotentiaires américains et *beaucoup d'argent*. — Singulière conférence chez le ministre des relations extérieures. — Difficultés aplanies. — Manière de procéder de M. de Talleyrand. — Le comte de Saint-Julien à Paris. — Le diplomate improvisé. — Les préliminaires non ratifiés. — Heureuse spéculation et bénéfice de sept millions. — L'agent de France en Angleterre pour l'échange des prisonniers. — Ouverture sans résultats. — Projet d'une trêve maritime. — La trêve expirée et reprise des hostilités avec l'Autriche. — Victoires de Moreau. — Influence de la bataille gagnée à Hohenlinden. — Dépêche de Moreau au premier Consul, et lettre confidentielle à M. de Talleyrand. — Mission d'un aide-de-camp. — Les caresses intéressées. — Affaires de Toscane. — Le million et l'épingle. — Le premier magistrat et le premier général de la République. — Moreau joué par M. de Talleyrand. — Joseph Bonaparte. — Le courrier et le télégraphe. 95

## CHAPITRE VI.

Difficulté du rétablissement de la paix. — Influence d'un génie supérieur. — M. de Talleyrand, l'âme des négociations sous le consulat. — Les amis et les ennemis. — L'Autriche détachée de son alliance avec l'Angleterre. — Gages de la paix. — Les deux MM. de Cobenzel. — Le comte Louis et le comte Philippe. — Le souffre-douleur de M. de Talleyrand. — La lèvres supérieure et la lèvres

inférieure. — Scène comique au dîner de M. de Talleyrand. — Les spéculateurs. — Le perruquier enrichi. — Joseph Bonaparte et pertes à la Bourse. — Le premier Consul et son ministre. — Les difficultés aplanies. — La providence de la Bourse. — Le pinceau et la plume. — Audience du ministre des relations extérieures aux députés romains. — Réponse du ministre et son admiration pour le premier Consul. — Voyage à Lyon. — Dîner aux notables. — Mort de l'archevêque de Milan auprès de M. de Talleyrand. — Lettre du ministre au préfet du Rhône. — Autre lettre de M. de Talleyrand au maire de Lyon. — Influence de la paix avec la Russie sur la prospérité du commerce lyonnais. — Le portrait de l'empereur de Russie envoyé à M. de Talleyrand. — Rapprochement de dates. — L'Angleterre seule ennemie de la France. — Enthousiasme des Lyonnais.

117

## CHAPITRE VII.

Evacuation de l'Égypte. — Larmes du premier Consul. — Conseil de M. de Talleyrand. — L'armée rappelée. — Le général Menou. — Espérance de paix avec l'Angleterre. — Inimitié de M. Pitt envers la France. — M. Otto, commissaire français à Londres. — Les voyages de M. de Montrond. — Le dernier des hommes à bonne fortune. — Nouvelle rupture avec l'Angleterre. — Note de M. Dundas à M. Otto. — Rappel de M. Otto et Lettre de M. de Talleyrand. — Modèle de note. — Générosité du gouvernement français. — Un mot sur le traité conclu entre la France et la Russie. — Clause singulière. — *Les sujets de la République*. — Le blanc-seing de la France. — Nouvel emprunt à un pamphlet étranger. — Le cabinet de M. de Talleyrand et le beau idéal du mensonge. — Les élèves du cabinet secret — Deux femmes empoisonnées.

— La manufacture Talleyrand. — Anecdotes de 1814. 139

### CHAPITRE VIII.

La vérité opposée à une fable. — Description sommaire du ministère des relations extérieures rue du Bac. — Le marquis de Galifet. — L'architecte champenois et quatre-vingt-dix-neuf colonnes. — Le suisse Jorys et l'enlèvement comique de la duchesse douairière de Deux-Ponts. — M. Bresson et la division des fonds. — M. Durand de Mareuil. — Le garçon de bureau Courtiade. — La porte du cabinet. — M. Hermann et la division des consulats. — M. André d'Arbelles. — L'Argus et M. Goldsmith. — Le cabinet de Saint-Cloud. — L'hôtel de Maurepas et la succursale du ministère. — Le chef de la division des Archives. — La bibliothèque et la cave de M. Caillard. — Le dîner interrompu et la signature inopportune. — Malice de M. de Talleyrand. — Complicité d'un élève de diplomatie. — M. Caillard opposant sans le savoir. — La salle des traités. — Vol commis aux Archives. — Trait de M. de Talleyrand. — Visite domiciliaire à l'hôtel de Maurepas. — M. Barbier du Bocage. — M. de Rosenstiel. — M. Fox dans les bureaux. — Les élèves de diplomatie. — Le cabinet particulier. — M. Osmond. — MM. Bourjot et Rœderer. — Les élèves du Prytanée attachés aux relations extérieures par le premier Consul. — Les cachets. — La dépêche du chevalier d'Azzara. — Réponse naïve de M. de Talleyrand. 157

### CHAPITRE IX.

Encore un mot sur le cabinet des relations extérieures. — Un singe et les lettres cachetées. — Attachement inspiré par M. de Talleyrand à ses alentours. — Sa bonté avec ses secrétaires. — Irrégularité de travail. — Quarante-cinq

employés. — Caprices de M<sup>me</sup> Bonaparte. — Anecdote sur M. Denon et M<sup>me</sup> Grant. — Supercherie d'écolier. — Disposition à la mystification. — Anecdote de famille. — Alliance avec le premier Consul. — La nièce de M. de Talleyrand et Lucien Bonaparte. — L'orange et le cadeau de noce. — Morgue du rang. — Bal aux relations extérieures. — Le souper des artistes. — Leçon indirecte. — Les trois consuls et trois actrices. — Le maître surpassé par l'élève. — La chasse aux lapins. — Audience donnée par M. de Talleyrand à un banquier — Le secret vendu. — Inimitié de Fouché et de M. de Talleyrand. — Servir et flatter. — Scène dans le cabinet du premier Consul. — Visite de M. de Talleyrand au chevalier d'Azzara. — La princesse Santa-Croce. — L'ambassadeur trompé par la vérité et le mal réparé. — Le pavillon de la Muette. — Séguin et son île. — Le dîner de douze personnes et cruel désappointement d'un docteur. — Enfantillage des hommes supérieurs. — Un déjeuner d'huîtres. 181

## CHAPITRE X.

Les trois grandes fondations du règne de Napoléon. — Négociations avec la cour de Rome. — Projet de concordat. — Position délicate de M. de Talleyrand. — Influence des personnes sur les principes. — Pie VII. — M. de Talleyrand cardinal. — Souvenir désagréable du plainchant. — Bref du pape relevant l'excommunication de Pie VI contre M. de Talleyrand. — Les dévots et l'infaillibilité du pape. — Un gouvernement honnête. — Les alentours de madame Bonaparte. — Souvenir du Directoire. — Les femmes-garçons. — Euration de la cour consulaire. — Singuliers scrupules. — Madame Grant. — Mariage de M. de Talleyrand. — Matrimoniomanie

du premier Consul. — Le consentement forcé. — Cérémonie du mariage et la publicité évitée. — Le maire de Pierrefite et un maire de Paris. — Devoir et complaisance. — Influence du mariage de M. de Talleyrand. — La pension de sa mère. — La nouvelle madame de Talleyrand. — Conversation entre Fouché et Napoléon. — Jugement sévère de Bonaparte. — Le triomphe de l'immoralité. — Les mots de *monsieur* et les mots de *madame*. 205

### CHAPITRE XI.

La place publique — Rappel du passé. — Occupation du Hanôvre. — Théorie des neutralités. — Opinion du premier Consul. — Trois grands exemples. — La morale appliquée à la politique et les chiens de Terre-Neuve. — Récrimination de l'Angleterre. — Opinion d'un écrivain contemporain. — M. de Talleyrand instigateur de Bonaparte à l'égard du Portugal. — La reine et le régent. — Intervention de l'Espagne. — Lucien à Madrid. — Manifeste du roi d'Espagne rédigé par M. de Talleyrand. — Grieffs contre le Portugal. — Le contre-manifeste et le langage superbe. — Le bras fort des Tuileries — Le prince de la Paix déguisé en généralissime. — Triomphe sans obstacles. — Le traité forcé. — La province d'Olivenza cédée à l'Espagne. — Lucien et le pot de vin de quinze millions. — M. de Talleyrand oublié et conseil au premier Consul. — Le général Saint-Cyr et vingt-mille hommes de troupes françaises en Portugal. — Prise d'Almeida. — Nouveau traité. — Les ports du Portugal fermés aux Anglais. — Le denier de M. de Talleyrand. — M. de Talleyrand, Ouvrard et madame Bonaparte. — Mécontentement du premier Consul et le départ précipité. 227

### CHAPITRE XII.

Les négociations. — L'Espagne alliée de la France. — Le



beau-père et le gendre. — Bruit singulier répandu dans Paris. — L'Espagne en république et Lucien premier Consul. — Conférence du chevalier d'Azzara avec M. de Talleyrand. — Projet avorté par suite du rapprochement de la France et de l'Angleterre. — Négociations. — Sacrifices du premier Consul. — Le marquis de Cornwallis. — La paix d'Amiens. — Principaux articles du traité. — Paris à l'époque de la paix d'Amiens. — Nouvelles embûches de Fouché contre M. de Talleyrand — Le traité acheté par la police. — Singulières instructions de M. de Talleyrand à un général. — L'ambassadeur de France à Londres. — Le salon de M. de Talleyrand. — M. Fox et le lord Withworth. — Brochure d'un élève de diplomatie. — M. de Talleyrand éditeur. — Détails sur la mort de Paul I<sup>er</sup>. — Le comte de Pahlen et l'avènement d'Alexandre. 249

## CHAPITRE XIII.

Singulière négociation. — Haine du premier Consul envers la presse. — Plaintes contre les journalistes anglais. — Résignation de M. de Talleyrand. — Etat de la France et surprise jalouse des Anglais. — La paix importune à l'Angleterre. — Semences de discordes dans le Parlement — Vaines promesses du cabinet britannique. — Inutile habileté de M. de Talleyrand. — La paix rompue. — Les deux rois d'un vaste échiquier. — Grandes accusations. — Vastes projets attribués à M. de Talleyrand. — Le grand duc Constantin à Constantinople. — Projets déposés aux archives des affaires étrangères. — La puissance anglaise dans l'Inde menacée. — Opinion d'un écrivain étranger. — Grieffs de l'Angleterre contre la France. — Un mot sur l'évacuation de l'Égypte. — Mauvaise foi reprochée au premier Consul et à M. de Talleyrand. —

M. de Lauriston à Londres. — Injures directes à l'Angleterre. — Le prince d'Orange. — Les Anglais sur le continent. — Série de vexations. — La politique de M. de Talleyrand adoptée par Bonaparte. — Assaut de fourberies. 274

#### CHAPITRE XIV.

La journée de M. de Talleyrand. — Madame de Staël et madame Grant. — Bons mots connus. — Anecdote controuvée. — Le salon du ministre. — L'ottomane et le canapé. — Les sénateurs en visite. — Les citoyens ministres. — Assiduité de Duroc et d'Eugène Beauharnais chez M. de Talleyrand. — Louis de Périgord. — Les petits bals improvisés. — Conseils de M. de Talleyrand aux jeunes gens qui se destinent à la diplomatie. — Point d'indépendance sans fortune. — Renvoi à M. d'Hauterive. — Les remontrances inutiles et les ambassades en perspective. — Les deux élémens de la diplomatie. — Les choses et les personnes. — Cambacérès chez M. de Talleyrand. — Mot sur l'abbé Sieyès. — M. Saladin de Genève et sa brochure. — Parallèle entre Sieyès et M. de Talleyrand. — M. Saladin à Paris. — Sa liaison avec M. de Talleyrand et le panygyriste à Paris. — Mademoiselle Saladin. — Mariage. — Mort prématurée d'une jeune femme. — Bonne et belle. 297

#### CHAPITRE XV.

La grande affaire du Consulat. — Les indemnités d'Allemagne. — Les princes sollicitateurs. — La route de Strasbourg. — Esclavage et misère. — L'Allemagne à la discrétion du premier Consul. — M. de Talleyrand et les indemnités supplémentaires. — Tableau exagéré. — Triomphe de M. de Talleyrand et disgrâce de Fouché. — Ménagemens du premier Consul envers Fouché. — Le

plus honnête homme de la République. — La police réunie à la justice. — Le Grand-Juge. — Prochaine rentrée en grâce de Fouché. — Les eaux de Bourbon-d'Archambault. — La cour de M. de Talleyrand. — Charlotte. — Les larmes de madame de Talleyrand. — M. d'Hauterive. — Madame de Bonneuil. — Le baron de Saint-Etienne. — Le docteur Faye et les citations latines. — Le barbier de M. de Talleyrand. — L'abbé de la Romagère. — Le couplet de chanson et l'évêché. — Les soupers de Bourbon-l'Archambault. — Paroles remarquables et prophétiques. — Acquisition de Valençay. 321

### CHAPITRE XVI.

Un grand mot. — Cause probable de l'éloignement de Fouché. — La boussole politique de Napoléon. — La mort du duc d'Enghien. — Retard nécessaire. — Episode complet. — Le duc de Rovigo. — L'épreuve d'une brochure et M. de Talleyrand à la porte d'un libraire. — Drake. — Intrigues de l'Angleterre. — Conspiration découverte et arrestation de Georges. — Circulaire de M. de Talleyrand. — Conséquence d'un interrogatoire. — Citoyenne et Madame. — Lettre de M. de Talleyrand au ministre de Bade. — Note du ministre des relations extérieures en réponse aux faux-nouvellistes. — Situation de la France vis-à-vis les autres puissances de l'Europe. — Fondation de l'Empire. — Le Sénat aux Tuileries. — Cambacérés. — Influence de M. de Talleyrand sur la création de l'Empire. — La charge de grand-officier du palais. — Le chapitre suivant. 347

### CHAPITRE XVII.

Influence des grandes batailles sur le sort de la France. — La première campagne impériale. — Paris en l'absence de l'Empereur. — Lutte acharnée entre la France et l'Angleterre. — Les nouveaux seigneurs. — Les deux Talleyrand. — Etat de l'Europe. — L'émigré et la croix-d'honneur. — Le lit des Bourbons. — Situation de l'ancienne noblesse. — Commencement des hostilités. — Attitude de la Prusse. — Propos des émigrés rentrés. — Les fausses

nouvelles. — Motifs de mécontentement. — *Cris à la lanterne.* — Intrigues des ennemis du gouvernement. — Les éloges hostiles. — Dangers imaginaires et dangers réels. — Crise financière. — Embarras causés par la Banque. — Dette de numéraire. — M. de Barbé-Marbois et M. d'Hervas. — Les banqueroutes. — La maison Récamier. — Générosité de Duroc. — Les prophètes de malheur. — Le plan de campagne du faubourg Saint-Germain. — Forfanterie renouvelée de Coblenz. — Les généraux tués et bien portans. — Mot de M. de Talleyrand.

369

## CHAPITRE XVIII

M. de Talleyrand et ses correspondances. — La prise d'Ulm. — Doléances des partisans des Bourbons. — Rehaussement du crédit. — Trafalgar. — Ténacité du faubourg Saint-Germain. — Faux bruits. — Les Russes selon la police. — Facilité de l'ancienne noblesse à se flatter. — Le général Mack. — La tourbe des agioteurs. — La lèpre des sociétés modernes. — Avidité de nouvelles. — Les premiers bulletins de la Grande-Armée. — Les hommes de l'ancien régime. — Les bourgeois aristocrates. — Paris en l'absence de Napoléon. — Les militaires de passage. — Les trois supériorités sociales. — Le prestige des anciens noms. — La noblesse encore compacte. — Les nobles dans l'armée. — Les inutiles. — Le duc de Luynes sénateur. — Réouverture des loges de francs-maçons. — La loge de la noblesse sous l'invocation d'une sœur de l'Empereur. — Loge d'adoption. — La princesse de Vaudemont. — Les fêtes maçonniques. — La duchesse de Chevreuse. — Madame de Balby. — Maison de jeu de bonne compagnie. — Le rendez-vous des ambassadeurs. — Mort de Casals. — L'Abeille du Nord. — Nouvelle de la prise de Vienne et enthousiasme universel. — Les adorateurs des Russes. — Désespoir des partisans des Bourbons. — Le bulletin d'Austerlitz. — Mot douloureusement prophétique. — La paix de Presbourg. — La politique de Richelieu adoptée par M. de Talleyrand. — Prévisions des hommes politiques.

395